

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 092 — 32 PAGES — MARDI 12 JUILLET 1977

La « Pravda » se félicite des succès des partis communistes en France et en Italie

LIRE PAGE 5

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 30 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

INTRANSIGEANCE ET NÉGOCIATION EN RHODÉSIE

Les conversations que viennent d'avoir, à Salisbury durant trois jours. MM. John Graham, sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office, et Stephen Low, ambassadeur américain en Zambie, sont-elles un « échec », comme l'affirme le « Financial Times » de ce 11 juillet ? Autorisent-elles un certain optimisme, comme le croit le « Times » du même jour ? Au terme de leurs entretiens dans la capitale rhodésienne, les deux diplomates ont été reçus par M. Ian Smith, auquel ils ont exposé leur projet d'élaboration d'une Constitution pour le futur Etat du Zimbabwe.

En supposant même qu'elles aient permis des progrès, ces conversations paraissent, en tout cas, bien académiques, car les négociations sur l'avenir de l'ancienne colonie britannique se sont à la fois mal engagées et de façon trop tardive.

Certes, le fait que M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, qui avait récemment ajourné sa tournée en Afrique australe, envisage de se rendre dans cette partie du continent noir avant la fin du mois laisse supposer que les Britanniques nourrissent de nouveaux espoirs de règlement négocié. Mais leurs espérances paraissent fragiles, compte tenu de l'intransigeance apparemment irréductible de M. Smith, de la concurrence accrue à laquelle se livrent les différents mouvements nationalistes rhodésiens et de l'aggravation de la guérilla en territoire rhodésien.

M. Smith multiplie, en effet, actuellement les déclarations menaçantes, et indique clairement qu'il n'a absolument pas modifié ses positions. Dans une interview accordée à l'hebdomadaire américain « Newsweek), et reproduite par « International Herald Tribune », le premier ministre rhodésien réaffirme son attachement indéfectible au « vote qualifié », qui implique le maintien de la majorité noire à l'écart de la vie politique.

Simultanément, le fossé se creuse dangereusement entre le Front patriotique de MM. Mugabe et N%omo, l'Union nationale africaine de Zimbabwe (ZANU) du révérend Sithole, et le Congrès national africain (ANC) de Mgr Muzorewa. Le Front, que les chefs d'Etat de l'Organisation de l'unité africaine, réunis à Libreville, viennent de reconnaître comme seul représentant légitime du peuple du Zimbabwe, dénie toute représentativité à ses concurrents. Si Mgr Muzorewa paraît encore bénéficier d'une certaine audience auprès de la population urbaine de Salisbury, le révérend Sithole, en revanche, semble aujourd'hui très isolé. Son retour à Salisbury dimanche, après deux années d'exil passées en Tanzanie, n'a mobilisé que quelques centaines de partisans qui lui ont réservé un accueil sans enthousiasme.

En territoire rhodésien, la guérilla ressemble de plus en plus à une guerre civile. Le Front affirme que ses opérations se déroulent désormais sur plus des trois quarts de la superficie du futur Zimbabwe. Tandis que le courant d'émigration blanche prend de l'importance, le gouvernement de Salisbury vient d'augmenter le budget de la défense de 44 % par rapport à l'année dernière.

D'autre part, les Etats voisins de la Rhodésie s'engagent de plus en plus directement dans la lutte menée par les nationalistes contre M. Smith et ses amis. L'attitude agressive de ces derniers contribue à les précipiter dans un conflit qui concerne, *depuis de longs mois déjà*, l'ensemble des pays indépendants d'Afrique australe. Les incidents frontaliers se multiplient entre la Rhodésie, d'une part, la Zambie, le Mozambique et le Botswana, d'autre part. Dans ces conditions, les chances de la diplomatie paraissent bien minces.

L'Espagne ferme son marché des changes

- **Une dépréciation de la peseta paraît inévitable**
- **La baisse du dollar se poursuit**
- **Le franc « décroche » par rapport aux monnaies fortes**

Les marchés des changes connaissent un débu de semaine agité. La chute du dollar, déjà sensible depuis une dizaine de jours, a repris de plus belle lundi 11 juillet, avec toutefois un élément nouveau : le franc français ne suit plus les monnaies fortes (deutschemark, franc suisse, florin) dans leur ascension par rapport à la monnaie américaine, comme il l'avait fait jusqu'en milieu de la semaine dernière. A Paris, le cours du dollar est bien revenu de 4,87 F à 4,86 F, mais celui du deutschemark a battu tous ses records à 2,12 F contre 2,11 F.

Au-delà de nos frontières, l'événement a été la fermeture du marché des changes à Madrid, dans l'attente des décisions du conseil des ministres réuni en fin de matinée. Les milieux financiers espagnols et internationaux estiment qu'une dévaluation de la peseta est inévitable.

Il y a quelque temps déjà que ces milieux jugeaient indispensable une amputation de la valeur de la monnaie espagnole. La crise économique, que les préoccupations politiques avaient fait trop longtemps négliger, pèse désormais de tout son poids sur la péninsule ibérique, et il était urgent qu'au lendemain des élections générales, le gouvernement de M. Suarez lui accordât toute son attention.

Indubitablement la situation est grave au-delà des Pyrénées. L'inflation y fait rage, son taux a atteint près de 20 % en 1976, et, au rythme des premiers mois de 1977, il risque d'aller jusqu'à 30 % en 1977.

L'érosion monétaire a été si rapide en janvier et en février, par exemple (3 % et 2,9 % respectivement) que les pouvoirs publics ont refusé de laisser publier les statistiques officielles.

Les échanges avec l'étranger accusent une dégradation croissante : en 1976, le déficit de la balance commerciale a atteint 8 milliards de dollars (39 milliards de francs), et celui de la balance des paiements tourne autour de 12 milliards de dollars, les matières premières et les demi-produits représentant près de 60 % des importations totales.

La croissance de l'économie espagnole est pratiquement stoppée et le nombre des chômeurs devait représenter près de 7 % de la population active à la fin de 1976. Le gouvernement avait bien présenté en février dernier un plan de lutte contre l'inflation et le déficit extérieur : contrôle strict des prix des produits de base, limitation de l'accroissement de la masse monétaire et des crédits distribués aux entreprises, freinage des importations, augmentation des investissements publics, réforme et alourdissement de la fiscalité, etc.

Apparemment, ce plan de lutte a été soit inefficace, soit insuffisant. De toute façon, la préoccupation d'ordre électoral ne permettait pas qu'il soit mis en œuvre avec toute la vigueur nécessaire.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 28.)

LA RÉFORME RÉGIONALE A CINQ ANS

Lire page 11 les déclarations de MM. Pierre MAUROY pour le P.S. et Jérôme MONOD pour le R.P.R.

M. Revelli-Beaumont a été libéré à Versailles après trois mois de détention

Le versement de la rançon aux ravisseurs du P.-D. G. de Fiat-France n'a pas été confirmé

M. Luchino Revelli-Beaumont, directeur général de Fiat-France, a été libéré par ses ravisseurs, ce lundi matin 11 juillet, après une détention de quatre-vingt-neuf jours. Il a été retrouvé par la police judiciaire à 7 h. 30, sur la place Alexandre-Ier à Versailles, après qu'un coup de téléphone anonyme eut alerté la direction de la police judiciaire de sa libération.

Sur les circonstances de sa remise en liberté comme sur les conditions de sa détention, aucune information n'avait encore filtré en fin de matinée. Fatigué, mais en bonne santé, M. Revelli-Beaumont a été conduit par les policiers de la brigade criminelle au quai des Orfèvres, où il a été entendu pendant plusieurs heures avant d'être emmené dans un hôpital parisien. Les policiers veulent en effet avoir immédiatement tous les renseignements relatifs à sa séquestration afin de tenter de retrouver la piste des ravisseurs.

On ignore, pour l'instant, si la rançon exigée pour la libération de M. Revelli-Beaumont — 10 millions de francs, après que les prétentions initiales des ravisseurs (10 milliards de lires, soit 60 millions de francs) avaient été réduites, — a été effectivement versée.

M. Luchino Revelli-Beaumont, âgé de cinquante-huit ans, avait été enlevé il y a près de trois mois, le 13 avril dernier, peu après 21 heures, devant son domicile, 183, rue de la Pompe, à Paris (16e). Quatre hommes armés de pistolets, s'étaient précipités sur lui et son chauffeur, M. Henri Millot, âgé de cinquante-neuf ans, et l'avaient contraint à monter à bord d'une R 12 volée. « *Tout s'est passé extrêmement vite, comme dans un film américain* », devait raconter peu après l'un des témoins de l'enlèvement.

Tard dans la soirée du 13 avril, cette action avait été revendiquée dans une communication téléphonique par un homme se réclamant d'un « Comité de défense des travailleurs italiens en France ». Le versement d'une rançon de 3 millions de francs ainsi que la fourniture de vivres et de médicaments aux chômeurs italiens résidant en France étaient exigés.

Après cet appel téléphonique anonyme, les ravisseurs de M. Reveli-Beaumont ne devaient plus se manifester publiquement, et l'enquête dirigée par M. Robert Bouit, chef adjoint de la brigade criminelle, devait envisager plusieurs hypothèses. Le groupe Fiat

(Lire la suite page 13.)

Trois départements gravement touchés par les inondations

Quinze morts dénombrés

Le bilan des violents orages qui se sont abattus sur le sud-ouest de la France dans la nuit du jeudi 7 au vendredi 8 juillet est lourd en vies humaines et catastrophique du point de vue matériel.

Selon certaines sources, on compte dans les trois départements les plus touchés (Haute-Garonne, Gers et Lot-et-Garonne) dix-neuf morts et onze disparus. Les services de la sécurité civile faisaient état lundi en fin de matinée de quinze morts (dont un soldat décédé des suites d'un accident de la route survenu pendant les opérations de secours(et de huit disparus officiellement recensés. D'autre part, plusieurs actes de pillage ont été signalés, et un homme, pris sur le fait, a été condamné samedi matin à trois ans de prison ferme par le tribunal d'Auch siégeant en audience de flagrants délits.

Un premier crédit de 1 million de francs

Quant aux dégâts matériels, il est trop tôt pour en dresser un inventaire complet. Maisons détruites ou inondées, véhicules emportés par les eaux, tronçons de voie ferrée arrachés (sur les lignes Auch-Agen et Bordeaux-Paris), récoltes compromises (tabac, blé et vigne), porteront sans doute à plusieurs dizaines de millions de francs le bilan financier définitif.

Le premier ministre, M. Raymond Barre, a annoncé samedi 9 juillet dans la région de Rouen, où il se trouvait, qu'il avait demandé qu'un premier crédit de 1 million de francs soit débloqué par le gouvernement pour les secours urgents.

D'autre part, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, a envoyé sur place dans la matinée de ce lundi M. Eugène Weil, chef du service des ponts de secours au ministère. Ce fonctionnaire a pour mission de dresser l'inventaire des dégâts et de « *chiffrer les premières mesures de reconstruction à prendre* ».

Enfin, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, doit se rendre ce lundi après-midi, à la demande du président de la République, dans les zones sinistrées.

(Lire page 12.)

LA GUÉRILLA ÉCOLOGIQUE

Alors que deux nouveaux attentats viennent d'être commis contre des bâtiments de l'E.D.F. à Saint-Malo et à Dinan, faisant suite à l'explosion d'une bombe au domicile de M. Boiteux, directeur général de cette entreprise nationale, la plupart des organisations écologistes continuent de désavouer tout recours à la violence. « Nos moyens de lutte ne comprennent pas et ne comprendront jamais ceux pouvant entraîner la perte de vies *humaines* », a déclaré le Mouvement écologiste.

Du 14 juillet au 15 août, ces différentes organisations ont mis au point une « longue marche », d'Alsace en Aveyron. Mais il ne se passe guère de week-end sans que soient organisées fêtes, marches, occupations qui agitent la province française dans une sorte de guérilla écologique permanente.

Chaque fois, de grands équipements d'intérêt national sont visés : le canal Rhin-Rhône, les centrales nucléaires, le barrage réservoir de Naussac, le camp militaire du Larzac. Mais, à travers eux, ce sont le centralisme, la technocratie, la société industrielle et l'autorité de l'Etat qui sont mis en cause. Ces jacqueries modernes mobilisent des éléments très disparates. Comment, pourquoi se rassemblent-ils ? Comment fonctionne la « mécanique contestataire » ? C'est ce que nous avons recherché sur le causse du Larzac, dans la cuvette de Naussac, sur la falaise de Flamanville.

I. — Le Larzac : l'armée derrière ses barbelés

par MARC AMBROISE-RENDU

Autour de la grosse ferme posée au creux du vallon courent les barbelés. L'arme à la bretelle, des sentinelles font les cent pas, nuit et jour. Du haut du mirador elles surveillent les fourrés d'où pourrait déboucher « l'adversaire ». S'éclairant à la lampe tempête, ravitaillés chaque jour en eau et en nourriture par un convoi, en liaison radio permanente avec leur P.C., une soixantaine d'hommes tiennent ici garnison sous le drapeau tricolore hissé en haut d'un mât. L'allure d'un poste militaire en zone dangereuse. Et pourtant nous sommes en France, dans l'Aveyron, plus précisément à la ferme de Cavailès, sur le plateau du Larzac.

En octobre 1976, cette bâtisse abandonnée et les terres attenantes avaient été acquises par l'armée : une des opérations d'extension progressive du camp militaire. Immédiatement occupée par deux jeunes agriculteurs, elle devait être « dégagée », quarante-huit heures plus tard, par la troupe qui s'y est enfermée depuis. Car les paysans sont toujours là. Juste de l'autre côté des défenses, ils ont édifié un logement et une bergerie. Au volant d'un tracteur ils labourent et ensemencent les glacis du fortin, les haricots de leur potager grimpent dans les barbelés et les deux bergères qui ont rejoint deux pâtres de vingt-trois ans complètent le siège avec soixante brebis. Bientôt, dans un bâtiment en construction, elles auront deux cents bêtes.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

Question de temps

Le général Pinochet vient d'annoncer à la télévision une grande nouvelle pour la promotion des droits de l'homme au Chili. Il propose en effet un retour progressif à la démocratie électire : dans un premier temps, les députés seront désignés par la junte militaire ; puis, dans un second temps, dès 1985, par les électeurs eux-mêmes.

Evidemment, le général Pinochet ne précise pas si, dans un troisième temps, la junte désignera elle-même les vainqueurs des élections, mais les Chiliens n'en sont pas encore là. Pour l'instant, la question que tout le monde se pose c'est de savoir si, d'ici à 1985, les militaires auront eu le temps de retrouver toutes les urnes mystérieusement disparues depuis quatre ans et si le vote aura lieu un mardi ou un mercredi.

BERNARD CHAPUIS.

HAMLET A AVIGNON

Un drame paysan

La tragique histoire du prince de Danemark, prince d'un royaume pourri, sur lequel il ne régnera pas, *intellectuel velléitaire*, fasciné par l'action, homme de la Renaissance, solitaire dans une cour barbare, hanté, poursuivi par la mort, fils œdipien frustré du meurtre de son père, fou ou simulateur, l'histoire de Hamlet est infinie.

Elle peut être celle d'une classe, l'aristocratie anglaise, comme dans le spectacle de la Royal Shakespeare Company ; celle d'un schizophrène, comme chez Krejka ; celle des évolutions inventées d'un texte dramatique, comme chez Daniel Mesguich... *L'histoire de Hamlet est toujours à raconter.*

Benno Besson, qui revient pour la deuxième fois à la Cour d'honneur (avec le TEP, en collaboration avec l'Atelier théâtral de Louvain) a fait une sorte de drame paysan avec superstition, fantômes, folie qui vient par vent de norois, dans un décor de Ezzo Toffolutti en bois blanc et en bâche terreuse : un plateau incliné, six boyaux émergeant du sous-sol, la même disposition que l'an dernier pour « Comme il vous plaira ».

Nous ne sommes pas devant une cour barbare en décadence pleine d'ambitieux affolés de pouvoir et dominés par une reine qui ne domine pas ses passions. Nous voyons, déguisés en seigneurs, des propriétaires terriens ruminant des histoires de murs mitoyens et une femme dure (Françoise Brion), qui a peut-être tué son mari, qui a fait faire des études à son fils unique mais ne lui fait pas confiance et préfère s'assurer la complicité et la soumission de son beau-frère (Dominique Serreau), un imbécile, tribun pour comice agricole. Tous deux jouent sur une seule note : elle, la sécheresse agressive, sans la moindre sensualité ni tendresse, lui, la stupidité haletante.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 20.)

Le Monde publie page 14 le début d'un feuilleton

« LES ENVOUTÉS »

Un grand roman inédit en français de WITOLD GOMBROWICZ

AMÉRIQUES

Canada

Le gouvernement devra trancher entre trois tracés possibles pour le gazoduc du Grand Nord

Montréal. — L'exploitation du gaz naturel de l'Arctique (près de 10 % des réserves mondiales dans la région de Prudhoe en Alaska) a franchi une étape importante avec la publication d'un rapport du Bureau national de l'énergie du gouvernement canadien. Celui-ci recommande que le gazoduc projeté suive, jusqu'à Fairbanks, en Alaska, le tracé de l'oléoduc qui a été inauguré récemment (en territoire américain) et bifurque ensuite vers le Territoire canadien du Yukon, pour rejoindre finalement le réseau de gazoducs existant aux *Etats-Unis*, après *avoir* traversé partiellement les provinces canadiennes de la Colombie britannique, de l'Alberta et du Saskatchewan.

De notre correspondant

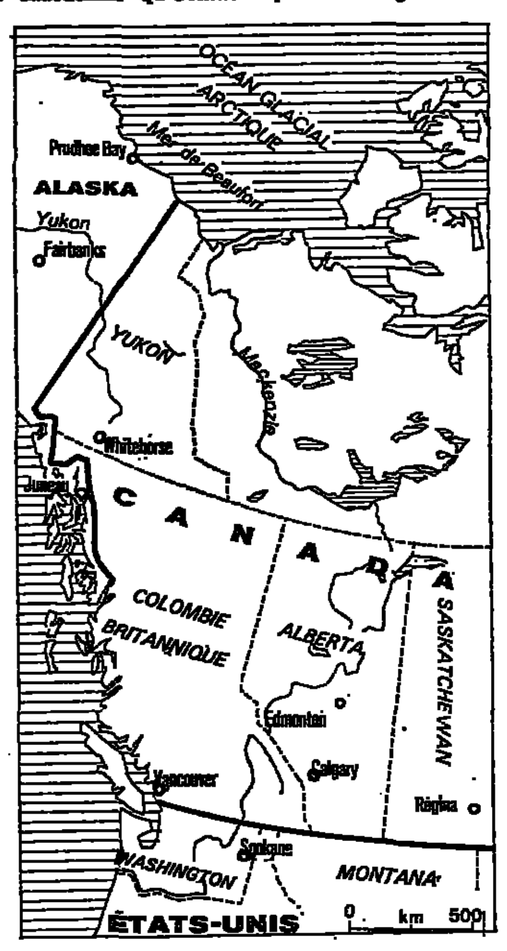
De très grands espaces, comme le territoire du Yukon, les territoires du Nord-Ouest et une partie de l'Alaska, seront considérablement modifiés dans leur équilibre biologique et humain, et bien sûr dans leur structure économique. Dans ces régions de l'extrême nord *canadien*, la construction d'un gazoduc aura, toutes proportions gardées, autant d'importance que la construction du chemin de fer transcanadien en eut pour le pays lui-même, à la fin du dix-neuvième siècle. Le passage d'un pipe-line dans l'un de ces deux territoires (le Yukon et les territoires du Nord-Ouest représentant 3 916 000 kilomètres carrés, soit sept fois la France) contribuera inévitablement à ouvrir la dernière « frontière » de l'*Amérique* du Nord.

Bouleversement de la faune

Bien qu'elles soient peu peuplées (le Yukon compte environ 19 000 habitants et les territoires du Nord-Ouest 35 000), la mise en valeur des ressources énergétiques de ces régions pose des problèmes difficiles. La population indigène s'oppose à la construction de tout gazoduc tant que n'auront pas été réglées leurs revendications territoriales et révisés les termes des traités que leurs ancêtres ont pu signer avec leurs conquérants. D'autre part, certains tracés envisagés, dans les territoires du Nord-Ouest notamment, bouleverseraient gravement la faune de ce qui est jusqu'à présent une des plus grandes réserves naturelles du globe (la principale horde de caribous qui erre à travers le nord du Yukon compte onze mille têtes ; c'est un des derniers grands troupeaux au monde qui rappelle les grands rassemblements d'animaux des temps préhistoriques).

Le gouvernement canadien a accueilli avec soulagement la recommandation du bureau de l'énergie. Ceuli-ci eût-il recommandé que l'on transporte le gaz depuis Prudhoe-Bay vers le delta du fleuve Mackenzie qu'Ottawa se serait trouvé dans une situation délicate. *Cette route a été en* effet catégoriquement déconseillée par un juge de la Cour suprême du Canada, M. Berger, qui, après deux ans d'enquête sur le terrain, a présenté ce printemps un rapport sur les conséquences qu'aurait ce tracé sur les populations indigènes et le milieu naturel.

L'enquête du juge Berger est probablement un des efforts les plus sérieux faits par un Etat moderne pour tenter d'évaluer les conséquences de son développement technologique. Les Etats-Unis, dans la gigantesque entreprise qu'a constituée la construction de l'oléoduc de Prudhoe-Bay à Valdez, à travers l'Alaska, n'ont rien fait de comparable. S'il se range à l'avis du bureau de l'énergie, le gouvernement de M. Trudeau est sûr d'avoir un débat plus calme à la Chambre des communes lorsque la question du gazoduc débattue, en principe, dans la première *semaine du mois d'août*.



Le gouvernement canadien s'est presque engagé à faire part au gouvernement américain de sa décision avant le 1er septembre. Ce sont, en premier lieu, des raisons géographiques qui font de l'exploitation du gaz de Prudhoe-Bay, en Alaska, un problème bilatéral canado-américain. Les utilisateurs de ce gaz, comme ceux du pétrole de l'Alaska se trouvent en majorité dans la moitié est des Etats-Unis. Il serait donc plus court et partant plus économique de faire passer le gaz à travers le Canada. En outre, le Canada pourrait exploiter rapidement le gaz naturel qui se trouve dans le delta du Mackenzie. Ce gisement est à peine suffisant pour rentabiliser la construction d'un pipe-line vers le sud et il serait préférable de le raccorder au gazoduc transportant le gaz de Prudhoe-Bay.

La société Arctic Gaz Pipe-Line a ainsi proposé un tracé de gazoduc qui, partant de Prudhoe-Bay irait jusqu'au delta du *Mackenzie, soit en suivant la* côte de près soit en passant à l'intérieur des terres. Une fois parvenu au delta, le pipe-line remonterait la vallée du fleuve vers l'Alberta. C'est ce trajet qui est le plus dommageable à l'environnement puisqu'il traverserait des terres absolument vierges, ce qui a été déconseillé par le juge Berger.

La seconde solution, qui a la faveur du bureau de l'énergie, est celle de la compagnie Alcan. Elle suivra l'oléoduc de l'Alaska jusqu'à Fairbanks avant de partir vers l'est rejoindre le tracé qu'aurait de toute façon suivi le premier projet.

Il existe une troisième possibilité, envisagée avec faveur par certains milieux américains, où l'on voit d'un œil inquiet les allures de franc-tireur que se donne depuis quelque temps le Canada en matière d'énergie. Ce projet consiste à faire descendre un gazoduc le long de l'oléoduc qui existe désormais en Alaska et à envoyer depuis le port de Valdez le gaz vers le réseau de gazoducs existant à l'est. Ce serait une solution entièrement américaine, politiquement plus simple pour Washington, mais économiquement moins satisfaisante. Ce trajet est défendu par la société El Paso et il faut s'attendre que chacune de ces trois sociétés se batte jusqu'au dernier jour pour essayer de faire triompher son projet qui, dans la plupart des cas, entraînera des investissements de près de 10 milliards de dollars.

ALAIN-MARIE CARRON.

● *Une explosion* dans une station de pompage de l'oléduc de l'Alaska a provoqué samedi 9 juillet la mort d'un technicien. Cinq personnes ont été blessées. L'explosion, suivie d'un incendie (qui s'est produite à une soixantaine de kilomètres de Fairbanks), semblerait provenir d'un défaut de fonctionnement d'une vanne, alors que les ouvriers procédaient à un nettoyage de routine. L'oléoduc de 800 miles, qui a coûté 8 milliards de dollars, a dû être fermé. — *(U.P.I.)*

États-Unis

Partisans et adversaires des « bombes à neutrons » s'affrontent au Sénat

Washington. — Le Sénat des Etats-Unis reprend, ce lundi 11 juillet, le débat sur l'attribution de crédits à la production des « bombes à neutrons ». Battus de justesse, le 1er juillet, par quarante-trois voix contre quarante-deux, les adversaires de cette arme « nouvelle » sont décidés à s'opposer par tous moyens, y compris la « flibuste » (1), au financement des « bombes à neutrons », sur lesquelles travaillent savants et techniciens depuis une quinzaine d'années. Le président Ford avait approuvé ce projet (il a encore déclaré, vendredi 8 juillet, qu'il s'agissait d'un « *bon investissement* ») pour équiper les missiles « Lance », d'un rayon d'action de 100 kilomètres.

Les « mérites » de cette petite *bombe à hydrogène, qualifiée de* « bombe propre », sont connus : elle est en mesure, étant donnée l'intensité de ses radiations (d'où son nom d'« *arme à radiations accrues* »), de paralyser, dans un rayon de 200 à 300 mètres, puis de vouer à une mort lente les combattants ennemis, dans un délai de quelques jours à quelques semaines, mais la relative faiblesse de son explosion laisse intacts les bâtiments... Les radiations sont de courte durée, permettant à ceux qui se sont servis de l'arme d'occuper en quelques heures le terrain irradié (et non pas en quelques jours, comme c'est le cas avec les armes nucléaires actuelles).

La haute précision de ces armes tactiques devrait éviter les destructions massives des villes alliées et épargner les populations civiles.

Le Pentagone estime que cette arme présente un intérêt particulier pour les alliés européens des Etats-Unis, qui seraient ainsi en mesure de se défendre contre des forces d'invasion sans risquer l'anéantissement de leur population et l'annihilation de leur territoire. Si le Congrès et le président sont d'accord, le Pentagone prévoit de rendre ces armes opérationnelles au centre de l'Europe, en Allemagne probablement, d'ici à 1979.

L'extrême discrétion du Pentagone

La pression des chefs militaires rend difficile le choix que le Congrès et le président ont à faire. L'extrême discrétion avec laquelle le Pentagone a mené ses travaux a surpris et, selon certains, le Congrès, comme le président, n'auraient pris conscience du problème qu'en « découvrant » les crédits prévus pour la production de ces armes dans le budget de l'administration civile pour le développement et la recherche de l'énergie (ERDA).

De nombreux membres du Congrès n'ont pas apprécié d'avoir été si tardivement informés et soupçonnent le Pentagone d'avoir délibérément maintenu le secret sur cette arme « honteuse ».

M. John Heinz, sénateur républicain de Pennsylvanie, s'indigne de l'intérêt porté à une arme qui « *tue les hommes et préserve les bâtiments... ; plus répugnante que les autres et littéralement contre l'humanité....* »

De notre correspondant

Les adversaires des « bombes à neutrons » estiment qu'elles accroîtront le danger d'une guerre nucléaire, étant donné qu'il est tentant de les utiliser.

M. Mark Hatfield, sénateur républicain de l'Oregon, affirme : « *Le recours aux armes nucléaires dont nous disposons est freiné parce qu'elles sont « sales »... Les armes nouvelles, étant donnée leur précision, ravivent le vieux mythe d'une guerre nucléaire limitée.* » Telle est également l'opinion du *Washington Star*, qui ne croit pas qu'on puisse distinguer entre une guerre nucléaire « tactique » et « stratégique »... M. John Stennis, sénateur démocrate du Mississippi, estime en revanche que la « *bombe à neutrons* » est « *la meilleure nouvelle de ces dernières années* ». Le *Wall Street Journal* espère également qu'en développant des armes perfectionnées comme celle-ci ou le missile de croisière « cruise », « *nous pourrons employer des têtes conventionnelles pour la défense de l'Europe, ce qui nous dispensera d'utiliser des armes nucléaires les premiers, ce qui rend la guerre nucléaire moins probable...* »

Plus d'un mois de réflexion

Le président Carter s'est donné plus d'un mois de réflexion, en attendant les derniers rapports du Pentagone (2) et de l'ERDA. Sa décision finale pourrait être influencée par les conclusions d'une vaste étude entreprise à sa demande par le groupe d'experts, qui contredit les appréciations pessimistes des services spécialisés du gouvernement précédent. Le mémorandum soumis au président, communément appelé P.R.M. 10 (Presidential Review Memorandum), estime que la puissance des Etats-Unis et celle de l'Union soviétique s'équilibrent et note que le rythme de développement des armes stratégiques des forces navales et des forces terrestres soviétiques en Europe et à la frontière chinoise s'est ralenti (3).

Certains éléments « durs » du Pentagone auraient jugé trop optimiste ce rapport, qui cependant recommande le maintien et la poursuite des programmes de développement des engins perfectionnés de l'arsenal américain, et notamment du sous-marin *Trident*, des missiles de croisière et du missile M.X. à rampe de lancement mobile.

Le P.R.M. 10 ne se fonde pas exclusivement sur une appréciation des forces militaires, mais tient compte des facteurs économiques et sociaux, de la supériorité technologique américaine et des difficultés politiques et économiques en Union soviétique. Une de ses conclusions essentielles est que les relations avec Moscou ne sont plus la préoccupation dominante de la politique étrangère américaine.

HENRI PIERRE.

(1) La « flibuste » est une vieille technique d'obstruction au Sénat. Il s'agit d'occuper indéfiniment la tribune, chaque sénateur ayant le choix de prendre la parole à tout instant sur le sujet de son choix.

(2) M. Robert Komer, qui fut responsable des opérations de « pacification » au Vietnam puis ambassadeur en Turquie, est un des principaux conseillers du Pentagone et joue un rôle important dans les débats actuels. Il pourrait être désigné par le président pour remplir une mission de « réorganisation » de l'OTAN rendue nécessaire par l'évolution de la technologie militaire.

(3) Un des auteurs du P.R.M. 10 est M. Samuel Huntington, professeur à Harvard, fondateur de la revue *Foreign Policy*. Il a notamment été l'un des théoriciens de la stratégie de l'« urbanisation forcée » au Vietnam (stratégie basée sur le regroupement des populations rurales dans de grands centres plus facilement contrôlables) et est proche de M. Kissinger. Il a rédigé plusieurs ouvrages, dont l'un avec M. Brzezinski (*Political Power, U.S.A.-U.R.S.S.*, 1964) et un autre avec MM. Crozier et Watanuki (*The Crisis of democracy*), 1975, qui était, à l'origine, un rapport destiné à la commission trilatérale.

UNE AMPLIFICATION DANGEREUSE DE LA COURSE AUX ARMEMENTS affirme l'agence Tass

L'agence soviétique Tass écrit samedi 9 juillet que la mise au point des « *bombes à neutrons* » par les Etats-Unis va compliquer les négociations sur la limitation des armes stratégiques (SALT 2). « *Les analystes qui conservent la tête froide comprennent que la mise au point de cette bombe et d'autres armes de destruction de masse ne fera qu'amplifier de manière extrêmement dangereuse la course aux armements* », affirme Tass. « *Comment peut-on se poser en champion des Droits de l'homme et dans le même temps exhiber la bombe à neutrons qui menace la vie de millions de gens ?* », poursuit l'agence soviétique. L'amour de l'humanité dont parle Washington n'est rien d'autre que « *rhétorique autour d'un mythe* », tandis que la bombe à neutrons et les autres types d'armement sont « *des faits réels* », conclut Tass.

DEUX ÉDITORIALISTES DU « WASHINGTON POST » ÉVOQUENT LES PROJETS DE M. CARTER POUR REDONNER FORCE A L'OTAN

Rowland Evans et Robert Novak, éditorialistes du *Washington Post*, évoquent les projets « secrets » de M. Carter pour redonner force et cohérence à l'OTAN face aux pays du pacte de Varsovie. « *La guerre secrète du président Carter pour faire perdre à l'OTAN ses dangereuses illusions actuelles et la transformer en une coalition capable de se battre contre les pays du pacte de Varsovie n'a fait que commencer mais, plus que tout autre élément de la politique étrangère de M. Carter, elle manifeste que l'Occident a perdu sa suprématie nucléaire stratégique et que la détente est en déclin* », écrivent-ils. *Le président a été explicitement averti, avait le « sommet » de l'OTAN à Londres en mai, que l'intégration des forces du pacte de Varsovie (qui est considérable depuis l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968) est encore plus dangereuse pour l'OTAN que la menace stratégique soviétique.*

« *M. Harold Brown* (ministre de la défense) *a donné le conseil suivant M. Carter : l'OTAN doit rapidement, et pour la première fois, être prête à mener une guerre défensive contre une invasion de l'Europe occidentale par les forces communistes, conduites par les Soviétiques, qui pourrait avoir lieu après un délai d'alerte de seulement quarante-huit à soixante-douze heures* », affirment Rowland Evans et Robert Novak. Les deux éditorialiste préconisent, comme le fait depuis longtemps le Pentagone, la standardisation des équipements militaires des pays de l'OTAN. Ils affirment en outre que l'administration Carter a décidé de porter ses efforts dans ce domaine auprès des militaires eux-mêmes des pays intéressés, et non plus auprès des dirigeants politiques.

Vingt-trois tribus indiennes ont sollicité l'aide de certains pays membres de l'OPEP pour exploiter les gisements d'uranium et de charbon qui se trouvent dans leurs réserves. Deux entrevues ont déjà eu lieu à Washington entre les représentants du conseil des tribus et six membres de l'OPEP. Les Indiens reprochent au gouvernement fédéral sa lenteur et la réticence des compagnies américaines à accorder l'aide technique et les capitaux nécessaires à la mise en valeur des ressources sur leurs territoires. — *(A.F.P.)*

Chili

Le général Pinochet annonce un plan d'évolution constitutionnelle du régime

Santiago (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — Samedi 9 juillet, à l'occasion de la « journée de la jeunesse », le général Pinochet a exposé les intentions de son gouvernement sur l'évolution constitutionnelle du Chili.

Le chef de l'Etat a défini trois étapes : le « *redressement* », en cours depuis le 11 septembre 1973, et qui durera jusqu'au 31 décembre 1980 ; une période de « *transition* » de quatre à cinq années, au cours de laquelle serait mise en place une chambre législative dont un tiers des membres serait désigné par les militaires et deux tiers « *élus par les régions* » ; enfin, le pays entrerait dans sa phase de « consolidation » : la chambre législative serait, alors, élue par le peuple au suffrage direct. Le général Pinochet a cependant souligné que la mise en œuvre de ce plan supposait que « *le pays continue de manifester les signes positifs qui ont, jusqu'à présent, permis d'aller de l'avant* ».

Ce plan marquerait une évolution progressive vers un pouvoir civil. Néanmoins, le général Pinochet a laissé entendre que les partis politiques — aujourd'hui interdits — demeureraient éloignés du pouvoir, car ils peuvent monopoliser la participation des citoyens. En outre, le chef de la junte de Santiago a indiqué que, même après la phase de « transition », les militaires se réserveront le droit constitutionnel de contribuer à « *la défense des institutions* » et de la « *sécurité nationale* ».

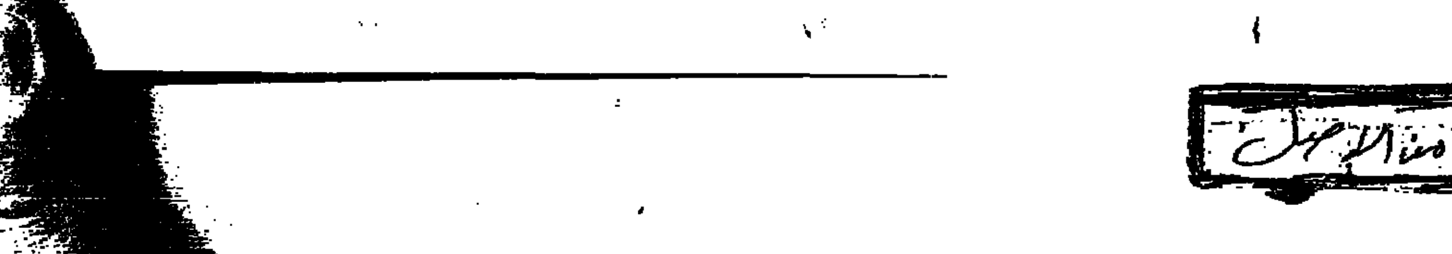
Un président de la République serait désigné par la chambre législative durant la période de « *transition* ». Une Constitution serait approuvée durant cette phase.

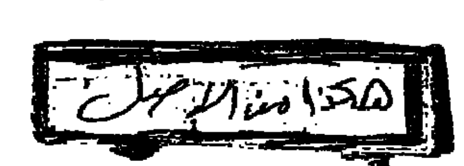
[Comme dans tout régime fondé sur la force militaire, le retour à un gouvernement civil dépend largement de la bonne volonté « du Prince » et des pressions qu'il subit au sein de l'institution dominante. Les déclarations du général Pinochet sur le sujet ont varié considérablement depuis bientôt quatre ans qu'il a renversé le gouvernement de Salvador Allende. Alors qu'il *laissait entendre, dans les jours qui* ont suivi le coup d'Etat du 11 septembre 1973, que les forces armées ne s'éterniseraient pas au pouvoir, il en était venu, plus récemment, à annoncer qu'elles gouverneraient le pays pendant une génération s'il le fallait.

La déclaration du 9 juillet annonce un plan d'évolution constitutionnelle du pays. La presse de Santiago, et notamment l'influent « Mercurio », faisait, depuis quelques temps, campagne en faveur d'une institutionnalisation du régime. En outre, des officiers, dont l'amiral Merino, s'étaient prononcés en faveur d'un retrait des militaires de la scène politique. Le général Pinochet semble avoir voulu répondre à ses vœux.

Les conditions qu'il pose (que « le pays continue de manifester les signes positifs... ») laissent, néanmoins, une latitude totale à l'actuel gouvernement pour contrôler l'évolution. En outre, les forces armées se réserveront le droit, dans la phase ultime de « consolidation », de contribuer à la « défense des institutions » et de la « sécurité nationale ». Ainsi prend corps la « démocratie autoritaire », déjà annoncée par le général Pinochet. — J.-P. C.]

● *Le Chili a refusé un prêt* de 27,5 millions de dollars offert par les Etats-Unis, afin de protester contre la politique de l'administration Carter, qui consiste à lier l'aide à l'étranger au respect des droits de l'homme dans les pays assistés, a annoncé le département d'Etat. — *(A.F.P.)*





États-Unis

...aires des « bombes à neutrons » ...affrontent au Sénat

Chili

...l Pinochet annonce un plan ...constitutionnelle du régime

AFRIQUE

Éthiopie

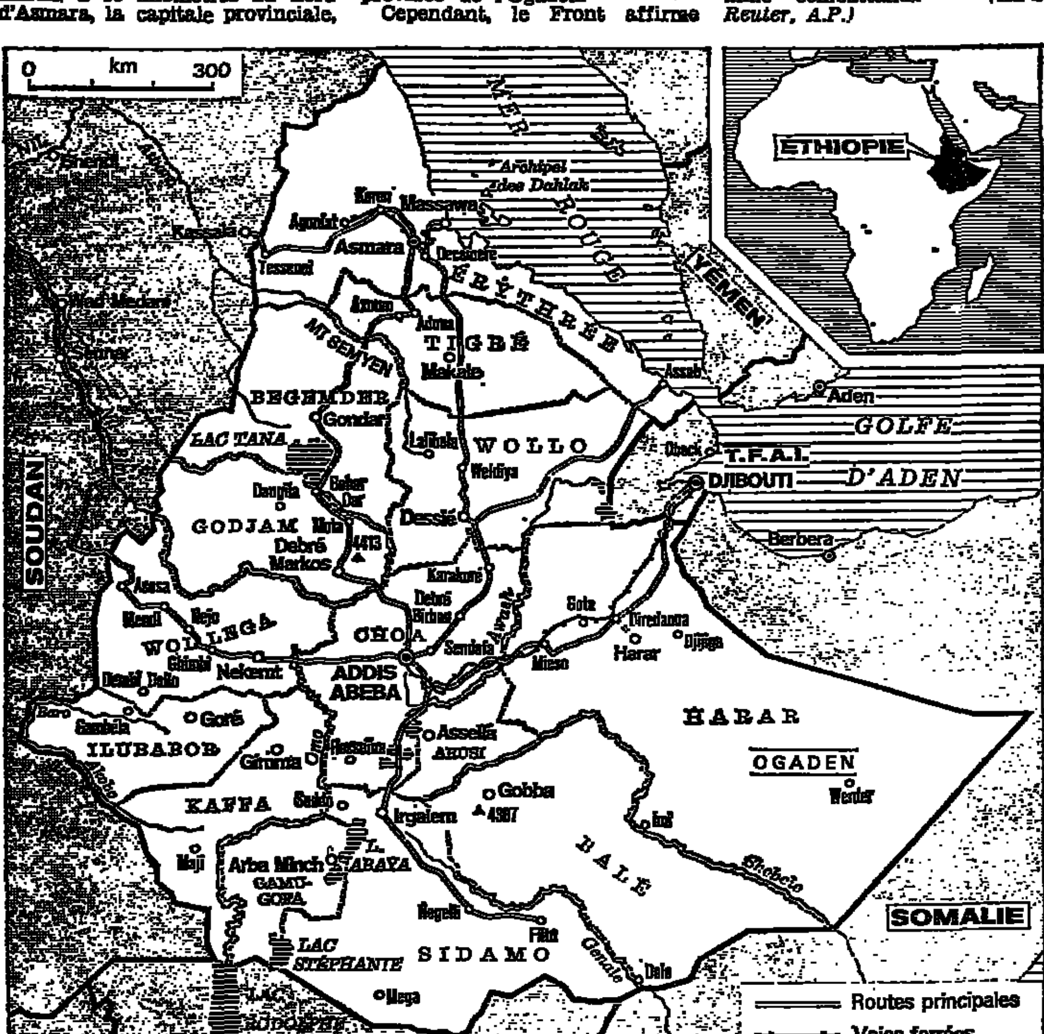
Un mouvement séparatiste annonce la prise de deux villes érythréennes

D'intenses combats se poursuivent entre l'armée éthiopienne et les mouvements de guérilla dans plusieurs provinces du pays. Un porte-parole du Front populaire de libération l'Erythrée (F.P.L.E.) (1) a annoncé samedi 9 juillet, à Rome, que les rebelles s'étaient emparés de la ville de Keren, à 90 kilomètres au nord d'Asmara, la capitale provinciale, au terme d'une bataille de cinq jours entre les assaillants et une garnison de quatre mille hommes, renforcée récemment d'éléments de la milice paysanne.

Un communiqué du F.P.L.E. a par ailleurs annoncé samedi à Beyrouth la chute de la ville de Dakamere, située à 40 kilomètres au sud d'Asmara. Selon ce communiqué, cette ville de cinquante mille habitants « *est tombée aux mains des combattants érythréens après de violents combats. La garnison, forte de deux mille hommes, a été capturée* ». Le communiqué ajoute qu' « *Asmara se trouve maintenant complètement cernée par les forces érythréennes et totalement coupée d'Addis-Abeba* ». Selon le F.P.L.E., Dakamere était « *le centre d'entraînement des commandos de choc de la police éthiopienne, sous la supervision d'experts israéliens* ».

D'autre part, le Front de libération somali, qui jouit du soutien de la Somalie, a annoncé samedi à Mogadiscio que près de mille cinq cents gouvernementaux appartenant aux forces régulières ou aux milices paysannes ont été tués par les maquisards au cours des dix derniers jours dans la province de l'Ogaden.

Cependant, le Front affirme s'attendre à l'arrivée en renfort de quarante mille soldats éthiopiens. Ceux-ci s'apprêteraient, selon lui, à lancer, avec l'appui de l'aviation, une vaste contre-offensive. Le Front assure pouvoir aligner trente mille hommes, mais, selon les observateurs, ses effectifs ne dépasseraient pas six mille combattants. — (*A.F.P., Reuter, A.P.*)



(1) Le F.P.L.E. est de tendance marxiste. Il existe aussi un Front de libération de l'Erythrée (F L E), de tendance panarabe, et un troisième mouvement, beaucoup moins infuluent, qui se désigne sous le signe de FLE-P.L.P. (People Liberation Forces).

Ouganda

PLUSIEURS TECHNICIENS ONT ÉTÉ FUSILLÉS POUR « SABOTAGE »

Nairobi (*A.F.P., A.P., Reuter.*). — Plusieurs Ougandais ont été fusillés jeudi 7 juillet, à Kampala, après avoir été condamnés à mort pour « sabotage », par un tribunal militaire, ont indiqué, dimanche 10 juillet, à Nairobi, plusieurs sources informées citées par l'A.F.P. Il s'agit de techniciens des services du téléphone et de l'électricité arrêtés en janvier dernier après qu'une panne de courant eut paralysé la capitale et deux autres villes ougandaises, Jinja et Entebbe, pendant plus de huit heures.

Parmi les condamnés, dont on ignore le nombre exact, il y avait un responsable appartenant à l'ethnie Acholi, dont de nombreux membres ont été massacrés en Ouganda au cours des derniers mois.

D'autre part, Mlle Rose Akulo, secrétaire particulière du maréchal Amin, est morte récemment, victime d'un « accident de la route », qui, selon des informations parvenues à Nairobi, aurait été provoqué par une Land-Rover de l'armée, à 7 kilomètres de Kampala. Mlle Akulo appartenait à l'ethnie Lango, celle de l'ex-président Milton Obote.

Le 16 février dernier, l'assassinat de l'archevêque anglican d'Ouganda, Mgr Janani Luwum, et de deux ministres avait été maquillé en accident de la circulation.

Enfin, le journaliste canadien du *Toronto Star*, M. Gerald Utting, dont on était sans nouvelles depuis trois semaines, a été reçu par le président ougandais, a annoncé dimanche Radio-Kampala.

● *L'Association des amis de la République arabe sahraouie* a dénoncé samedi 9 juillet dans un communiqué « *l'ateintat du 7 juillet et la prétention des « Brigades internationales » d'être solidaires du peuple sahraoui* ». « *La méthode employée*, ajoute cette association, *manifeste leur volonté de nuire au Front Polisario et au travail de soutien effectuée depuis bientôt deux ans en France.* »

Tunisie

M. NOUIRA DÉNONCE LES EFFETS « DÉVASTATEURS » D'UNE LIBERTÉ DE LA PRESSE « MAL UTILISÉE »

Tunis (*U.P.I.*). — Présidant, vendredi 8 juillet, la séance de clôture de la troisième session du Conseil supérieur de l'information, le premier ministre tunisien, M. Hedi Nouira, s'est prononcé pour une mobilisation de tous les moyens d'information au service du développement.

Il a longuement analysé le concept de la liberté de la presse. « ... Je m'adresse, a-t-il dit, *à tous ceux qui, dans ce pays, appartiennent au secteur de l'information pour leur dire qu'ils sont libres de publier toutes les informations qu'ils veulent, de critiquer ce qu'ils estiment devoir l'être de dénoncer ce qu'ils considèrent comme une carence, une négligeance pouvant porter préjudice à l'intérêt général. Encore faut-il qu'en même temps ils combattent les rumeurs tendancieuses, informent le public sur la réalité des choses. Gardent toujours présent à l'esprit l'objectif dont nous poursuivons la réalisation et distinguent le bon grain de l'ivraie...*

« *La liberté, si elle était mal utilisée, risquerait de se muer en un courant dévastateur qui emporterait toute notre œuvre. Il n'est donc pas possible de l'exercer intégralement dans le cadre du régime que nous nous sommes choisi (...) C'est pourquoi nous sommes décidés à nous opposer radicalement à tous ceux qui tenteraient de saboter cette unanimité, de décourager les volontés et d'inciter à la haine et aux querelles intestines...* », a conclu le premier ministre.

PROCHE-ORIENT

Syrie

Les auteurs du détournement du Boeing koweitien se sont rendus aux autorités

Les six pirates de l'air palestiniens — et non douze, ainsi qu'il avait été annoncé précédemment — qui avaient pris le contrôle, jeudi soir 7 juillet, d'un Boeing 707 de Kuwait Airways, se sont rendus, dimanche matin 10 juillet, aux autorités de Damas. L'appareil avait quitté Koweït à l'aube de dimanche à destination d'Aden, au terme d'une trentaine d'heures de négociations et après que la plupart des otages eurent été libérés.

De notre correspondant

Beyrouth. — L'épilogue du détournement de l'avion koweitien laisse planer un épais mystère sur l'affiliation politique et les objectifs réels des pirates de l'air. Ceux-ci se sont réclamés du Fath, qui les a désavoués en précisant que leur chef, Abou Saed, est en réalité recherché par l'organisation pour s'être évadé de prison « *avec l'aide des services de renseignement d'un pays arabe* ».

Dans les milieux du Fath, on laisse entendre que les « services » en question pourraient bien avoir monté l'opération dans le but de porter atteinte aux relations palestino-koweitiennes.

Les Palestiniens ne sont pas seuls à vouloir se disculper. Les autorités libanaises sont tout aussi soucieuses de démontrer qu'on n'embarque pas facilement avec des armes à l'aéroport de Beyrouth. Aussi ont-elles révélé que les auteurs du détournement avaient paru suspects et n'ont pu monter à bord de l'avion que sur l'intervention de l'ambassadeur du Koweït, qui devait par la suite devenir leur otage. Celui-ci, en effet, a authentifié un faux sauf-conduit pour le Koweït que les pirates de l'air avaient présenté aux autorités libanaises.

L'opération de piraterie aérienne dont a été l'objet le Boeing koweitien est en tout cas révélatrice des tensions qui se manifestent aussi bien au sein de la résistance palestinienne qu'entre celle-ci et certains pays arabes. Si la thèse du « complot » d'un service de renseignements arabe avancée dans les milieux du Fath était exacte, elle révélerait l'ampleur du noyautage dont la résistance est l'objet. — L.G.

A Damas

L'EXPLOSION D'UNE VOITURE PIÉGÉE FAIT DEUX MORTS ET CINQUANTE-CINQ BLESSÉS

Damas (*A.F.P.*). — Deux personnes ont été tuées et cinquante-cinq autres blessées, dont deux grièvement, par l'explosion, dimanche après-midi 10 juillet, à Damas, d'une voiture piégée.

Selon l'agence syrienne d'information Sana, l'attentat a eu lieu en plein centre de la capitale syrienne, à proximité du ministère de l'intérieur.

C'est la deuxième fois en une semaine qu'une voiture piégée explose à Damas. L'attentat précédent avait fait un mort et douze blessés au début de la semaine dernière.

Israël

CHARGÉ DE MISSION PAR M. BEGIN

M. Abba Eban déclare qu'il sera aux États-Unis le porte-parole d'un « consensus national »

Tel-Aviv (*Reuter, A.F.P., U.P.I.*) — M. Abba Eban s'est expliqué, à la radio israélienne, sur sa décision de se rendre en mission aux Etats-Unis pour le compte du gouvernement de M. Begin. L'ancien ministre des affaires étrangères avait été sévèrement critiqué par certains de ses pairs au sein du parti travailliste, dont il est l'un des dirigeants.

M. Eban, qui se rendra aux Etats-Unis peu après M. Begin, a déclaré que la mission qui lui a été confiée n'impliquait pas une approbation de sa part de toutes les thèses du Likoud. Il a indiqué qu'il se ferait le porte-parole du « *consensus national* » qui s'oppose aux vues du président Carter sur le retour d'Israël à ses frontières de 1967 et l'aménagement d'une « *patrie* » palestinienne. M. Begin, qui avait reçu M. Eban, a approuvé cette attitude.

D'autre part, l'enquête que les autorités compétentes avaient ouverte, en avril dernier, sur les avoirs à l'étranger de M. Eban, a été close. Les vérifications entreprises, indique-t-on, ont révélé que le leader travailliste n'avait pas enfreint les règlements du contrôle des changes. Selon un document attribué au ministre des finances, et diffusé deux semaines après les élections, M. Eban détiendrait 351 000 dollars (environ 1 750 000 francs) dans des banques britanniques et américaines. Cependant, l'ancien ministre avait indiqué à l'époque que ces sommes provenaient de ses publications en Occident et qu'il avait obtenu l'autorisation de les conserver à l'étranger.

A Alexandrie

LES RELATIONS JORDANO-PALESTINIENNES ONT ÉTÉ AU CENTRE DES ENTRETIENS SADATE-HUSSEIN

Les trois longs entretiens, en tête à tête, que le président Sadate et le roi Hussein de Jordanie ont eus à Alexandrie au cours du dernier week-end ont essentiellement été consacrés aux rapports jordano-palestiniens et aux moyens de faire participer l'O.L.P. à la conférence de Genève.

Au terme de ces entretiens, M. Ismaïl Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, a indiqué que le président Sadate avait mis en relief l'importance de l'établissement de relations claires et bien définies entre la Jordanie et les Palestiniens avant la réunion de la conférence de Genève. En revanche, le souverain hachémite a déclaré, dimanche soir, à la télévision égyptienne, que l'établissement de leurs « *spéciaux* » entre son pays et les Palestiniens ne devrait se faire « *qu'après la libération des territoires occupés et dès que le peuple palestinien aurait l'occasion d'exercer en toute liberté son droit à l'autodétermination.* »

Pour ce qui concerne la conférence de la paix de Genève, le roi Hussein a affirmé qu'il était plus important d'assurer son succès que de la convoquer une nouvelle fois avec précipitation.

ASIE

Pakistan

Les militaires ont promulgué un code pénal draconien

Le nouvel homme fort du Pakistan, le général Zia Ul Haq, qui a promis d'organiser de nouvelles élections en octobre prochain, entend néanmoins que l'armée conserve un rôle important dans la vie politique du pays. Il a déclaré à l'agence américaine Associated Press qu'il envisageait de modifier la Constitution pour permettre aux militaires de « *superviser* » les élections et d'assurer à l'avenir un changement de gouvernement *sans heurts en cas de nouvelle* majorité. « *Pourquoi ne pas demander constitutionnellement aux forces armées d'assurer cette tâche ? Pourquoi devrais-je être forcé, en pleine crise, de décider de l'intervention de l'armée ?* », a-t-il déclaré. Le général Zia a aussi fait l'éloge de M. Bhutto, l'ancien premier ministre, qu'il a lui-même placé en résidence surveillée. « *C'est un homme très déterminé ayant un grand sens de l'histoire* », a-t-il affirmé.

Cependant, les nouveaux dirigeants ont décidé de faire appliquer strictement la « *loi de l'islam* » dans le pays et ils continuent d'interdire formellement toute activité politique. Selon un nouveau code pénal promulgué par l'armée, les activités politiques sont désormais passibles de cinq ans d'emprisonnement et de cinq coups de fouet ; l'appartenance à un syndicat non reconnu par les autorités est passible de trois ans de prison (sept ans et dix coups de fouet dans le cas des syndicats d'étudiants). Malgré les dispositions de ce code, la junte n'a pas interdit officiellement les syndicats.

Des « *tribunaux militaires spéciaux* », dont les sentences ne seront pas susceptibles d'appel, vont être mis en place. Ils pourront prononcer la peine de mort pour « *entrave, dommage, obstruction aux travaux sur les routes, aérodromes, installations télégraphiques ou téléphoniques ou les propriétés gouvernementales* ».

La légalisation de châtiments prévus par le code islamique introduit au Pakistan l'amputation de la main « *par un chirurgien qualifié et sous anesthésie locale* » pour les voleurs. L'attentat, ou même la volonté d'attentat à la pudeur sur une femme est passible de dix ans de prison et de trente coups de fouet. Les militaires n'ont toutefois pas introduit dans le nouveau code la lapidation des femmes adultères.

Enfin, une enquête a été ouverte contre M. Masood Mahmood, l'ancien chef de la sécurité de M. Bhutto. Les forces fédérales de sécurité, les « *chemises grises* », seront réorganisées. Elles étaient accusées par l'opposition d'avoir fourni des armes aux milices du parti de M. Bhutto. Une enquête va être ouverte sur des cas de tortures et des kidnappings dont les partisans de M. Bhutto se sont rendus coupables, selon les membres de l'opposition à l'ancien premier ministre. Ces derniers, indique le correspondant du *Washington Post*, ne sont toutefois pas très satisfaits des mesures prises par le général Zia ; ils craignent, en effet, l' « *ambition* » de l'armée.

Une « mise au point » des Amitiés franco-chinoises après la démission de M. Charles Bettelheim

« Le Monde » a publié dans ses éditions du 5 juillet des extraits d'une lettre dans laquelle M. Charles Bettelheim exposait les raisons de *sa démission de président de* l'Association des amitiés franco-chinoises. En réponse à cette lettre, le secrétariat national de cette association nous a envoyé une « mise au point » dont voici les principaux passages.

Notre association a pour objet d'affirmer et de développer les liens d'amitié qui unissent les peuples de France et de Chine, en particulier en faisant connaître de façon approfondie l'histoire et la *réalité politique, économique* et culturelle de la République populaire de Chine. Elle réunit donc des gens de toutes opinions et de tous milieux qui, ayant en commun de la *sympathie* à l'égard de la Chine, peuvent avoir des opinions qui leur sont propres sur tel ou tel aspect de la vie chinoise.

Ces opinions s'expriment à l'intérieur de l'association dans ses activités et publications. Les récents événements ont suscité dans notre association un débat (voir notre revue *Aujourd'hui la Chine*, n° 4) qui permet un approfondissement de notre connaissance de la Chine dans sa complexité. Ce débat se poursuit, et nous regrettons que M. Bettelheim n'y ait pas plus participé. L'immense majorité de nos membres, y compris ceux qui émettent des réserves, pensent préférable de poursuivre la discussion et le travail d'amitié avec la Chine.

Certes, il y a à l'égard des quatre dirigeants écartés des critiques sur leur style de vie : en Chine, le comportement personnel *des responsables n'est pas* séparé de leur travail politique. Mais cette critique est loin de porter uniquement sur leur style de vie. Elle concerne principalement leur négligence face à la production et à la vie des masses au profit d'un discours purement « idéologique » coupé de la réalité. Elle concerne l'attitude vis-à-vis des cadres expérimentés attaqués systématiquement et une stérilisation de la création artistique.

(...) Quant à la politique extérieure de la Chine, nous n'y voyons aucun *changement* qui justifierait le changement d'attitude de M. Bettelheim.

Nous ne pouvons pas, quant à nous, ne pas tenir compte de l'*immense soulagement et même* de la joie du peuple chinois dont ont été témoins tous ceux qui ont vécu cette période dans différentes régions de Chine, et notamment à Changhaï.

La démission de M. Bettelheim n'empêchera pas notre association de continuer son travail.

DIPLOMATIE

M. TALBOYS EN VISITE A PARIS

La Nouvelle-Zélande veut assurer la vente de ses produits laitiers sur le marché britannique

M. Brian Talboys, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères et du commerce de Nouvelle-Zélande, arrivé vendredi à Paris, a, ce lundi après-midi 11 juillet, des entretiens avec M. de Guiringaud. Il rencontrera mardi MM. Méhaignerie, ministre de l'agriculture, Rossi, ministre du commerce extérieur, et Taittinger, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Ses *entretiens font* suite à ceux que M. Muldoon, premier ministre néo-zélandais, avait eus avec M. Barre le 24 juin et ils s'inscrivent dans une *série de visites de plusieurs* capitales de la Communauté.

Les conversations porteront sur les problèmes internationaux (dialogue Nord-Sud, conférence de Belgrade, situation en Océanie), mais ce qui préoccupe surtout M. Talboys (un ancien ministre de l'agriculture), c'est le renouvellement de l'accord préférentiel obtenu de la Communauté par la Nouvelle-Zélande pour écouler son beurre sur le marché britannique.

Les produits laitiers sont la *principale exportation* de la Nouvelle-Zélande et la Grande-Bretagne leur principal débouché. Lorsque la Grande-Bretagne adhéra à la Communauté le 1er janvier 1973, les Neuf accordèrent à Wellington un traitement privilégié lui permettant d'écouler sur le marché britannique jusqu'au 31 décembre 1977 80 % *du total de ses exportations de* beurre (au niveau de 1972) et 20 % de ses exportations de fromage.

En 1974, M. Wilson, premier ministre britannique, demanda la prorogation de cet accord au-delà de 1977. Ses partenaires déclarèrent que, pour le beurre, les institutions communautaires ne devraient pas « *priver la Nouvelle-Zélande des débouchés qui lui sont indispensables* ». Ils refusèrent la prorogation du régime exceptionnel pour le fromage. Les Neuf suggérèrent que la Commu*nauté et* la Nouvelle-Zélande, qui assurent la majeure partie des exportations mondiales de produits laitiers, organisent « *un fonctionnement ordonné des marchés mondiaux* ».

La France, grand exportateur de produits laitiers, est, avec les Pays-Bas, l'Etat de la Communauté le plus intéressé par les négociations avec la Nouvelle-Zélande.

MAURICE DELARUE.

● *M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU*, est arrivé dimanche 10 juillet à Varsovie pour une visite de quatre jours. Il avait rencontré, vendredi et samedi, les dirigeants italiens. Il avait, d'autre part, été reçu samedi par Paul VI, qui a, à cette occasion, invité l'ONU à prendre la défense des droits de l'homme. — *(U.P.I.)*

Les limites du paternalisme au Japon

II. — La querelle des charges sociales

De notre envoyé spécial J.-P. DUMONT

***La faiblesse des retraites* (parfois compensée par une forte prime de départ), l'inégalité de situation entre salariés des grandes firmes et travailleurs des autres entreprises, les difficultés de financement de la Sécurité sociale conduisent des dirigeants japonais à envisager une refonte profonde des systèmes sociaux en vigueur dans le pays. Mais une partie des responsables patronaux a déjà tendance à juger lourds les charges sociales, pourtant fort inférieures à ce qu'elles sont en Europe (« le Monde » daté 10-11 juillet).**

Tokyo. — « *Nous sommes des incompris. Le Japon ne jouit pas d'une fobbe réputation, mais nous d'une bonne réputation, mais nous sommes attaqués sur la base de rumeurs ou de statistiques erronées.* » Cette déclaration du directeur du JETRO (Centre japonais du commerce extérieur), le premier jour d'une enquête officielle puis officieuse au Japon, a été répétée plusieurs fois par des dirigeants patronaux ou gouvernementaux, à propos du difficile et complexe problème des prestations sociales et du coût de la main-d'œuvre.

La sécurité sociale, au sens européen du terme, est effectivement peu développée, exception *faite de la protection contre* la maladie. Les régimes de retraite sont peu généreux. Les aides publiques à la famille sont encore très réduites. Votée seulement en 1971 et appliquée en 1972, la loi sur les prestations familiales financées par l'Etat ne prévoit le versement d'allocations assez faibles (5 000 yens par mois, soit 90 F) qu'à partir du troisième enfants. En revanche, l'assurance-maladie est plus avantageuse qu'en France, du moins pour les salariés, en ce qui concerne les frais pharmaceutiques et médicaux : gratuité pour le cotisant, remboursement à 70 % pour l'épouse et les enfants. Une participation forfaitaire est cependant exigée pour la première consultation de médecin (200 yens : 3,50 F), et en cas d'hospitalisation pour les frais hôteliers.

Service spécial pour le mariage des soldats

Comme en Europe, la rapide croissance des dépenses maladie (+ 20 % par an) est à l'origine d'un déficit chronique que l'Etat essaie de combler par des mesures classiques : subventions, augmentation des cotisations, menace de la création d'une cotisation sur le fameux « bonus » (l'indemnité égale à quatre ou cinq mois de salaire qui est versée moitié en été, moitié à Noël..., et qui n'est pas *assujettie à cotisations*). Comme en Europe aussi, il existe différents systèmes d'assurance : cinq au total. Le premier pour les non-salariés, est moins avantageux (*remboursement à 70 % au lieu de 100 %*) ; il est en partie subventionné par l'Etat (1 400 milliards de yens en 1976), mais n'arrive pas toujours à équilibrer recettes et dépenses ; les quatre autres, destinés aux salariés, connaissent des sorts divers. L'un d'entre eux, géré par le secteur privé — surtout les grande entreprises ou des associations de P.M.E. — tient bien la mer avec un taux de cotisation égal à 7,4 % des salaires, alors que celui des salariés des petites entreprises isolées (*cotisations égales à 7,8 %*) *et* celui des journaliers, reçoivent des subventions non négligeables (310 milliards de yens dans le premier cas et 31 milliards dans l'autre) sans pour autant éviter le déficit.

Au total, l'ensemble des prestations sociales (maladie, famille, vieillesse) est beaucoup moins développé que le système fran*çais de sécurité sociale. En dépit* de progrès indéniables, les dépenses de sécurité sociale représentaient, en 1974, 7,95 % du revenu national (5,76 % en 1964), contre 20 à 22 % en France ; en cotisations sociales, cela représente 10 à 12 % des salaires seulement ! Faut-il en conclure que les charges sociales des entreprises sont, de très loin, inférieures à *celles des firmes fran*çaises, même si l'on tient compte des salaires un peu plus importants, en moyenne, que chez nous ?

« *Erreur colossale* », nous ont affirmé des professeurs, des hauts fonctionnaires et des patrons, au cours de visites d'entreprise. « *Bien sûr*, admet M. Ino, patron d'une petite entreprise qui emploie quinze ouvriers, *les charges obligatoires sont faibles, mais il faut tenir compte des dépenses sociales annexes.* » Effectivement, M. Ino loge chez lui, gratuitement, six jeunes salariés ; il emmène ses « compagnons » en vacances durant quelques jours et, cette année, pour conserver son « plus vieil » ouvrier — âgé de trente-quatre ans — il partira avec lui pour un joyeux et coûteux voyage aux Philippines et en Corée. Même son de cloche dans une moyenne entreprise métallurgique (six cent cinquante salariés), chez un dirigeant d'associations de P.M.E. ou dans la grande firme Matsushita. Tous affirment que le coût total d'un salaire est égal à près de deux fois — parfois plus — celui du salaire de base. Encore faut-il pénétrer avec prudence dans les arcanes de la comptabilité des entreprises.

Les installations sociales ? Elles *coûtent* cher, en *effet*. A deux pas de l'aciérie ou de l'usine de vis que nous avons visitées, des foyers de célibataires offrent à faible prix des chambres *confortables*, des salles de repas ou de loisir. Tout près de l'établissement de montage de postes de télévision Matsushita, un centre social domine le quartier industriel avec ses tennis, son parc à jeux et ses jardins : le groupe en possède quatorze. Dans un coin du jardin, un bâtiment est en partie consacré... au mariage des employés : une salle de maquillage attend l' « heureuse élue » pour la longue séance d'habillage ; à côté, une salle spéciale est prête pour prendre la famille en photo ; plus loin une *pièce dotée de nombreux objets* religieux shintoïstes et, à côté, la salle des banquets ; à l'étage supérieur, des chambres pour loger les parents.

Formation continue, logement, restaurant, terrains de sport, hôpitaux parfois, cadeaux très souvent en cas d'heureux d'événement, tout cela effectivement coûte cher. La Chambre américaine de commerce prévient les candidats à l'investissement : pour un salaire de base égal à 100, il faut estimer le coût total de la main-d'œuvre à 200, voire 220. Un professeur d'économie qui semble très prisé des milieux patronaux et gouvernementaux, M. Nishiyama termine une étude sur ce problème. Selon ses premiers résultats, les charges sociales sont effectivement très lourdes : pour une rémunération mensuelle moyenne de 900 dollars (4 400 F) dans une grande entreprise, le coût *social* supplémentaire est de 1 200 dollars (5.880 F) ; pour une entreprise moyenne, les chiffres sont respectivement de 700 et 900 dollars ; pour *une société de cinquante* à cent cinquante salariés, de 650 et 600 dollars ; pour une petite entreprise (dix à quinze salariés), le salaire moyen serait de 700 dollars et le coût social de 800 dollars. « *Ce sont des arguments et des chiffres que l'on vend aux étrangers* », nous ont déclaré des syndicalistes, mais aussi des professeurs. A moins, nous ont dit certains d'entre eux, que l'on précise le contenu du coût social.

Tout dépend de la définition que l'on donne au salaire : *s'agit-il du salaire mensuel de* base ? Le calcul est exact : aux 100 yens versés à un Japonais, il faut, en effet, ajouter de 90 à 100 autres yens, dont 30 à 40 yens au *titre du* « bonus » et de l'indemnité de départ en retraite ; ces 30 à 40 yens doivent-ils être considérés comme un salaire ? C'est l'avis des statisticiens européens comme des spécialistes du ministère du travail ou de l'organisation patronale chargée des questions sociales, la NIKKEIREN.

Selon M. Narouse, un permanent de cette institution, les charges sociales — légales et facultatives — représentent de 18 à 20 % du salaire (base et « bonus ») dans les grandes sociétés, 15 % dans les firmes de cent à mille personnes et 13 % au-dessous de cent personnes. Si l'on raisonne en tout compris — salaires et charges, — ces dernières ont représenté en 1974-1975, 10,8 % du coût global de la main-d'œuvre, au lieu de 32,8 % en France. Si l'on compare le coût salarial total japonais (indice 100) à celui d'autres pays, on constate, toujours selon cet organisme patronal, qu'il était à l'indice 131 en France, à 141 en Allemagne et à 169 aux Etats-Unis.

Le ministère du travail aboutit à *des résultats semblables : selon* ses dernières statistiques — pour 1975, — un salarié japonais coûtait en moyenne 198 042 yens par mois à son employeur (3 600 F) et les charges sociales représentaient en moyenne 13,6 % de ce total.

Comment expliquer les différences entre les sources statistiques japonaises ? La prise en compte du « bonus » et *le calcul* des coûts d'un logement et des installations immobilières pour le sport, les loisirs, la santé, sont vraisemblablement à l'origine de *ces écarts. Même si l'on accepte* la thèse d'un coût social égal à 100 % du salaire mensuel, celle-ci renforce-t-elle les arguments selon lesquels les charges totales seraient aussi élevées au Japon qu'en France ? Il ne le semble pas, car il faudrait aussi intégrer, dans les charges salariales françaises, les mêmes coûts immobiliers pour l'activité du comité d'entreprise, le logement, etc.

Le gouvernement et les entreprises japonaises ont certes accru sensiblement leurs charges depuis plusieurs années : en trois ans, les cotisations maladie et vieillesse, *ainsi que les provisions en* vue de l'indemnité de départ ont doublé. Mais, comme l'admettent les services officiels, le Japon est encore « *en retard* » ; « *très en retard* », si l'on retient le point de vue de syndicalistes ou d'universitaires. Tout au plus peut-on parler, comme le Centre japonais du commerce extérieur l'indique lui-même, d' « *un début d'alignement du Japon sur la politique sociale des entreprises des autres pays industrialisés* ». Un début d'alignement qui intervient dans une période économique difficile et dans une situation démographique qui deviendra de plus en plus défavorable. Durant de nombreuses années, les entreprises japonaises ont bénéficié de cette situation : des charges sociales relativement faibles et un coût salarial restreint, dans la mesure où, l'âge moyen des salariés étant de vingt-sept à vingt-huit ans, le poids de la rémunération à l'an*cienneté était réduit*. Cette belle époque ne va pas se prolonger longtemps. En outre, les pays européens et les organisations internationales — O.C.D.E., C.E.E. — demandent au Japon d'accroître les transferts sociaux.

Le Japon est-il prêt, pour autant, à calquer les méthodes européennes et les institutions de nos sécurités sociales ? La majorité des Japonais, très attachés à la solidarité familiale et au système particulier des relations dans l'entreprise, ne *réclament*, pour le moment, aucun bouleversement social.

L'alignement ? Sans doute, mais il sera progressif et marqué du label « made in Japan ».

FIN

La productivité humaine de la « grande famille »

« Quelle surprise lorsqu'on vit le nouveau chauffagiste arriver huit jours avant son embauche pour simplement se préparer à son futur travail ... et gratuitement. » Cette anecdote racontée *par un Français vivant au Japon* n'a rien d'exceptionnel. « Dans les entreprises, raconte un syndicaliste, M. Ota, les salariés arrivent fréquemment une demi-*heure, voire une heure*, en avance pour se mettre en tenue et préparer le poste de travail. » Les congés payés ? Beaucoup de Japonais, comme la plupart des *ouvriers ou cadres que nous* avons rencontrés, ne les prennent pas en totalité. A la société de production de vis Katsura Gawa (six cent cinquante salariés), « vingt personnes ne prennent jamais de congés, 40 % à dix jours sur quinze et les anciens dix jours environ sur vingt... Au bout de deux ans, les droits au congé sont perdus mais, en général, je fais un cadeau en versant une prime », déclare le directeur, M. ISHI.

Chez Matsushita, M. Asayi, ouvrier de vingt-huit ans qui a dix ans d'ancienneté, n'a pris que cinq jours de congé sur quinze, et « il n'a pas l'intention d'en prendre cette année ». *Pourquoi? La réponse toute simple tombe* : « Parce qu'il aime son travail. » « Dix pour cent des salariés prennent tout leur congé », déclare un contremaître, *avant d'ajouter : « Certains* trouvent leur joie dans les vacances, d'autres dans le travail. La compagnie est pour ces derniers une grande partie de leur vie. » Et le fondateur du groupe, M. Matsushita lui-même, estime que donner plus de temps libre « ne serait pas utile » car « les salariés ne sauraient pas l'utiliser ».

Travailleurs acharnés et disciplinés, les salariés japonais acceptent cette situation. Ils forment une grande famille, qui, *massée dans une île, veut* préserver sa puissance économique. Encore faut-il évoquer l'aspect négatif de cette « productivité humaine ». « Bien sûr, admet *M. Ota, les salariés arrivent* en avance ou ne prennent pas leur congé parce qu'ils sont exigeants et hésitent à laisser leur travail au voisin, mais l'employeur *fait le maximum pour réduire* le temps perdu et éviter la contestation. » Et de citer le cas de cette entreprise où l'on a tracé, à la peinture blanche, le trajet le plus court pour se rendre aux toilettes. Et d'évoquer la mainmise des chefs d'entreprise sur les syndicats : « Dans 80 % des grandes firmes, déclare-t-il, il n'est pas possible d'élire un dirigeant syndical sans l'accord du patron. »

Y a-t-il des pressions ou des liens financiers entre le patron et les responsables syndicaux ? « Directement non, affirme M. Ota, mais il ajoute : « Souvent des leaders syndicaux sont invités dans des restaurants ou des cabarets ; ailleurs, des entreprises achètent pour le responsable syndical une carte de golf. Il y a même cette histoire d'une organisation qui a dû se séparer d'un syndicaliste qui avait huit *maîtresse payées par la direction...* »

Relations sociales étranges ? La lecture d'une feuille de paye où l'on constate que le salarié paye chaque mois une cotisation pour participer au cadeau des mariés de l'année est une autre source d'étonnement...



EUROPE

Allemagne fédérale

L'opposition chrétienne-démocrate tente de définir sa stratégie

Bonn. — La « commission stratégique » des chrétiens-démocrates vient d'être officiellement installée par MM. Helmut Kohl et Franz Josef Strauss, respectivement présidents de la C.D.U. et de la C.S.U., au siège de la représentation bavaroise dans la capitale fédérale. Ses débats s'ouvrent dans un climat difficile. Depuis sept mois, accrochages et escarmouches se sont multipliés entre les deux formations. Deux questions essentielles doivent être réglées entre elles.

La première porte sur le programme économique et social de la C.D.U. M. Strauss n'avait pas ménagé ses critiques lorsque celui-ci a été publié (*le Monde* du 9 juin). Il les a réitérées récemment. M. Geissler, secrétaire général de la C.D.U., s'étant plaint dans un discours à Francfort du manque de solidarité du « parti frère » bavarois, M. Strauss a saisi la balle au bond : les projets de la C.D.U. en matière de plein emploi, a-t-il dit, *« sont d'inspiration social-démocrate »* et leurs auteurs s'écartent des principes fondamentaux de la démocratie chrétienne.

M. Zimmermann, président du groupe des députés C.S.U., devait se montrer encore plus critique, en assurant que de *« la manipulation des limites d'âge »* au raccourcissement du temps de travail, en passant par l'allongement des congés, le plan de la C.D.U. pour lutter contre le chômage faisait appel au *« méthodes dirigistes »* auxquelles les chrétiens-démocrates se sont toujours opposés.

Cette controverse interne à la famille chrétienne-démocrate lui est d'autant plus préjudiciable qu'elle l'empêche d'exploiter efficacement l'échec de la politique du gouvernement Schmidt.

Le pari sur les libéraux

En matière d'emploi, les chiffres publiés à Bonn au début de juillet font état de quelque neuf cent trente et un mille chômeurs recensés, soit un taux supérieur à 4 % de la population active, en dépit des mesures que le gouvernement avait adoptées le 25 mai dernier pour créer très rapidement cinquante mille emplois nouveaux.

De notre envoyé spécial

Le second point concerne les relations avec les libéraux. Deux stratégies s'affrontent.

M. Kohl espère détacher le F.D.P. des sociaux-démocrates avant la fin de la législature et constituer avec lui, sans attendre l'échéance électorale de 1980, une nouvelle majorité. Cette espérance est renforcée par quelques expériences locales, en particulier au niveau des Lander. Cette « politique de main tendue », paradoxalement, conduit M. Kohl à se montrer particulièrement sévère à l'égard de M. Genscher, ministre libéral des affaires étrangères, en tentant de provoquer un réflexe anticommuniste chez les militants, cadres et parlementaires du F.D.P. que pourraient effrayer certains développements de l'Ostpolitik, suivi par le gouvernement.

M. Strauss, au contraire, ne semble guère croire à l'éventualité de cette majorité de rechange. Il n'écarte pas certes l'hypothèse d'une coalition gouvernementale C.D.U. - C.S.U. - F.D.P., mais à long terme, pour le lendemain des élections de 1980, et n'escompte pas une rupture prématurée de l'alliance entre sociaux-démocrates et libéraux.

Le relatif repli du président de la C.S.U. sur son fief bavarois, au printemps dernier, a généralement été interprété à Bonn comme une manifestation supplémentaire de sa conviction que l'équipe de M. Schmidt irait jusqu'au bout de la législature.

Sur ces deux chapitres, la stratégie adoptée par M. Kohl n'a pas été couronnée de succès. Du côté économique, M. Norbert Blum, président du comité social de la C.D.U., ne lui a peut-être pas rendu service en répliquant à M. Strauss que le programme tant critiqué par la C.S.U. *« avait été élaboré sous la direction de M. Kohl... »*

Quant à l'opération tentée en direction des libéraux, différents scrutins, pourtant considérés comme difficiles pour le gouvernement, sont venus montrer, en cette fin de session parlementaire, que ses résultats n'étaient guère perceptibles pour l'instant, si même cette opération n'a pas contribué, au contraire, à rapprocher le F.D.P. de M. Schmidt.

L'autorité personnelle de M. Kohl sur ses propres troupes est évidemment remise en cause. M Strauss s'efforce de minimiser la portée du différend qui l'oppose au président de la C.D.U. (il parle volontiers de « *tempête dans un verre d'eau* » mais laisse dire par son entourage qu'il préférerait voir une autre personnalité — par exemple M. Dregger, président C.D.U. de Hesse — prendre la tête de l'opposition.

Pour parer à ce danger et répondre aux reproches d'attentisme, de manque d'esprit offensif, qui lui sont souvent adressés, M. Kohl insiste sur le fait que la réunion de la « commission stratégique » doit inaugurer une nouvelle phase de coopération active entre son parti et celui de M. Strauss, pour remporter *« la majorité absolue au Bundestag »* en 1980 Une condition que les élus de la C.S.U. ne sont pas seuls à juger indispensable au retour au pouvoir de la démocratie chrétienne.

BERNARD BRIGOULEIX.

Italie

ROME DEMANDE A LA FRANCE L'EXTRADITION DE FRANCESCO BERARDI

Le gouvernement italien a demandé à la France l'extradition de Francesco Berardi, dit « Bifo », animateur de « Radio Alice » pendant les émeutes du 11 mars à Bilogne. Leader local de la tendance étudiante dite des « autonomistes », il aurait préconisé l'usage des armes, revendiquant pour les autonomes le droit à « l'autodéfense contre les mercenaires d'Etat ». — (A.F.P.)

Selon *l'Unita* du 10 juillet, c'est *« dans laluxueuse maison d'une milliardaire italienne, qui était à tu et à toi avec lui »* que Francesco Berardi a été arrêté à Paris. Se rendant à l'appartement, il y trouva le juge d'instruction Catalanotti, venu de Bologne et assisté de policiers français (*Le Monde* du 9 juillet).

Au cours de la présentation, le 8 juillet, à Bologne, d'un ouvrage sur les événements de mars, avec la participation de M. Félix Guattari, promoteur d'une campagne de protestation en faveur des inculpés de Radio-Alice, des militants communistes ont été expulsés du débat aux cris de *« dehors, dehors, la nouvelle police »*, indique *l'Unita*.

La presse italienne commente d'ailleurs le lancement d'une pétition en France contre *« la répression en Italie »*. Le *Corriere della Sera* reconnait aux signataires — MM Sartre, Foucault, Sollers, Deleuze, Guattari — *« le droit d'être irrespondables. Mais on voudrait qu'ils ne perdent pas le sens de la mesure ni celui de l'humour Parler de répression en Italie signifie tourner le dos à la réalité italienne. »* [...]

Portugal

Droite et gauche attaquent le projet de réforme agraire

Lisbonne (*A.F.P.*). — L'activité politique portugaise va être tournée au cours des prochains jours vers la préparation du débat parlementaire sur le projet de loi gouvernemental, qui jette *les nouvelles bases de la réforme* agraire, et qui sera présenté le 18 juillet à l'assemblée de la République L'opposition de gauche est irréductible et l'opposition de droite peu encline aux concessions.

Le parti communiste a déjà donné le ton par la voix de M. Alvaro Cunhal, son secrétaire général, qui a affirmé, le 9 juillet, au cours d'un meeting, que le P.C.P était décidé à mettre tout en œuvre, à épuiser toutes les possibilités de dialogue avec le gouvernement et à organiser, s'il le faut, des actions de masse pour empêcher l'adoption du projet de loi élaboré par le ministre socialiste de l'agriculture, M. Antonio Barreto.

Selon le P.C.P., ce projet vise à restituer aux grands propriétaires et au capital la plupart des terres actuellement détenues par les coopératives et les unités collectives de production de l'Alentejo. Il constitue un *« crime contre les travailleurs, contre l'économie nationale et contre la démocratie »*.

On s'attend, d'autre part, que le débat sur la réforme agraire accentue les clivages au sein du parti socialiste lui-même. Déjà, M. Lopes Cardoso, ancien ministre de l'agriculture et chef de file de l'aile gauche du P.S., a rappelé son hostilité au projet Barreto Il a annoncé qu'il était décidé à enfreindre la discipline de vote du parti au risque d'en être expulsée. Le député socialiste a déclaré qu'il voterait *« selon sa conscience »*, et qu'il appartiendrait ensuite à la direction du P.S. de prendre ses responsabilités à son égard. Une campagne est actuellement menée, au sein du parti, contre le *leader de l'association Fraternité* ouvrière. Plusieurs fédérations ont demandé son exclusion.

Quant au parti social-démocrate (P.S.D.) et au Centre démocratique et social (C.D.S.), qui ont durci leur opposition au gouvernement et jugent le projet de loi encore insuffisamment libéral, ils hésitent entre l'abstention et le vote hostile. Or, pour que le projet passe avec une confortable majorité, il faudrait que le gouvernement s'assure le vote des députés du P.S.D. Un entretien est prévu cette semaine sur ce sujet entre MM Mario Soares et Sa Carneiro, leader du P.S.D. Il est n'est pas douteux que les sociaux-démocrates entendent se faire payer le prix de leur soutien éventuel. On n'hésite pas à affirmer, dans les milieux sociaux-démocrates, que c'est l'avenir même du gouvernement minoritaire de M. Soares qui est en jeu.

M. JACQUES FAUVET REÇU PAR LE GÉNÉRAL EANES

Invité au Portugal par le Centre national d'étude et de planification, M. Jacques Fauvet, directeur du *Monde*, a été reçu le samedi 9 juillet par le cardinal Ribeiro, patriarche de Lisbonne, et par le général Eanes, président de la République avec lequel il s'est entretenu au palais de Belem.

Union soviétique

La « Pravda » se félicite des succès des partis communistes en France et en Italie

La Pravda *a publié dimanche 10 juillet un commentaire chaleureux sur la politique des P.C. en France et en Italie. Cette appréciation positive ne retiendrait guère l'attention — il est normal que les Soviétiques se félicitent des succès des partis frères — si elle n'était faite deux semaines après la condamnation, dans un autre journal de Moscou, des thèses de M. Santiago Carrillo et de l'eurocommunisme.*

En France, rappelle la *Pravda*, la gauche a eu plus de voix aux dernières élections municipales que la coalition gouvernementale et dans cette gauche, écrit le journal, *« les communistes représentent la force la plus dynamique »*. Tout ne se fera pas sans heurts au sein de la gauche, et les discussions sur l'actualisation du programme commun sont malaisées, *« mais ces difficultés ne peuvent faire oublier le plus important : le fait que la vieille division des travailleurs utilisée par les milieux monopolistes pour mener leur politique d'isolement des communistes et maintenir le système capitaliste a été surmontée »*.

En Italie, l'adoption du programme de gouvernement par six partis ne résout pas tous les problèmes car *« il y a loin de la préparation d'un programme à sa mise en œuvre »*. Du moins, note le journal, *« la discrimination dont était victime le P.C.I. et la division des forces politiques du pays est-elle en train de prendre fin »*.

De la situation dans deux pays d'Europe occidentale, la *Pravda* tire cette conclusion générale : *« Tout ceci montre combien peuvent être différentes la stratégie et la tactique des partis de la classe ouvrière, fondées sur les principes généraux du marxisme-léninisme, menées dans deux pays capitalistes voisins ayant des structures économiques et sociales proches. »*

Un souci d'apaisement

Ce commentaire montre le souci de Moscou de donner quelques apaisements, après les remous suscités par les virulentes attaques de l'hebdomadaire *Temps nouveaux*. Des apaisements du même genre avaient été donnés il y a une semaine à une délégation du parti communiste italien (*le Monde* du 5 juillet). Les Soviétiques ne veulent pas donner l'impression qu'ils sont en conflit avec plusieurs P.C. d'Europe occidentale. Ils concentrent maintenant le tir sur M. Santiago Carrillo, parce qu'il a très vigoureusement critiqué le socialisme établi à l'Est (les journaux bulgares et tchécoslovaques ont pris le relais de *Temps nouveaux*). En revanche, ils taisent les réserves que leur inspire l'eurocommunisme, et décernent même des prix de bonne conduite marxiste aux formations que dirigent MM. *Marchais* et *Berlinguer*. D'ailleurs la *Pravda* s'était félicitée de la manière dont *l'Humanité* avait rendu compte du voyage de M. Brejnev en France.

Mais il ne suffit pas de répartir blâmes et éloges pour régler le débat de fond, ni de tenter de diviser les contradicteurs pour mettre fin à la contradiction. D'ailleurs les partis frères auxquels sont adressés les propos lénifiants demeurent réservés. Ce lundi, *l'Humanité* ne fait pas état du commentaire de la *Pravda*, mais elle cite *l'Unita*, qui juge *« inadmissible »* le ton employé à Moscou contre M. Santiago Carrillo. L'attaque contre le parti communiste d'Espagne, ajoute le journal du P.C. italien, est également dirigée *« contre toute tendance de la vie politique européenne — appelons-la eurocummunisme — qui recherche une voie autonome »*.

L'Humanité du même jour, mentionne aussi une interview de M. Gordon Mc Lennan, secrétaire du P.C. britannique, sur l'eurocommunisme. Celui-ci affirme qu'en Europe occidentale, *« au cours de la transition vers le socialisme, et quand le socialisme l'aura emporté, les libertés démocratiques existantes, individuelles et collectives, seront étendues. »* Il ajoute à propos du mouvement ouvrier international : *« On doit clairement comprendre que chaque parti est indépendant et souverain, qu'il ne détermine pas seulement lui-même ses propres analyses et sa propre politique, mais qu'il élabore celle-ci dans son propre pays et que personne d'autre ne peut le faire à sa place. »*

A travers le monde

Argentine

● SEPT NOUVELLES DISPARITIONS ont été enregistrées en Argentine. Deux avocats, MM. Carlos Bozzi et Tomas Fresnada, ainsi que l'épouse, enceinte, de ce dernier, ont été enlevés le 8 juillet à Mar-Del-Plata. D'autre part, la Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples a annoncé le 9 juillet à Rome la disparition, remontant à la mi-juin, de quatre personnes liées au mouvement syndical. Il s'agit de Liliana et Haroldo Logiurato, respectivement professeur d'histoire économique et ancien secrétaire de la C.G.T. à La Plata, de M. Ignacio Iconikoff, professeur de sciences, directeur de la revue *Ciencia Nueva*, et dirigeant du syndicat de presse, et de Mme Maria Ikonicoff, syndicaliste, membre de la commission argentine des droits de l'homme. — (*A.F.P.*)

Chili

● CUBA A ACCUEILLI LES QUATRE PIRATES DE L'AIR chiliens qui avaient, le 5 juillet, détourné vers Lima un avion d'une ligne intérieure de leur pays, en vue d'obtenir la libération de deux personnalités socialistes emprisonnées. Le Venezuela avait refusé de leur donner asile. Le gouvernement de Santiago, de son côté, avait exigé que les quatre ressortissants soient arrêtés par les autorités péruviennes, et laissait entendre qu'il réclamait leur extradition. Lima a entamé des négociations avec plusieurs pays susceptibles d'accueillir les quatre Chiliens. (*Corresp.*)

Soudan

● UN GRAND NOMBRE DE « COMPLOTEURS COMMUNISTES » ont été arrêtés au cours de ces derniers jours dans le nord-est du Soudan, annonce l'Agence soudanaise d'information. Du matériel d'impression et des documents portant sur les activités du parti communiste interdit ont également été saisis. — (*A.F.P.*)

aternalisme au Japon

lle des charges sociales

La productivité humaine de la « grande famille

L'ESPAGNE

PAYS ET POPULATIONS

POLITIQUE

APRÈS LE DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A CARPENTRAS

M. Barre interviendra en septembre pour orchestrer la campagne de la majorité

Rouen. — Vingt-quatre heures après le discours du président de la République à Carpentras, M. Raymond Barre a précisé, pour la première fois, samedi 9 juillet, à Rouen, à quel moment il se propose de participer personnellement et directement à la préparation de la campagne électorale pour assumer le rôle de coordonnateur de la majorité dans lequel il vient d'être confirmé par M. Valéry Giscard d'Estaing. *Il interviendra « courant septembre »*, quand les formations de la majorité auront scellé l' « *entente* » à laquelle elles affirment aspirer.

Reprenant presque mot pour mot les déclarations du chef de l'Etat, le premier ministre a, en effet, déclaré : « *Le président de la République a dit qu'il était nécessaire que l'accord entre les représentants des formations de la majorité soit sérieusement préparé. Je souhaite pour ma part que toutes les précautions soient prises pour qu'un accord de façade conclu à la hâte ne soit pas suivi, dans un court laps de temps, par de nouveaux désaccords qui auraient des conséquences désas-treuse pour la majorité.* » M. Raymond Barre a ajouté : « *Il appartiendra aux formations de la majorité de s'entendre sur les conditions de préparation de l'accord et le moment venu, courant septembre, en tant que premier ministre, il m'appartiendra, sur la base des travaux préparatoires qui auront été menés, d'une part, de déterminer les conditions dans lesquelles les candidats de la majorité se présenteront aux élections, non seulement pour porter les couleurs de leurs formations respectives, mais aussi pour défendre une majorité unie, et, par ailleurs, de fixer les conditions dans lesquelles un programme d'action pourrait être proposé au pays par la majorité.* »

De notre envoyé spécial

Le premier ministre entend donc jouer un rôle de synthèse lorsqu'il s'agira de conclure les négociations que les formations de la majorité se déclarent prêtes à engager très prochainement sur la base des propositions présentées de toutes parts au cours de ces dernières semaines en vue d'établir un pacte de « non-agression » et des accords de désistement après le premier tour des élections. Selon l'entourage de M. Raymond Barre, le scénario serait le suivant : les différents leaders de la majorité tiendraient plusieurs réunions communes au cours de l'été afin de jeter les bases d'un front commun électoral et se mettre d'accord sur les grandes lignes d'un programme de législature. En septembre, l'entente de la majorité serait consacrée par une véritable réunion « au sommet » sous la présidence du premier ministre. Les candidats de la « majorité unie » bénéficieraient ainsi, en quelque sorte, de l'investiture de M. Raymond Barre. Sans doute est-ce parce qu'il songeait déjà à ce processus que le chef du gouvernement jugeait « *prétentieux* », récemment, le terme de « sommet » employé à propos du projet de rencontre des chefs de la majorité, dans la mesure où celui-ci le tenait quelque peu à l'écart. M. Raymond Barre confirme ainsi sa volonté d'orchestrer la campagne électorale de la majorité.

A différentes reprises, au cours de sa visite en Seine-Maritime, le premier ministre a également indiqué quels seront les principaux thèmes du programme que la majorité présentera aux électeurs en opposant celui-ci au programme commun de gouvernement de l'union de la gauche. « *Mon ambition est simple*, a dit M. Ryamond Barre. *C'est de faire de la France un pays prospère.* M. Raymond Barre. *C'est de faire sortir la France de la crise. (...) Il faut rendre à notre pays sa solidité afin qu'il puisse non seulement connaître la prospérité, mais aussi mettre au service de l'Europe et du monde sa prodigieuse capacité d'influence.* » Il a ajouté : « *Je sais que notre pays souhaite ardemment un renouvellement placé sous le signe du progrès et de la liberté. La majorité est apte à apporter aux Français une plus juste certitude de l'avenir (...) si elle sait leur présenter des objectifs clairs et des hommes de progrès. Union, progrès, renouveau, voilà les traits du visage que la majorité doit offrir aujourd'hui au pays si elle veut rester demain la majorité.* »

M. JEAN LECANUET : l'entente de la majorité doit être globale.

Après le départ du premier ministre pour Saint-Paul-de-Vence (Alpes-Maritimes), M. Jean Lecanuet, maire de Rouen, a fait savoir aux journalistes présents que le discours du président de la République à Carpentras correspondait à ses propres réflexions. Le président du Centre des démocrates-sociaux a notamment déclaré : « *L'entente de la majorité, pour être crédible et victorieuse, doit être globale. Elle doit obéir à deux principes : d'une part, être une entente qui parte du sommet — le président de la République — et s'étende jusqu'aux partis, en passant par le premier ministre, lien naturel de la majorité ; d'autre part, les formations de la majorité unies autour du premier ministre doivent définir un programme pour les cinq années à venir. La majorité ne doit pas se limiter à être une coalition du refus du programme commun, elle doit s'unir sur un programme pour gouverner la France.* »

Interrogé sur les propos tenus quelques instants auparavant par le premier ministre, M. Jean Lecanuet a ajouté : « *Je pense que les formations politiques de la majorité devraient utiliser le calme de l'été pour avoir des échanges de vues sur l'élaboration de la tactique électorale, tenir des groupes d'études pour préparer les bases d'un accord global et de se préparer ainsi à rencontrer le premier ministre en septembre.* »

Le président du C.D.S. a conclu : « *Les Français ne supportent plus la zizanie. Si le C.D.S. peut être un trait d'union, il le sera.* » M. Jean Lecanuet a confirmé que le siège de sa formation était à la disposition des autres partis pour l'organisation d'une première réunion commune. Il n'a proposé aucune date, mais il a avancé toutefois celles du 13 ou du 15 juillet.

ALAIN ROLLAT.

« UNE MAUVAISE ACTION »

Au terme de ses entretiens avec les représentants des organisations professionnelles du département de la Seine-Maritime, M. Raymond Barre s'est déclaré « frappé » par « *la volonté qu'ont les donneurs d'emplois d'appliquer le dispositif mis en œuvre par le gouvernement pour lutter contre le chômage, de telle sorte qu'il ne s'agisse pas d'une opération bidon* ». En revanche, le premier ministre a reproché à certains syndicats, « *qui devraient*, dit-il, *être plus conscients de leurs responsabilités* », de mener campagne « *pour réduire l'impact des mesures prises* ». M. Raymond Barre estime que ces syndicats font en cela « *une mauvaise action* ».

Le premier ministre a ajouté *que le gouvernement soutiendra* l'activité économique du pays au cours du second trimestre, en évitant toutefois les mesures « aventureuses » qui pourraient relancer l'inflation. Il a notamment déclaré : « *Jusqu'à quand, dans ce pays, continuera-t-on à mettre de côté le bon sens ? Je ne ferai rien qui puisse faire courir à la France le risque de retomber dans l'inflation. On ne sépare pas la lutte contre l'inflation de la lutte contre le chômage. A quoi bon faire quelques folies à court terme si nous devions les payer gravement dans six mois ?* »

M. Jacques Chirac affecte une certaine satisfaction

En ne réagissant que samedi soir 9 juillet au discours prononcé la veille par M. Giscard d'Estaing à Carpentras — alors que tous les autres leaders politiques l'avaient déjà fait, à l'exception de M. Mitterrand, qui tiendra une conférence de presse mardi 12, — M. Jacques Chirac a donné l'impression qu'il s'était accordé vingt-quatre heures de réflexion. En fait, le président du R.P.R., qui ne comptait commenter les propos présidentiels que cette semaine, n'a pas voulu demeurer trop longtemps silencieux pour *éviter de laisser accroire que* le discours de Carpentras le plaçait dans une position délicate et justifiait l'élaboration d'une tactique subtile.

M. Chirac a, en définitive, choisi dans les déclarations de M. Giscard d'Estaing celles qu'il pouvait utiliser à son avantage, quitte à faire passer pour négligeables celles qui pouvaient le gêner. Il exprime ainsi une satisfaction calculée et affectée. Alors que M. Chirac souhaitait de longue date que le chef de l'Etat s'engageât dans le combat électoral à la tête de la majorité, il peut sans aucun *doute trouver* dans le discours de Carpentras « *un pas important effectué dans le bon sens* ».

Bien que M. Giscard d'Estaing n'ait pas indiqué clairement ce qu'il ferait en cas de victoire de la gauche, alors que M. Chirac *souhaitait* qu'il annonçât, dans cette éventualité, son intention de se démettre, la condamnation du programme commun par le président de la République peut fournir une satisfaction au président du R.P.R. Ce dernier est donc fondé à soutenir qu'en ce donc fondé à soutenir que, en ce domaine, il a été assez bien en-son insistance à vouloir ouvrir la campagne électorale huit mois avant l'échéance a reçu un écho.

M. Chirac voit aussi un ralliement à ces thèses dans l'accord donné par M. Giscard d'Estaing à l'organisation de la majorité, dans le soutien implicite qu'il a apporté à la notion de « pacte majoritaire ». Le président du R.P.R., tout comme le chef de l'Etat, distingue deux stades dans cette procédure, mais il privilégie le premier, celui d'une rencontre entre les dirigeants des formations de la majorité, alors qu'il minorise le second, caractérisé par l'entrée en lice du premier ministre.

Il estime seulement que celui-ci « *ne peut pas être absent de la scène politique et qu'il est indispensable qu'il participe lui aussi, par l'action que mène son gouvernement, à la bataille d'ensemble* ». Il est vrai que M. Chirac a pu sentir dans les déclarations faites par M. Barre à Rouen, samedi 9 juillet, que son successeur s'apprêtait à remplir avec discipline une tâche que venait de lui assigner le chef de l'Etat *plutôt que de se lancer avec fougue et conviction* à la tête d'une croisade. M. Barre a, en effet, laissé percer à la fois son irritation et sa résignation en indiquant qu'il ne ferait plus d'autres déclarations à ce sujet avant la mi-septembre.

Il est vrai que le premier ministre n'envisage pas cette mission avec enthousiasme. Après que M. Chirac eut proposé, le 24 juin, que M. Barre se fasse représenter « au sommet » de la majorité par un membre de son cabinet, une contre-proposition avait été formulée pour que ce soit un membre du gouvernement — sans doute le secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement — qui occupe cette place. Mais un veto de l'Elysée a fait avorter cette solution transactionnelle.

Le problème des « primaires »

M. Chirac semble, toutefois, accepter maintenant que le premier *ministre participe* au deuxième stade de cette organisation de la majorité. Deux problèmes ne sont cependant pas encore réglés.

Alors que, du côté de M. Giscard d'Estaing, on souhaite que les candidatures uniques de la majorité soient la règle générale, du côté du R.P.R. on préférerait des élections primaires afin, selon la formule de M. Chirac, que « *chaque parti ait son candidat au premier tour et que le peuple choisisse son champion* », la candidature unique restant l'exception.

Alors que le président de la République a souhaité que la majorité élabore un programme qu'elle pourra opposer à celui de la gauche, M. Chirac s'est toujours opposé à pareille solution. Selon lui, de tels documents sont vite périmés, comme le montre l'opposition, *qui doit actualiser le sien, et* ils constituent une cible facile, puisque le reproche peut être aisément fait à la majorité en place de ne pas l'avoir mis en œuvre plus tôt. Enfin, ces programmes étant le fruit de compromis, ils risquent de décevoir les électorats respectifs de chaque composante de la majorité.

Dans l'esprit de M. Chirac, les notions de candidature unique et de programme commun sont liées, et elles sont antinomiques à la personnalité du R.P.R., qu'il s'efforce de développer depuis le 5 décembre 1976, et au rôle de premier parti de la majorité qu'il veut conserver à son mouvement. Toutes les ambiguïtés n'ont pas été levées par le discours de Carpentras. — A. P.

Pour les cérémonies du 14 juillet
M. CHIRAC SERA AU PREMIER RANG SUR LA TRIBUNE OFFICIELLE

Le maire de Paris sera au premier rang, au côté des ministres et des corps constitués dans la tribune officielle du 14 juillet. Selon les usages antérieurs, M. Chirac devait occuper la vingt-et-unième place, c'est-à-dire celle qui est réservée tous les ans au président du conseil de Paris. La capitale n'avait alors pas de maire.

M. Chirac fit connaître sa déception. Et les services du protocole de l'Elysée viennent de faire savoir à l'Hôtel de Ville que le maire de Paris serait placé au premier rang « sans graduation hiérarchique ».

LE VOYAGE DU PREMIER MINISTRE EN SEINE-MARITIME

Tout le monde n'était pas sur le pont... de Brotonne

Rouen. — Avec ses garde-fous verts et ses *haubans orangés*, disposés en éventail de chaque côté de ses deux mâts de béton de telle façon que l'ensemble évoque quelque immense lyre mystérieusement suspendue dans le ciel, le pont de Brotonne est incontestablement un ouvrage d'art qui vaut le déplacement.

M. Raymond Barre qui l'a inauguré, et en a admiré « *l'élégance architecturale* » (*le Monde* daté 10-11 juillet) a bénéficié en la circonstance d'un grand privilège car en ce samedi 9 juillet le pont était sans doute l'un des lieux les plus difficilement accessibles de France. Toutes les voies d'accès alentour étaient bloquées, en effet, par un service d'ordre très vigilant qui ne laissait passer personne. On se serait cru sur le plateau d'Albion un jour d'exercice « atomique ». Seuls le cortège officiel et les autocars transportant *les mille* cinq cents personnes officiellement invitées franchirent sans difficulté les différents barrages.

De notre envoyé spécial

C'est bien dommage pour le public qui fut ainsi écarté de la fête. Les voitures de touristes furent déviées, les habitants des environs surveillés, et les syndiqués contestataires qui, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., *avaient décidé d'aller* pique-niquer aux abords du pont durent user de mille ruses pour s'en approcher. Sur la rive gauche de la Seine, certains d'entre eux y parvinrent, par petits groupes, banderoles en bandoulières, emmenés par plusieurs élus, portant l'écharpe tricolore, en coupant à travers champs, mais ils se trouvèrent finalement bloqués dans un pré cloturé de barbelés, et littéralement parqués à plusieurs centaines de mètres de l'endroit où M. Raymond Barre coupa le ruban symbolique. Contraints de s'époumonner en vain *pour attirer l'attention du premier* ministre les manifestants se replièrent rapidement dans le calme.

Sur la rive droite, d'autres « commandos » bloquèrent la circulation pendant quelques minutes, obligeant certains invités à quitter leurs véhicules et à faire un bon kilomètre à pied pour rejoindre leurs amis avant le banquet officiel.

Quelques manifestants, toutefois, avaient trouvé grâce auprès du service d'ordre. *Il* s'agissait, il est vrai, d'une petite délégation du parti républicain venue affirmer son soutien, *à l'aide d'une large banderole, à la* politique de M. Raymond Barre, lequel s'empressa de venir les saluer.

La cérémonie s'est ainsi déroulée dans une certaine intimité, on pourrait même dire en famille, puisque les élus socialistes et communistes avaient décidé de ne pas s'associer aux autres élus locaux en signe de protestation contre la politique gouvernementale.

Deux chapiteaux avaient été dressés. Le premier — c'était celui qui s'était écroulé à Fréjus, à l'occasion du congrès constitutif du parti républicain, mais cette fois il tint bon — abrita les dicours d'usage. M. Henri Malou, conseiller général de Caudebec-en-Caux, exprima sa satisfaction de voir les deux rives de son canton enfin réunies par un pont. M. André Bettencourt, président du conseil régional, *très en verve*, évoqua ces temps lointains où les envahisseurs normands, ses ancêtres, remontaient la Seine en s'amusant à piller les monastères, à trousser les paysannes et à boire du cidre.

M. Jean Lecanuet, grand seigneur des lieux, rendit hommage au premier ministre, « *chef de gouvernement solide, épris de justice et de progrès* » avant de lui demander les crédits nécessaires pour compléter la réalisation du pont par de nouveaux aménagements routiers, afin *de mieux servir le pays de Caux.*

Sur ce point, la réponse de M. Raymond Barre fut assez évasive. Le premier ministre se plut davantage à expliquer aux nombreux maires présents que la réforme des collectivités locales, envisagée par les pouvoirs publics, ne porterait pas atteinte à leurs prérogatives. « *J'affirme*, dit-il notamment, *la volonté du gouvernement de ne rien entreprendre qui ne soit d'inspiration libérale et démocratique* ». Incitant les élus municipaux à répondre sérieusement au questionnaire diffusé par le secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales, M. Raymond Barre a ajouté : « *La synthèse de vos réponses sera faite par une commission, sous l'égide du Conseil d'Etat, et ce n'est qu'après l'avis du Sénat que le gouvernement arrêtera sa position et soumettra au Parlement un projet de loi* ».

Le chef du gouvernement — campagne électorale oblige — ne manqua pas l'occasion, au passage, de dénoncer le programme commun de la gauche.

Vint l'heure du banquet. Les invités changèrent de capiteau et, entre la ballottine de canard à la rouennaise et le jambon braisé aux *morilles*. M. Jean Lecanuet offrit à son hôte un ouvrage de Pierre Le Pesant, seigneur de Boisguilbert : « Testament politique de Monsieur de Vauban ».

Jusqu'au départ du premier ministre, les conversations se poursuivirent sur un ton badin. On était bien loin des problèmes de l'emploi que M. Raymond Barre examinait le matin même à Rouen. Pourtant, sous le pont de la Brotonne. Il y avait une quarantaine de citoyens menacés par le chômage : les employés des bacs de Caudebec et de La Mailleraye, que la construction de l'ouvrage a voués à une reconversion difficile dans une région non épargnée par la crise économique Eux non plus n'avaient pas été invités. — A. R.

« COLLATION SOUPANTE »

(De notre correspondant.)

Rouen. — Mille quatre cents couverts, trois chapiteaux de toile loués dans le Val-de-Marne, l'un *pour les discours, l'autre pour* le banquet, le dernier pour les conférences de presse, le tapis rouge déroulé sur les gravillons, le soleil au rendez-vous sur l'arc du pont majestueux : « *C'est une belle fête, n'est-ce pas ?* »

M. Lecanuet exulte. Le premier ministre lance à ses côtés la campagne électorale dans son département, après s'être entretenu, à la préfecture, du dispositif gouvernemental de lutte contre le chômage. Le pont de Brotonne, qui nourrit aujourd'hui mille quatre cents invités, a donné du travail à deux cent cinquante ouvriers pendant trente-huit mois. On les a remerciés dans les discours, mais ils ne sont pas du spectacle.

Après les discours et le porto obligatoire pour tous afin d'éviter les complications de service, on passe à table vers 15 heures. Les invités sont ravis par cette fantaisie. « *Nous déjeunons à l'heure* espagnole », remarque *un haut fonctionnaire.* « *Dans le pays de Caux, nous appelons cela une collation soupante* », répond M. Lecanuet. Oui, ce fut vraiment une belle fête. — J. G.

M. MESSMER CHARGÉ DE L'OUTRE-MER AU R.P.R.

M. Jacques Chirac, président du R.P.R., a chargé M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, ancien ministre d'Etat chargé des DOM-TOM, de traiter au sein du R.P.R. des affaires relatives aux départements et territoires d'outre-mer, d'assurer avec les élus les liaisons nécessaires, et de définir la position du mouvement sur les problèmes qui les concernent.

LES RÉACTIONS

Dans la majorité

● M. JEAN-PIERRE SOISSON, secrétaire général du parti républicain : « *Le président de la République a désigné les conditions du succès de la majorité en mars prochain. Avec cette conviction qui est la sienne, et qui est un véritable engagement, la majorité aura la majorité.*

» *Elle aura la majorité si elle sait s'entendre et si elle sait proposer une ambition aux Français qui les rassemble et qui les mobilise.* »

● M. ROGER CHINAUD, président du groupe républicain à l'Assemblée nationale : « *Il appartient aux responsables de la majorité, dans tous les départements, de se bien réconcilier et de mettre fin à l'outrance du particularisme qui fut trop souvent à l'origine d'une façon de se singulariser.* »

● M. MARIO BENARD, député R.P.R. du Var : « *Désormais, le problème ne sera plus de savoir s'il y a une « unité » de la majorité, mais de savoir qui est pour et qui est contre la politique proposée par le président de la République : voilà qui simplifiera la tâche des partis, des candidats et des électeurs.* »

● M. ERIC HINTERMANN, secrétaire général de la Fédération des socialistes démocrates : « *Les Français qui ne se reconnaissent pas dans la majorité actuelle de droite et qui ne souhaitent pas l'arrivée au pouvoir du parti communiste, sont sensibles à la hauteur, à l'humanité et à l'esprit de tolérance du discours présidentiel, mais ils s'interrogent sur un présidentialisme qui ne peut aller sans les contrepoids parlementaires et régionaux qui restent, l'un et l'autre, à créer et sur un optimisme économique et social que les faits n'ont pas encore entièrement confirmé.* »

● M. RENE LENOIR, secrétaire d'Etat à l'action sociale : « *Les rapatriés n'ont pas contesté le bien-fondé de la solidarité vis-à-vis des agriculteurs lors de la sécheresse, mais ils s'étonnaient que cette solidarité ne joue pas davantage en faveur de ceux qui avaient perdu beaucoup plus qu'une récolte. Je me réjouis de la mesure de justice qui vient d'être annoncée par le président de la République.* »

● *M. Giscard d'Estaing* qui après son discours de Carpentras, vendredi 8 juillet, aurait gagné le fort de Brégançon sur la côte varoise, devait être lundi 11 juillet l'hôte à déjeuner des membres du Collège de France. Dans l'après-midi il reçoit à l'Elysée les sénateurs membres du groupe de l'Union centriste. En fin de journée il offre une réception en l'honneur de l'Association internationale des parlementaires de langue française qui tient son congrès à Paris.

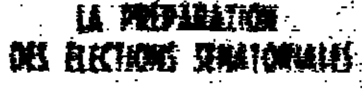
Dans l'opposition

M. DEFFERRE : le président viole la Constitution.

M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale : « *Après M. Pompidou, M. Giscard d'Estaing s'est emparé illégalement, anticonstitutionnellement, de pouvoirs qui ne lui appartiennent pas, qui appartiennent au gouvernement. Il a violé la Constitution, et ce que nous demandons, c'est le respect de l'esprit et de la lettre de la Constitution. Dans cette querelle constitutionnelle, nous sommes forts de notre droit, c'est le président de la République qui est dans son tort. Le programme commun de la gauche n'apporte aucun bouleversement à la Constitution, et les modifications qu'il propose sont mineures. Dans l'hypothèse d'une victoire de la gauche aux élections législatives de 1978, c'est à M. Giscard d'Estaing qu'il appartiendra de décider s'il entend rester président de la République avec un gouvernement qui appliquera le programme commun.* »

● M. PAUL LAURENT, membre du bureau politique du parti communiste : « *Ne pas parler aujourd'hui du chômage, du problème des salaires, de l'inflation, de toutes les questions nationales et sociales, est invraisemblable pour un président de la République. Son discours apparaît comme une espèce de diversion par rapport à la situation politique du pays.* »

● M. LEO HAMON, ancien ministre, président d'Initiative républicaine et socialiste : « *Le chef de l'Etat ne doit pas, dans la campagne électorale, patronner une fraction et prétendre la couvrir de son autorité, contre une autre fraction, au moins égale, mais présentée comme dangereuse. Entre les deux thèmes du discours présidentiel, il y a une*



RÉPUBLIQUE A CARPENTRA

M. Jacques Chirac affecte une certaine satisfaction

LES RÉACTIONS

M. Raymond Aron : quel que soit le résultat des élections, le système devra changer

Raymond Aron, ancien directeur politique du *Figaro*, explique, dans *l'Express* du 11 juillet, les raisons qui l'ont conduit à accorder sa collaboration à cet hebdomadaire. Il déclare notamment :

« La Ve République a donné au président de la République un pouvoir considérable. Ce n'est pas vrai de la lettre de la Constitution, qui tolère une interprétation parlementaire. Mais le président de la République, depuis le général de Gaulle, et cela a encore été accentué par Pompidou, exerce une autorité quasi royale. Dans certains domaines, comme la politique étrangère, par exemple, le premier ministre n'est pas toujours averti à l'avance des décisions que prend le président de la République.

» Or cette pratique de la Ve République suppose certaines conditions. La condition principale, c'est que la majorité parlementaire soit d'accord avec le président de la République. L'élection du président de la République au sein d'un parti, disons secondaire, de la majorité a été le début d'une crise latente des institutions, crise qui s'est aggravée lorsque M. Jacques Chirac a démissionné de son rôle de premier ministre. Il en résulte, et c'était presque inévitable, que les partis jouent maintenant de nouveau, dans la Ve République, un rôle sans précédent depuis 1958 et surtout 1962, au moins à l'occasion des élections. (...)

» En tout état de cause, après les élections de 1978, nous aurons, en pratique, une nouvelle Constitution qu'on peut déjà appeler la Ve bis ou qu'on appellera la VIe. Mais la pratique constitutionnelle de 1958-1978 prendra fin en 1978, même si M. Mitterrand s'efforce de gouverner comme le faisait Georges Pompidou.

» J'ajoute que, si la majorité est reconduite avec quelques voix, elle retrouvera sa cohérence, mais il lui sera difficile de gouverner en une France divisée en deux blocs.

» En d'autres termes, je pense que la pratique constitutionnelle et le scrutin majoritaire ont conduit la Ve République, au bout de vingt ans, à une crise majeure. Quand on ajoute à l'élection du président de la République au scrutin majoritaire, et j'en suis partisan, l'élection des députés à l'Assemblée nationale au scrutin majoritaire, et j'ai des doutes, et ensuite aux municipalités, ont finit par aboutir à une opposition, un affrontement, une confrontation permanents entre les deux blocs. Dans un des camps, il y a les socialistes et les communistes ! Sont-ils des frères amis ou des frères ennemis ? A l'intérieur de la majorité, où il y a moins de division en profondeur dans l'idéologie, tout de même, entre le centriste et le R.P.R. de l'extrême gaulliste, il y a plus que des nuances.

» On a finalement imposé à une France toujours pluraliste une espèce de carcan en la divisant en deux camps. Ma conviction, c'est que, quel que soit le résultat des élections, ce système devra changer. (...)

» En réalité, ce qui a été l'erreur économique du gouvernement, et tous les experts le disent, en France et à l'étranger, c'est que l'on a sacrifié les investissements et les profits des entreprises grâce auxquels on peut investir. Pour éviter les troubles sociaux, on a fait une politique qui, en fait, a été le contraire de celle qu'on décrit. La politique dite d'austérité qui a commencé depuis Raymond Barre, depuis la fin de 1976, est extrêmement modérée, puisqu'on se donne comme objectif de maintenir le pouvoir d'achat des salaires.

Or il est parfaitement absurde, aussi bien pour la majorité que pour l'opposition, de prétendre que, dans la France telle qu'elle est, dans l'économie mondiale telle qu'elle est, la France peut éviter les conséquences de la crise générale. (...)

» Il est vrai, vous savez que je l'ai souvent écrit, que l'erreur du président de la République, c'est d'avoir oublié le calendrier électoral dans le calendier économique. La politique rigoureuse devait dater de 1975, et non pas de 1977. La politique rigoureuse date de 1977, parce qu'il ne l'a pas faite en 1975-1976. »

AU SEIN DE LA GAUCHE

EN RÉPONSE A M. CHEVÈNEMENT

Jean Daniel : venez à une juste appréciation de la réalité politique

Jean Daniel, directeur de la rédaction du *Nouvel Observateur*, répond, dans le numéro du 11 juillet de cet hebdomadaire, à la lettre que lui a adressée M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, chef de file de la minorité du P.S. (*le Monde* du 5 juillet). Sous le titre : « Lettre à un socialiste en colère », il écrit notamment :

« Vous êtes comme nous, Jean-Pierre Chevènement, un intellectuel « bourgeois » : je ne sache pas, en effet, que vous ayez fait vos classes dans les corons. D'autre part, le temps passe : vous ne faites plus partie des « jeunes ». Et le dérisoire spectacle de ceux qui s'arrogent le droit de parler au nom des masses et des jeunes devrait vous inciter à vous abstenir de prendre part à ce concert de vieux démagogues. (...)

» Non, Chevènement, ce ne sont pas les « intellectuels » qui ont peur de l'avenir. Ce sont précisément ces masses et ces jeunes auxquels nous n'avons pas encore inculqué — il nous reste peu de temps pour le faire — la conviction qu'ils étaient porteurs et responsables de leur destin, aidés qu'ils seraient en cela par les partis politiques et les syndicats. (...)

» Il est clair que, pour vous, sans un accord solide avec le parti communiste, quel que soit ce parti — gardien jaloux, même s'il est peu commode, de l'orthodoxie, — le parti socialiste ne peut que redevenir la vieille S.F.I.O., la révolution s'abâtardir dans le réformisme, le socialisme dériver vers le centrisme. Et, selon vous, à l'intérieur du parti socialiste, la pesanteur incline vers la trahison. C'est, en somme, au parti communiste à veiller à ce que soit exorcisé le vieux démon de la tentation social-démocrate. (...)

» Parlons net : vous entendez condamner par avance la constitution, après une victoire électorale de la gauche, d'un gouvernement socialiste homogène qui serait toléré par Giscard, les communistes étant rejetés dans leur stalinisme par la « criminelle » désertion du parti socialiste. Il n'y a rien d'inconcevable dans cette anticipation théorique. Rien, sinon qu'elle me paraît erronée, donc dangereuse, et qu'elle laisse de côté les vrais problèmes qui vont se poser, à long terme, aux partis de gauche. (...)

» Si vous jugez réellement que Cunhal n'a commis que des erreurs, dont les socialistes ont diaboliquement profité pour faire dériver le grand mouvement de progrès vers les horreurs de la social-démocratie, si vous regrettez que Mario Soares et d'autres avec lui aient réagi contre les communistes tels qu'ils étaient au Portugal, alors j'avoue ne pouvoir envisager sans effroi que des hommes comme vous puissent être investis de responsabilités avant d'être venus à une juste appréciation de la réalité politique. (...)

» S'il y eut une « ligne Soares », ce fut une ligne de résistance contre le stalinisme et contre la guerre civile qui en aurait résulté, contre le despotisme et le chaos, et non, ni de près ni de loin, une contre-révolution. Personne n'a le droit de le dire ni de le laisser entendre. Et, de ce point de vue, je réclame, en effet, et vous devriez réclamer avec moi, le maintien permanent, en France, d'une « ligne Soares ». Non, évidemment, pour faire éclater l'union de la gauche, comme vous le dites avec frivolité, mais pour donner, au contraire, à celle-ci les garanties de sa réussite dans une démocratie véritable. Quant à l'éventualité de cette rupture avec les communistes dont vous m'accusez de nourrir le dessein ténébreux, je voudrais vous poser une question précise : pourquoi rompre avec eux s'ils ont changé ? Car il n'y a pas, en ce cas, de danger de « cunhalisme ». A moins que vous ne vouliez dire qu'ils approuvent encore Cunhal. Et alors il y aurait effectivement danger — ce que je ne crois pas. En fait, la « ligne Soares », loin de nous séparer du parti communiste français, passe désormais, selon nous, à l'intérieur même de ce parti et ne peut qu'y consolider la victoire définitive de cette tendance déjà forte qui s'est rapprochée des analyses faites par Enrico Berlinguer et Santiago Carrillo. Or, sur ce point, je me suis laissé dire qu'un homme comme Jean Elleinstein est formel : ce n'est pas votre suivisme qui y contribue, c'est notre vigilance. »

● *M. Charles Hernu*, maire de Villeurbanne, membre du comité directeur du parti socialiste, a déclaré, le 10 juillet, à Beynost (Ain) :

« Le parti socialiste est un parti sans lequel il n'y aurait pas de gouvernement d'union de la gauche démocratique, un parti sans lequel il n'y aurait pas possibilité demain de résister aux pressions contradictoires de la droite et du parti communiste français, et le P.C.F. ferait bien d'y penser au lieu de croire que c'est déjà arrivé.

» Le P.C.F. en prend un peu trop à son aise avec la lettre et l'esprit du programme commun.

» Il n'est pas bon que la gauche s'attarde dans des discussions byzantines, car c'est la droite qui exploite cela, et le parti communiste, là encore, devrait y réfléchir. On n'est pas plus à gauche, quand on réclame une nationalisation de plus, on est seulement moins sérieux. »

L'Humanité du lundi 11 juillet estime que *« Charles Hernu a raté une fois de plus une belle occasion de se taire »*, et qu'il *« serait mieux inspiré de s'abstenir d'ouvrir une polémique de ce niveau au moment où les délégations des trois partis de gauche se réunissent pour rechercher une solution sérieuse à ce problème très sérieux »*.

Libres opinions

Le programme commun et la Constitution

par LOIC PHILIP (*)

LES Français ont l'habitude de penser qu'une réforme devient réalisable à partir du moment où il existe, au Parlement, une majorité pour la voter. Or, depuis quelques années, on constate que cette condition, si elle est nécessaire, n'est cependant pas suffisante. Avec la révision constitutionnelle de 1974, qui a accordé le droit de saisir le Conseil constitutionnel à soixante députés ou soixante sénateurs, il apparaît que toute réforme législative importante doit, en outre, remplir une deuxième condition : elle ne doit pas être contraire à l'une des règles fondamentales contenues dans la Constitution.

D'une manière un peu paradoxale, la réforme de 1974, introduite sur l'initiative de M. Valéry Giscard d'Estaing et votée par la majorité actuelle, a été mise en œuvre essentiellement à l'initiative des partis de gauche.

Mais si, jusqu'à présent, ce sont surtout les parlementaires socialistes qui ont réussi à bloquer des textes votés par la majorité, il est probable que, en cas de victoire de la gauche en 1978, la situation se modifiera. Ce sont les parlementaires R.P.R. et centristes, ou le président de la République lui-même, qui vont saisir le Conseil constitutionnel. On peut même penser que pratiquement toutes les réformes importantes prévues par le programme commun vont être soumises à la censure du juge constitutionnel. L'application du programme commun de gouvernement ne sera donc possible que dans la mesure où il n'est pas contraire à la Constitution.

Dès lors, une question fondamentale se pose : quelles sont les dispositions qui risquent d'être entachées d'inconstitutionnalité ?

Il faut faire une première constatation : à savoir que la plupart des mesures contenues dans le programme commun touchent à l'une des matières énumérées par l'article 34 de la Constitution et impliquent une intervention du législateur.

Par conséquent, le futur gouvernement ne pourra entreprendre aucune réforme sérieuse sans obtenir préalablement le vote d'une loi par le Parlement. Et cette loi ne pourra entrer en vigueur si elle ne respecte pas la Constitution.

Quels sont donc ces principes constitutionnels dont le respect s'imposera à un gouvernement de gauche ?

Prenons quelques exemples :

— En matière de nationalisations, il s'agit, comme l'a relevé récemment G. Mathieu (*le Monde* du 6 juillet 1977), de l'article 17 de la Déclaration de 1789 qui dispose que : *« La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment et sous la condition d'une* juste et préalable *indemnité. »* Cette disposition se combine avec celle contenue dans le préambule de la Constitution de 1946 qui affirme : *« Tout bien, toute entreprise, dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité. »*

Il résulte de ces deux dispositions que, en tout état de cause, et quels que soient les accords réalisés entre le P.C. et le P.S. dans le cadre de l'actualisation du programme commun, les nationalisations ne pourront pas être opérées dans n'importe quelles conditions. Si la constitutionnalité de la nationalisation des grands groupes industriels ne fait pas de doute, il n'en va pas de même, en revanche, des conditions d'indemnisation (en particulier de la distinction entre petits et gros actionnaires) et des nationalisations opérées sur la demande des salariés d'une entreprise.

C'est le Conseil constitutionnel qui décidera, en dernière analyse, si les nationalisations sont effectuées d'une manière conforme à la Constitution.

En ce qui concerne la liberté de l'enseignement, on peut estimer que l'existence, dans notre pays, d'un enseignement privé constitue l'un des principes fondamentaux reconnus par les lois de la République et a dès lors acquis, selon la jurisprudence du Conseil constitutionnel, valeur constitutionnelle. Aussi, si les mesures qui seront prises constituent une mise en question du principe de la liberté de la liberté de la presse, les libertés publiques, etc.

L'arrivée des communistes au gouvernement, l'application du programme commun, sont présentés, par les membres de la majorité, comme un danger pour les libertés et comme une atteinte aux principes fondamentaux sur lesquels repose notre société actuelle.

Ce qu'on oublie seulement de souligner, c'est qu'aucune mesure touchant à une liberté ou à un droit fondamental, ne pourra entrer en vigueur sans que le contrôle du Conseil constitutionnel se soit exercé et qu'il ait constaté qu'elle ne heurte aucun de nos principes constitutionnels. Sinon, la seule issue constitutionnelle possible sera le recours au référendum.

Dans les mois qui viennent, on va de plus en plus vivement dénoncer les dangers irréversibles que comporte l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement à participation communiste. Il n'est pas inutile de rappeler que, en cas de victoire de la gauche, le président de la République, ou soixante parlementaires, auront constamment la possibilité, en saisissant le Conseil constitutionnel, de stopper la mise en œuvre des réformes qui violeraient la Constitution.

En définitive, l'application du programme commun dépendra beaucoup moins du rapport de forces entre les communistes et les socialistes, de la fermeté ou de la faiblesse de François Mitterrand, que de l'attitude du Conseil constitutionnel. Ce dernier devra, alors, faire preuve à la fois de fermeté, pour sauvegarder les libertés et les droits fondamentaux, et d'une certaine souplesse, afin que notre système de contrôle de constitutionnalité n'aboutisse pas au « gouvernement des juges » qu'ont connu les Etats-Unis pendant la période de Roosevelt.

* Professeur à l'université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille.

UNE ÉLECTION MUNICIPALE

HAUTE-VIENNE (commune de Bonnac-la-Côte).

Inscrits : 605 ; suff. expr. : 345.

M. Henry Baudry (union de la gauche), 180 voix, *ÉLU* ; Mme Madeleine Rouchaud (défense des intérêts), 165.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement d'un conseiller (Union de la gauche) dont l'élection avait été annulée par le tribunal administratif parce qu'il n'était pas domicilié dans la commune.]

● *Le garde des sceaux, M. Alain Peyrefitte*, a présidé dimanche soir 10 juillet, dans la galerie des batailles au château de Versailles, un dîner offert par l'association internationale des parlementaires de langue française, qui célèbre son dixième anniversaire, en présence de quatre cents parlementaires et observateurs appartenant à plus de quarante nations. Auparavant, M. Charles Helou, ancien président de la République du Liban et président de l'A.I.P.L.F., avait remis à M. Peyrefitte les insignes de commandeur de l'ordre de la pléiade « Ordre de la francophonie et du dialogue des cultures ».

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

VAL-DE-MARNE. — La fédération départementale du parti socialiste a désigné comme candidats : MM. Jacques Carat, sénateur sortant, maire de Cachan, vice-président du conseil général ; Pierre Tabanou, conseiller général, maire de L'Hay-les-Roses ; Serge Lagauche, conseiller général, premier adjoint au maire de Créteil ; Mme Nicole Feidt ; MM. Francis Campuzan, conseiller général, et Mandy Moscovici, conseiller municipal d'Ivry.

● RECTIFICATIF. — M. Alain Carignon, conseiller général de l'Isère, nous signale qu'Henri Berger, conseiller général du canton de Crémieu, *« n'a jamais appartenu à l'U.D.R. »*, contrairement à ce que *le Monde* du 28 juin et du 5 juillet indiquait dans le commentaire qui accompagnait les résultats de l'élection cantonale partielle, provoquée par le décès d'Henri Berger.

● PRECISION. — M. Louis Pelloux, président du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise, nous demande de préciser que M. Jérôme Lestang, membre fondateur avec MM. Lenoir, Stirn et Stoléru, secrétaires d'Etat, du Carrefour social-démocrate et délégué national à la moyenne entreprise du C.J.D., s'est engagé à titre personnel dans cette initiative politique.

LES ÉCOLOGISTES PRÉPARENT LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le comité de liaison pour l'action locale et régionale (mouvement écologiste) a réuni, le 10 juillet, à Dijon, son conseil national.

M. Jean Broquet, secrétaire général, ancien candidat tête de la liste Paris Ecologie dans le 11e arrondissement, a précisé que le CLAR soutiendrait S.O.S. Environnement, mouvement d'écologie politique créé en mai dernier, et que les deux mouvements présenteraient des candidats aux prochaines élections législatives.

M. Jean-Claude Delarue, président de S.O.S. Environnement, a déclaré : *« La majorité et la gauche refusent d'instaurer une véritable démocratie de participation où les décisions concernant la vie quotidienne et locale soient prises directement par les citoyens. »*

Il a mis en garde les candidats écologistes *« contre les deux grands blocs qui tenteront de les satelliser pour détenir des désistements au second tour »*. Le CLAR vent s'appuyer sur le courant associatif et favoriser l'entrée dans le combat politique des unions de quartier, associations de défense, etc.

DÉFENSE

UN LIVRE DE PIERRE GALLOIS

Le renoncement, ou les deux versants

par PIERRE DABEZIES (*)

La politique, comme chacun sait, *« ce sont des idées »*, la stratégie étant l'art de brandir, ou de manier, la force dont on dispose pour les réaliser. Rien de plus simple pour peu que l'objectif soit clair et l'outil adapté. Rien de plus confus si les moyens sont inadéquats et les finalités contradictoires.

A ce titre, la stratégie gaullienne, qu'il *est de bon ton aujourd'hui de* juger simpliste, n'était pas sans mérite. Que la menace de l'arme nucléaire ne puisse être invoquée, de façon crédible, au profit d'un tiers, voilà qui cadrait, par exemple, et cadre encore, avec l'idée d'indépendance. Le couple politique - stratégie était donc cohérent, même si une *certaine ambiguïté — tenant* au niveau des moyens, à l'arme nucléaire tactique, et au niveau des fins au maintien de la France *dans* l'alliance atlantique — découlait du refus du général de Gaulle de pousser sa logique jusqu'au neutralisme. Cette ambiguïté était, d'ailleurs, marginale : comment douter, à l'époque, de la volonté d'indépendance du chef de l'Etat ! C'est dire s'il est dérisoire de voir aujourd'hui le soin que prennent certains à scruter la « doctrine Fourquet » ou le « Livre blanc » de Michel Debré. Ils invoquent, en vain, le passé pour justifier une thèse plus ou moins atlantiste qui inverse, en fait, les données du problème et donne le pas à l'accessoire sur l'essentiel !

***

Passons sur ces arrière-pensées pour constater simplement quelques faits. Qu'il s'agisse de la loi de programmation, des propos tenus l'an dernier par le président de la République ou par le général Mery, de tel article récent ou — plus récent encore — du discours du premier ministre à Mailly, on va de rétractations en contradictions ! Tantôt on a l'impression que le projet politique est modifié sans que la stratégie soit *changée, tantôt l'inverse.* Entre la dissuasion et l'emploi, la bataille et le test, les « approches » et les marches de l'Est, l'armée allemande et la stratégie des deux Grands tour à tour pris comme modèles, on ne sait plus où l'on en est ! Bien content quand ces contorsions ne se retrouvent pas dans le même *texte !*

Subtilité dissuasive ou confusion de l'esprit ; le général Gallois répond. Après vingt-cinq ans de raisonnements hyper-logiques, comment n'enragerait-il pas devant ces divagations ? « Galloisissime » ! Buriné, trituré, son *nouveau* livre, *le Renoncement* (1), n'est pas simple contraste en noir et blanc entre doctrine et hérésie. C'est un damier, où, cent fois remises sur le métier, fusent en tous sens et s'emmêlent des vérités stratégiques assenées sans concession, et sans rémission l'anathème. Cher Gallois. Clausewitz au petit pied, suggère Raymond *Barre : que n'a-t-il, pour le stimuler,* un Bonaparte !

« De la France défendue à l'Europe protégée... », ce sous-titre du livre ouvre deux perspectives : l'une touche à la doctrine, l'autre aux circonvolutions de la pensée stratégique du président de la République, dont la critique mérite, *semble-t-il*, d'être nuancée. Certes, il n'est pas contestable qu'attiré par des perspectives cosmopolites, comme l'est souvent la haute bourgeoisie, le chef de l'Etat — sans toujours l'avouer — est prêt à sacrifier, avec l'indépendance, le concept de défense jusqu'ici admis. Qu'il en ait ou non compris la portée, il *n'en est pas moins pris au piège* du nucléaire et ne peut, finalement, changer de stratégie comme il le voudrait. Que le général Gallois se rassérène : on peut stigmatiser sa doctrine... Pour l'essentiel, elle s'impose encore à ceux qui cherchent à s'en débarrasser !

Parmi les problèmes abordés, une clef de voûte, les effectifs », avec leurs implications tour à tour psychologiques, financières, stratégiques et politiques. Implications psychologiques : la mutation nucléaire ne sera jamais tout à fait ni comprise *ni* acceptée aussi longtemps qu'on raisonnera en termes numériques, en termes de carrières classiques, de cadre de vie, de condition militaire, de guerre traditionnelle et d'artillerie atomique. L'armée n'existe pas pour elle-même, mais pour remplir, dans les meilleures conditions d'efficacité, la tâche qui lui est *confiée* ! Clef de voûte financière ensuite : on peut toujours parler de *« quadrupler notre capacité nucléaire »*, de construire des « cruise missiles » ou des armes atomiques « à la mer ». Chacun sait qu'il, n'est qu'un poste où des économies massives sont possibles : celui, précisément, des effectifs ! A l'inverse, qui ne voit qu'une armée nombreuse, placée dans le contexte *social actuel, proscrit à terme toute* entreprise nucléaire. Sans compter que la nature des armes modernes condamne, à divers titres, les gros bataillons. Or la France, terrienne impénitente, néglige à leur profit une marine, qui, à l'heure des sous-marins nucléaires, des zones économiques exclusives, du trafic en ma*tières premières et en énergie, serait* infiniment plus utile que des forces pléthoriques vouées à rester l'arme au pied.

***

Clef de voûte stratégique : dans la mesure où l'Amérique tend légitimement à préférer une bataille — fût-elle, pour l'Europe, catastrophique — à une escalade pleine de risques, dans la mesure où ses alliés, faute d'arsenal atomique, lui sont subordonnés et entendent que la France s'aligne, dans la mesure enfin où une troupe sans espoir de se battre est, dit-on, une troupe frustrée, comment ne pas voir qu'une armée d'effectifs, faute aujourd'hui de pouvoir agir isolée, joue dans le sens d'une action commune menée dans un ensemble plus ou moins intégré. On en arrive ainsi aux implications politiques : exclusivement tournée vers la sanctuarisation nationale, l'arme atomique renforce l'indépendance d'un pays, les forces conventionnelles limitant, à l'inverse, son autonomie

Reste une nouvelle fois pour Pierre Gallois à tailler en pièces un certain nombre de *mythes*. *Mythe* des interventions lointaines que la France, puissance moyenne, ne peut, à aucun titre, se permettre. Mythe de la bataille de l'avant et du théâtre d'opérations unique. C'est là qu'intervient l'atome tactique, pomme de discorde infinie... Espoir pour certains de gagner du galon dans l'artillerie, il se présente, en fait, comme un outil à la fois militaire et politique, c'est-à-dire capable de permettre, d'un côté, de se battre et de l'autre de marquer un seuil avant l'ultime escalade. Synthèse rêvée ! Grâce à lui ne peut-on concilier l'indépendance et l'alliance, la dissuasion et la guerre classique, éviter le « tout ou rien » en arrêtant l'ennemi au loin ? Hélas ! Sauf à le lier à la défense stratégique, il semble bien que son emploi soit incompatible avec les règles dissuasives. Il ne faut pas, en effet, raisonner par analogie, en *confondant*, notamment, la situation de la France avec celle des deux Grands. Non seulement ces derniers sont, d'un commun accord, sanctuarisés, mais ils disposent, l'un et l'autre, d'un arsenal considérable. Engagée à l'avant avec des forces relativement dérisoires, la France prendrait le risque de compromettre, sans rien gagner, la garantie dissuasive qui couvre son propre territoire.

A ce stade du livre, le général Gallois, semble pécher par pessimisme en s'abandonnant quelque peu au « tout ou rien » psychologique à l'égard du président de la République. Nul doute que l'itinéraire de ce dernier est tel qu'il le décrit : marqué au départ par un préjugé atlantiste, Valéry Giscard d'Estaing paraît, en 1975, se rallier aux conceptions gaullistes, mais — omnubilé par ses responsabilités nucléaires et par la construction européenne — penche peu. finir vers la solidarité alliée. Dans les méandres de la pensée présidentielle encore faut-il introduire un certain nombre de données. Ses conseillers, proches ou lointains, appartiennent d'abord à plusieurs écoles : néo-atlantistes décidés à liquider le passé, gaullistes plus ou moins orthodoxes, européens soucieux d'apporter des garanties à nos voisins, mais cultivant l'espoir d'organiser un jour, grâce à nos forces nucléaires, une défense régionale. Ainsi ballotté entre plusieurs stratégies, le chef de l'Etat l'est aussi entre plusieurs politiques, les perspectives européennes étant, à l'évidence, floues et diverses !

Voulant pousser les feux de l'Europe et plaire au chancelier Schmidt, le président ne se décide pas moins *à rendre* publique, l'an dernier, une orientation stratégique nouvelle. On comprend son souci : comment se dire « *bon européen* » et *s'en tenir* strictement à une défense qui passe, outre-Rhin, pour *égoïste* ! Hélas, les faits sont têtus : pour rendre crédible la sanctuarisation élargie, il ne suffit pas d'en parler ! Bref, dans les propos tenus en 1976 à l'Institut des hautes études de défense nationale, il convient de faire la part du *discours aux alliés, voire peut-être* à l'armée, et la part des réalités, la novation stratégique ne pouvant en définitive qu'être fort réduite. Cette stratégie verbale n'ayant pas manqué de soulever les tempêtes que l'on sait, on assiste, d'ailleurs, depuis, à un mouvement en retrait qui montre assez qu'en ce domaine mieux vaut sans doute se taire. Il reste que si l'on ne peut plus parler de « continuité », sinon dans le flottement, il n'est pas évident — malgré tant d'indices — que la France soit beaucoup plus qu'avant engagée, concrètement, dans le camp atlantiste.

Le général Gallois n'en a pas moins raison de stigmatiser la pente suivie et d'en souligner les dangers. Non seulement une part de l'édifice nucléaire a été abandonnée tandis qu'intervenaient des mutations de personnel dont certaines sont manifestement en opposition avec l'héritage dont on persiste à se réclamer, mais le souci de construire l'Europe à tout prix conduit à rechercher une stratégie de compromis incompatible avec l'indépendance du pays. Il y a, bel et bien, deux versants : celui de la dissuasion nucléaire, jusqu'à nouvel ordre exclusivement français, et le versant atlantiste, antinomique du premier. Entre les deux, point de ligne de crête, l'atome tactique ne pouvant guère servir des deux côtés. Tous ceux qui accusent la doctrine Gallois d'obsolescence et de rigidité feraient bien d'y penser. Certes, cette dichotomie stratégique est, à plus d'un titre, gênante sous l'angle politique. Mais n'est-elle pas, en revanche, le seul frein à l' « atlantisation » définitive de notre continent ? Il nous faut, sur ce plan, persister dans le non-alignement et, au lieu de laisser se dévaloriser notre arsenal nucléaire, le renforcer de telle manière qu'un jour, dans un autre contexte, il puisse peut-être servir de base à une véritable force européenne susceptible de *rompre* le cercle d'une Europe sans défense propre, condamnée à être protégée et d'une défense nucléaire qui, dans les conditions actuelles, ne peut être partagée.

(1) Pierre Gallois : *Le renoncement. De la France défendue à l'Europe protégée.* Ed. Plon, coll. « L'appel », 279 pages, 38 F.

(*) Directeur de l'U.E.R. de science politique de Paris-I.

● *La cinquième chambre correctionnelle de Bordeaux* a condamné un prêtre objecteur de conscience à 500 F d'amende, pour avoir refusé de reprendre son livret militaire qu'il avait renvoyé au ministère de la défense. M. Lewden, trente-quatre ans, prêtre, fils de colonel, maréchal des logis de réserve, avait précisé que son geste était une nouvelle contribution à « *la levée revendicative qui s'est fait jour contre l'extension du camp du Larzac* » et « *pour la défense civile non violente, qui est l'arme du pauvre* ». — (Corr.)

ÉCHECS

PREMIÈRE VICTOIRE POUR PORTISCH

A Genève, dans la demi-finale du tournoi des candidats qui l'oppose à l'ancien champion du monde, le Soviétique Boris Spassky, le Hongrois Lazos Portisch a remporté avec les noirs *la troisième partie. Les trois* autres parties ayant été conclues par la nullité, Portisch mène donc par 2,5 points à 1,5.

Dans l'autre demi-finale, à Evian, le Soviétique Lev Poulagajevski a demandé le report de la quatrième partie, après l'humiliation des trois défaites consécutives qu'il a dû concéder à Victor Kortchnoï.

TROISIEME PARTIE
Partie espagnole
Blancs : SPASSKY
Noirs : PORTISCH

1. é4	é5	35. Cd2	Cf6
2. Cf3	Cc6	36. Fd1	Rg7
3. Fb5	a6	37. Fé2	Tç8
4. Fa4	Cf6	38. Ta1	Ca4
5. 0-0	Fé7	39. D×b6	T×b6
6. Té1	b5	40. T1a2	C×b5
7. Fb3	d6	41. C×b5	g×h5
8. ç3	0-0	42. F×b5	f5
9. h3	Cb8	43. b4	f4
10. d4	Cbd7	44. Fd1	Rf6
11. Cbd2	Fb7	45. g3	Tbb8
12. Fç2	Té8	46. Rh2	Tç7
13. Cf1	Ff8	47. g×f4	é×f4
14. Cg3	g6	48. F×a4	b×a4
15. a4	ç5	49. Ta1	Tg8
16. d5	ç4	50. Cf1	Fg4
17. Fg5	b6	51. Tg1	Tçg7
18. Fé3	Cç5	52. Ch4	Tg5
19. Dd2	Rh7	53. f3	Fd7
20. Ta3	Tb8	54. T×g5	h×g5
21. Téa1	Té7	55. Cf5	F×f5
22. T1a2	Tç7	56. é×f5	Ta8
23. a×b	a×b	57. b5	R×f5
24. Dd1	Cfd7	58. b6	g4
25. h4	Fç8	59. f×g4	R×g4
26. h5	Cf6	60. Rg2	Tb8
27. Ch2	Tçb7	61. T×a4	T×b6
28. Fd2	Fg7	62. Rf2	Tb2 +
29. Dé2	Cg8	63. Ré1	f3
30. Ta8	Fd7	64. Ta8	Té2+
31. T8a3	Ff6	65. Rf1	Td2
32. Fé3	Fg5	66. Tg8 +	Rf4
33. Cf3	F×é3	67. Tf8 +	Ré4
34. D×é3	Db6	68. Aband.	

● *Camil Seneca* est mort dimanche à soixante-quatorze ans. Problémiste de réputation internationale, il a collaboré à de nombreux journaux ; il tenait notamment la rubrique d'échecs du *Figaro*. D'origine roumaine, il fut mathématicien et musicien avant de consacrer sa vie aux soixante-quatre cases.

ÉDUCATION

RÉUNIE EN CONGRÈS A CAEN

La Ligue de l'enseignement demande que les associations éducatives et culturelles soient représentées au Conseil économique et social

De notre envoyé spécial

Caen. — Hésitations à s'engager franchement sur le terrain politique, prudence sur la laïcité, le quatre-vingt-troisième congrès de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, qui a réuni, du 6 au 8 juillet, à Caen, deux cent soixante-huit délégués, a davantage été dominé par une volonté de compromis que par le souci de prendre des positions en flèche en cette période pré-électorale, même si les congressistes ont décidé de profiter de la prochaine campagne législative pour avancer des propositions dans le domaine de l'éducation permanente.

Au cours de son dernier congrès, il y a deux ans, à Nîmes, la Ligue de l'enseignement avait pour la première fois explicitement *proclamé sont adhésion* au socialisme (1). Dans cette affaire, la direction, quoique largement approuvée par la base, avait été attaquée sur deux fronts. Une partie des délégués souhaitait un engagement plus net, se référant notamment à la lutte des classes. D'autres s'étaient montrés soucieux de voir la Ligue maintenir *une certaine* neutralité.

C'est le même schéma que l'on a retrouvé à Caen. Certains orateurs ont reproché à la direction de ne pas avoir pris de position publique lors d'événements politiques ou syndicaux récents, notamment lors de l'affaire du militant C.G.T. rémois abattu par un commando d'adhérents de la C.F.T. A *l'inverse*, un délégué s'est inquiété du trouble que pourrait provoquer à la base l'accentuation du virage amorcé à Nîmes.

Aux premiers, M. Paul Fahy, secrétaire général, a fait observer que la Ligue avait pris certaines positions publiques depuis deux ans, notamment à propos du plan Barre. Au second, il a rappelé que *loin d'avoir provoqué* le mouvement de débandade que certains redoutaient le « tournant » de Nîmes s'était accompagné d'un sensible renforcement des effectifs. Ainsi, le nombre d'associations sportives, de loisirs, de vacances, etc., affiliées à la Ligue, serait passé depuis l'année dernière de 35 340 à 40 000, soit 960 000 adhérents et 2 418 000 participants à l'une ou plusieurs de ces activités.

(1) *Le Monde* daté 13-14 juillet 1975.

L'enseignement public est libre

La direction a dû également préciser sa position face aux points de vue contradictoires qui se sont exprimés à propos de la laïcité, pierre angulaire de la philosophie de la Ligue depuis son origine. Un délégué a ainsi violemment reproché à la nouvelle municipalité de gauche de Montpellier son refus d'interdire l'entrée des cantines scolaires publiques aux élèves de l'enseignement privé de la ville. Inversement, il s'est trouvé des orateurs pour *mettre en garde* les congressistes contre les *« coups de clairon »* qui pourraient apparaître comme *« une volonté de revanche »*, allusion à peine déguisée aux déclarations de Mᵉ Jean Cornec à Albi (*le Monde* du 31 mai).

Pour M. Fahy, qui présentait le rapport d'activité, la Ligue ne saurait renoncer à la nationalisation de l'*enseignement* privé, étant entendu que celle-ci *« exclut toute idée d'étatisation et de monopole »*, et qu'elle se fera par étapes. Ces rappels étaient-ils suffisants pour les partisans d'une ligne « dure » ? On pouvait se poser la question, en entendant M. Fahy affirmer sa *« certitude »* que, dans ce domaine, *« les partis de gauche assumeront leurs responsabilités »*, alors que ces partis font au contraire actuellement feu de tout bois pour rassurer les partisans de l'école privée.

On a ainsi le sentiment que, derrière les déclarations de principe, la Ligue penche plutôt, avec M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, pour la souplesse (*le Monde* du 22 juin). Une souplesse à laquelle les a implicitement conviés M. Michel Lasserre, secrétaire général du Comité national d'action laïque, qui, dans une déclaration d'une remarquable modération, a simplement invité les congressistes à poursuivre *« la campagne d'information »* en cours.

C'est cette modération que l'on retrouve dans un des « vœux » adoptés à l'issue du congrès. Ce vœu réaffirme l'attachement de la Ligue à l'enseignement public — qui, *« parce qu'il est laïc, est le seul enseignement libre »*, — mais il se garde bien de préconiser la suppression immédiate de l'aide à l'école privée à laquelle viennent de procéder certaines municipalités nouvellement acquises à la gauche.

Sur cette question de la laïcité comme *sur celle de* l'engagement politique, le rapport de M. Fahy a recueilli une large approbation : 95,5 % des mandats représentés contre 1,1 % de votes hostiles et 3,3 % d'abstentions. Cette quasi-unanimité illustre la cohésion de la Ligue, mais elle a pour contrepartie le manque de relief — un délégué a même parlé de *« sclérose » — qui a souvent* caractérisé les débats. Les orateurs — rarement jeunes — qui se sont succédé à la tribune ne sont guère parvenus à éclairer d'un jour neuf les questions — pourtant d'un grand intérêt — qui ont été débattues, comme la place de l'école dans la société, ou la question du bénévolat.

Un manifeste avant les élections

L'apport le plus original du congrès réside dans les grandes lignes d'un manifeste qui va être envoyé aux partis politiques et soumis à l'opinion pendant la campagne électorale de 1978. Dans le domaine de l'éducation des adultes, ce manifeste distingue *« le congé-éducation »* et *« le recyclage professionnel »*. Le premier est un congé payé *« obligatoirement alloué à tout salarié »* et donnant lieu à une formation de caractère éducatif aux choix des bénéficiaires. Le second ne coûtera rien aux salariés et surtout doit se cumuler avec un congé-éducation, ce qui n'est pas le cas actuellement. Pour mettre fin à la coupure entre le domaine culturel et les activités économiques et sociales, la Ligue préconise, comme l'avait fait il y a quelques années le CNAJEP (Comité national des associations de jeunesse et d'éducation populaire), la création d'un conseil économique, social et culturel qui se substituerait à l'actuel Conseil économique et social et dans lequel figureraient au minimum quinze représentants des activités culturelles, éducatives et sportives. Soulignant que *« l'exercice du droit d'association est, dans une démocratie, une des garanties fondamentales de tou es les libertés, notamment de pensée, d'expression et de création »*, la Ligue estime en outre qu'il faut *« favoriser concrètement le développement des associations volontaires à caractère éducatif »*, notamment par un système fiscal particulier plaçant ces associations *« en dehors du système commercial »*.

Enfin, les congressistes ont réclamé avant de se séparer le développement du droit aux vacances et du tourisme social.

BERTRAND LE GENDRE.

Admissions aux agrégations

● LETTRES MODERNES

MM. et Mmes Agard (60e ex.), Aleo (40e ex.), Lise Alexandre (93e), Ansel (73e), Philippe Arnaud (97e ex.), Barbulesco (57e), Baudorre (117e), Pierre Bayard (75e), Pascale Beau (69e), Chantal Bedoin (44e ex.), Béjean (84e ex.), Bel, née Coquet (114e ex.), Claude Bernard (11e), Marie-Paule Berranger (49e), Frédéric Berthet (16e), Bjai (17e), Bost (2e), Bottineau (97e ex.), Bouillaguet, née Gouézec (70e), Bourhis (62e), Broseus (43e), Cagin (35e), Michèle Calvat (79e ex.), Camelin (114e ex.), Caroff, née Gougay (10e), Chassot née Fèvre (24e), Chellan, née Fontana (108e ex.), Chennoné (50e ex.), Clier (56e), Bernadette Colin (25e), *Coss, née Humbert* (40e ex.), De Courson de la Villeneuve (110e), Jean-Patrice Courtois (101e ex.), Crémillieux, née Bozic (111e), Danin (21e).

Daros (125e), Deligne (108e ex.), Dessons (83e), Destribats (28e), Desusclade, née Geneviève Rémy (112e), Myriam Dufour (6e), Philippe Dulac (90e ex.), Serge Duret (18e), Etcheber (121e), Féau (47e), Danielle Fournier (66e), Fradin (39e), Gamel (89e), Brigitte Garnier (87e), Gnesotto (20e), Grossir (40e ex.), Francis Grossmann (94e ex.), Guillet, née Cazayus (92e), Bruno Guitard (99e), Hilton (55e), Holleville (68e), Jean-Paul Honoré (8e), Jung-Lagardère (15e), Juranville (13e), Kosiorowski, née Lesné (76e), Serge Lasvignes (12e), Lavialle (5e), Le Diraison, née Kerbrat (27e), Lecorney, née Petit prof. (78e), Leron (50e ex.), Lombaerde, née Cardecan (63e).

Maisse (122e ex.), Manca (28e), Marcheix (86e), Marioll, née Digo (71e), Frédérique Martin née Scherrer (79e ex.), Jean-Pierre Martin (94e ex.), Martini née Garriga (54e), Elisabeth Marty née Pion (46e), Hélène Mathieu (119e ex.), Matringe née Saniol (31e), Masaleyrat (44e ex.), Meilhoc née Morice (74e), Meimoun (60e ex.), Christine Meyer (7e), Mion (118e), Montaurt (34e), Marie-Christine Moreau (105e), Bernard Mouton (94e ex.), Nepote née Desmarres (53e), Nocera (33e), Nouvet (48e), Ollier (79e ex.), Jean-Noël Pascal (30e), Eliane Passeron (39e), Paupert (14e), Payeur (67e), Pelletier, née Deschaintre (101e ex.), Bernard Philippe (52e), Pilet (124e), Pinchemel (59e), Planté (9e), Pluvinage (72e), Poillot (36e), Sylvie Prévost (1re).

Reyer (114e ex.), Riéy (84e), Emmanuel Rosenfeld (3e), Rousselin née Macheras (106e), Sala (113e), Samson (103e ex.), Sananes (99e ex.), Marie-noémie Schmitt (90e ex.), Seel (19e), Marie-Louise Simoni (85e), Brigitte Smadja (38e), Soubelet (77e), Marie-Christine Soudan (58e), Stromboni (22e ex.), Theuret née Ruiller (4e), Thillardon (199e ex.), Martine Thomas (22e ex.), Touili née Jenin (64e ex.), Toulemonde née Sary (103e ex.), Valat née Martini (86e), Yves Vallat (107e), Vasselin (79e ex.), Voevodsky née Poirier (122e ex.), Willemin (32e), Nelly Wolf (37e).

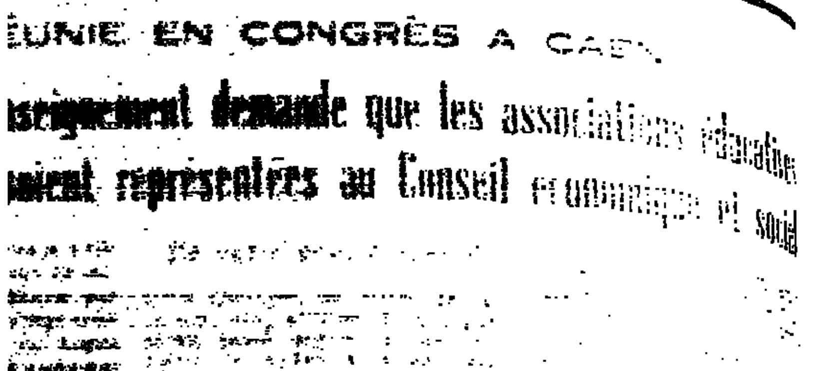
CORRESPONDANCE

Sexisme et racisme à l'université de Vincennes

Après la parution de notre série d'articles sur « les scènes de la vie de Vincennes » (le Monde *des 1er, 2 et 3 juin), le « groupe femmes » de l'université Paris-VIII nous prie de préciser, dans une lettre, qu'il n'a jamais prétendu « baser* sa *lutte contre* les seuls étudiants étrangers ». Nous affirmons, *écrit le « groupe femmes »*, que la lutte que nous menons contre les agressions sexistes s'adresse par définition à tous les agresseurs sexistes, quels que soient leur pays d'origine, leur culture ou leur appartenance politique. (...) Notre propos n'est pas de nous insurger contre une culture déterminée mais contre toute culture machiste, y compris la culture française.

L'article du *Monde* nous accuse implicitement de racisme. Or notre expérience de lutte à Vincennes a prouvé que le fascisme, le racisme, le sexisme n'ont pas de couleur. C'est ainsi qu'une de nos camarades de race noire se voyait traitée récemment, lors d'une agression sexiste de *« sale négresse »*. Le racisme n'est pas notre fait, il est celui de ceux-là mêmes qui nous accusent de racisme. Comment se fait-il que ceux qui nous taxent de racistes ne se trouvent jamais dans les rangs des camarades qui luttent contre le racisme ? Le sexisme n'est-il pas un racisme comme les autres ?





(PUBLICITÉ)



CARREFOUR SOCIAL DEMOCRATE.

ce que nous croyons:

Parce que la réforme peut faire l'économie d'une révolution, il faut construire une nouvelle société d'esprit social démocrate où socialisme et démocratie progressent ensemble par le réalisme et non par l'illusion.

Tout groupe politique qui croit détenir la clé d'une transformation immédiate et brutale de la société se condamne à l'exercice de la dictature en faisant supporter à d'autres la responsabilité de ses échecs économiques et sociaux.

Au contraire est porteuse d'avenir et d'un progrès authentique toute démarche qui, ayant posé les vrais problèmes de ce temps, se propose de les résoudre dans une société ouverte où le dialogue et la participation sont les instruments du changement.

C'est pourquoi, en dehors des partis politiques, nous avons créé : le Carrefour Social Démocrate

Si vous croyez comme nous qu'il faut :

1 – **Réconcilier les Français** au lieu de les opposer par la lutte des classes. Contrairement à ce qu'on veut leur faire croire, les Français, dans leur majorité, sont d'accord sur l'essentiel, et rejettent la dictature d'une quelconque moitié de la France sur l'autre.

2 – **Sauver nos libertés**, dans un monde où elles sont de plus en plus menacées. Toutes les libertés – libertés d'aller et de venir, de s'exprimer, de se réunir, de s'associer, d'enseigner, d'entreprendre – sont solidaires et indivisibles : porter atteinte à l'une d'entre elles, c'est mettre les autres en péril. Pour qu'elles appartiennent à tous, il ne faut pas que l'excès de liberté du plus fort entraîne le manque de liberté du plus faible.

3 – **Réduire les inégalités**, et en particulier, éliminer, dans les différences sociales, celles qui sont des injustices parce qu'elles ne sont pas fondées sur le mérite.

La véritable égalité n'est pas celle des comportements, des modes de vie ou de pensée, c'est l'égalité des chances devant l'existence.

Mais cette égalité-là suppose que les conditions de la vie quotidienne ne soient pas trop différentes selon les catégories sociales, que l'éducation soit adaptée à la diversité des vocations et des tempéraments, contribue à la correction des handicaps, et qu'aux différentes étapes de la vie, des nouvelles chances soient offertes.

4 – **Développer la solidarité.** Il n'y a pas de société sans hasard, sans failles, sans risques et aucun système de protection ne peut éviter le malheur innocent, le drame personnel ou familial. Mais la société doit protéger contre l'insurmontable les hommes et les femmes, sans les transformer en assistés, et en leur redonnant la maîtrise de leur existence.

5 – **Élaborer un projet social** en dotant l'État de moyens suffisants pour appliquer un plan capable :

□ d'assurer l'emploi par le développement de l'entreprise et de faire de l'entreprise non seulement un lieu de création de richesses, mais un lieu d'épanouissement de l'homme et de la femme au travail,

□ de satisfaire à la fois les besoins de consommation privée et d'équipements collectifs,

□ de préserver l'environnement et le cadre de vie.

Ce projet social ne peut être l'œuvre de quelques-uns mais doit résulter d'une large concertation.

6 – **Rendre au citoyen** les moyens d'analyse et les pouvoirs de gestion accaparés par les technocrates.

Indispensable garant du bien commun, indispensable arbitre entre les intérêts corporatifs ou privés, l'État ne doit pas suppléer les personnes dans leur vie quotidienne. Il convient d'équilibrer son pouvoir par une démocratie active au niveau de la vie communale et de la vie associative.

R.LENOIR, L.STOLERU, O.STIRN, B.STASI, J.C.COLLI, C.BAUR, J.PELLETIER, D.SCHULLER, J.LESTANG, B.SCHNEIDER, C.GERONDEAU, J.C.MOURET, G.NICOD, A.MARTIN, P.LEVY.

Si, sur tout cela, vous êtes d'accord avec nous, **Rejoignez le Carrefour Social Démocrate** Un carrefour ouvert à tous, qu'ils soient ou non engagés dans un parti politique. Le Carrefour Social Démocrate est en effet non un parti, mais un lieu de dialogue, de réflexion et de proposition.

Se sont déjà associés à cette démarche :

D.AMSON, C.ASPAR, J.BARROT, H.BOUVET, G.CESBRON, A.DILIGENT, M.DUHAMEL, J.L.FAGET, J.GASTINNE, G.GRANVAL, M.KUNSTLE, B.LAFONT, L.LE MONTAGNER, G.LOMBARD, J.MARTRAY, P.NEMO, R.PARTRAT, J.PERRIN, G.PINCE, F.RIVET, C.ROSIUS, J.L.TESTUD, F.THUAL, F.VERNE.

Faites-nous part de vos avis et suggestions.
Écrivez-nous : 60 avenue de New York 75016 PARIS – Tél. 870.13.55.
Vous serez informés de nos travaux. Une Convention se tiendra à l'automne pour étudier des propositions concrètes.

CARREFOUR SOCIAL DEMOCRATE

Nom ____________
Adresse ____________
Profession ____________

□ souhaite recevoir une documentation sur les travaux du Carrefour Social Démocrate.

□ souhaite participer aux groupes de réflexion préparatoires à la convention sociale démocrate.

ÉQUIPEMENT

M. Rausch veut une France propre « dans trois ans »

M. Jean-Marie Rausch, sénateur (*Union centriste*) de la Moselle et maire de Metz, premier président du comité national pour la récupération et l'élimination des déchets, a déclaré qu'il voulait « *rendre la France propre en trois ans* », et organiser sérieusement la récupération des matières premières « *gaspillées jusqu'ici* ».

M. Rausch, qui vient d'être nommé à cette fonction par M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a précisé, au cours d'une conférence de presse, que cette double action devrait s'exercer au niveau des particuliers et des collectivités locales — notamment par la suppression totale des décharges sauvages — et auprès des industriels.

Installations d'usines d'élimination des déchets

Le sénateur a indiqué que d'importantes usines d'élimination des déchets seraient prochainement mises en place : un projet existe en Lorraine, pour tout l'est de la France. De plus, des ingénieurs spécialisés seront formés dans un institut de recherche pour l'économie des matériaux (IREM), « *qui sera peut-être installé à Metz* ».

Le comité sera également appelé à se prononcer sur l'ensemble des interventions de l'agence pour la récupération et l'élimination des déchets, dirigée depuis mars dernier par M. Michel Affholder. Quant à son financement, il pourrait être assuré « *grâce à une taxe parafiscale prélevée sur tous les produits industriels que l'on jette* », comme les pneus ou les bouteilles en plastique.

* * *

A défaut de pouvoir être « Monsieur propre » — il s'agit là de la marque déposée d'un détergent particulièrement actif, — M. Rausch sera donc notre « Monsieur propreté ». Il est plein de bonnes intentions et il faut lui en donner acte.

La lutte contre la pollution sous toutes ses formes et notamment la plus quotidienne, la saleté qui défigure nos villes et nos paysages, est à la mode. On ne peut le regretter. Reste à savoir si avec les moyens financiers et réglementaires dont il disposera et dont aucun ne paraît très nouveau, M. Rausch pourra tenir son pari d'obtenir une France propre « en trois ans ».

Les Français ont trop longtemps souffert de l'anonymat de l'administration pour qu'on ne se félicite pas de voir personnaliser les responsabilités. Mais les structures gouvernementales ou administratives et les procédures parlementaires sont elles à ce point inappropriées et inefficaces qu'il faille chaque fois qu'une question un peu importante est soulevée dans l'opinion faire appel à une personnalité dite « indépendante » ? Nous avons eu une « Madame anti-drogue », un « Monsieur prostitution », un « Monsieur collectivités locales », et dans un domaine plus voisin de celui qu'aborde M. Rausch, un « Monsieur silence ». Est-on certain que les rapports qu'ils ont établis aient vraiment fait avancer la solution des problèmes qui leur étaient confiés ?

ENVIRONNEMENT

La guérilla écologique

(Suite de la première page.)

Mais la situation de ce Fort-Alamo « *à la française* » est tellement grotesque que certaines nuits les appelés font le mur et viennent quémander une tasse de café chez leurs asiégeants, qui sont pourtant aussi démunis et mal logés qu'eux. Ils oublient les recommandations de leurs officiers : « *N'acceptez pas de cigarettes, elles sont droguées, ne touchez pas aux femmes des paysans, elles ont la vérole.* » Ils ont tout simplement envie de rencontrer des jeunes de leur âge et de parler de choses sérieuses au lieu de jouer aux cow-boys et aux Indiens comme de grandes enfants un peu débiles.

Cavallès résume éloquemment la situation de l'armée et de la paysannerie au Larzac : de longs faceà-face succédant à des coups de main, un harcèlement réciproque. Bref, une situation bloquée.

Pourtant les forces paraissent bien inégales. D'un côté l'armée, le gouvernement, l'administration, les tribunaux, la loi. L'extension du camp de 3 000 à 16 700 hectares a été déclarée d'utilité publique en décembre 1972 au terme d'une enquête menée tambour battant. *Décision confirmée par le tribunal* administratif de Toulouse et le Conseil d'État. Quatre ministres successifs — MM. Debré, Galley, Soufflet et Bourges — ont affirmé leur détermination de mener l'opération à son terme. L'armée a déjà réussi à acheter à l'amiable 5 700 hectares sur les 13 700 qu'elle convoite. Trois compagnies de fantassins et un escadron de gendarmes mobiles occupent les baraquements du camp et quatre fermes situées aux extrémités de la future zone d'extension.

Pendant ce temps le sous-préfet de Millau visite les agriculteurs un à un, parlemente, tente d'établir un compromis et peut-être de déceler un point faible. En vain. « *Les paysans demeurent solidaires* », reconnaît-ils. « *Ils ai[illegible]ment que l'argent ne les intéresse pas.* » L'armée confirme que les achats à l'amiable se font rares. Arrive-t-elle au noyau dur, aux fameux 103 qui, le 28 mars 1972, avaient fait serment de « repousser toute offre d'achat de terre par l'armée et toute indemnisation » ? En cinq ans, trois d'entre eux ont lâché et sont partis. « *Proportion inférieure à l'exode rural de n'importe quel canton* », font remarquer les paysans.

L'armée pourtant n'est pas seule sur le plateau. La municipalité de La Cavalerie, localité qui jouxte les cantonnements, lui est favorable. Un mouvement pour la paix et l'ordre sur le Larzac, recrutant parmi les commerçants locaux, mène une active campagne de presse pour l'extension. Ses membres, à l'occasion, donnent un coup de main aux militaires. Mais aux journalistes qui veulent les rencontrer, ils refusent de livrer leurs noms. Ils n'ont jamais osé organiser la moindre manifestation à Millau. Ces *négociants* n'ont pas vraiment peur de représailles, mais paraissent intimidés devant l'incroyable détermination des paysans.

Il est vrai qu'on rencontre sur le causse des personnalités de fort calibre. Est-ce ce plateau au décor de western, au climat rude, juché à 800 mètres au-dessus des gorges et des plaines où l'on n'a d'autre interlocuteur que ses moutons et le ciel, qui a « sélectionné » les hommes ? On l'avait oublié. Ce fut la magistrale erreur de Louis-Alexandre Delmas, député U.D.R. de l'Aveyron, et de Michel Debré, ministre de la défense nationale, à qui le premier vint proposer d'étendre le vieux camp du Larzac (3 000 hectares achetés en 1902), pour sauver le causse en voie de désertification et Millau en plein marasme économique. On ressortit une lettre de 1963 signée par huit paysans demandant que l'armée achète leurs terres.

Le parlementaire et le ministre ignoraient que, depuis 1965, le Larzac était en pleine renaissance. Des jeunes avaient succédé à leurs pères, d'autres, citadins ou coloniaux, séduits par les grands espaces, avaient racheté des propriétés. Equipés de puissantes machines — et donc endettés, — ils défrichaient, pulvérisaient la caillasse, répandaient de l'engrais, amélioraient la race des brebis, mécanisaient la traite et triplaient les ventes de lait aux caves de Roquefort. Les groupements d'exploitation et les coopératives de matériel étaient si nombreuses qu'on avait fait du Larzac une zone témoin agricole.

Ces nouveaux paysans, travailleurs, entreprenants, allaient à la messe et votaient à droite. En mai 1968, ils avaient applaudi les C.R.S., non les étudiants. Ils respectaient l'armée, bien que les blindés britanniques (*à qui on louait le camp... et ses abords*) eussent commencé à les irriter parce qu'ils évoluaient sans vergogne dans leurs pâturages.

Ces gaillards haussèrent les épaules quand des rumeurs d'extension du camp commencèrent à courir, en 1970. Les pouvoirs publics n'étaient pas assez stupides pour livrer aux tanks des terres qu'on venait justement de reconquérir à grands frais. Et, d'ailleurs, ne seraient-ils pas, eux, les premiers consultés ? On imagine leur *surprise* puis leur colère quand ils apprirent le 28 octobre 1971, au journal télévisé de 19 heures, que Michel Debré avait décidé de leur prendre près de 14 000 hectares pour que les brigades mécanisées (4 600 hommes, 1 200 véhicules) puissent tirer et se déployer à *l'aise*. *Pour eux*, c'était le départ forcé. Choqués par le mépris que les élus, l'administration, l'armée et le gouvernement leur témoignaient, ils dirent non. Réflexe de professionnel qui ne veut pas perdre son outil de travail, réflexe de citoyen outragé, réflexe d'amoureux de ce Larzac qu'on allait livrer à d'autres.

Déterminés mais sans fanatisme

Ces paysans-là ne ruminent pas pendant des mois entiers, comme les anciens. Ils réagissent très vite, très fort, et n'ont guère de révérence pour les notables. Ils vont en délégation à la chambre de commerce, au conseil municipal de Millau, au conseil général de Rodez, pour obliger les « responsables » à condamner le projet. Deux fois sur trois, ils gagnent.

Ils sont déterminés, mais sans fanatisme. Peu d'entre eux parlent de décrocher le fusil et de faire de leur ferme un fort Chabrol. En revanche, ils signent un engagement — le serment des « cent trois » — et s'y tiennent. Quand Michel Debré parle après coup de négociations (« *la décision est prise, il est clair qu'on peut négocier* »), les agriculteurs envoient deux des leurs siéger à la commission *ad hoc*. Mais ils s'aperçoivent très vite *que le machiavélisme ne paie pas*. On ne peut à la fois parlementer pour « sauver les meubles » et déclarer qu'on est, par principe, contre le projet. Alors, ils coupent les ponts, définitivement. Quand le gouvernement, en 1973, leur envoie un médiateur, M. Michel Tournier, chargé de trouver un arrangement, ils lui mènent la vie dure, lui volent son rapport et le publient. Pour « *casser la baraque* ».

Ces « têtes de mule » sont loin d'être bornées. Les paysans apparaissent au contraire très souples dans l'action. Au départ, ce sont les maoïstes de Millau, rescapés de mai 68, qui leur ont donné des leçons. Les paysans ont appris à monter une « manif », mais ils ont compris que la violence était un cul-de-sac et ils ont éliminé les « maos ». Nombre d'élus, de syndicats, d'organismes professionnels, certains partis, des associations et même des évêques ont volé au secours du Larzac. Les paysans ont tout accepté, mais ils ont senti très *tôt* qu'ils ne pouvaient confier leur défense aux intermédiaires en place.

Les gens du Larzac sont si méfiants à l'égard des « *structures* » qu'ils ne se sont même pas réunis en association. Ils n'ont donc ni président ni porte-parole. Les décisions se prennent en collectif et les « coups » se préparent entre volontaires. C'est de la contestation autogérée.

Cependant, on se garde de se fermer sur soi. On reçoit tout le monde, et on écoute. On protège M. Mitterrand contre les provocateurs quand il monte sur le plateau, et même on vote pour lui. Mais on ne démobilisera pas en cas de victoire de la gauche, malgré les promesses du parti socialiste d'abandonner le projet d'extension. « *On ne sait jamais*, disent les paysans. *D'ailleurs, un gouvernement de gauche prendra-t-il le risque de mécontenter les militaires ?* »

*On accueille le général de Bol*lardière, René Dumont, les sympathisants de l'IRA irlandaise et même les Indiens d'Amérique. Au cours des grandes fêtes sur le plateau, toutes les minorités peuvent s'exprimer et même se défouler. Les paysans laissent faire et, *les lampions éteints*, restent seuls maîtres à bord.

C'est alors, entre eux, qu'ils préparent leurs opérations, avec une intarrissable imagination. La marche des tracteurs sur Paris, l'opération fermes ouvertes, les brasiers allumés sur les falaises de Millau, la moisson symbolique pour le tiers-monde, les labours sauvages, l'essaim d'abeilles lâché au bal des officiers, le défilé militaire transformé en joyeux chahut, les occupations de fermes abandonnées, l'adducteur d'eau en self-service : on ne compte plus les « coups » qu'ils ont montés. Autant de leçons données aux tacticiens professionnels qu'ils ont en face d'eux. Les rieurs sont toujours du côté des culs-terreux. Il y a un aspect farces et attrapes, dans la guérilla du Larzac, qui doit être fort démoralisant pour les militaires et les gendarmes.

Quant à l'opinion publique, les paysans en ont méticuleusement canalisé et organisé la sympathie. Chaque mois, depuis deux ans, trois mille exemplaires de *Gardarem lo Larzac* partent, jusqu'aux *confins* de l'Hexagone, porter les nouvelles du causse. Dès le retour des beaux jours, des cars bondés de collégiens ou d'agriculteurs viennent visiter les fermes. Les frères Burguières, dont la bergerie est située à proximité de la nationale 9, avouent consacrer à ces visites une part de leur temps. Trois groupements fonciers agricoles (G.F.A.) — gérés par un moine franciscain, le Père Robert Pirault — ont été successivement créés. Ces sociétés par actions ont permis de récolter 5 millions de francs auprès de quelque trois mille sympathisants (dont 25 % d'enseignants !) et de souffler à l'armée 1 000 hectares. En cas d'expropriation, ce ne seront pas dix propriétaires mais trois mille qui seront mobilisés.

Dans la ferme de *Montredon*, à l'intérieur du camp futur, s'est créé « Larzac université populaire » (quatre cents adhérents), présidé par J.-L. Coulon, éleveur et conseiller *général du canton*. On y reçoit des stages de formation, des classes vertes, des séminaires. Qui oserait toucher à un tel centre d'animation rurale ? Une centaine de comités Larzac se sont fondés à travers la France, ainsi qu'une association pour la promotion de l'agriculture qui incite les contribuables à retenir 3 % de leurs impôts et à les lui envoyer. En 1976, 2 000 personnes ont ainsi versé une somme totale de 100 000 francs. La bergerie de la Blaquière, construite sans permis dans la zone où devraient exploser les obus de 155, a été financée de la sorte. C'est, en outre, un immense ex-voto auquel tous les contestataires de France sont venus apporter leur pierre. Quelle émoition si les canons la détruisaient un jour !

Mais, bien entendu, tout cela ne serait rien sans l'âme de la résistance : les paysans. Ils ont bien changé en cinq ans. « *Si nous ne défendions que nos intérêts, il y a longtemps que nous aurions vendu* », disent-ils. Ce qui fait leur force, c'est que leur refus *s'appuie sur une idéologie*, presque une foi. Ils ont été littéralement convertis à la non-violence active — et donc à la désobéissance civile — par Lanza del Vasto, venu jeûner sur le plateau, en voisin. Ils ont été séduits par le syndicalisme autogestionnaire des ouvriers de Lip, *intéressés* par la revendication occitane. De là une critique radicale — et tout à fait neuve dans le monde rural — de notre système de défense nationale, des ventes d'armes au tiers-monde, de la société industrielle, technocratique, centralisée.

Le pouvoir le sait et c'est pourquoi, lui non plus, ne peut pas reculer. L'intérêt général, la loi, l'armée doivent rester les plus forts. Pourtant celle-ci n'ose pas demander que l'on remette en marche la machine infernale de *la procédure* : *arrêts de cessibilité* puis, six mois plus tard, expropriation, puis expulsion. Elle recule devant l'épreuve de force. D'autant que la municipalité de Millau, qui avait tergiversé jusqu'ici, vient de se prononcer contre l'extension. « *Ce serait la ruine du tourisme*, dit M. Manuel Diaz (rad. gauche), le nouveau maire. *J'irai trouver le président de la République pour plaider mon dossier.* » Au minimum, on laissera donc passer certaines échéances avant d'aller plus loin. D'abord le rassemblement de la mi-août, organisé sur le causse par les paysans sur le thème « Vivre et travailler au pays ». Ce sera la dernière étape de la longue marche contestataire de l'été : l'Alsace, le canal Rhin-Rhône, Creys-Malville, Naussac, le Larzac. Ensuite les élections de 1978 seront vite là.

Mais quelle qu'en soit le résultat, quels que soient les partis au pouvoir, la jacquerie du Larzac restera « le mauvais exemple », démontrant qu'un Etat démocratique moderne puissant ne peut pas grand-chose contre une poignée de citoyens décidés, habiles et non violents. Vertigineuse et, sans doute, intolérable leçon...

MARC AMBROISE-RENDU.

Prochain article :

II. - NAUSSAC : UN CHATEAU D'EAU MAL ASSIÉGÉ

A PROPOS DE...

Les nouvelles expérimentations sur les animaux

Sensibilité et recherche

La Société nationale pour la défense des animaux vient d'adresser à tous les parlementaires une lettre les invitant à condamner la pratique de l'expérimentation animale.

Nombre d'amis des bêtes se sont levés depuis longtemps contre le martyr que, au nom de la recherche scientifique, on fait subir à des quantités d'animaux dans les laboratoires. Il est vrai que l'utilisation de chiens, de chats ou d'autres mammifères ne paraît pas toujours justifiée et que la désinvolture de certains chercheurs heurte la sensibilité.

Cette fois, le cas est embarrassant. Les défenseurs des animaux s'inquiètent de l'adoption, il y a quelques semaines, d'une loi sur la surveillance des nouveaux produits chimiques. On sait la menace que leur prolifération sans contrôle et leur mise sur le marché accélérée font peser sur l'homme et sur l'environnement. Il était urgent d'y mettre un frein. C'est ce que les députés ont fait le 28 mai en votant — à l'unanimité — une loi obligeant les fabricants et importateurs de substances chimiques à présenter à l'administration une véritable étude d'impact sur l'environnement de leurs produits avant de les commercialiser. Ils devront évaluer leur effet toxique mais aussi leur influence à très long terme sur les mutations, les malformations et même la formation des cancers. Mais pour discerner clairement tous ces dangers, il faudra bien tester les nouvelles substances sur des cobayes. Un dilemme : comment profiter dans la vie quotidienne des bienfaits de la chimie tout en respectant la vie des bêtes ?

URBANISME

L'application de la loi du 31 décembre 1976

LES ASSOCIATIONS VONT POUVOIR FAIRE LEURS DEMANDES D'AGRÉMENT

L'importante loi du 31 décembre 1976 portant réforme de l'urbanisme va pouvoir entrer dans les faits. Les dix-neuf décrets prévus pour son application paraissent par « fournées » au « Journal officiel ». Le « J. O. » du 10 juillet publie neuf décrets relatifs au permis de construire, à la servitude de passage des piétons sur le littoral, aux zones d'environnement protégé et aux espaces boisés, aux règles nationales d'urbanisme, aux servitudes de cours communes, aux zones d'intervention foncière et aux zones d'aménagement, aux périmètres sensibles, au régime des clôtures, et, enfin, un décret relatif aux associations exerçant leurs activités dans le domaine de la protection de la nature, de l'environnement, et de l'amélioration du cadre de vie.

Ce dernier texte précise les modalités de la demande d'agrément par les associations. Dans une circulaire aux préfets, MM. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire et Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement écrivent : « Il convient donc que vous instruisiez les demandes qui seront formulées et que vous preniez toutes dispositions pour donner une réponse dans les délais prévus, et éviter les agréments tacites. Vous veillerez naturellement au respect des prescriptions réglementaires concernant notamment le fonctionnement régulier et le caractère désintéressé des activités des associations. »

TRANSPORTS

4 MILLIARDS DE FRANCS POUR RELIER LA SEINE AU RÉSEAU FLUVIAL EUROPÉEN

« *C'est maintenant le moment de la dernière chance pour le projet de liaison fluviale Seine-Est et Seine-Nord. Si on n'engage pas les premiers travaux maintenant, on ne les fera plus jamais, car Rhin-Rhône aura été lancé. On risque de faire basculer l'économie nationale du Nord-Ouest vers le Sud-Est, et pour la région parisienne ce serait lourd de conséquences* »

C'est en ces termes que M. Roland Nungesser, député (R.P.R.) du Val-de-Marne, président du consortium Seinaisnor, a clôturé l'assemblée générale de cet organisme

Ce projet de liaison fluviale à grand gabarit dont les défenseurs soulignent l'intérêt européen (raccordement du bassin de la Seine aux réseaux belges et néerlandais) et la rentabilité économique se pose en concurrent de Rhin-Rhône, auquel le président de la République a accordé, *il y a* deux ans, à Dijon, une priorité.

Son coût (franchissement du seuil de l'Oise à l'Escaut et branche Compiègne-Reims) est évalué aujourd'hui à 3,9 milliards de francs Si le feu vert était donné par le gouvernement (mais rien n'est moins sûr), l'Etat n'engagerait les finances publiques dans cette opération qu'à deux conditions : que les établissements publics régionaux intéressés payent au moins 30 % du devis et que la part des emprunts (remboursés *ensuite par les péages*) soit suffisante.

Il semble que la région Ile-de-France pourrait supporter la moitié des charges financières de l'ensemble des régions. Le Nord-Pas-de-Calais et la Haute-Normandie seraient également sollicités dans une large mesure, tandis que la contribution de la Picardie et surtout de Champagne-Ardenne serait beaucoup plus légère.

Les cinq régions vont être appelées à approuver à ce propos une *convention interrégionale*.

LE « NEW YORK TIMES » PREND LA DÉFENSE DE « CONCORDE »

Le *New York Times* du 9 juillet critique, dans un éditorial, l'attitude des autorités portuaires de New-York (PONYA) à l'égard de Concorde. L'organisme gestionnaire de l'aéroport de New-York Kennedy a, on le sait, décidé de maintenir l'interdiction d'atterrissage du supersonique franco-britannique à New-York, en attendant la fin des études sur les vibrations causées par l'appareil.

« *La procédure que suit le PONYA dans cette affaire*, écrit le quotidien américain, *éveillera à coup sûr les soupçons de toutes les parties intéressées. Les Britanniques et les Français ont le droit d'obtenir que leur avion soit honnêtement testé à l'aéroport Kennedy, même s'il a peu de chances de passer ce test... Toutes les parties sont en droit d'attendre du PONYA une décision, fondée sur des critères solides, soigneusement calculée : il est temps que le PONYA fasse preuve de l'indépendance qui a été, à l'origine, sa raison d'être.* »

Il y a un an

ON PRÉFÈRE OUBLIER...

(De notre correspondant.)

Rome. — Les habitants de Seveso n'ont pas voulu célébrer le premier anniversaire du nuage de dioxine qui leur empoisonne l'existence, dans tous les sens du terme, depuis le 10 juillet 1976. Cette journée du souvenir a été plutôt la journée de l'oubli volontaire. Le maire était en vacances, beaucoup de ses administrés à la pêche ou dans les cafés. Dans son sermon, qui illustrait pourtant la parabole du bon Samaritain. Le curé s'est gardé de faire la moindre allusion à la catastrophe. Pourtant la situation sur place n'a pas changé : on ne sait toujours pas comment combattre la pollution par la dioxine et on ignore ses effets à long terme.

« Seveso n'a pas besoin de publicité », proclamaient des affiches. Pour ne l'avoir pas compris, quelque trois cents manifestants d'extrême gauche, venus pour la plupart de l'extérieur, ont défilé dans un climat d'indifférence sinon d'hostilité. Il est vrai qu'avec un manque d'à-propos remarquable, les protestataires criaient des slogans anticléricaux dans cette zone proche de Milan, l'une des plus catholiques d'Italie. Ils avaient fait preuve de la même agressivité dix mois plus tôt, commis la même erreur, en faisant de Seveso un argument pour la liberté d'avorter. — R. S.

Les institutions régionales ont cinq ans

Il y a exactement cinq ans, le Journal officiel *publiait la loi du 5 juillet 1972, portant création et organisation des régions. Réformette, dirent les uns, puisque les conseils régionaux ne sont pas élus au suffrage universel, et puisque leurs compétences sont strictement limitées au développement économique et social. Fausse décentralisation, estimèrent certains, puisque le préfet de région voit ses pouvoirs confirmés, voire renforcés. Réforme dangereuse, constatèrent d'autres, puisqu'elle crée un échelon d'administration et gestion supplémentaire, après la commune et le département, risquant à terme d'ébranler l'autorité et l'unité de l'Etat.*

MM. Pierre Mauroy et Jérôme Monod tirent les enseignements de cinq ans d'expérience régionale.

L'affirmation d'une nouvelle volonté politique

par PIERRE MAUROY (*)

LES établissements publics régionaux ont-ils à ce point créé l'événement, modifié la vie des institutions et le comportement administratif français, ou concerné très directement les habitants de nos régions, qu'il faille célébrer cet anniversaire ? Personne n'oserait le prétendre. Et pourtant, de la même façon que chaque Français réside dans une commune, chacun vit dans un cadre régional qui devrait pouvoir être pour lui un élément de référence. Dans le cas contraire, à quoi donc servirait la région ?

Quatre années d'existence réelle de l'établissement public appelé « région Nord-Pas-de-Calais », quatre années d'un travail dont il faut souligner l'intérêt pour les élus du conseil régional et les responsables du comité économique et social, valent expérience

De celle-ci, on peut aujourd'hui tirer les leçons, sachant qu'elles sont, pour nous, engagement pour l'avenir. Très lourde est la responsabilité de ceux qui persistent à en différer l'application.

Toutes les enquêtes et tous les sondages en donnent la confirmation : la région concerne les Français. La prise de conscience régionale est évidente. Certes, la petite région, proche du « pays », et la grande région sont confondues dans cette préoccupation. Peu importe.

Sur le terrain, dans les régions, il est aisé de mesurer l'immense tâche à accomplir, qu'il s'agisse d'infrastructures ou de développement économique, sans empiéter sur le rôle séculaire et indispensable des assemblées départementales. A cet égard, l'illustration vécue dans le Nord-Pas-de-Calais est celle d'une coopération active et efficace entre les départements et l'établissement public régional.

La nécessité d'un interlocuteur régional est évidente pour tous ceux qui connaissent la vie des assemblées actuelles. Par le travail au niveau régional, une certaine novation dans les attitudes s'impose peu à peu :

— à l'esprit de clocher, à l'identification systématique au terroir succède une notion de solidarité régionale. Des élus de départements voisins qui ne se rencontraient qu'au Parlement ou dans les antichambres ministérielles, se retrouvent aujourd'hui au conseil régional ;

— à une intervention permanente de l'administration succèdent de nouveaux rapports entre élus et administrations régionales ;

— la région offre le contrepoids d'un débat politique sanctionné démocratiquement par la loi majoritaire, prolongé dans la plupart des cas par la participation de tous à l'application des décisions.

On mesure ainsi ce que la démocratie française y gagnerait si les Français pouvaient apporter à la vie régionale l'attachement qu'ils manifestent depuis 1884 à l'institution communale.

Les dossiers qui sont soumis aux assemblées régionales se caractérisent par de multiples préoccupations :

— le désir de trouver un interlocuteur face à une évolution économique sur laquelle, dans le cas fréquent aujourd'hui d'entreprises en difficulté, la commune paraît impuissante et le niveau national indifférent ;

— le besoin de pouvoir saisir d'une innovation une assemblée responsable. La politique du logement, les équipements collectifs intégrés, les actions de formation collective..., en sont autant d'exemples ;

— la nécessité de voir prises en compte certaines politiques (action foncière, tourisme, santé, aménagement rural...) ou certains grands « équipements » d'un intérêt régional manifeste (troupes théâtrales, orchestre régional, grandes infrastructures, aérodrome...).

Or, tel qu'il existe aujourd'hui, l'interlocuteur régional ne peut répondre valablement à toutes ces préoccupations.

Les Français ne s'identifieront réellement à la région et celle-ci ne répondra à leurs besoins que le jour où, résultant d'une élection au suffrage universel direct, le conseil régional sera l'expression de choix collectifs.

A cette assemblée majeure et responsable, il faudra des ressources suffisantes qu'elle pourra engager directement par l'intermédiaire de son exécutif élu.

Par leur obstination à refuser cette évolution, les gouvernements portent depuis cinq ans une terrible responsabilité. Maintenant avec la centralisation et la tutelle des collectivités les Français en situation de dépendance, ils les privent du droit d'être véritablement libres et responsables dans le respect de ce qui, du Nord au Sud, continuera légitimement à les différencier.

Devant un gouvernement qui montre autant d'incertitude, comme en témoigne un rapport Guichard non appliqué auquel on substitue l'attitude « frileuse » d'un questionnaire adressé à tous les maires, ces années d'expériences ont néanmoins créé un mouvement irrésistible, notamment sous la forme d'un dialogue institutionnel que la visite à Lille fin 1976 du président de la République et du gouvernement a illustré.

La décentralisation au niveau régional et local ne se conçoit que dans le cadre d'une planification qui permet à chaque niveau, local, départemental, régional et national, d'exprimer ses objectifs et d'arrêter ses priorités.

En outre, la région est également le niveau d'un second dialogue : le *dialogue culturel* avec tous les responsables des mouvements associatifs, de l'action syndicale, des activités économiques. La présence d'une assemblée consultative, sous réserve que celle-ci soit la véritable expression de la réalité régionale, est à ce titre indispensable.

Aussi, pour avoir vécu pendant quatre années effectives la législation actuelle, on doit être convaincu que la région ne peut être l'objet d'une évolution lente ou d'une expérience prudente. Elle doit être volonté politique répondant à un besoin des Français et à une nécessité de l'organisation de la France.

La décentralisation au niveau de trente-six mille communes n'est qu'un leurre si elle n'est pas relayée par une décentralisation au niveau régional.

Au moment où la majorité des Français ont le sentiment qu'il existe une nouvelle façon de vivre la collectivité ; au moment où l'impuissance devant les contraintes économiques prouve chaque jour la nécessité de la planification ; au moment où la dimension européenne s'impose de plus en plus, comment peut-on encore s'interroger sur la région à faire alors qu'elle devrait déjà pouvoir être vécue ?

(*) Membre du secrétariat national du parti socialiste, président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais.

Rebâtir la démocratie du quotidien

par JEROME MONOD *

LA région, pendant plus de dix ans, n'a été qu'un cadre pour la gestion administrative du plan et de l'aménagement du territoire.

La loi du 5 juillet 1972 l'a dotée de ressources propres, a créé un collège pour les élus : l'assemblée régionale, qui a souvent pris un tour politique plus vivant, mais aussi plus imprévisible. Encore faut-il noter qu'en lui gardant son statut d'établissement public, c'est-à-dire d'instrument technique adapté à des vocations précises, la région n'a pas et n'aura jamais la liberté d'allure, la généralité d'attributions qu'ont, par exemple, les communes.

Depuis cinq ans, la région a donc commencé d'exister par elle-même. Faut-il franchir de nouvelles étapes ?

Oui, mais sans doute pas dans le sens où nous pousserait le goût trop répandu en France pour les réformes institutionnelles et pour la facilité : je pense, pour tout dire, qu'il y a d'autres urgences, aujourd'hui, pour rendre utile la région que de l'ériger en collectivité territoriale ou que de la faire élire au suffrage universel.

D'abord, il faut déléguer sans méfiance ni chicane l'exercice de toutes les responsabilités qui ne peuvent pas être correctement assumées par la bureaucratie parisienne. Il faut, en ce domaine, une véritable révolution. L'administration et, a *fortiori*, la planification et l'aménagement du territoire perdent toute mesure et deviennent des machineries aveugles et sourdes, lorsque le lien concret et sensible avec les individus au service desquels ils sont, se distend ou se perd. On trouverait dans les milliers de propositions qu'avaient faites les comités d'usagers que Jacques Chirac avait créés en 1974 une mine d'améliorations immédiates dont beaucoup concernent la vie régionale. Je ne prendrai que deux exemples : celui des plans de transports régionaux, qu'à l'évidence les bureaux parisiens ne peuvent établir avec autant de soin que les élus qui y sont localement intéressés ; ou encore le maintien des services à l'usage du public en zone de montagne ou en zone rurale (postes, écoles, pharmacies, boulangeries...). Les régions trouveraient dans les propositions qui les concernent un regain d'utilité pour leurs habitants et prendraient ainsi une figure moins barbare.

Mais il y a un domaine particulier où la région peut jouer désormais son véritable rôle : celui de l'emploi.

Il serait absurbe de minimiser les responsabilités que notre appareil assume et assumera toujours dans le développement industriel au niveau des administrations centrales, des banques, des organisations professionnelles. Mais la politique de l'emploi sera prolongée, renforcée, enrichie par toutes les initiatives et les démultiplications qui peuvent être discutées seulement à l'échelon local. La commune ? Le département ? Oui, pour certains aspects de la gestion et de l'emploi ; mais la région, de plus en plus, à condition qu'on la laisse faire et qu'elle reçoive les moyens nécessaires.

La région doit devenir l'échelon normal d'attribution des aides à la création d'emplois. C'est une des propositions que le R.P.R. a faites en mars dernier. Cela signifie concrètement que les aides allouées au niveau national le soient désormais à celui de la région.

La maîtrise des prêts de la Caisse des dépôts

Nous avons préconisé l'institution d'un fonds régional de l'emploi et de véritables sociétés de développement régional, qui aient une pleine capacité à s'engager. Ce fonds exercerait son action à trois niveaux : formation, connaissance de la situation de l'emploi et action sur le niveau de l'emploi. Les sociétés de développement régional, où se retrouveraient des représentants des assemblées régionales, apprécieraient et répartiraient les aides aux créations et extensions d'entreprises.

D'autre part, la région devrait pouvoir être plus réellement maîtresse de ses choix pour les investissements publics. Cela suppose que soient décidées deux mesures significatives :

— Les régions doivent avoir effectivement la possibilité d'affecter aux opérations de leur choix les crédits d'équipements que l'Etat leur accorde. Bien entendu, la région doit pour cela être en parfait accord avec les départements et les communes pour les investissements propres à ces deux collectivités locales ;

— De la même façon, la région doit avoir la maîtrise effective des prêts qui lui sont accordés, en particulier, par la Caisse des dépôts et consignations et les Caisses d'épargne.

Oui, il y a matière à une politique régionale. La région est seule apte à saisir efficacement les lignes générales de son développement naturel et de ses équilibres, sans pour autant devenir un forum politique qui n'est pas utile ni un foyer supplémentaire de bureaucratie. Car l'Etat est là pour orienter, harmoniser et, par conséquent, trancher sur l'essentiel. Il faut rebâtir, et c'est l'objectif du R.P.R., cette démocratie du quotidien qui s'exprime d'abord dans les communes, mais aussi dans d'autres espaces où les hommes s'associent : quartiers, pays, syndicats de communes, régions, partout où en commun, de sa propre initiative, avec une responsabilité retrouvée, il est possible de participer. Car un territoire n'a d'histoire, de signification et de finalité que pour les hommes qui y bâtissent une société.

(*) Secrétaire général du Rassemblement pour la République, ancien délégué à l'aménagement du territoire.

Ile-de-France

Seulement vingt-huit piscines

PARIS N'EST PAS DANS LE BAIN

DU 1er JUILLET au 14 septembre, c'est-à-dire pendant la période des congés scolaires, les piscines de la capitale sont ouvertes toute la journée au public. Paris manque de piscines, dit-on ? C'est vrai et faux à la fois. Vrai parce qu'il n'existe aujourd'hui que seize piscines gérées directement par la Ville, sept bassins municipaux concédés à des clubs sportifs et cinq piscines privées. Soit un total de vingt-huit piscines pour deux millions trois cent mille habitants. Faux parce que depuis 1960 la capitale a plus que doublé le nombre de ses bassins. Or, dans le même temps, leur fréquentation n'a augmenté que de 20 % sur l'ensemble de l'année.

Toutes les piscines de la ville sont en déficit. La raison en est simple : la municipalité de la capitale, pour permettre à tous les Parisiens de fréquenter ses bassins, a toujours pratiqué des prix d'entrée relativement faibles (4,30 F pour un adulte et 2,15 F pour un enfant). Les recettes n'arrivent donc pas à compenser les dépenses occasionnées notamment par le coût des travaux d'entretien des bassins. Mais les particuliers ne sont pas les seuls à se rendre à la piscine. En effet, celles-ci, neuf mois de l'année sur douze, sont réservées, en dehors des heures d'ouverture au public, aux écoles et, en soirée, aux associations sportives locales. Ces dernières bénéficient également du demi-tarif d'entrée. Compte tenu de cette situation financière et du coût de leur construction, la Ville hésite donc à suivre les élus qui ne cessent de réclamer de nouveaux bassins pour les quartiers de la capitale qu'ils représentent à l'Hôtel de Ville.

Les finances de Deligny : on coule...

DELIGNY au plus offrant. « *Je cherche à vendre,* confie M. Albert Richard, directeur de la piscine, *parce que les conditions d'exploitation sont de plus en plus difficiles, et puis nous avons besoin de repos. Depuis 1919, ma famille est propriétaire de Deligny.* »

La piscine Deligny est inséparable de la petite histoire de la capitale. Charles X et Louis-Philippe, alors prince de France, la fréquentèrent assidûment. Au Second Empire et à la Belle Epoque le « Tout-Paris » se presse à Deligny où, dans un décor s'inspirant de l'Alhambra de Grenade, on distribue trois mille peignoirs par jour « *car il importe de ne pas bronzer, ce qui est du dernier vulgaire* ». Le 6 août 1889, se dispute le premier Championnat de France. Les années passent. En 1919, la famille Richard devient propriétaire de l'établissement et le modernise.

Aujourd'hui, la piscine Deligny occupe sur la Seine 4 200 mètres carrés. La surface du solarium a doublé au détriment de la longueur du bassin. « *On vient plus ici pour le soleil que pour se baigner* », affirme M. Richard. Le soleil... sans lui, plus de Deligny. La chaleur de l'été 1976 a été un « ballon d'oxygène » pour l'exploitation de l'établissement, qui est déficitaire trois années sur quatre. Au 31 mars 1977, c'est-à-dire pour l'exercice prenant en compte l'été dernier, les comptes de la piscine Deligny étaient les suivants : 1 million 600 000 francs de dépenses pour 1 million 800 000 francs de recettes. Cette année est particulièrement mauvaise. La direction a déjà dû emprunter 100 000 francs depuis son ouverture, le 24 avril, pour régler les échéances. Car s'il faut faire face à l'exploitation quotidienne, il y a également à rembourser les emprunts contractés pour moderniser l'établissement.

Enfin, Deligny est utilisée en semaine par les écoles des quartiers périphériques. C'est peut-être ce qui explique la « subvention » de la Ville à la piscine. Chaque année, en effet, la Ville de Paris achète huit mille cinq cents entrées qu'elle redistribue ensuite dans ses services.

Salons et expositions

Pour faire face, la direction de la piscine envisage d'organiser, cet hiver, des expositions ou des salons, comme, par exemple, celui de la moto. Mais il est bien évident que si cette initiative permet de parer au plus pressé, elle ne résout en rien la question de fond. La piscine Deligny, si le soleil fait grise mine, n'est pas rentable.

La Ville de Paris peut-elle se désintéresser de son sort ? Un compromis devra être trouvé avec la municipalité, si l'on veut éviter que Deligny ne disparaisse ou n'échappe au contrôle de la Ville. Déjà, des Libanais se déclarent intéressés par l'affaire...

Il serait en effet dommage que la dernière piscine existante sur la Seine connaisse le sort de « la Royale ». En faillite, les propriétaires abandonnèrent cette piscine qui, en 1976, a coulé à Issy-les-Moulineaux...

JEAN PERRIN.

Les « eaux vives »

DENONCER les dangers qui menacent la Seine avec ses pollutions et dégradations de toutes natures, tel était le but de l'opération « Eaux vives » organisée, il y a quelques jours, par le conseil général des Yvelines, sous la présidence de M. Tenaillon (C.D.S.), avec le concours de l'Agence financière de Bassin Seine-Normandie et du Port autonome de Paris.

Les élus et les administrateurs présents eurent l'occasion d'apprendre qu'un projet de station d'épuration, à Limay-Porcheville, devrait permettre le traitement des rejets urbains industriels par le procédé physico-chimique. Cette technique est adaptée aux conditions particulières dans lesquelles l'épuration doit s'effectuer : incertitude sur la nature et la variabilité des rejets industriels, réutilisation industrielle de l'eau épurée, etc.

La qualité des eaux de la Seine soulève de vives inquiétudes, et il serait utile de doter la rivière de stations d'épuration plus modernes et plus puissantes que celles qui sont actuellement en service. Les stations de type classique ne sont pas en mesure d'éliminer totalement l'ammonium (1) produit en région parisienne, et dont les conséquences nuisibles se font sentir jusque dans l'estuaire de la Seine.

M. Jacques Baumel, président (R.P.R.) du conseil général des Hauts-de-Seine, a déclaré, pour sa part, à l'issue d'une visite à la station d'épuration des eaux d'Achères (Yvelines) : « *Actuellement, il y a dispersion des efforts et confusion des pouvoirs répartis entre une douzaine d'administrations et de collectivités jalouses de leurs prérogatives. Il faut créer une autorité autonome pour lutter contre la pollution du fleuve, dotée de moyens financiers importants, pour la mise en œuvre et la réalisation d'un plan étalé sur dix ans.* » Il a précisé, d'autre part, « *qu'il était inutile de parler de sauver la Seine, tant que l'on ne mettrait pas en service deux nouvelles stations en amont du fleuve* ».

(1) Sous-produit de décomposition des matières organiques. A fortes concentrations, ce produit est toxique pour la vie aquatique.

Plusieurs associations partent à la conquête des terrains Citroën

DIVERSES associations du quinzième arrondissement, dont S.O.S. Paris et Aménagement et population du XVe, contestent le projet d'aménagement des terrains Citroën (*le Monde* du 3 juin 1976) défini par l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) et voté par le Conseil de Paris le 25 juin 1976. Le maire de Paris, M. Jacques Chirac, a retenu ce projet en précisant que le nombre de logements sociaux à construire devrait être plus important que celui prévu et que l'implantation d'industries non polluantes sur les terrains de l'ancienne firme automobile est à l'étude.

Le projet de l'APUR est le suivant : réaliser sur 23 hectares étirés le long de la Seine un parc de 14 hectares ouvert sur le fleuve, 3 000 logements, dont 50 % de logements sociaux, 23 000 mètres d'équipements collectifs ; reconstruire l'hôpital Boucicaut, le siège de la société Citroën et éventuellement les bureaux du Port autonome de Paris. Enfin, il est proposé de réserver 50 000 mètres carrés à différents services municipaux et 7 000 mètres carrés pour l'implantation de commerces au pied des nouveaux immeubles.

Les associations reprochent à ce projet de créer un nouveau quartier ouvert sur la Seine mais complètement fermé sur l'arrondissement. S.O.S. Paris affirme, notamment, que le grand parc sera encastré dans les immeubles à construire et donc que les habitants du quinzième arrondissement n'en profiteront pas. Cette association propose de créer un vaste parc d'une vingtaine d'hectares « *avec un centre de sports et de loisirs* ». Pour trouver la place nécessaire, Mme Laure Schneiter, représentante de S.O.S. Paris et membre de la commission d'arrondissement du quinzième, affirme : « *Nous estimons, pour alléger le programme proposé par l'APUR, que le Port autonome de Paris et le nouvel hôpital n'ont rien à faire sur les terrains Citroën.* » Elle précise : « *Si la reconstruction de l'hôpital Boucicaut est indispensable, pourquoi ne pas le bâtir ailleurs ou sur l'emplacement qu'il occupe actuellement à proximité des terrains Citroën ?* » Enfin, S.O.S. Paris propose la construction de quinze cents logements sociaux seulement car, estime cette association, « *il existe déjà sept mille logements inoccupés dans notre arrondissement* ».

Bloquer le projet

L'aménagement des terrains Citroën a provoqué un vif incident à la dernière réunion de la commission d'arrondissement du quinzième. M. Antoine Veil, conseiller R.P.R. de Paris, a quitté la séance alors que Mme Schneiter s'apprêtait à détailler son projet. Toujours est-il que les associations locales sont décidées à aller loin pour défendre leur projet, qui reste pour le moment au niveau des intentions. « *Nous avons fait une fête sur les terrains où la radiale Vercingétorix devait être construite, et le maire a cédé en décidant de ne pas réaliser cette voie rapide. Nous organiserons, s'il le faut, à la rentrée, une fête sur les terrains Citroën* », confiait jeudi 7 juillet un adhérent de S.O.S. Paris.

En fait, et elle ne s'en cachent pas, les associations veulent bloquer le projet en attendant de négocier avec la nouvelle municipalité. Mais il faudra qu'elles présentent un projet structuré et ne pas se contenter de formuler des vœux pieux. Car le projet de l'APUR a le mérite d'exister. Le directeur de l'Atelier d'urbanisme déclarait récemment pour se défendre de vouloir isoler le parc du quartier : « *Le parc se décompose en un vaste espace central de dix hectares d'un seul tenant et en trois jardins de plus d'un hectare chacun, en contact avec le quartier environnant et relié à l'espace central par un cheminement piétonnier.* »

Cette affaire des terrains Citroën mérite de retenir l'attention. Car c'est avec l'aménagement de La Villette (dix-neuvième arrondissement) et Bercy (douzième) une des dernières grandes opérations d'urbanisme à mener dans la capitale. Il est dommage que la municipalité comme les associations traitent au coup par coup ces vastes terrains et n'étudient pas une politique d'ensemble d'aménagement, tenant compte à la fois du besoin d'espaces verts de la ville, mais aussi de la dépopulation et de la désindustrialisation de Paris.

J. P.

CATASTROPHES

LES INONDATIONS DANS LE SUD-OUEST

La décrue est générale, mais les services de la météorologie prévoient de nouvelles pluies et de nouveaux orages

Les dégâts les plus importants ont été constatés à Auch

Après les inondations qui se sont produites dans le Sud-Ouest, ces jours derniers, la décrue, maintenant générale, ne permet que progressivement de connaître l'étendue des dégâts.

A Auch, où les dégâts ont été les plus importants, et où les corps de cinq victimes ont été retrouvés, le retour du beau temps, dimanche, a permis aux sauveteurs de continuer les travaux de déblaiement dans les quartiers de la ville basse ravagée par les eaux. Les deux parties de la ville, séparées par le cours du Gers, ne sont plus reliées que par un seul pont, les deux autres ayant été emportés par la rivière en crue. Mais le trafic sur le dernier pont intact a été limité et a dû être interrompu à deux reprises samedi et dimanche, car on craignait que les fondations n'aient été ébranlées et sapées par les eaux.

Les militaires du génie en garnison à Castelsarrasin ont entrepris dimanche d'installer un pont provisoire, afin que la circulation entre le centre de la ville et la ville basse puisse reprendre normalement.

Les trois lycées de la ville ont été réquisitionnés, et sept centres d'hébergement ont été ouverts pour accueillir 230 sinistrés (sans compter ceux qui ont déjà trouvé refuge chez des parents ou des amis). Les 550 pensionnaires de l'hôpital psychiatrique ont dû être évacués vers d'autres établissements de la région, une grande partie des locaux de service ayant été endommagés. Des dispositions ont été prises pour rétablir la distribution d'eau potable, interrompue après l'arrêt d'une station de pompage. Les services municipaux estiment qu'une distribution normale ne pourra reprendre avant une dizaine de jours. D'autre part, la distribution de gaz a repris samedi soir après la purge des canalisations. Cette opération a répondu une forte odeur de gaz dans certains quartiers et provoqué un début de panique parmi la population. Mais l'administration du Gaz de France affirme dans un communiqué qu'aucune fuite ne s'est produite.

Des scènes de pillage ont eu lieu dans les quartiers sinistrés, où les vitrines de nombreux magasins ont été dévastées. Des renforts de police ont été aussitôt mis en place. Un homme âgé de trente-trois ans, ferrailleur de profession, appréhendé alors qu'il pillait un magasin de meubles, a été jugé samedi en flagrant délit par le tribunal d'Auch et condamné à trois ans d'emprisonnement.

Des sols saturés d'eau

Près de l'Isle-en-Dodon (Haute-Garonne), les corps de quatre victimes, deux adultes et deux enfants, ont été découverts dans la Save, à 5 kilomètres en aval d'un village de vacances dévasté par la crue subite de la rivière.

Les services de la météorologie nationale prévoient de nouvelles pluies et des orages au cours de la nuit du 11 au 12 juillet et de la journée du 12 sur le Massif Central, les Pyrénées et le sud-ouest du pays. Les pluies qui se sont abattues sur le Gers, la Haute-Garonne et le Lot-et-Garonne ont eu des conséquences catastrophiques en raison de leur durée (elles sont tombées pendant toute la nuit du 7 au 8 et la journée du 8) et de leur caractère généralisé sur tout le bassin. Il est tombé, au cours de la nuit du 7 au 8, 66 mm d'eau à Lannemezan, 47 à Auch et 42 à Tarbes.

Ces chiffres n'ont rien d'exceptionnel : 90 mm d'eau sont tombés à Nantes le 7 juillet entre 6 heures et 18 heures et 81 mm à Toulouse dans la nuit du 7 au 8. Pourtant, ils n'ont rien de comparable avec les maxima absolus relevés en France : 792 mm de pluie en vingt-quatre heures le 9 octobre 1827 à Joyeuse (Ardèche) et 840 mm en vingt-quatre heures au lieudit la Llau, dans les Pyrénées-Orientales. Mais le système de captation des eaux ne pouvait accueillir les pluies prolongées qui sont tombées sur plus de 18 000 kilomètres carrés, sur des sols souvent saturés.

● *Appels en faveur des sinistrés.* — L'association Action d'urgence internationale lance un appel pour la constitution d'équipes de déblaiement des maisons inondées du Gers et appelle à une solidarité matérielle avec les victimes. Le Secours populaire français signale de son côté que « *les familles ayant perdu tout ou partie de leurs biens se comptent par centaines* ». Il renouvelle l'appel à la solidarité déjà lancé et qui a permis une première distribution de fonds de solidarité (100 000 francs) à Auch, Lombez, Samatan et l'Isle-en-Dodon.

★ Action d'urgence internationale, 129, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris. Tél. 874-60-15. C.C.P. Paris 15-820-17 P ; Secours populaire français, 9, rue Froissart, 75003 Paris. C.C.P. 654-37 H. Indiquer : « Pour les sinistrés du Sud-Ouest ».

● *De violents orages* se sont abattus sur le sud et l'extrémité ouest de la Bretagne, au cours de la matinée de ce lundi 11 juillet. Dans l'île Ouessant, au large des côtes du Finistère, on a enregistré des précipitations de près de 38 litres d'eau au mètre carré. Les services météorologiques indiquent que ces orgaes venus du Sud-Ouest devaient atteindre le nord et le centre de la région au cours de la journée du 11 juillet.

● *En Corée du Sud*, des inondations ont causé la mort de plus de deux cents personnes dans la région de Séoul, indiquait-on, lundi 11 juillet, dans la capitale de la Corée du Sud. En plus des victimes identifiées, il y a cent cinquante disparus et quatre cents blessés. Le nombre des personnes sans abri est évalué à soixante-dix-sept mille. Les services météorologiques ayant prévu d'autres orages, le gouvernement a mis en place un dispositif de secours d'urgence. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

FAITS DIVERS

M. Revelli-Beaumont a été libéré

(Suite de la première page.)

Le groupe Fiat n'excluait pas une action des Tupamaros. M. Giovanni Agnelli, président du groupe, déclarait ainsi, le 14 avril : « *La personnalité de M. Revelli-Beaumont et la position de tout premier plan qu'il occupe chez Fiat en Amérique latine en ont fait une cible de choix pour les ravisseurs. M. Revelli-Beaumont a été l'assistant de mon frère, Umberto, dans des missions délicates.* »

Officiellement pourtant, aucun contact n'avait été pris avec la famille de M. Revelli-Beaumont. Une grande période de silence, tant du côté de la brigade criminelle que du côté de la famille, devait suivre. Près de trois semaines après le rapt, les dirigeants de la firme Fiat démentaient de la sorte systématiquement chaque rumeur, chaque nouvelle. M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire à la préfecture de police, affirmait régulièrement, de son côté, que les contacts étaient au point mort. En fait, des tractations longues et difficiles s'étaient établies (*le Monde* du 3 mai), voire des rencontres. M. Paolo Revelli-Beaumont, fils de la victime, aurait ainsi reçu des ravisseurs des objets personnels appartenant à son père et des instructions pour un prochain contact et le versement de la rançon. Celle-ci aurait été fixée à 10 milliards de lires, soit l'équivalent de 60 millions de francs français.

Le 13 mai, plus d'un mois après l'enlèvement, un nouvel élément venait relancer l'attention des enquêteurs et de l'opinion publique. Des photographies de M. Revelli-Beaumont étaient envoyées à plusieurs journaux avec pour légende « *L. Revelli-Beaumont, P.-D.G. de Fiat-France, détenu dans une prison ouvrière et jugé par un tribunal de travailleurs* ». Huit jours plus tard, une nouvelle série de photographies était adressée à des journaux. Et le quotidien milanais *Corriere della Sera* publiait une lettre du P.-D.G. de Fiat-France : « *Aujourd'hui, je suis seul, isolé, abandonné comme un citron pressé et jeté au rebut par la firme pour laquelle j'ai travaillé durant tant d'années.* » Enfin, le 6 juin, les ravisseurs menaçaient purement et simplement d'exécuter leur otage, le 11 juin, si satisfaction ne leur était pas donnée.

Un nouveau tournant devait affecter cette affaire d'enlèvement le 14 juin dernier (*le Monde* du 16 juin). Seize personnes étaient, en effet, interrogées par la police, dont M. Hector Aristy, ami de la famille Revelli-Beaumont et ancien ministre de Saint-Domingue, qui était placé en garde à vue. Considéré comme le principal intermédiaire entre la famille et les ravisseurs, M. Hector Aristy devait être inculpé du chef d'arrestation et de séquestration de personne. La personnalité de M. Aristy, difficile à cerner, et les silences de la police laissaient alors penser que l'on s'orientait vers un dénouement proche.

Il se confirmait cependant, au fil des jours, que les tractations avec les ravisseurs n'étaient pas rompues. On apprenait, de fait, qu'une rançon de 10 millions de dollars avait été versée sur des comptes à numéros dans trois banques genevoises, le 28 juin. Le commissaire Pierre Ottavioli se serait rendu lui-même en Suisse après ce versement déclaré par les banques en vertu d'un accord international. Le 4 juillet, deux émissaires d'une banque de Zurich étaient arrêtés par la police italienne alors qu'ils s'apprêtaient à prendre contact avec les ravisseurs ou leur représentant pour régler les modalités du paiement de la rançon.

Durant toute cette dernière phase de l'affaire les enquêteurs semblaient optimistes (« *C'est aussi simple que l'œuf de Christophe Colomb, mais il fallait y penser* », avait dit l'un d'entre eux) et sûrs que la vie de M. Revelli-Beaumont n'était pas en danger.

UN DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS DU GROUPE

M. Luchino Revelli-Beaumont, cinquante-huit ans, de nationalité italienne, est l'un des principaux dirigeants du groupe Fiat. Ancien avocat, il est venu en France en 1958 pour être l'assistant du P.-D.G. de Simca-Industries, société qui devait devenir Fiat-France S.A. En 1968, M. Revelli-Beaumont est rentré en Italie pour être nommé, à Turin, au siège du groupe Fiat, directeur attaché auprès de M. Umberto Agnelli. Quatre ans plus tard, il revenait en France avec le titre de directeur général de Fiat-France, tout en restant secrétaire du comité exécutif du groupe Fiat. En 1976, après réorganisation de la société, il prenait le titre de délégué général du groupe Fiat en France. Il était également chargé des intérêts de Fiat au Brésil, après avoir été président de la filiale argentine de 1974 à 1976.

FAITS ET JUGEMENTS

Création d'un Comité pour l'abrogation du décret-loi sur les associations étrangères.

Onze organisations viennent de créer un comité pour l'abrogation du décret-loi du 12 avril 1939, qui prévoit l'obligation pour les étrangers résidant en France de demander l'autorisation préalable du ministre de l'intérieur afin de pouvoir de constituer en association.

Le Comité pour l'abrogation du décret-loi de 1939 sur les associations étrangères entend, « *devant les dangers contre les libertés présentés par ce texte, to: mettre en œuvre pour s'opposer aux abus qu'il peut entraîner et obtenir son abrogation* ».

Bagarre dans un bal : un mort un blessé grave.

Un jeune homme, M. Michel Balay, âgé de vingt-cinq ans, demeurant à Dogneville (Vosges), a été tué d'un coup de couteau et son cousin, M. Jean-Pierre Balay, âgé également de vingt-cinq ans, a été blessé par les membres d'une bande connue sous le nom de « bande à Mao », qui les avaient pris à partie à la fin d'un bal à Sercœur (Vosges). Quatre jeunes ont été interpellés et seront présentés ce lundi matin 11 juillet au parquet d'Epinal.

● *Bagarre à la Fête du thon.* — Deux manifestants, cinq touristes, quatre policiers et deux C.R.S. ont été blessés dans la nuit du samedi 9 au dimanche 10 juillet, à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques) au cours des incidents qui se sont produits lors de la Fête du thon. Une bagarre ayant éclaté entre des jeunes gens, les gardiens de la paix intervinrent mais les belligérants se retournèrent contre les policiers, ainsi que l'assistance, qui prit fait et cause pour eux. Il fallut faire appel aux C.R.S. pour rétablir l'ordre. Vingt-cinq personnes ont été interpellées et cinq d'entre elles seront présentées au parquet ce lundi 11 juillet.

Mort d'un policier qui poursuivait des voleurs de voiture.

Dans la soirée du samedi 9 juillet, à Lille, un inspecteur de police, M. Claude Recoppe, vingt-six ans, a trouvé la mort en poursuivant les voleurs de voitures. L'inspecteur Recoppe, qui circulait au volant de sa voiture, avait remarqué un véhicule signalé comme volé et occupé par quatre individus. Après une course-poursuite, il parvint à le faire stopper. Une bagarre s'engagea alors entre les quatre hommes et l'inspecteur. Trois des voleurs purent s'enfuir ; Claude Recoppe réussit à passer les menottes au quatrième avant de s'effondrer sur la chaussée. Transporté au C.H.R. de Lille, il est décédé peu après. *(Corresp.)*

Deux attentats contre des bâtiments d'E.D.F. en Bretagne.

Deux attentats à l'explosif, revendiqus par l'ARB (armée républicaine bretonne) ont été perpétrés, dimanche matin 10 juillet, contre des bâtiments de E.D.F.-G.D.F., en Bretagne. Le premier, commis à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) vers 3 heures du matin dans la périphérie de la ville, a endommagé l'immeuble et causé d'importants dégâts dans les bureaux. Le second a eu lieu dans la zone industrielle de Dinan (Côtes-du-Nord), une heure plus tard ; ceux charges placées aux entrées du bâtiment d'E.D.F. ont déclenché un incendie qui a duré près d'une heure. L'immeuble et le fichier clients qui s'y trouvait ont été détruits et trois camions endommagés.

Ces deux attentats, qui n'ont pas fait de victimes, ont été revendiqués par l'ARB dans deux lettres déposées à la rédaction locale d'un journal régional, à Dinan. Ces messages déclarent « *s'opposer par tous les moyens aux implantations de centrales nucléaires* » citant « *la lutte exemplaire des paysans de Pellerin (Loirel-Atlantique)* » et sont signés « *Youenn ar Sorn* ».

Il y a déjà eu dix-huit attentats en Bretagne depuis le début de l'année. — *(Corresp.)*

SOCIÉTÉ

La mort d'un gréviste de la faim dans l'Oise

Dans le silence et l'indifférence...

A Breuil-le-Sec (Oise) à 50 kilomètres de Paris, Gilbert Layet, trente-sept ans, sans profession, est mort, mercredi 6 juillet, des suites d'une grève de la faim longue de huit mois. Dans le silence et l'indifférence. Le médecin, appelé par la famille, a découvert un corps quasi squelettique qui ne pesait plus qu'une vingtaine de kilos.

A la mort de son père, le 30 avril 1976, Gilbert Layet avait été profondément ébranlé. « Ça a été comme un déclic », *dit-on aujourd'hui dans le village. Au mois de décembre suivant, la grève de la faim commence :* « Il avait pris sa décision. » *Gilbert Layet se réfugie dans un petit appentis* — « moitié en dur, moitié en bois » — *attenant à la maison de la famille : trois pièces pour quatorze personnes. Il ne prend plus aucun aliment et n'accepte, de temps à autre, qu'un peu de lait. Excepté sa famille, personne n'est au courant.*

Sa compagne continue de travailler dans une usine de la région. Ses trois enfants — une fille de dix-sept ans et deux garçons de quatorze et onze ans — vont toujours à l'école. Son frère jardine et bricole. Toute la famille vit sur ces deux salaires et sur la production d'un potager. « Un milieu miséreux », *souligne simplement un notable.* « Des gens simples et modestes », *dit-on à la gendarmerie de Breuil-le-Sec.*

Cette famille n'a rien d'extraordinaire. Elle est, comme on dit, bien intégrée à la population. Nul phénomène de rejet de la part du village à son encontre, nulle exclusion. Les Layet, comme les autres, vont au café, trinquent, boivent. On ne les montre pas du doigt.

Pourtant, dans son appentis, Gilbert Layet continue sa grève de la faim suicide. Méthodiquement. Personne ne s'inquiète de ne plus le voir dans le village. Personne n'a l'idée de poser des questions. « Rien ne filtrait de la maison, *explique-t-on à présent,* elle était protégée par des murs... »

Dans un respect de la vie privée d'autrui poussé à l'extrême, ou dans une indifférence généralisée, Gilbert Layet est, en tout cas, mort le 6 juillet, vers 22 h. 30. Le médecin, découvrant le cadavre, a prévenu aussitôt la gendarmerie. Celle-ci doit remettre son rapport ce lundi. Le parquet de Beauvais a ordonné, la semaine passée, l'autopsie du corps. Gilbert Layet est mort de malnutrition et d'une tuberculose pulmonaire et rénale. — L. G.

CORRESPONDANCE

Les « bicots » de Nanterre

Après la publication dans le Monde *du 8 juillet d'un article intitulé « Les « bicots » de Nanterre », dans lequel le commissaire principal de cette ville, M. André Morisson, affirmait que le maire, M. Yves Saudmont (P.C.), lui avait* « demandé de le débarrasser des Arabes », *ce dernier nous a adressé une lettre dans laquelle* « la municipalité d'union démocratique » *et lui-même élèvent* « la plus vive protestation contre les propos foncièrement rascistes et délibérément provocateurs de M. Morisson ». « A l'évidence, *ajoute M. Saudmont,* monsieur le commissaire principal s'énerve, en tentant de couvrir et de justifier des agissements intolérables et condamnés de plus en plus par les policiers eux-mêmes, et se livre à une grossière provocation, mettant odieusement en cause le maire de Nanterre. »

« Dès le 25 avril 1968, *poursuit M. Saudmont,* par délibération approuvée par le préfet des Hauts-de-Seine, le conseil municipal avait mis sur pied un plan de résorption des bidonvilles et des cités de transit, qui, s'il avait été suivi d'effet par les autorités préfectorales, et donc gouvernementales, aurait permis d'en finir déjà avec les cités de transit André-Doucet, des Grands-Prés et Gutenberg. Force nous est bien de constater aujourd'hui que (...) rien n'a été fait, si ce n'est par la municipalité, pour solutionner les problèmes complexes posés par la présence à Nanterre de plus de vingt mille immigrés, représentant plus de 20 % de la population.

» A cette inaction, *indique le maire de Nanterre,* s'ajoute le refus obstiné des municipalités voisines, de tendance gouvernementale, d'accueillir des travailleurs immigrés sur leur territoire. Attitude éminemment raciste, qui, à notre connaissance, n'a jamais été dénoncée ni par le journal *le Monde* ni même par M. Stoléru, si disert aujourd'hui contre le racisme. Il y a souvent loin de la parole aux actes.

» C'est pourquoi nous dénonçons les propos inadmissibles du commissaire de Nanterre, et les méthodes que des policiers emploient, sans doute encouragés par les déclarations, passées ou présentes, de nos gouvernante et de certain ministre de la police. C'est bien M. Stoléru qui déclarait : « Je ne tolérerai en France » aucune forme de racisme ! » L'a-t-il donc toléré jusqu'alors ? Que fera-t-il demain, lui et son gouvernement ?

» Le commissaire principal André Morisson ne peut se considérer, ni être considéré, comme le porte-parole officiel ou officieux du maire de Nanterre et de la municipalité. »

PRESSE

● *A l'Agence France Presse*, M. René Centassi, directeur du bureau de New-York, vient d'être nommé rédacteur en chef, adjoint au directeur de l'information. M. Centassi remplace, à ce poste, M. Jean Huteau, qui est nommé directeur du bureau de Washington.

D'autre part, l'un des rédacteurs en chef adjoints de l'Agence sera désormais spécialement chargé de l'information étrangère. Ce poste a été confié à M. Félix Bolo, actuellement directeur du bureau de Moscou.

● *La Fédération nationale de la presse française*, qui a tenu le 7 juillet une conférence de ses présidents et secrétaires fédéraux, considère que la loi interdisant la publication de tout sondage une semaine avant la date des scrutins « *aboutit, dans les faits, à une censure de la presse française* ».

La F.N.P.F. rappelle, dans un communiqué, que « *cette fédération avait, dès le mois de mars 1977, fait connaître au gouvernement, et à sa demande, qu'elle était disposée à admettre l'arrêt de toute publication de sondages portant sur les intentions de vote, trois jours avant les dates de scrutin. Elle avait souhaité également l'établissement de règles propres à ce type de sondage. C'est pourquoi elle n'en déplore que plus vivement le texte voté par le Parlement* ».

● *La revue « Projet »* publie un numéro spécial (juillet-août) intitulé « Le grand échiquier des nations », qui introduit à la géopolitique des affrontements. Après un débat sur le système international, les hégémonies des deux grands sont présentées dans ce numéro. *Projet* s'interroge ensuite sur la capacité des autres nations ou groupements régionaux à intervenir sur l'échiquier mondial.

★ *Projet*, 14, rue d'Assas, 75006 Paris 10 F.

ÉQUITATION

LE C.S.I.O. DE LA BAULE

Les chevaux français à bout de souffle

De notre envoyé spécial

La Baule. — Disputé samedi 9 juillet au stade François-André sous un ciel maussade et en présence d'un public plus balnéaire que cavalier, le Prix des Nations a consacré, au terme des deux manches, la victoire de l'équipe de la République fédérale d'Allemagne devant les Irlandais, les Français, les Belges, les Britanniques, les Italiens, cités ici dans l'ordre du classement.

Ce demi-échec des cavaliers français, venant après ceux de Rome, Barcelone et Vienne, n'est nullement imputable à la malédiction du ciel, comme certains le prétendent, mais au fait que les chevaux, exploités à outrance, sont à bout de souffle et ne sautent plus que par habitude.

Un ancien cavalier de concours qui a lâché les chevaux pour les fruits et prend plaisir aux fleurs de ses pêchers, nous disait : « *Les chevaux sont comme les vieux soldats, non seulement héroïques mais absolument increvables au combat. Voyez* Danoso, *la monture de Daniel Constant, après les deux manches de la Coupe. Frais comme l'œil et prêt à remettre ça.* »

Notre interlocuteur se trompait. *Danoso* boitait bas en regagnant sous le coup de minuit son box, donnant ainsi raison à la sagesse des censeurs. Quant à *Varin*, le cheval fédéral confié au jeune champion de France Christophe Cuyer, il laissait sous le feu des projecteurs le peu de cœur qu'il a à trotter, ruant non de joie après chaque effort mais visiblement de lassitude à force d'avoir remué sa croupe plus que rebondie.

Cet animal à l'œil stupide, taillé dirait-on pour tirer des tombereaux de sable, des grelots accrochés à ses tempes, n'a, en temps normal, d'autre mérite que celui de « *faire le tour* » de bout en bout, en cassant juste ce qu'il faut de bois pour ne pas se voir exclu sans recours, du droit à paraître en public. Tel est le brillant sujet mis entre les mains de l'espoir numéro un du sport équestre, traité en potache abonné aux consignes pour un oui ou un non. Drôle de préparation psychologique aux grands exploits.

Cela dit, le tracé du Prix des Nations était superbe, difficile et compétitif en diable. Après une verticale de barre de 1,60 m. positionnée en numéro sept, le triple qualifié de « *terrific* » par le Britannique Michaël Saywell, allait servir de juge de paix et provoquer notamment la perte des Italiens et des cavaliers d'outre-Manche. Passons rapidement sur leur échec. Ces deux pays n'avaient pas envoyé à La Baule le pur gratin de leur équitation. Il y avait bien le colonel Piero d'Inzeo, mais, plutôt que de fatiguer son merveilleux Easter Light, laissé au repos en la circonstance, le campionissimo avait enfourché un épais carrossier à profil de mouton dont les services s'arrêtèrent à mi-chemin du parcours.

L'avenir de Mark Philips

Chez les Anglais, toutefois, un grand nom : celui du capitaine Mark Philips, *mari de la princesse Anne.* Jugé d'après ce parcours au stade François-André, on peut sans risque lui prêter dans sa nouvelle carrière un avenir superbe : assiette profonde, jambe fixe, surenchérissant sur le fin du fin. Ce bel officier en tunique noire, bardé de décorations et d'or, a régalé les afficionados.

Dans le camp français, comme prévu, ce sont les deux piliers de l'équipe qui ont réalisé le meilleur score : Hubert Parot avec le pur-sang *Rivage*, finissant avec 1 point 1/4 de pénalisation pour les deux parcours, Marc Roguet et la jument *Belle de Mars* avec 12 points.

Peu de chose à dire sur les Irlandais, sinon pour souligner qu'ils opèrent sur des chevaux dotés de tous les attributs de la force. Bref, des chevaux incassables. Les Belges, quant à eux, ont laissé pour une fois leur furia de vaincre au vestiaire.

Le succès des cavaliers allemands, entraînés par les vieux routiers que sont Hauke Schmidt et Souke Sönksen, inspire des sentiments mitigés. Au clair, il n'est, hélas, pas net de toute critique. Peu avant le premier tour du Prix des nations, nous avons vu au terrain de détente l'un des membres de l'équipe victorieuse occupé à enduire abondamment d'essence de térébenthine les membres de sa monture. Après quoi, l'animal dansant au paddock d'un pied sur l'autre, accomplit en piste un double sans faute, des pétards sous les sabots. La chose a été consignée. Un joli rapport fignolé. Il finira sans doute, comme tous les rapports, au panier.

ROLAND MERLIN.

NATATION

Deux records féminins battus aux championnats de la R.D.A.

Deux records du monde féminins ont été battus aux championnats de la République démocratique allemande, qui ont pris fin dimanche 10 juillet, à Leipzig. Petra Thuemer a amélioré de plus de deux secondes (8 min. 35 sec. 4 contre 8 min. 37 sec. 14) son record du 800 mètres, et Ulrike Tauber a réalisé 2 min. 16 sec. 96 sur 200 mètres quatre nages (ancien record : 2 min. 17 sec. 14). La précédente détentrice, Kornelia Ender, aujourd'hui à la retraite, perd ainsi le premier de ses records du monde.

A un moment ou à un autre de sa carrière, Kornelia Ender s'était montrée la meilleure en papillon, en dos ou en quatre nage, mais c'était la nage libre — le crawl — qui avait sa préférence. Sur 100 et 200 mètres, elle avait fait progresser les records du monde plus qu'aucune autre nageuse, et, pourtant, dans ce domaine qui fut sa spécialité, une autre nageuse de la R.D.A., Barbara Krause, semble avoir toutes les qualités pour aller encore plus vite. Après Kornelia Ender, voici Barbara Krause.

Un phénomène chasse l'autre

Qu'un phénomène chasse l'autre aussi vite, c'est sans doute la plus probante démonstration de la richesse de la natation féminine de la République démocratique allemande. Kornelia Ender n'est pas retirée de la compétition depuis six mois que déjà la relève est assurée et ses records mondiaux — jugés en leur temps exceptionnels — déjà menacés. Celle qui prend la suite, Barbara Krause, dix-huit ans, n'est certes pas une inconnue Elle était même la seule, avant les Jeux olympiques de 1976, à pouvoir, éventuellement, contester la suprématie de Kornelia Ender sur 100 comme sur 200 mètres nage libre. Barbara Krause, gravement malade, n'en eut pas la possibilité, et son forfait aux Jeux de Montréal enleva une grande part de l'intérêt des compétitions féminines sur les distances courtes.

A Leipzig, mercredi 6 et jeudi 7 juillet, au cours des premières journées des championnats de la R.D.A., Barbara Krause a frôlé par deux fois l'exploit. Elle a approché de 21/100 de seconde le record du 100 mètres nage libre (55 sec. 86 contre 55 sec 65) et de 49/100 celui du 200 mètres (1 min. 59 sec 75 contre 1 min. 59 sec. 26). Tout porte à croire, eu égard à ses qualités de résistance, qu'elle ira encore plus vite aux prochains championnats d'Europe qui auront lieu à Jonkoping, en Suède, du 14 au 21 août, et qu'elle améliorera les deux records du monde de Kornelia Ender Car, contrairement à Ender, Barbara Krause est aussi une spécialiste du 400 mètres, distance sur laquelle elle a de bonnes chances d'inquiéter une autre de ses compatriotes, la championne olympique Petra Thuemer (4 min. 9 sec. 89). Si aucun obstacle — une rechute — ne vient perturber les ambitions de Barbara Krause, elle est donc tout à fait capable, le même été, de battre les records du monde des 100 et 200 mètres, et de réussir une performance sur 400 mètres.

Un peu plus mince que Kornelia Ender, un peu plus grande encore (1,80 m.), Barbara semble avoir la silhouette-robot telle que la conçoivent tous les entraîneurs. Comme pour les garçons, la natation moderne féminine requiert désormais, du moins pour les distances courtes, des mensurations hors du commun. Les petites filles ne seront plus jamais championnes olympiques.

FRANÇOIS JANIN.

ESCRIME

AVANT LES CHAMPIONNATS DU MONDE

Une jeune équipe de France

A la veille des championnats du monde de Buenos-Aires (du 14 au 24 juillet), l'escrime française vit dans l'inconnu. Malgré la retraite de Christian Noël et de Daniel Revenu, les fleurettistes masculins, détenteurs du titre par équipe, offrent de bonnes garanties, mais les autres composantes d'une délégation renouvelée à 50 % par rapport à celle de Montréal ont tout à prouver.

L'année post-olympique est généralement propice à une promotion massive, et les jeunes tricolores entendent bien saisir leur chance. C'est pourquoi le stage préparatoire organisé à Houlgate s'est déroulé dans une ambiance exceptionnelle de travail. Cette année, la Fédération française d'escrime (F.F.E.) tentait une expérience inédite : confier le domaine physique à un professeur d'E.P.S., M. Claude Renault, étranger au monde de l'escrime et donc sans idées préconçues. Sa prise de contact n'alla pas sans surprise : absence totale de fiches médicales ou de prises de performance, lacunes dues à une préparation foncière trop souvent négligée et à une éducation de base inexistante ou presque. Malgré ses bons résultats internationaux, l'escrime française émerge à peine de l'ère artisanale. Dans ces conditions, M. Claude Renault a dut se résoudre à moduler les exercices, car on ne pallie pas en quinze jours de telles insuffisances.

Néanmoins, devant l'intérêt manifesté par les stagiaires, Jacques Donnadieu, directeur technique national envisage de reconduire l'expérience. Le directeur technique national et ses quatre entraîneurs nationaux ont pu se consacrer à l'entraînement spécifique et à la mise en condition psychologique. Tout a été fait pour amener les tireurs français au maximum de leurs possibilités. Les fleurettistes masculins, ce n'est pas nouveau, portent l'essentiel des espoirs. Bernard Talvard, qui mettra un terme à sa carrière après les championnats du monde, veut finir par un coup d'éclat. Deuxième à Budapest en 1975, troisième à Montréal, son dessein est d'accéder enfin à la plus haute marche du podium. L'Italien Dal Zotto, champion olympique, les Soviétiques, les Polonais, seront ses opposants les plus sérieux, sans oublier ses coéquipiers : Frédérick Pietruska, habitué des finales mondiales ; Didier Flament, meilleur ambassadeur de l'école française ; Bruno Boscherie, revenu au premier plan avec un titre de champion de France.

Par équipe, ces quatre mousquetaires, auxquels il faut ajouter Philippe Bonnin, dont ce sera le baptême du feu à ce niveau, devraient obtenir une médaille. Brigitte Latrille, dix-neuf ans, l'épéiste Philippe Riboud, vingt ans, sont également très motivés. S'ils font désormais partie du lot restreint des meilleurs spécialistes, leur jeunesse, dans une épreuve qui exige une grande maîtrise nerveuse, risque de jouer en leur défaveur.

L'accession à la finale sera cette fois facilitée par l'absence de quelques bons tireurs, dont les pays ont été rebutés par le coût du déplacement. Si organiser les championnats du monde en Amérique du Sud constitue une bonne propagande pour l'escrime, on peut se demander si la Fédération internationale a fait vraiment un bon calcul en contraignant au forfait quelques Européens de talent.

AUTOMOBILISME

LES DÉBUTS DE LA FORMULE 1 RENAULT AURONT LIEU LE 16 JUILLET A SILVERSTONE.

La régie Renault a annoncé, ce lundi 11 juillet, que sa formule 1 (RS 01) serait engagée pour la première fois en compétition samedi 16 juillet, à Silverstone, dans le Grand Prix de Grande-Bretagne.

Renault, qui a longtemps hésité avant de prendre cette décision, a surtout voulu répondre au vœu des ingénieurs, des mécaniciens et du pilote, qui souhaitaient que les débuts de la RS 01 interviennent le plus rapidement possible. La réserve de la Régie tenait au fait que les essais de la RS 01, tant sur les circuits français qu'à Silverstone la semaine dernière, n'avaient pas donné toute satisfaction.

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Merckx marque des points... Zoetemelk en perd

De notre envoyé spécial

Rennes. — Une chute collective survenant presque au terme de l'étape Lorient-Rennes, dimanche 10 juillet, a brusquement modifié la physionomie du Tour de France. Provoquant une importante cassure dans le peloton, elle a en effet coûté 1 minute 30 secondes à Joop Zoetemelk, Raymond Delisle et Michel Laurent, qui figuraient parmi les favoris.

Jusqu'à Iffendic, à 29 kilomètres de l'arrivée, la moyenne n'avait pas dépassé 32 kilomètres à l'heure : un piètre spectacle offert aux foules bretonnes qui envahissaient le parcours et manifestaient leur enthousiasme malgré la médiocre qualité de la course. L'incident eut pour conséquence immédiate de libérer les hommes qui s'observaient depuis le départ en roulant à un train de sénateur. On vit Thurau collaborer avec Merckx, Thévenet, et Van Impe, pour mieux distancer l'adversaire commun, en attendant de s'expliquer entre eux. 25 kilomètres furent couverts durant la dernière demi-heure.

Zoetemelk a peut-être perdu le Tour au cours de ces trente minutes. Mais s'il a porté un coup sensible à un rival jugé redoutable, Bernard Thévenet a condamné par voie de conséquence l'un de ses meilleurs équipiers, Michel Laurent, tombé lui aussi dans l'embuscade d'Iffendic. Il a fait hier le jeu de ceux qui seront demain ses concurrents directs. Nous n'affirmerons pas que son groupe ait réalisé une bonne opération. En revanche, Thurau, Van Impe et Kuiper ont consolidé leur position ainsi que Merckx, dont la menace s'accentue de jour en jour.

Nous écrivions récemment que les sprints de peloton se ressemblent rarement étant donnés les innombrables éléments qui les conditionnent. A Rennes, l'Allemand Thaler, vainqueur inattendu, a devancé plus de trente coureurs, parmi lesquels Santambrogio (premier la veille à Lorient), Sercu, Karstens, Van Linden, Esclassan et... Villemiane.

« *J'ai gagné grâce à mon adresse plus qu'à ma vélocité*, a-t-il déclaré. *Je dois cette victoire à la pratique du cyclo-cross.* » Preuve supplémentaire que le cyclisme tout terrain, comme la piste, loin de ne constituer qu'une activité marginale, contribue à développer le bagage technique des athlètes qui se destinent à la route.

JACQUES A[illegible]NDRE.

Le dérangeur des combines

De notre envoyé spécial

Rennes. — *Ainsi c'est lui le Mao du peloton, l'empêcheur de courir en rond, l'ennemi public des « managers », ces M'sieurs Ramirez du vélo. C'est lui le fort en gueule qui a « sali le Tour » (M. Lévitan* dixit). *lui, le petit jeune qui cause trop. Guimard-la-Fronde a piqué une colère, et voilà qu'on nous dit que c'est la crise sur le Tour N'exagérons rien, mais vrai, ça sent le soufre.*

Mao, ce Breton têtu aux allures de Titi gouailleur ? Allons donc !

Jeune cadre dynamique, il débarque pimpant et claironnant dans un monde englué dans ses habitudes et ses combines, petites ou grandes, un monde qui surtout n'aime pas les vagues. Il a appris, Cyrille, quand son patron l'a envoyé suivre un stage de « technique de gestion », qu'une saine politique d'entreprise ne supporte pas les parasites Question de rentabilité. Alors vive le « management » et feu sur les « managers ». Pas n'importe lesquels bien sûr : ceux-là sont deux et ne travaillent que dans le vélo. Ils arrivent à mi-Tour et embauchent en débauchant. Intermédiaires entre les coureurs et les organisateurs de ces critériums qui, dans le mois suivant la grande boucle, fournissent aux cyclistes professionnels la majeure partie de leurs revenus, ils traitent leurs petites — mais bonnes — affaires sans tenir compte des employeurs légaux.

MM. Piel et Dousset — c'est leurs noms — étudient les programmes, font les « plateaux », fixent les contrats... et n'oublient pas leur dîme (dix pour cent pour les Français, quinze pour cent pour les étrangers), voilà ceux que Guimard vient déranger. Car lui, bon patron, entend garder ses hommes, douze mois sur douze, et négocier leurs prestations directement avec les intéressés. Branle-bas de combat entre les managers mécontents qui menacent les organisateurs de critériums de les priver de leurs grandes vedettes, s'ils acceptent les coureurs de Guimard Chantage, crien, les « Gitane », et leur directeur sportif annonce qu'il va dissoudre son équipe si ça continue...

Une affaire de gros sous au beau milieu d'un Tour déjà âprement contesté : à quand la lessive ? Dimanche, à Lorient, on ne parlait plus guère de vélo : M. le directeur parlait presque de rentrer chez lui, si les coureurs n'allaient pas plus vite ; M. Guimard voyait déjà tout son petit monde au chômage technique Les pédaleurs, eux, se disaient prêts à faire grève : on avait infligé la veille quelques minutes de pénalisation à un certain Karstens qui, à bout d'ennuis, s'était couché devant le peloton.

« Incroyable, *commente le patron des* Gitane. Le Tour est devenu un grand cirque et l'on n'aurait pas le droit d'y faire le clown ? »

C'est peut-être après tout que sur le Tour comme sous le chapiteau, M. Loyal n'aime pas qu'on écorne le programme...

DOMINIQUE POUCHIN.

ATHLÉTISME

L'Afrique participera à la Coupe du monde

L'équipe d'Afrique participera, du 2 au 4 septembre à Dusseldorf, à la première Coupe du monde d'athlétisme. Un accord dans ce sens a été signé, le 9 juillet à Tunis, par les représentants de la Fédération internationale d'athlétisme, de la Confédération africaine d'athlétisme et par le président du comité d'organisation de la Coupe du monde. La sélection de cette équipe s'effectuera les 12 et 13 août à Tunis, où seront réunis cent vingt athlètes.

Après le boycottage des Jeux de Montréal, où le continent africain s'était retiré, à l'exception du Sénégal et de la Côte-d'Ivoire, parce que l'équipe de rugby de la Nouvelle-Zélande avait effectué une tournée en Afrique du Sud, les responsables du sport africain ont adopté à Tunis une notion de « boycottage sélectif ».

« *Nous avons toujours pensé*, a expliqué M. Jean-Claude Ganga, secrétaire général du conseil supérieur du sport africain, *qu'il fallait extirper le mal à la racine, c'est-à-dire couper l'Afrique du Sud de toutes relations avec le sport international. Nous avons remporté de grandes victoires puisque, aujourd'hui, elle n'est reconnue que dans de rares sports qui, en Afrique, sont des disciplines mineures. Nous ne refuserons pas d'entretenir des relations sportives avec les athlètes d'un pays parce que ses joueurs de rugby vont en Afrique du Sud. Mais nous refuserons tout rapport avec les fédérations nationales qui participeraient à des rencontres avec l'Afrique du Sud.* »

BIBLIOGRAPHIE

Premier tome de l'encyclopédie « Nauticus »

« MÉDECINE EN MER SANS MÉDECIN »

Voici qu'apparaît la première encyclopédie pratique du bateau : c'est un événement dans le monde de la plaisance. Au total, quinze volumes seront publiés au cours des deux ans à venir. Une entreprise aussi ambitieuse s'appuie sur le concours d'une centaine de collaborateurs, parmi lesquels figurent de grands navigateurs, à côté de spécialistes incontestés. Le maître d'œuvre est Gérard Borg, connu pour son talent, son humour et la vaste expérience qu'il a acquise au cours de longues traversées. Il a renoncé à ses voyages pour mener à bien cette tâche. L'encyclopédie, qui sera traduite en plusieurs langues, bénéficiera d'une mise à jour dans des éditions ultérieures.

Pourquoi avoir choisi la médecine en mer pour inaugurer cette série ? Parce qu'il n'existait aucun manuel comparable couvrant tous les maux et blessures dont peut souffrir un équipage et traitant du diagnostic, comme des soins à apporter. L'ouvrage est complet et commode à utiliser. S'il ne comporte pas de planches anatomiques, il est illustré de nombreux croquis On parlera également des volumes suivants : *Electricité à bord*, qui vient de sortir, et *Armement et gréements.*

Y. A.

[illegible] maritimes et d'outre-[illegible] illustré relié. 85 F.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

Sept records de France ont été améliorés à l'occasion des championnats de France cadets et juniors disputés les 9 et 10 juillet à Colombes. Trois chez les juniors féminines par Larue Capogna (Grenoble U.C.) sur 200 mètres (23 sec. 97), par Laurence Sins (Thionville) au saut en hauteur (1,82 mètres) et sur 4 × 100 mètres par le Grenoble U.C. (47 sec. 21). Un chez les cadettes par le Saint-Maur A.C., sur 4 × 100 mètres (48 sec. 19), et trois chez les cadets, par Dufour (Bourgoin) au lancer du marteau (65,52 mètres), par Lafleur au 5 kilomètres marche (22 min. 25 sec. 3) et par Morinière (Saint-Raphaël) au saut en longueur (7,57 mètres). La révélation de ces championnats restera pourtant le junior Herman Panzo, vainqueur du 100 mètres en 10 sec. 36, soit à 4/100 de seconde du record d'Europe de l'Allemand de l'Est Dietr Kurrat. Sa performance ne sera toutefois pas homologuée à cause du vent, trop favorable (3,20 mètres-seconde).

Automobilisme

CHAMPIONNAT D'EUROPE DE FORMULE 2, A NOGARO

1. Arnoux (Martini - Renault) ; 2. Patrese (Chevron-B.M.W.), à 28 sec. ; 3. Hoffmann (Ralt-B.M.W.), à 40 sec. ; 4. Giacomelli (March-B.M.W.), à 1 min. 4 sec. ; 5. Cheever (Ralt-B.M.W.), à 1 min. 11 sec., etc.

Cyclisme

TOUR DE FRANCE
Huitième étape
Angers-Lorient (246,5 km)

1. Giacinto Santambrogio (It.), 6 h. 32 min. 41 sec. ; 2. Bourreau (Fr.), 3. Bruyère (Bel.), 4. Bossis (Fr.), 5. Lubberding (P.-B.), 6. Le Guilloux (Fr.), 7. Guttierez (Fr.), 8. Quilfen (Fr.), tous même temps ; 10. Eugène Piet (Fr.), 6 h. 32 min. 44 sec., etc.

Neuvième étape
Lorient-Rennes (187 km)

1. Klaus-Peter Thaler (R.F.A.), 5 h. 7 min. 36 sec. ; 2. Santambrogio (It.), 3 Villemiane (Fr.), 4. Beon (Fr.), 5. Sercu (Bel.), 6. Karstens (P.-B.), 7. Van Linden (Bel.), 8. Esclassan (Fr.), 9. Smit (P.-B.), tous même temps, etc.

Classement général. — 1. Dietrich Thurau (R.F.A.), 56 h. 31 min. 8 sec. ; 2. Merckx (Bel.), à 51 sec. ; 3. Thévenet (Fr.), à 1 h. 22 sec. ; 4. Kuiper (P.-B.), à 1 min. 40 sec. ; 5. Meslet (Fr.), à 2 min. 9 sec. ; 6. Van Impe (Bel.), à 2 min. 15 sec. ; 7. Galdos (Esp.), à 2 min. 47 sec. ; 8. Laurent (Fr.), à 2 min. 52 sec. ; 9. Villemiane (Fr.), à 2 min. 53 sec. ; 10. Zoetemelk (P.-B.), à 3 min. 40 sec., etc.

Football

L'Union soviétique a gagné le premier tournoi mondial des juniors, organisé en Tunisie, en battant en finale le Mexique.

Hippisme

Le prix Rigoletto, disputé à Auteuil et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Grondante, *suivie de* Lasmir *et de* Brazidas. *La combinaison gagnante est 8 - 17 - 3.*

Sports équestres

C.S.I.O. DE LA BAULE
COUPE DES NATIONS

1. R.F.A. : Weinberg (8 et 0), Schmidt (15 3/4 et 16), Huck (0 et 0), Sonksen (8 et 4), total : 20 ; 2. Irlande : Kiely (8 et 12), Campion (8 1/4 et 4 14), Conpower (4 et 4), Macken (0 et 8), total : 28 1/4 ; 3. France : Parot (*Rivage*) (1 1/2 et 2), Cuyer (*Varin*) (8 1/4 et 16), Constant (*Danosol*) (12 et 8), Roquet (*Belle de Mars*) (8 et 4), total : 31 3/4, etc.

Résultat de l'épreuve « contre la montre ». — 1. Pessoa (Brésil), sur *Chopin*, 30 points, en 77 sec. 5 ; 2. Godignon (Fr.), sur *Electre II*, 30 points, 77 sec. 9 ; 3. Malta da Costa (Port.) et Bacon (Aust.), sur *Jet*, 30 points, en 80 sec. 5, etc.

Le Monde de L'ÉTÉ

Jazz en Quercy

De New-Orleans à Souillac...

QUAND Jelly Roll Morton interpréta pour la première fois, en 1906, dans la maison close de Basin Street à La Nouvelle-Orléans, un air qu'il avait baptisé *Wolverine blues*, qui aurait osé imaginer que soixante-dix ans plus tard les vieilles ruelles d'une petite ville du Lot retentiraient des échos de cette musique chaleureuse et mélancolique ?

C'est cependant ce qui est arrivé vendredi dernier à Souillac, quand, entre deux orages, et pour ouvrir le second Festival de jazz, un orchestre d'amateurs bordelais, le New Orleans Jazz-Band, fit la parade dans les rues de la cité, suivi par la population et les estivants, nombreux en cette saison. Aux carrefours l'orchestre, regroupé sous un porche ou sur les marches d'un escalier, jouait les vieux airs entendus autrefois à La Nouvelle-Orléans, quand les musiciens noirs, esclaves rendus depuis peu à la liberté, parcouraient les rues du Vieux-Carré français exprimant leur joie pour un mariage ou se lamentant avec cuivres et banjos quand ils accompagnaient un ami au cimetière.

A cette époque, les belles prostituées créoles de Storyville — quartier réservé de La Nouvelle-Orléans, que le ministère de la marine des Etats-Unis fit fermer en 1917 — louaient leurs charmes 3 dollars la demi-heure. Mais elles passaient aussi beaucoup de temps à écouter le pianiste de la « maison » cogner sur le clavier d'un mauvais piano.

Ces dames de vertu fragile ne pouvaient soupçonner que le jazz prenait naissance autour de leurs jupons peu sages et que, partant de là, il conquerrait le monde.

Car le jazz c'est l'audace, et de l'audace il en fallut encore une bonne dose à Sim Copans et à Jean Calvel pour oser monter un Festival à Souillac, cité quercynoise de cinq mille habitants, plus fière de son abbatiale romano-byzantine et de ses vieux frontons à blason que passionnée de « musique nègre ».

Un Américain amoureux du Lot

Sim Copans, qui, pendant vingt-huit ans, tint à la radio la rubrique du jazz et initia tant de jeunes et de moins jeunes au blues et au ragtime, est aujourd'hui redevenu professeur d'histoire et de littérature. Américain tombé amoureux du Lot et de ses montagnes douces, des rives de la Dordogne et des hameaux érémitiques, il a élu Souillac pour que le jazz vienne s'y mettre au vert une fois l'an. Avec l'aide d'un complice, lui aussi homme de radio, Jean Calvel, dont la famille réside à Lanzac, à quelques kilomètres de Souillac, depuis le quinzième siècle, le Festival fut, dès la première année, un succès. Commencées sous un maire communiste, en 1976, ces Journées de musique ont connu leur seconde édition sous les auspices d'un maire de la majorité, M. Alain Chastagnol, membre du cabinet de M. Raymond Barre, et fils de Souillac.

Bien qu'il soit toujours vain d'imaginer ce qu'aurait été, face à un événement touchant à leur spécialité, l'opinion de gens disparus, on peut estimer cependant que ce phénomène de Jelly Roll Morton, qui se disait tout simplement l'inventeur du jazz et portait, serti dans une incisive, un diamant gros comme un petit pois, aurait apprécié les musiciens du New Orleans Jazz-Band. Car, ce sont de vrais amateurs que dirige François Haimocivi. Passionnés de jazz traditionnel et primitif, ces sept garçons se sont rencontrés, il y a plus de quinze ans, dans les facultés de Bordeaux. L'orchestre d'étudiants qu'ils avaient alors formé s'est perpétué, et c'est le jazz qui, malgré les aléas de la vie, a maintenu intacte l'amitié qui les lie. Aujourd'hui médecins, architecte, pharmacien ou dentistes, ils se retrouvent pour jouer, ne ratant pas une occasion de se produire pour leur plaisir et avec talent.

Lors du premier concert vendredi soir, sous la vénérable charpente de la halle de Souillac, bâtie au dix-septième siècle pour abriter le marché aux bestiaux, le New Orleans Jazz-Band fut très applaudi. On ne pouvait trouver une chaise de libre non seulement sous la halle, mais sous les platanes voisins, aux fenêtres et aux balcons de la petite place. *After you have gone, Breathless blues, You can depend on me, That's a plenty...* et tant d'airs, qui naquirent sur les bords du Mississippi, vinrent secouer la nuit jusqu'aux rives de la Dordogne, dans une ville dont le seul lien avec l'Amérique est le souvenir de deux enfants du pays, François de Souillac et Raymond de Laprade, qui combattirent avec La Fayette pour l'indépendance des Etats-Unis et reçurent, de Washington, la médaille de Cincinnati.

Les festivaliers entendirent ensuite, succédant aux musiciens bordelais, un excellent quartet de professionnels, dirigé par le vibraphoniste Claude Guilhot, interprétant des airs d'un jazz plus récent. Le quartet chauffa fort à propos l'assistance, la pluie, qui partout dans le département causait à cette même heure de gros dégâts, ayant considérablement rafraîchi l'atmosphère et chassé les resquilleurs.

Samedi, au lendemain de cette nuit fameuse, le podium de la halle fut occupé avec le même succès par les musiciens du Jazz Five dont Sam Woodyard, qui fut, pendant quatorze ans, le batteur de Duke Ellington.

Dimanche, le Festival s'acheva sur une soirée exceptionnelle, dont le chanoine de Souillac gardera longtemps le souvenir. Les chanteuses noires des Stars of Faith of Black Nativity, recrutées dans le célèbre groupe de Clara Ward, interprétèrent des negro spirituals et aussi des gospel songs. Leur prestation eut lieu en l'église Sainte-Marie, sous les trois coupoles de l'abbatiale élevée pendant le second quart du douzième siècle, dont l'acoustique s'accommoda aussi bien des étranges mélodies syncopées des chanteuses noires qu'elle avait pendant des siècles amplifié les chants nocturnes des bénédictins. Chacun rendant hommage à sa façon au Dieu qui ne s'embarrasse ni de races ni de frontières, les Stars of Faith reçurent l'ovation des croyants et des profanes.

On peut d'ores et déjà prévoir que le Festival du jazz de Souillac obtiendra dans les années à venir une audience accrue. Au cœur du Quercy, le jazz nous a paru à l'aise comme un gentleman en tenue de week-end, hors d'atteinte des manifestations extra-musicales ou politico-folkloriques qui sont la plaie très souvent des rassemblements de ce genre

MAURICE DENUZIÈRE.

INSTANTANÉ

Les polkas de la place d'Aligre

RIEN ne manquait : l'air était doux, les drapeaux tricolores entouraient le podium, l'orchestre « attaquait » à l'heure prévue, les couples glissaient sur l'asphalte, les consommateurs se bousculaient aux comptoirs et les merguez grillaient au coin de la rue. Le bal de la place d'Aligre, dans le douzième arrondissement, ouvrait, samedi 9 juillet, les festivités prévues par la municipalité de Paris pour la semaine du 14 juillet. « *C'est bien. Il y a longtemps qu'à Paris nous n'avions eu autant de fêtes. Ça met de l'animation* », confie un badaud qui regarde les valseurs.

Rien ne manquait, sinon la foule d'il y a dix ans. Dans les années 60, on se bousculait sur la place d'Aligre, dominée par son vieux marché couvert, et la petite « mairie » de l' « ancienne commune libre ». Samedi soir, rien de tel, seulement des promeneurs sages « *La clientèle est « meilleure » que les années précédentes* », dit un cafetier Mais tous les « bistrots » de la place ne sont pas ouverts. « *J'ai eu peur pour ma vitrine, on ne sait jamais aujourd'hui* », ajoute le propriétaire d'un établissement. Une petite dame, âgée et enveloppée dans un châle blanc, confie : « *Moi, je préférai les autres années, parce qu'un bal du 14 juillet sans militaires, c'est pas un bal du 14 juillet.* »

Les curieux se pressent autour des danseurs. Les couples qui ne sont plus tout jeunes, sont les plus nombreux. « *Ça rappelle notre jeune temps* », lance un danseur, essoufflé. A 2 heures, les flonflons s'arrêtent L'orchestre quitte le podium et les danseurs la place. Plus loin, un cafetier rentre le juke-box qu'il avait placé, faute de musiciens, sur le trottoir. Derniers verres. « *Il faut réinventer ces fêtes du 14 juillet*, commente un commerçant. *Au mois de juillet il y a moins de monde dans la capitale. Le maire a eu une bonne idée, mais pourquoi ne groupe-t-il pas toutes ces festivités à la fin juin avec le carnaval de Paris ?* »

Dimanche, « le syndicat des marchands du quartier d'Aligre » distribuait, en début d'après-midi, des colis aux personnes âgées. La petite mairie avait ouvert ses portes pour quelques instants. Vers 16 heures, la place retrouve son animation. Les premiers groupes folkloriques arrivent. Des morvandiaux : chapeaux noirs, sabots et blouses moires piquées d'une cocarde avec de long fils blancs et verts, identique à celle qui est plantée sur les taureaux lorsqu'ils entrent dans l'arène. Avec leurs cavalières, ils entament polkas et bourrées. On est venu en famille assister au spectacle. Un avant-goût des vacances. Retrouver de vieux souvenirs également. Applaudissements.

Mais, vers 17 heures, le groupe quitte la place d'Aligre pour se diriger vers le sixième arrondissement et terminer sa journée dans le quatrième. On attend les Auvergnats.

« *Les fêtes du 14 juillet ont bien commencé* », dit-on à l'Hôtel de Ville On regrettera seulement qu'aucun bal, qu'aucune danse folklorique n'ait été organisé ce week-end à la Bastille (1). Décidément les traditions se perdent.

JEAN PERRIN.

(1) Au tout dernier moment, il a été décidé qu'on danserait à la Bastille le 13 juillet, dans le cadre des bals organisés près des gares de la capitale Initialement, ce bal était prévu dans une petite rue, proche de la gare de Lyon. Devant les protestations des riverains, les services de l'Hôtel de Ville ont décidé de dresser le podium place de la Bastille.

En famille

UN RIEN POUR ÊTRE HEUREUX ?

UNE caravane, désormais immobile. Un grand champ minutieusement entretenu. Une petite boite aux lettres, refuge des oiseaux. Le tout bien gardé, enfermé dans une clôture grillagée. Nibelle dans le Loiret, à une centaine de kilomètres de Paris, c'est déjà la campagne. Et, si, dans cette « résidence secondaire », comme ils disent, tout n'est pas luxe et volupté, c'est du moins le calme.

Rose-Marie et Michel ont acquis le terrain grâce à la vente de la maisonnette de Normandie des parents de l'un d'eux, et d'un crédit sur trois ans. Ensuite, il a fallu en jouir. La première idée, bien sûr, était de faire construire une maison. Mais ouvrir un second crédit représentait trop de charges pour ce couple d'employés dont le salaire mensuel excède à peine 3 000 francs par mois. Alors, en attendant, la caravane.

Chaque week-end, religieusement, de mars à novembre, du vendredi au dimanche soir, plus une quinzaine de jours en juillet, depuis trois ans, Michel et Rose-Marie s'échappent du H.L.M. de Mérogis, du terrain de jeu où les enfants jouent au football, du ronronnement des voitures. Bref, de cette atmosphère intenable des grands ensembles de la banlieue parisienne.

« *Ici c'est calme. C'est un contraste.* » « *Tenez*, dit Rose-Marie, *moi qui prends toujours des médicaments contre la dépression nerveuse, à Nibelle, je n'en ai plus besoin.* » Elle poursuit : « *Je suis tellement fatiguée du bruit : le samedi, je passe la plupart de la journée à dormir.* » Le reste du temps, elle « bricole » : à l'aide de deux arrosoirs, elle remplit les 50 litres d'eau du réservoir de la caravane et « bichonne » la voiture R 5 de Monsieur. Activités entrecoupées de bain de soleil sur le hamac blanc tendu entre les deux seuls arbres adultes du terrain, tandis que se mijotent les plats préférés du mari sur la cuisinière à gaz. Pendant ce temps-là, Michel jardine. Et, le soir, à la tombée de la nuit, arrive l'heureux moment des grillades sur le barbecue... S'ennuyer ? Certainement pas. « *On ne va même pas faire un tour au village. On n'a pas le temps de bouger.* » « *Par exemple*, dit Rose-Marie, *j'ai apporté* l'Expansion, *je ne l'ai pas ouvert.* » S'informer, pourquoi faire ? Michel et sa femme préfèrent de beaucoup « taper le carton », faire une pétanque, ou jouer aux fléchettes. Parfois, lorsque des amis leur rendent visite, ils les accompagnent dans la forêt d'Orléans, toute proche.

Dans ce tableau serein, une touche sombre tout de même : les enfants. Marie-Françoise et Jean-Luc refusent, et ont toujours refusé d'accompagner leurs parents. « *A l'âge de quinze et dix-huit ans, ils ont autre chose à faire* », dit Michel, d'un ton résigné. La mère renchérit : « *Si ma fille venait à la caravane, elle s'ennuierait Se baigner, faire du cheval, quoi. Taper sur un piquet, non. Ce sont les jeunes d'aujourd'hui. Ils se lèvent à 11 heures, font tourner le pick-up et passent à table. C'est tout.* »

L'été, chacun part de son côté. Les enfants vont au club U.C.P.A. ou à l'AROVEN. Les parents goûtent aux joies du camping, « moins la foule » à Nibelle. « *Malgré tout*, poursuit Rose-Marie, *on fait du club parce qu'on veut voir Nous avons pris la formule tourisme-travail, où nous payons 4 000 francs pour quinze jours en Tunisie, à nous deux. On a encore dix ans pour faire de grands voyages, pour voir ce qui se passe dans les autres pays. Nous aurions aimé l'Argentine, mais c'est loin, donc cher... Là encore, les enfants ne veulent pas nous suivre. Ils nous supportent déjà onze mois...* »

Un rien pour être heureux.

Michel et Rose-Marie « vivent gentiment ». La caravane d'occasion, ce n'est pas un choix ! L'abandon des enfants pour les week-ends et pour les vacances d'été, non plus. Qu'importe ! Pour l'heure, ils « *se raisonnent et pensent à des jours meilleurs. Demain peut-être, pour 80 000 francs remboursables en quinze ans, une maison en préfabriqué. Marie-Françoise et Jean-Luc viendront à Nibelle avec leurs amis* ».

CHRISTIANE CHAMBENOIS.

FEUILLETON 1. — 12 JUILLET 1977

LES ENVOÛTÉS

par Witold Gombrowicz

« VOUS ne savez peut-être pas lire, jeune homme ? Ignorez-vous qu'il est interdit de se pencher au-dehors ? » fit un voyageur blafard, en rajustant son pince-nez.

Le train venait de quitter Lublin.

« Quelle est la prochaine gare, monsieur ? demanda le jeune homme en se retournant.

— Je croyais vous avoir posé une question, reprit sèchement le tatillon personnage à tête de poisson, le cheveu raide et le ventre barré d'une chaîne en or. Vous ne pensez pas que la première des choses serait de me répondre et me dire si, oui ou non, vous savez qu'il est interdit de se pencher par la fenêtre d'un train en marche ?

— Oh, pardon », laissa tomber distraitement le jeune homme.

Cette insouciance, cette désinvolture, piquèrent au vif les yeux de carpe. Le conseiller Chymtchyk, qui n'adorait rien tant que chapitrer, rappeler à l'ordre, ne pouvait supporter qu'on prît ses observations à la légère. Il toisa sa victime sans aménité.

C'était un garçon d'une vingtaine d'années, blond et bien découplé. Malgré la fraîcheur des soirées de fin d'été, il portait une légère chemisette bleue, un pantalon gris et il était pieds nus dans ses chaussures de tennis

Qui peut-il bien être ? songeait le conseiller. A en juger par les raquettes, ce serait le fils de quelque hobereau des environs. Mais ces grosses mains, aux ongles douteux ! Et ces cheveux peu soignés, cette voix plutôt vulgaire... Un prolétaire, alors ? Non, il n'aurait pas ces yeux, ni ces oreilles. La bouche et le menton sont bien communs pourtant. Il y a quelque chose de suspect dans ce mélange !

Les autres voyageurs devaient être du même avis. Eux aussi dévisageaient furtivement le garçon qui restait adossé à la cloison. Finalement la curiosité du conseiller Chymtchyk l'emporta. Il renonça momentanément à réclamer toute l'attention que méritaient les remarques faites par une personne autorisée, pour procéder à l'identification de l'inconnu. Il se retrouvait ainsi dans son élément, car, même en congé, il restait au fond de l'âme un fonctionnaire habitué à remplir des formulaires.

« Que faites-vous dans la vie ?

— Moniteur de tennis.

— Age ?

— Vingt.

— Vingt ? Quoi, vingt ? Vingt ans ? Veuillez être clair ! s'impatienta-t-il.

— Vingt ans

— Et où allez-vous ? » poursuivit le conseiller soupçonneux. Le personnage lui plaisait de moins en moins. Il se défiait de ceux qui répondent avec promptitude et docilité. Une longue expérience bureaucratique lui avait appris que ces individus n'avaient pas la conscience tranquille ou ne l'auraient bientôt plus.

« Je ne vais pas très loin d'ici, dans un domaine des environs où j'ai été engagé comme entraîneur, répondit le garçon.

— Mais alors, s'exclama le conseiller, vous allez à Polyka sans doute, chez les Okholowski ? Oui, bien sûr. Je l'ai tout de suite pensé : Mlle Okholowska est, à ce qu'on dit, une de nos meilleures raquettes. Et vous comptez séjourner longtemps là-bas ?

— Non. Enfin... Je n'en sais rien. Ça dépendra. Je dois veiller au matériel, remettre le court en état et entraîner cette demoiselle, qui semble se trouver sans partenaire.

— Je me rends moi aussi chez les Okholowski, jugea bon de placer le conseiller, et, la main tendue, il laissa tomber : « Chymtchyk. » « Waltchak », répondit le moniteur en s'inclinant.

Au même instant un petit vieux encore vert qui, depuis le début, suivait attentivement la conversation, s'approcha d'eux.

« Ai-je bien entendu ? Ces messieurs se rendent à Polyka ? Quelle heureuse coïncidence ! J'y vais moi aussi. » Et, s'adressant au conseiller

« Permettez-moi de me présenter : Skolinski, Czeslaw Skolinski, professeur, ou plus exactement historien d'art. Vous descendez probablement à la pension de famille ? Vous ne sauriez mieux trouver. Le manoir de Polyka est un vrai petit paradis. J'avoue me réjouir parfois du déclin, de notre noblesse qui se voit obligée de transformer ses manoirs en pensions. Rien ne vaut le repos à la campagne. J'ai déjà passé quinze jours là-bas et j'y retourne après un saut à Varsovie. Quel pays ravissant ! » « A propos, s'écria-t-il en se tournant vers le jeune homme, votre future partenaire est dans le même train que nous. Permettez : Skolinski, professeur, ou plus exactement historien. Je vous aurais bien présentés à Mlle Okholowska, mais je crains d'être indiscret, car elle voyage avec son fiancé... ou plutôt son fiancé accompagne le prince Holchanski — vous savez, ce prince de Myslotch près de Polyka.

» Bref, M. Kholawitski, le fiancé de Maya Okholowska, voyage dans le compartiment du prince tandis qu'elle, la pauvrette, se trouve dans le compartiment voisin. Le prince est un peu... vous voyez ce que je veux dire — il se frappa le front — et son secrétaire ne peut pas le quitter d'une semelle. Quoi qu'il en soit, mieux vaut ne pas déranger le jeune couple. »

* * *

Le train traversait dans un balancement monotone une campagne triste, verte et plate qu'éclairaient les derniers rayons du soleil. De plus en plus souvent des forêts ondulaient au loin et de jeunes plants de pins surgissaient aux fenêtres. Les deux messieurs avaient engagé une discussion, tandis que Waltchak, entraîneur du club l'Equipe à Lublin, regardait défiler le paysage en sifflotant.

Il s'ennuyait, ce qui lui arrivait souvent d'ailleurs, et parfois même à mourir. Aussi décida-t-il d'aller faire un tour dans le couloir.

Il passa dans le wagon de première, qui était presque vide. Toutefois, un compartiment attira son attention.

C'est certainement celui du prince, se dit-il. Il s'arrêta devant la glace comme pour se peigner et jeta un coup d'œil à l'intérieur.

Singulier spectacle ! D'antiques malles encombraient les filets. Un nécessaire de voyage béait sur un plaid de facture grossière. Une canne à incrustations d'ivoire côtoyait une ruine de parapluie, et à l'entour s'entassaient une multitude de paquets, sacs de victuailles et coffrets, qui offraient un tableau du temps des diligences !

Au milieu de cet étalage hétéroclite somnolait, la tête renversée sur un coussin brodé, un petit vieillard chétif et malingre, aux vêtements élimés, une énorme pièce au genou droit. Mais le visage de cette créature tombée en enfance, tout pitoyable qu'il fût, gardait une expression si impérieuse, une telle distinction, que, du premier coup d'œil, on reconnaissait que son élégant vis-à-vis au costume impeccable n'était que son secrétaire. Ce dernier tenait un livre ouvert entre ses mains, mais il ne lisait pas. Plongé dans ses méditations, il regardait par la fenêtre.

Soudain, le digne vieillard éternua, ouvrit les yeux, aperçut le jeune homme qui le dévisageait ; il écarquilla ses petits yeux d'un bleu délavé comme à la vue d'un spectre. Son visage s'empourpra. Il essaya de proférer quelques mots, ses lèvres remuèrent.

« François, François », s'écria-t-il soudain d'une voix aiguë en tendant les bras. Aussitôt, son compagnon s'arracha à sa contemplation et tira précipitamment les rideaux sur la porte.

* * *

Waltchak, sans trop comprendre ce qui s'était passé, jugea préférable de s'éloigner. Il jeta un coup d'œil au compartiment suivant. La scène, pour être différente, n'était pas moins intéressante. Une jeune fille était là qui dormait.

Tiens se dit-il, c'est sans doute cette demoiselle Okholowska.

Il ne put apercevoir son visage, dissimulé par son bras, mais sa posture était des plus étranges. Son corps svelte et délicat, élégamment vêtu, semblait avoir été jeté dans un coin. Ses jambes reposaient sur l'autre banquette, genoux relevés. Elle était penchée de côté, la tête presque au niveau des pieds. Il était difficile d'imaginer position de dormeur plus insolite, et extravagante. Mais comment vous tenez-vous, mademoiselle ? avait-on envie de crier en secouant le bras de l'inconnue.

« Elle dort en dépit du bon sens, grommela Waltchak. C'est à croire qu'elle se fiche pas mal d'avoir les pieds plus hauts que la tête... Une personne si élégante ! »

Le train avançait avec un grondement uniforme. Tout vibrait, tressautait et la jeune dormeuse suivait le mouvement général. Waltchak la contemplait avec une curiosité si intense qu'il en oubliait où il se trouvait et où il allait. A vrai dire, elle n'était pas son genre. Il préférait les femme plus âgées et plantureuses. Il y avait toutefois en elle quelque chose qui l'attirait au point qu'il n'arrivait plus à s'en détacher. Soudain, il comprit : mais elle dort exactement comme moi ! Et cette découverte le stupéfia

En effet, lorsqu'il se réveillait la nuit, il se retrouvait toujours dans cette position bizarre. C'était bien cela. Ses camarades plus d'une fois s'étaient moqués de lui à ce sujet Qu'il se tînt ainsi, passe encore, mais qu'une jeune fille élégante fît si peu de cas d'elle-même... Elle dort comme si elle était sur un banc de commissariat. Je me demande si c'est bien cette Okholowska ?

Le manteau de la voyageuse était accroché près de la porte. De sa poche dépassait une enveloppe blanche. Waltchak hésita, mais la curiosité étouffa ses scrupules. Il subtilisa la missive et, surveillant la dormeuse du coin de l'œil, entreprit de la lire. Oui c'était bien elle. La lettre était adressée à Mlle Okholowska.

(A suivre.)

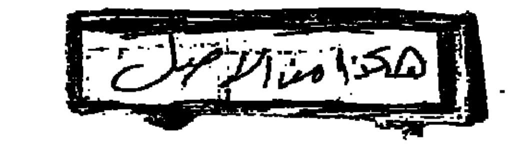
★ « Le cabinet cosmopolite » de Stock publiera à la rentrée « les Envoûtés » dans la collection « Stock/Est », dirigée par Paul Kalinine et Claude Dallencourt.

Le Monde DE L'ÉCO...

Le « Tokyo round » d...

le GATT nouvelle manière

Le succès du plan est indispensable



هكذا منه الأصل

INSTANTANÉ

Les polkas de la place d'Aligre

…UR ÊTRE HEUREUX

…ÈS par Witold Gombrowicz

Le Monde de l'ÉCONOMIE

Le « Tokyo round » dans la tourmente

Réunis à Londres, le 8 mai dernier, en conférence « au sommet », les chefs d'Etat et de gouvernement des sept grands pays de l'O.C.D.E. (Etats-Unis, France, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Italie, Japon et Canada) avaient exprimé leur intention de donner « une impulsion nouvelle aux négociations commerciales multilatérales dites du « Tokyo round ». Mais la dégradation du libre-échange, qu'illustrent les difficultés auxquelles donnent lieu des discussions en cours sur le renouvellement de l'accord multifibres concernant le commerce des textiles, a pour conséquence de changer les perspectives d'une négociation qui en est restée jusqu'alors au stade des discussions techniques. Plutôt que de franchir une nouvelle étape dans le démantèlement des barrières tarifaires ou non tarifaires aux échanges, ne s'agit-il pas plutôt de gérer la crise pour empêcher que celle-ci n'aboutisse, comme il y a quarante ans, au fractionnement du marché international et donc à sa disparition en tant que tel ?

Le GATT nouvelle manière

NULLE part peut-être ailleurs qu'à Genève, au siège du GATT, situé encore pour quelques jours villa du Boccage (1), au milieu du parc fleuri qui vit se dérouler la négociation Kennedy (1964-1967), on ne prend mieux conscience de la profonde mutation que la récession est en train de faire subir aux relations économiques internationales. Pourtant, les procédures et jusqu'au vocabulaire qu'impose l'Accord général sur le commerce et les tarifs (mis en vigueur en octobre 1947) agissent à la manière d'un filtre à travers lequel les nouvelles pratiques protectionnistes que les Etats introduisent les uns après les autres se présentent sous la forme la moins offensante possible. Les dérogations les plus flagrantes à l'Accord prennent encore l'allure de dérogations temporaires. Mais plus pour longtemps.

On ne feint plus, au bord du lac de Genève, de présenter le « Tokyo round » (« négociation commerciale multilatérale ») comme une réplique du « Kennedy round » en plus ambitieux. Si on n'a pas perdu l'espoir de poser les jalons d'une nouvelle étape de libération des échanges pour plus tard « tous azimuts » (réduction des droits de douane mais aussi des obstacles non tarifaires de tous genres), l'ambition primordiale a changé d'objet. De son passé de diplomate qui fut à plusieurs reprises placé au cœur d'affaires importantes et délicates — ne joua-t-il pas un rôle décisif d'intermédiaire lors de la négociation des accords d'Evian entre la France et la délégation du G.P.R.A. ? — le secrétaire général du GATT, M. Olivier Long (Suisse), a gardé l'indispensable sens politique, en dehors duquel il n'est pas de progrès techniques concevables, ni d'action possible pour faire — malgré tout — prévaloir une certaine conception du développement des échanges, celle qui est à la base de la prospérité qu'ont connue les nations industrialisées capitalistes depuis une trentaine d'années et qui a fini par entraîner une partie au moins du tiers-monde, sinon même du monde communiste.

Comment résister devant la masse des accords dits de restriction volontaire des exportations, qui déguisent mal une « cartellisation » progressive des marchés internationaux ? Comment circonscrire l'appel à peine caché au protectionnisme du type le plus classique que vient de lancer le patronat français au gouvernement de Paris, dont le prédécesseur en 1932, au cœur de la grande dépression, fut le premier à donner le signal du repliement sur soi ? Comment s'opposer aux projets encore, du reste vagues et informes, que certains envisagent à Bruxelles de « bilatéralisation des échanges », formule qui, remarquons-le en passant, pourrait à la limite conduire aux accords de « clearing » qu'utilisait le IIIe Reich pour organiser l'espace économique européen ? Pour répondre au défi, le GATT a élaboré une politique. Comme il ne s'agit pas d'une organisation étatique munie d'un bras séculier, il n'a qu'un moyen pour exprimer son intention profonde : forger une méthode en essayant de faire en sorte que les Etats trouvent, dans les procédures qu'on leur propose, la voie la moins incertaine de servir leurs intérêts.

Contrairement au F.M.I., qui a réformé ses statuts de fond en comble (accord de la Jamaïque de janvier 1976) en y trouvant une sorte de délectation, le GATT, cet autre pilier de l'ordre économique institué par les Alliés au lendemain de la seconde guerre mondiale, s'est donné pour règle de modifier le moins possible les « instruments de base » qui, pour l'essentiel, ont été rédigés en 1947. Ainsi que se plaisent à le dire les experts de Genève, la vie de l'institution a été jusqu'à présent une illustration presque parfaite du proverbe français relatif au provisoire appelé à durer éternellement. L'« Accord général » auquel se réfèrent les « parties contractantes » (les Etats signataires) est depuis le début appliqué par elles « à titre provisoire ». Il ne s'agit donc pas d'un traité proprement dit.

Devant les années d'expansion économique pendant lesquelles le dynamisme du commerce international apparaissait à chaque pays sous son angle positif — l'exportation est une activité créatrice d'emplois, — on avait eu tendance à considérer le GATT comme l'expression de la « loi internationale régissant les échanges ».

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 16.)

(1) Avant de s'installer à quelques centaines de mètres de là, dans l'ancien immeuble du Bureau international du travail.

Prolifération du protectionnisme ou libéralisme organisé ?

par JOSÉ BIDEGAIN (*)

LES mesures récentes prises par le gouvernement français dans le domaine du textile pour limiter les importations à leur niveau de 1976 ont été d'abord critiquées verbalement par nos partenaires de la Communauté à Bruxelles, qui ont finit par les entériner.

Elles apparaissent cependant à l'opinion publique française comme une nécessité absolue devant la montée très forte du chômage dans ce secteur : le textile français a dû licencier près de cent mille salariés depuis trois ans.

Ces mesures, avons-nous dit à Bruxelles, ont été prises à titre provisoire et seront supprimées dès que la pression des importations aura diminué et que seront menées à bien certaines restructurations dans ce secteur.

Illusion et fausse sécurité. Il sera de plus en plus difficile de faire sauter la digue économique ainsi mise en place car la crue mondiale des productions textiles ne fait que s'amorcer. Même restructurées, nos industries lutteront à armes de plus en plus inégales face à leurs grands concurrents.

Les mesures de sauvegarde ou protectionnistes n'agissent que sur les conséquences et ne touchent pas aux causes de distorsion du commerce mondial.

La crise au moins devrait nous permettre de réfléchir sur les mécanismes qui entraînent un dérèglement de plus en plus grand des échanges internationaux.

Au désordre monétaire, à la cartélisation des producteurs de matières premières, au prélèvement des fournisseurs d'énergie, il convient d'ajouter les mécanismes dont nous, pays industrialisés, sommes responsables.

Pour payer la note pétrolière et aussi pour compenser le plafonnement de notre consommation intérieure, nous livrons chaque jour davantage des usines « clé en main ». L'Asie du Sud-Est, l'Afrique, le Moyen-Orient se voient proposer des équipements de production bénéficiant de la toute dernière technique et à des conditions de crédit qu'une concurrence accrue rend chaque jour plus favorables.

Les productions assurées par cette technologie avancée greffée sur une main-d'œuvre à très bas prix ne sont pas destinées aux consommations locales, mais à nos propres marchés. Soucieux de vendre des techniques et des unités productives, nous négligeons à la fois le niveau de vie des salariés de ces pays et les possibilités des débouchés du marché international. Nous créons ainsi les causes de notre propre destruction.

Parallèlement, des politiques industrielles mises en place de longue date par des pays comme les Etats-Unis et le Japon leur permettent d'acquérir des positions dominantes dans des secteurs de plus en plus nombreux : aéronautique, informatique aux Etats-Unis, chantiers navals, électronique, télévision couleur au Japon. Assurant plus des deux tiers de la production mondiale dans chacun de ces créneaux, ils peuvent progressivement éliminer toute concurrence et percevoir les rentes que procure une position de monopole. En outre, conscients de leur force respective et de la faiblesse européenne, ils concluent, pour ne pas se gêner mutuellement, des accords d'autolimitation et déversent leurs excédents sur les marchés de l'Europe.

Ainsi le Japon s'est engagé à vendre en 1977 un million de postes de télévision couleur de moins qu'en 1976 aux Etats-Unis. Puisqu'ils seront cependant fabriqués, il est probable que, par le biais des pays associés, on les retrouvera en Europe.

Dans des conditions semblables, les négociations du GATT sur l'abaissement des tarifs douaniers paraissent dérisoires. Et ne peuvent qu'aggraver notre situation. Il faut désormais traiter les causes et se battre pour la mise en place d'un nouvel ordre du commerce international.

(Lire la suite page 16.)

(*) Président de la commission de l'expansion à l'étranger du C.N.P.F.

Incohérence de la « serisette »

DERECHEF, le gouvernement a renoncé à soumettre les entreprises au prélèvement conjoncturel, alors que le seuil de déclenchement prévu par la loi a été franchi. L'instrument-miracle contre l'inflation semble jouer de malheur : bien que les plus hautes autorités de l'Etat continuent à lui reconnaître des vertus exceptionnelles dans son principe, lorsque arrive le moment où sont réunies les conditions prévues pour l'appliquer, il se révèle toujours que, pour une raison ou pour une autre, les circonstances ne s'y prêtent pas.

Quand un remède supposé de portée générale ne peut jamais être administré parce que, dans chaque cas concret, il se heurte à une nouvelle contre-indication, on finit par s'interroger sur son pouvoir réel. Le raisonnement sur lequel s'appuyait M. Jean Serisé pour justifier son « invention » — à moins que ce ne soit M. Lionel Stoléru, qui en revendique aussi la paternité — n'a rien de très original. Il consiste à rendre responsable du mal à guérir le « comportement » des entreprises. Si nous souffrons de l'inflation, c'est parce qu'elles offrent des salaires trop généreux et augmentent (ou défendent) leurs profit en élevant leurs prix de vente. D'où l'idée de pénaliser les entreprises qui, au cours de l'année, ont accru les revenus qu'elles répartissent sous forme de salaires et de profits distribués ou non (revenus qui constituent *grosso modo* ce que l'on appelle la « valeur ajoutée ») d'un pourcentage supérieur à la norme fixée par le gouvernement en matière de hausse des prix, majorée du progrès attendu de la productivité.

Or l'objectif premier du plan Barre était de freiner la progression des salaires afin de rétablir les marges bénéficiaires des entreprises. Apparaît ici une première contradiction avec le prélèvement conjoncturel, qui cherche à frapper les augmentations jugées excessives des revenus « créés » par les entreprises, quelle que soit leur nature.

Mais la critique fondamentale qu'on peut lui adresser est précisément de reposer sur cette idée que les entreprises « sécrètent » des revenus sous forme de salaires et de profit. En réalité, il s'agit de deux choses tout à fait différentes. La masse des salaires doit être considérée comme une partie du capital que l'entreprise met en œuvre pour produire et dont elle récupère, par la vente de ses produits, la valeur (de même qu'elle récupère les autres éléments de leur coût de revient). Les auteurs de la « serisette » admettent comme un postulat démontré que la hausse des salaires est la « cause » de l'inflation, alors que l'expérience française et étrangère donne au moins autant d'arguments à la thèse inverse.

Il est aujourd'hui assez largement reconnu que l'inflation a pour conséquence de détériorer la situation financière des entreprises. Comment faire cadrer ce fait, constaté dans tous les pays capitalistes, avec la thèse selon laquelle l'inflation serait causée par une augmentation trop rapide des revenus engendrés par l'activité économique ? Ne serait-ce pas cet ensemble de contradictions qui rend impraticable dans les faits un dipositif dont la cohérence logique reste à démontrer ?

ÉNERGIE

Le succès du plan Carter est indispensable pour l'Europe, *nous déclare M. Paul Mentré*

Rentrant de Washington, M. Paul Mentré, délégué général à l'énergie, a répondu aux questions de Bruno Dethomas sur les conséquences qu'il tire des récentes études faites sur les perspectives de consommation du pétrole et des actions entreprises par les pays importateurs, dont la plus déterminante devrait être le « plan Carter ».

« Un certain nombre d'études récentes font état d'une analyse pessimiste de l'avenir énergétique du monde. Qu'en pensez-vous, monsieur le délégué général ?

— Effectivement, sont sorties récemment un certain nombre d'études assez convergentes quant aux risques de tension sur le marché pétrolier mondial dans les dix années à venir. Il y a eu les études du MIT (Massachusetts Institute of Technology), de la C.I.A., de l'O.C.D.E. et celles de grands groupes pétroliers comme EXXON, B.P. ou la C.F.P. Ces études, en se fondant sur la poursuite des tendances actuelles, font apparaître une certaine stabilité des besoins d'importation en pétrole de l'Europe occidentale entre 12 et 14 millions de barils par jour (1), soit entre 600 et 700 millions de tonnes par an. Elles envisagent une forte croissance des importations de pétrole des Etats-Unis, qui pourrait aller au-delà des 15 millions de barils par jour (750 millions de tonnes par an), c'est-à-dire doubler par rapport aux chiffres de 1975. Les capacités de production de la zone O.C.D.E. se développeraient par l'arrivée du pétrole de la mer du Nord et l'Alaska, mais à un rythme inférieur à cet accroissement de la demande. Cela entraînerait une progression de la demande d'importation de pétrole produit par les membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), qui, selon les estimations, serait comprise entre 35 et 45 millions de barils-jour en 1985 contre 30 actuellement, ce qui pose évidemment le problème du développement des capacités correspondantes au sein de la zone OPEP.

» Il est clair que ces scénarios relativement convergents montrent que la poursuite des tendances actuelles créerait à terme des problèmes certains. Il est non moins clair que ces scénarios n'intègrent pas les politiques de réaction aux tendances actuelles, qui auront justement pour ambition d'éviter que ne se matérialisent ces risques majeurs. Par les quantités en cause, la politique mise en œuvre aux Etats-Unis est, bien entendu, d'une importance toute particulière.

Les trois objectifs

— Quelles en sont, selon vous, les grandes tendances ?

— Il s'agit :

» 1) De faire payer l'énergie à son prix par le consommateur ;

» 2) De pousser à la substitution du charbon au pétrole dans les usages où le pétrole n'est pas indispensable ;

» 3) D'avoir un programme d'incitations aux économies d'énergie.

» Le premier point a été certainement un des sujets les plus difficiles pour les Etats-Unis puisqu'ils ont une production pétrolière intérieure forte et qu'il y avait la volonté de ne pas attribuer aux compagnies pétrolières l'ensemble des surprofits qu'aurait entraînés l'alignement de leurs prix de vente sur les prix internationaux.

» Le principe essentiel du programme américain a été de porter progressivement le prix d'achat du brut aux Etats-Unis au niveau international par une taxe dite « à la tête de puits ». Les raffineurs américains paieront progressivement sur l'ensemble de leurs livraisons pratiquement le prix international, étant entendu que c'est sous forme de taxe, redistribuée par ailleurs aux consommateurs, que le relèvement des prix internes sera opéré.

» Sur le second point, il y a un programme très ambitieux fondé sur une taxe dissuasive à l'égard de l'emploi du gaz et du pétrole dans l'industrie et chez les producteurs d'électricité. Pour s'en exonérer, les industriels et les compagnies d'électricité pourront réaliser des investissements de conversion au charbon qui viendront en déduction des taxes qu'ils auraient à payer. Il y a donc une incitation très forte au développement de la production de charbon qui, en l'absence de plan, aurait été — en équivalent de millions de barils-jour de pétrole — d'environ 11 et qui serait portée à près de 13. Cela signifie une augmentation d'un peu plus de 200 millions de tonnes de la production de charbon envisagée pour 1985, ce qui correspond à un quasi-doublement de cette production en dix ans.

» Enfin, pour les économies d'énergie, on retrouve des incitations à l'isolation des logements, à la mise en vente de modèles de voitures plus économes en énergie et, sous forme de crédit d'impôt, aux investissements économisant l'énergie dans l'industrie.

» L'objectif du programme Carter est de réduire fortement les importations de pétrole en les ramenant aux environs de 6 à 7 millions de barils par jour en 1985.

— Le Congrès a l'air de renâcler devant ce programme. L'administration Carter garde-t-elle confiance ?

— J'ai été reçu par M. Schlesinger, et j'ai vu les autres responsables de la politique énergétique américaine. Ils considèrent que les discussions en cours préservent les axes essentiels de leur politique : alignement des prix sur le niveau international, incitation à la substitution du charbon au pétrole et au gaz dans l'industrie et la production d'électricité et enfin incitation aux économies d'énergie. Il est vrai que, sur ce dernier point, notamment en ce qui concerne le prix de l'essence et les prix des voitures mises en vente, le Congrès a marqué des réticences, mais ce n'est pas l'élément central du dispositif.

— Comment les choix nucléaires américains s'articulent-ils avec le plan Carter ?

— Les Etats-Unis, qui sont à la fois producteurs de charbon et titulaires de capacité de développement de centrales nucléaires, considèrent qu'il y aura un développement simultané des centrales au charbon et des centrales nucléaires et qu'il appartient aux diverses compagnies d'électricité de faire les arbitrages entre les deux types de production d'électricité en fonction de leur localisation. Mais les responsables américains considèrent que le développement des centrales nucléaires est une partie intégrante de leur dispositif. Ils vont notamment réviser les procédures d'attribution des autorisations de construction, dont l'allongement au cours des années récentes avait été l'un des facteurs essentiels du désintérêt des compagnies d'électricité. Le raccourcissement des délais d'autorisation conférera ainsi à la réalisation des centrales nucléaires une meilleure équivalence avec les délais de construction constatés pour les autres types de centrales.

— Quelle est l'importance pour l'Europe, et notamment pour la France, de la réussite du plan Carter ?

— Ce plan aura des répercussions évidentes sur l'équilibre à terme du marché pétrolier mondial. Il est tout à fait capital que les tensions se déplacent dans le temps, et le succès du programme américain est une des conditions essentielles pour que l'on n'atteigne pas des chiffres d'importation de pétrole de la zone O.C.D.E. difficilement compatibles avec les possibilités de production et d'approvisionnement en provenance des pays membres de l'OPEP. Pour la stabilité à long terme des approvisionnements pétroliers dans le monde et pour l'assurance d'une évolution des prix du pétrole compatible avec le maintien de l'évolution ordonnée des économies, il est très important pour l'Europe — et particulièrement pour la France, qui est fortement dépendante en énergie importée — que les Etats-Unis réussissent leur politique tendant à limiter la croissance de leurs importations pétrolières.

» Cela dit, en France, nous sommes déjà engagés dans une politique de même nature, notamment par une politique très volontaire d'économies d'énergie et M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, a confirmé l'importance qu'il attachait au maintien et à l'amplification de cette politique. Au niveau de la production, nous n'avons évidemment pas les mêmes possibilités de développement charbonnier interne que les Etats-Unis, et la réduction de la consommation de pétrole pour la production d'électricité passe par un développement du nucléaire. Bien entendu, nous incitons E.D.F. à utiliser au maximum dans la conjoncture actuelle ses centrales mixtes fuel-charbon pour brûler du charbon et nous l'encourageons à réaliser les équipements de conversion additionnels qui sont souhaitables. Mais pour l'essentiel, comme l'a réaffirmé récemment le premier ministre, c'est le développement du programme nucléaire qui assurera dans la production d'électricité une substitution progressive d'autres types d'énergie à l'energie pétrolière actuellement utilisée.

(1) Un million de barils-jour équivaut à peu près à 50 millions de tonnes par an.

LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Le GATT nouvelle manière

(Suite de la page 15.)

Dans les circonstances nouvelles, où chaque partie contractante n'a que trop tendance à protester contre l'aspect négatif de l'ouverture des frontières — les importations « font irruption » sur le marché national et provoquent des fermetures d'usines génératrices de chômage, — on commence à se souvenir qu'un accord adopté à titre provisoire n'est applicable que dans la mesure où il ne contredit pas le *jus loci*, la loi du pays qui s'est abstenu jusqu'alors d'en faire un élément à part entière du droit international. Le parti que les juges américains ont dans l'affaire Zenith, dont nous reparlerons dans un instant, tiré de cette situation, fait peser sur le déroulement des négociations une menace de plus, dont on ne minimise pas, à Genève, le caractère inquiétant.

C'est dans ces circonstances que la conférence « au sommet » de Londres du 8 mai, puis la conférence Nord-Sud qui s'est terminée le 3 juin, ont marqué leur intention de faire entrer dans sa phase décisive la négociation de Genève, ouverte officiellement à Tokyo en septembre 1973, commencée pratiquement à Genève en février 1975 (avec la création du « comité de négociation », coordonnant les travaux des différents groupes spécialisés). En conséquence de quoi, M. Olivier Long a annoncé (le 29 juin dernier, à Lausanne) que vers la fin de l'été « *toutes les parties seront à même d'affronter en commun les grands problèmes qui sont au cœur des négociations* » et pour lesquels, ajoutons-le, les experts n'ont pas encore dans tous les cas défini une base de discussion (pour l'agriculture, par exemple). « *A condition*, ajouta le secrétaire général, *que l'environnement politique et économique ne soit pas trop défavorable.* »

Un renversement de perspective

Quelle que soit la tournure que prendront les pourparlers, il apparaît qu'ils seront dominés par un renversement à peu près complet des perspectives. L'Accord général reposait sur deux principes. L'un est le principe de réciprocité, répudié de la façon la plus solennelle par la « déclaration » de Tokyo du 14 septembre 1974 pour ce qui concerne les relations des pays développés avec les pays en voie de développement: les premiers « *n'attendent pas de réciprocité pour les engagements pris par eux, au cours de négociations, à l'effet de réduire ou d'éliminer des obstacles tarifaires et autres au commerce des pays en voie de développement, c'est-à-dire que les pays développés n'attendent pas des pays en voie de développement qu'ils apportent au cours des négociations commerciales des contributions incompatibles avec les besoins de leur développement, de leurs finances et de leur commerce* », lit-on dans ce document, qui a défini les objectifs et, dans leurs grandes lignes, les méthodes de la négociation.

Sur le plan de l'équité on peut, avec de bons arguments, soutenir que la non-réciprocité est le meilleur moyen d'avoir des chances d'obtenir le résultat que la « réciprocité » est censée garantir, à savoir, l'égalité des avantages consentis. On compense ainsi, jusqu'à un certain point, les handicaps existant au point de départ.

Mais, sur le plan de l'analyse économique, on peut se demander si les pays riches n'ont pas préjugé leur faculté de tenir leurs promesses. Au vu des innombrables mesures prises ou réclamées en Europe — tout particulièrement en France — et aux Etats-Unis pour se protéger contre la concurrence des pays « à bas salaires », on serait tenté de dire, en retournant presque mot pour mot la phrase de la déclaration, que les pays pauvres ne devraient [plus] attendre des pays développés des contributions incompatibles avec le maintien d'un minimum de stabilité dans l'économie de ces derniers.

L'industrialisation, longtemps souhaitée à juste titre, des pays du tiers-monde commence à porter ses fruits au moment où les nations économiquement les plus avancées traversent une grave crise. Il faudrait donc trouver un compromis entre, d'une part, la nécessité de ménager les transitions pour les secteurs les plus menacés du monde le plus anciennement industrialisés et, d'autre part, cet autre impératif qui consiste à ne pas compromettre les chances des pays qui commencent enfin à pouvoir être véritablement qualifiés de pays en voie de développement. Est-ce possible ? Telle est en tout cas la question qui donne à la négociation toute sa dimension politique.

L'autre principe dont se réclame l'accord général, de par sa nature de charte du libre-échange, c'est celui de non-discrimination, en vertu duquel toute décision positive (désarmement douanier par exemple) ou négative (mesures de sauvegarde contre la concurrence étrangère) du point de vue de la liberté des échanges doit être appliquée *erga omnes*, c'est-à-dire vis-à-vis de toutes les autres parties contractantes.

C'est le principe, plus encore que celui de la réciprocité, qui risque d'être remis en cause, qui l'est déjà dans la pratique courante, à propos des clauses de sauvegarde dont le remaniement est devenu, au fil des années, un des objets les plus délicats — et les plus importants — des négociations commerciales multilatérales. Fait significatif en soi, car c'est désormais sur les instruments de limitation des échanges que l'on discute. Du temps du « Kennedy-round », l'obligation de non-discrimination était encore, pour l'essentiel, abordée sous son aspect positif : il s'agissait de garantir, par le respect de la fameuse clause de la nation la plus favorisée (N.P.F.), que l'abaissement des barrières tarifaires serait étendu à toutes les parties de la négociation. Notons en passant, car la remarque n'a pas seulement un intérêt théorique, que la crise économique n'est pas seule responsable de ce changement d'éclairage. Il arrive presque toujours un moment où la concurrence, par sa dynamique propre, conduit à des transformations trop rapides, et donc trop douloureuses, de l'appareil productif. Il est légitime que la puissance publique intervienne à condition que ce soit pour ménager les délais nécessaires à une adaptation aux nouvelles conditions de la vie économique. Mais en cas d'arrêt ou de ralentissement de l'expansion, ce sont des pans entiers de l'économie qui sont touchés en même temps, tandis que la création de nouvelles activités, se substituant aux anciennes, est rendue plus difficile...

Déjà, l'accord multifibres, entré en vigueur en 1974 et actuellement en cours de renouvellement, offrait un modèle de clauses de sauvegarde tout à fait différent de celui du GATT. « *L'accord en question constitue une exception, non un précédent* », répètent à l'envi les dépositaires de la loi, c'est-à-dire les fonctionnaires du GATT, mais ils ne sont pas dupes de leur langage diplomatique. « *S'il ne s'agissait pas d'un précédent, on n'éprouverait pas le besoin d'affirmer publiquement le contraire* », murmure-t-on en privé. Différence essentielle avec les « instruments de base » : les mesures de sauvegarde peuvent être prises à l'égard non pas de tous les pays, mais à l'égard seulement de ceux dont les exportations causent un « préjudice grave », ou la menace d'un tel préjudice, pour les producteurs nationaux. Pour soustraire la décision à l'arbitraire pur et simple du pays importateur, a été créé un « organisme de surveillance des textiles » dont la composition assure un équilibre entre les parties concernées.

Le dispositif sera sans doute au moins en partie transposé au GATT, qui ne prévoit actuellement — notamment dans son article 19 — que la possibilité d'appliquer des mesures de sauvegarde non sélectives. L'introduction du principe de la sélectivité constituera, sur le plan juridique, une innovation de première grandeur. Les autres points importants de la négociation seront les suivants : comment préciser la notion de « préjudice grave » ou la « menace de préjudice grave ». Dans quelle mesure le pays importateur doit-il accompagner les mesures restrictives qu'il prend d'un programme de restructuration du secteur d'activité qu'il cherche à protéger « temporairement » ? Faire de l'existence d'un tel programme une condition d'application de la clause de sauvegarde serait de bonne logique économique, mais la logique n'est plus un argument quand l'économie cesse de constituer un « système » pour sombrer dans la désorganisation. Enfin, les pays en voie de développement sont les premiers à insister pour qu'une procédure généralisée de « surveillance multilatérale » soit instituée. Il faut bien reconnaître que, dans les conditions actuelles, le jeu n'est pas égal : quand des importations « sauvages » menacent l'emploi dans les pays d'Europe et d'Amérique du Nord, ceux-ci sont en mesure de dénombrer leurs chômeurs. Qui est capable de compter les millions d'artisans qui, en Inde et dans d'autres pays pauvres, sont touchés brutalement par les mesures de restriction édictées par les pays à haut niveau de vie à l'encontre de leurs productions ?

De notoriété publique, le « Tokyo round » doit son orginalité, par rapport aux six exercices du même genre qui l'ont précédé, au fait qu'il doit porter au moins autant sur les obstacles non tarifaires que sur les obstacles proprement douaniers aux échanges. Un travail considérable a été accompli par les experts du GATT qui devrait permettre d'élaborer des codes de « bonne conduite » concernant par exemple l'application des normes techniques de sécurité et de santé (il ne s'agit pas de limiter la liberté des Etats dans ce domaine, mais de les amener à se consulter mutuellement pour s'assurer des conséquences sur les échanges de telle ou telle disposition) ou encore l'organisation des marchés publics trop souvent réservés aux seuls producteurs nationaux.

Une grave affaire

Mais dans l'atmosphère de débandade générale qui risque d'emporter le libre échange — où sont les bons prophètes qui nous assuraient que les échanges flottants, puis la récession, ne remettraient pas en cause, comme ils l'avaient fait en 1930, la liberté du commerce international ? — ce dont il est le plus question, ce n'est pas tant de nouveaux progrès que des graves menaces qui pèsent sur l'acquis. Deux affaires illustrent ce point de façon éclatante qui concernent deux domaines (étroitement liés l'un à l'autre) particulièrement sensibles, celui des subventions et celui des droits compensateurs.

En simplifiant quelque peu la question, mais sans solliciter ni les textes ni la pratique, on peut soutenir qu'en vertu de l'Accord général tout pays a le droit de rembourser à ses exportateurs les taxes indirectes (et donc la T.V.A.) qui ont frappé les produits vendus à l'extérieur. Les Américains ont depuis longtemps fait valoir que cette règle les désavantage, car leur système fiscal ne fait guère de place à l'impôt sur la consommation. Il y a une huitaine d'années, la question de savoir si le remboursement des taxes indirectes n'incitait pas les industriels à vendre à l'étranger plutôt que sur leur marché national (où ils ne répercuteraient qu'en partie sur le consommateur le poids de la taxe) a fait l'objet de savantes études à l'O.C.D.E. Mais on n'avait pu tirer de ces travaux aucune conclusion notable du point de vue pratique.

Au début de cette décennie, les Etats-Unis introduisent un système (dénommé DISC) qui a pour effet de reporter indéfiniment le paiement de l'impôt sur les bénéfices, donc l'impôts *directs*, de sociétés exportatrices. Quelque 60 % du total des exportations américaines profitent de cet avantage, comme le constatait le groupe d'experts du GATT qui estima en 1976 qu'il s'agissait d'un dispositif destiné à tourner les règles de l'Accord général en matière de subvention. Le Congrès est-il disposé à tenir compte de la condamnation du GATT ?

Une autre affaire complique et aggrave considérablement celle dont il vient d'être question. Il s'agit de la décision prise par le tribunal des douanes des Etats-Unis le 12 avril dernier dans l'affaire Zenith Radio Corporation. Cette dernière société avait demandé en 1970 au secrétaire du Trésor américain que soit perçu un « droit compensateur » à l'entrée d'articles japonais d'électronique. Argument invoqué : les exportateurs nippons sont exonérés du paiement de la taxe à la consommation frappant normalement au Japon les articles de ce genre (ou remboursés si la taxe a été acquittée), et cela constitue une subvention qui doit donner lieu, selon la loi tarifaire de 1930, à une « compensation » à l'entrée sur le territoire des Etats-Unis sous forme d'un droit s'ajoutant au tarif douanier. Le 7 janvier 1976, le secrétaire au Trésor rejette la requête qui lui avait été présentée, se refusant à assimiler à une subvention le remboursement à l'exportateur japonais de la taxe sur la consommation.

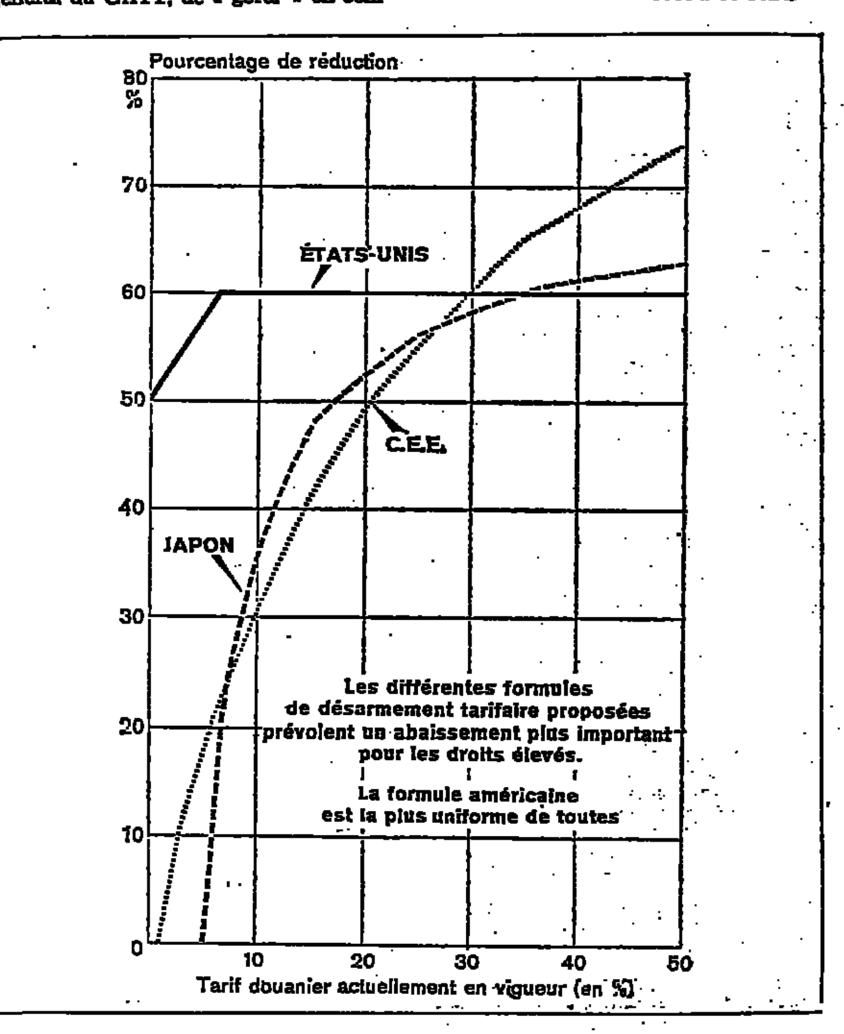
Fait nouveau : de par les dispositions du Trade Act de 1974, une société américaine a désormais le droit de se pourvoir en justice contre les décisions du gouvernement en matière de droits compensateurs. C'est ce que fit Zenith, qui a obtenu gain de cause, en avril dernier, devant le tribunal des douanes, celui-ci ayant jugé que, d'après une jurisprudence datant de 1903, le remboursement en question peut être considéré comme une subvention. Or, d'après le droit interne américain, il suffit qu'il y ait subvention de la part du pays exportateur pour déclencher la perception d'un droit compensateur aux Etats-Unis, et cela indépendamment de toute notion de « préjudice grave ». On retrouve ici l'ambiguïté du statut juridique du GATT (celui-ci a-t-il ou non le pas sur le droit national ?). M. Michaël Blumenthal, secrétaire du Trésor, a décidé de suspendre l'application de la décision du tribunal des douanes, les exportateurs japonais étant tout de même soumis à une certaine obligation de cautionnement. Zenith a aussitôt interjeté appel devant la cour compétente. Si celle-ci confirme le jugement du tribunal des douanes, c'est une des règles essentielles du commerce international qui est remise en cause. Déjà plusieurs sociétés sidérurgiques américaines ont introduit une procédure analogue pour que soient frappés d'un droit compensateur les aciers européens parce que ceux-ci ont été exportés en franchise de T.V.A.

M. Robert Strauss, représentant du président Carter pour la négociation de Genève, a fait savoir que, au cas où la cour d'appel se prononcerait dans le même sens que le tribunal des douanes, l'administration demanderait au Congrès de voter une loi empêchant l'institution de droits compensateurs en pareille circonstance. On voit le danger pour le « Tokyo round » : le gouvernement de Washington devrait concentrer son énergie à convaincre les parlementaires, non pas de faire de nouveaux pas en avant en matière de démantèlement de l'appareil protectionniste, mais de confirmer une règle déjà appliquée depuis une bonne trentaine d'années !

Dans ces conditions, on comprend que les différents projets de désarmement tarifaire qui ont été présentés — en dehors des trois qui servent de base au graphique ci-dessous, il y en a un quatrième, d'origine suisse — n'éveillent guère l'attention. Y aura-t-il ou non une nouvelle réduction des droits de douanes ? La question n'intéresse guère à une époque où les changements brutaux de cours sur les marchés des changes paraissent, à juste titre, un facteur autrement plus préoccupant.

L'urgence est désormais, pour reprendre une expression chère au secrétaire général du GATT, de « gérer » en commun le commerce international afin de limiter au maximum l'arbitraire des Etats en obligeant chacun d'eux à consulter les autres sur toutes les mesures qu'il croit devoir prendre pour limiter la libre circulation des biens et des services. M. Olivier Long a proposé et obtenu dans ce dessein la création, il y a deux ans, d'un « groupe consultatif » de dix-huit membres. Il s'agirait de lui donner un rôle plus actif, ce qui n'est possible qu'à la condition que les grands pays industriels soient décidés à éviter par tous les moyens un cloisonnement vers lequel conduit pourtant l'absence de lien organique entre les monnaies. La difficile négociation sur le renouvellement de l'accord textile va, dès cet été, fournir un premier test sur la capacité des gouvernements à résister à la tentation du sauve-qui-peut.

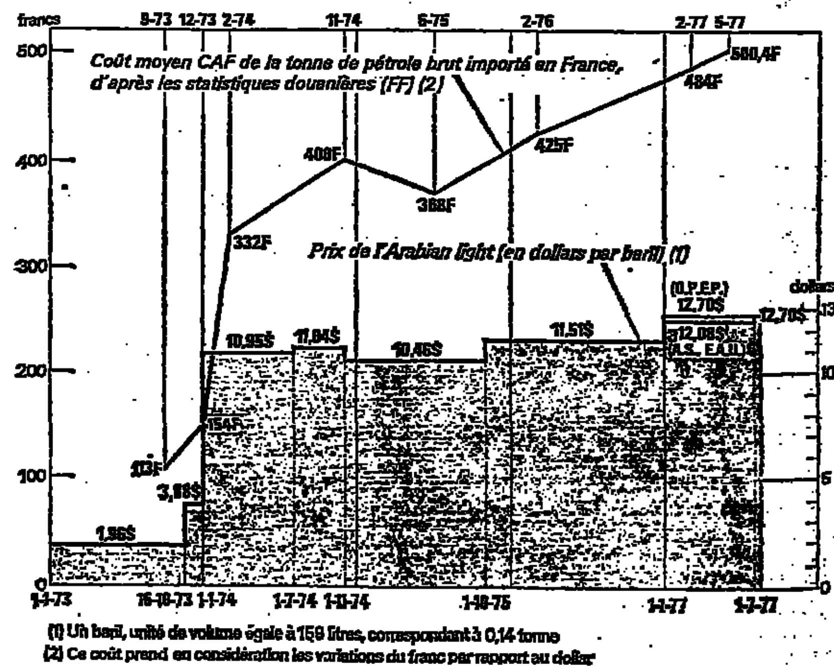
PAUL FABRA.



IL avait été question, lors du « Kennedy round », de l'harmonisation des tarifs douaniers. Le problème est devenu encore plus important aujourd'hui, parce que la moyenne des droits est, dans les pays industrialisés, assez faible (de l'ordre de 10 %). L'intérêt d'une nouvelle négociation réside donc surtout dans l'abaissement des droits les plus élevés. D'où les formules plus ou moins progressives qui sont proposées. La C.E.E., soucieuse de conserver un tarif extérieur commun un peu plus que symbolique, préconise que les droits inférieurs à 5 % ne fassent l'objet d'aucune réduction. A partir de là, le coefficient d'abattement serait d'autant plus élevé que le droit initial serait plus lourd. Les Américains sont, au contraire, restés les champions de l'abaissement linéaire, c'est-à-dire uniforme. Les droits faibles seraient de 50 % à 60 %. A partir de 5 %, ils seraient uniformément réduits de 60 %. Ce dernier pourcentage est du reste le maximum autorisé par la loi sur le commerce (Trade Act) de 1974, qui définit les pouvoirs de négociation du président.

ÉNERGIE

EN QUATRE ANS, LE PRIX DU PÉTROLE BRUT A PLUS QUE SEXTUPLÉ ET LE COUT MOYEN DE LA TONNE VENDUE EN FRANCE A PLUS QUE QUADRUPLÉ



(1) Un baril, unité de volume égale à 159 litres, correspondant à 0,14 tonne

(2) Ce coût prend en considération les variations du franc par rapport au dollar

L'ARABIE SAOUDITE (désignée par ses initiales dans notre graphique) et les Emirats arabes unis (E.A.U.) ont augmenté de 5 % le prix de leur pétrole au 1er juillet et rejoint ainsi la majorité de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, dont ils s'étaient séparés le 17 décembre dernier, à Doha. Cela permet de rétablir l'unité de prix sur le marché, comme on le voit sur notre courbe du bas. En quatre ans, le prix du brut a été multiplié par 6,4. C'est l'« arabe léger », brut d'Arabie Saoudite, qui sert de référence à la fixation des prix de l'OPEP, mais certaines qualités de pétrole peuvent bénéficier d'une prime qui s'accompagne encore, pour les pays les plus proches des marchés de consommation, d'une prime de fret. Cela peut entraîner, pour le prix d'un baril, une différence de près de 3 dollars.

L'approvisionnement de la France est fait de pétroles de diverses densités et de diverses origines. C'est le coût total mensuel de cet approvisionnement, y compris le fret, divisé par le nombre de tonnes reçues, qui permet de calculer un coût moyen CAF (coût, assurance, fret) de la tonne de pétrole en francs. Tous les contrats pétroliers étant facturés en dollars, ce coût tient compte de l'évolution du franc par rapport à la monnaie américaine.

Prolifération du protectionnisme ou libéralisme organisé

(Suite de la page 15.)

La négociation devrait aborder deux domaines nouveaux : les règles de la concurrence et le rapport productivité/salaires. Dans le cadre de la Communauté européenne des règles sévères s'opposent aux abus de positions dominantes. Elles doivent être étendues à la communauté internationale. Les Etats-Unis, qui ont instauré les premiers chez eux des lois antitrust, doivent admettre qu'elles sont tout aussi nécessaires au-delà de leurs frontières.

Par ailleurs, les nombreuses usines que nous installons à travers le monde rendent nécessaire que s'élargissent rapidement les débouchés, c'est-à-dire que basculent dans la société de consommation les nouveaux producteurs travaillant dans ces usines. Tel n'est pas le cas quand on y maintient des salaires quotidiens équivalents aux salaires horaires dans nos pays. Cela est d'autant plus anormal que la productivité de ces nouveaux ouvriers est parfois supérieure à celle de nos propres salariés : le monde se partage ainsi peu à peu entre pays à esclaves et pays à chômeurs.

Pourtant le projet de la charte de La Havane sur l'organisation internationale du commerce prévoyait déjà en 1948 : « *Le maintien de normes équitables de travail en rapport avec la productivité de la main-d'œuvre.* » Il y est également précisé : « *Les Etats membres reconnaissent que l'existence de conditions de travail non équitables, particulièrement dans les secteurs de la production travaillant pour l'exportation, crée des difficultés aux échanges internationaux. En conséquence, chaque Etat membre prendra toutes les mesures appropriées et pratiquement réalisables en vue de faire disparaître ces conditions sur son ter[ri]toire.* »

Elargir le champ des négociations internationales aux règles de la concurrence et au rapport productivité-salaires : voilà ce que devrait obtenir l'Europe.

Se contenter de négocier des rabais douaniers ou des concessions sur des obstacles non tarifaires, c'est poursuivre dans la voie qui nous amène aux sauvegardes illusoires et à la guerre économique. Pour être moins spectaculaire, la prolifération du protectionnisme économique n'est pas moins redoutable pour la paix du monde que la prolifération nucléaire.

Au cours de la conférence de Londres, le président Giscard d'Estaing a lancé le concept du « libéralisme organisé ». Idée féconde qui, pour devenir une réalité, doit être suivie d'initiatives communautaires. Si sur ce point encore l'unité européenne ne peut pas se faire, il faut que notre pays, comme il l'a déjà fait pour les matières premières avec la conférence Nord-Sud, prenne l'initiative de proposer de nouvelles négociations.

Aux pays industrialisés, sur un code de bonne conduite du commerce international. Aux pays en voie de développement, sur l'élévation rapide du niveau de vie de leurs salariés.

JOSÉ BIDEGAIN.





AGRICULTURE

Voies et moyens du renouveau de la forêt

Le 4 juillet, un comité économique et social réuni sous la présidence de M. Raymond Barre a défini les grandes lignes de la réorganisation de l'industrie du bois et du papier-carton, secteur qui a enregistré en 1976 un déficit commerciale de près de 9 milliards de francs. Parmi les actions envisagées, figure la mise en valeur du patrimoine forestier français, le plus important de l'Europe des Neuf.

MALGRE l'absence de tout emballement de l'économie, le déficit extérieur du secteur « bois » de l'économie française atteint, en 1976, 7,2 milliards de francs (contre 3,7 milliards en 1973).

A côté des industries du meuble, auxquelles un déficit de 1,6 milliard est imputable, le commerce des bois bruts (grumes et sciages) a enregistré un déficit de 2 milliards de francs, mais le record est détenu par l'industrie du papier, qui, par ses importations massives tant de pâtes que de produits finis, a entraîné un solde déficitaire de 3,1 milliards.

Pour le début des années 80, on prévoit que le déficit atteindra les 20 milliards de francs, s'il n'est pas dépassé !

Sous-exploitation

Avec un chiffre global voisin de 14 millions d'hectares, dont un tiers est peu ou pas exploitable (forêts de protection contre l'érosion, maquis et garrigues), la France possède pourtant un massif forestier d'une importance exceptionnelle, égal à ceux réunis de ses partenaires du Marché commun.

C'est aussi un massif en extension. Même si, au cours des dernières années, et à juste titre, l'opinion s'est émue de la destruction inconsidérée des espaces boisés naturels autour des villes, la surface boisée progressait dans l'ensemble de la France, notamment par la plantation de landes et de terres abandonnées par l'élevage et l'agriculture. Il reste encore 3 millions et demi d'hectares de landes qui subsistent et devraient à leur tour faire l'objet de plantations dans les années à venir.

Les métiers de la forêt et les industries utilisatrices du bois, situées en aval, fournissent un emploi à six cent mille personnes au sein d'une multitude de professions qui correspondent à la grande variété des utilisations possibles : poteaux, traverses, charpentes, planches, parquets, meubles, jouets, contre-plaqué, boites de fromage, panneaux de particules, pâte à papier, chauffage...

C'est enfin, ne l'oublions pas, une richesse renouvelable : à partir des données recueillies par l'Inventaire forestier national, en cours d'achèvement, l'accroissement des arbres représente près de 60 millions de mètres cubes par an.

Cependant, une semi-pauvreté règne : le malaise existant est révélé par la sous-exploitation grave et permanente dont souffre la forêt française : variable selon la conjoncture économique, l'exploitation ne porte guère, bon an mal an, que sur 30 millions de mètres cubes par an, soit sur *la moitié seulement les possibilités d'exploitation* qu'autoriserait la croissance des arbres.

A cette situation, deux raisons essentielles : une inadaptation de la forêt aux besoins de l'industrie, des insuffisances au niveau des industries.

Le poids de l'héritage

Il serait tentant de chercher l'explication des carences d'exploitation de la forêt française dans son histoire et dans les boisements dont elle a hérité. Un héritage qui date de l'époque où, avant l'utilisation du « charbon de terre », l'industrie et les foyers domestiques (au sens littéral du terme) ne disposaient que du bois — ou du charbon de bois — pour satisfaire leurs besoins de chauffage. La forêt avait alors été en grande partie convertie en taillis ou en taillis sous futaies.

Ceux-ci constituaient en effet un mode d'exploitation bien adapté à la demande, qui privilégiait les bois durs (charme, chêne), dont les souches, restant en place, donnaient des rejets à croissance rapide. Il était ainsi devenu possible de procéder à des coupes tous les vingt ans, et même parfois moins.

Depuis l'extension de l'utilisation du charbon dans l'industrie, et exception faite des deux périodes de guerre, la *mévente des bois de taillis a privé leurs* propriétaires de revenus autres que symboliques. Elle les a privés dans le même temps des moyens d'investissement nécessaires pour reconstituer des futaies : aujourd'hui, la forêt feuillue française est composée encore pour les deux tiers par des taillis ou des taillis sous futaies quasiment invendables. C'est d'ailleurs, il convient de le souligner, dans cette inexploitation prolongée parfaitement anormale qu'il faut voir l'origine du caractère naturel, voire sauvage, de nos forêts qui leur était tout à fait inhabituel il y a quelques décennies.

Mais cela ne signifie pas que la forêt française soit nécessairement inadaptée à la demande moderne. Les taillis forment, avec les coupes d'éclaircies réalisées dans les plantations, la matière première des industries du papier-carton. Pour alléger leurs prix de revient trop chers, les usines françaises du secteur font appel aux importations. L'urgence d'actions correctrices est patente. Est-elle envisageable aujourd'hui, alors que les entreprises sortent exsangues d'une crise sévère ?

Loin de programmer des extensions de capacités qui pourraient seules réduire les importations, elles cherchent leur salut, avec, semble-t-il, la bénédiction des pouvoirs publics, dans des rapprochements financiers et dans des unités industrielles plus concentrées. Quand on sait que les frais de transport constituent d'ores et déjà — et de loin — leur principal poste de frais, on peut être inquiet de ces concentrations à venir.

Autre débouché possible — traditionnel et nouveau à la fois — de ces bois de taillis : le chauffage, car 6 ou 7 stères de bois équivalent à 1 tonne de fuel. Le chauffage au bois a certes ses contraintes, mais elles trouvent leur contrepartie dans un coût nettement moindre dans les régions forestières et dans une sécurité d'approvisionnement totale. Il est regrettable de constater qu'aucun effort sérieux n'a été fait pour réutiliser pour le chauffage des réserves sur pied que l'on est souvent contraint d'abattre et de laisser pourrir sur place pour en faire un engrais naturel à défaut d'autre usage.

Carences industrielles

Les industries du meuble et celles du sciage sont caractérisées par un grand morcellement qui rend difficile une action ponctuelle du genre de celle actuellement mise en route pour le secteur papetier.

C'est pourtant d'elles que dépend le renversement du solde des échanges actuellement négatif : de l'examen détaillé du poste général « sciages et grumes » il ressort que nous sommes massivement importateurs de meubles et de sciages, et exportateurs nets, de grumes. Cet examen démontre également que le prix du bois en lui-même n'est pas en cause, ce qui est corroboré par la présence suivie d'acheteurs étrangers sur les marchés français du bois.

Mais il est plus grave que certains comportements reflétant une hostilité quasi systématique vis-à-vis du bois puissent exister dans certains grands services publics et aboutissent à des décisions contraires à l'équilibre extérieur du pays, propres en outre à compromettre le bon fonctionnement, voire l'existence, de secteurs entiers d'activité. Deux exemples illustrent cette situation :

● La S.N.C.F. substitue pour les voies les traverses en ciment aux traverses en bois : outre que la fabrication du ciment requiert d'importantes quantités de fuel, l'exploitation de certaines forêts est de ce fait compromise, de même que l'existence de nombreuses petites entreprises qui fournissaient des emplois dans des zones par ailleurs pauvres en industries.

● Les P.T.T. imposent des normes inutilement sévères pour leurs achats de poteaux : ils limitent ainsi les activités nationales et contraignent à des importations massives de produits de premier choix. Pire, ils passent le désormais célèbre marché de poteaux en fer galvanisé, plus chers, moins durables que les poteaux en bois, et dont la laideur a provoqué, enfin et heureusement, un scandale salutaire. Mais aujourd'hui, revenus aux équipements traditionnels, les P.T.T. offrent à la Finlande de lui acheter deux millions de poteaux, afin, dit-on, de la déterminer à acquérir les centraux téléphoniques français du groupe I.T.T. !

Face à cette incohérence générale, comment réagir lorsque l'on sait qu'un sylviculteur attend trente ans au minimum pour récolter, cinquante ans le plus souvent, et parfois plus encore ? Il est vrai que les délais peuvent être raccourcis notablement avec la sélection des semences et l'introduction d'espèces nouvelles à croissance plus rapide, mais le facteur temps reste très important en tout état de cause.

De l'examen de la situation on doit tirer cette première conclusion que les efforts doivent porter sur la constitution de futaies productrices de bois d'œuvre à forte valeur : elles fourniront en surplus, lors des coupes d'éclaircies, les bois de trituration qui sont ceux dont l'industrie papetière pourra avoir besoin; elles ouvriront davantage le marché des produits forestiers au commerce international, lui permettant d'échapper aux carences — toujours possibles — des industries nationales utilisatrices. Une politique de libération des sols abusivement occupés par des taillis a ses limites. Il faut aussi développer leur emploi soit par le secteur papetier, soit par celui du chauffage.

En second lieu, le problème est financier. Force est de constater que, depuis quelques années, en dehors de quelques grands massifs publics et privés et de l'action de quelques forestiers isolés, les gestionnaires ont perdu les recettes d'antan pour maintenir la forêt feuillue : ils gèrent à la petite semaine... quitte à recréer à grands frais ce qui n'a pas été sauvegardé.

Ce problème, grave bien que particulier, mis à part, c'est dès après la Libération que cet aspect financier avait été pris en compte par les pouvoirs publics lors de la création du Fonds forestier national...

Avec le temps, les capacités effectives d'intervention du F.F.N. se sont amenuisées, si bien qu'au rythme actuel il lui faudrait... deux siècles pour aider l'ensemble du massif forestier français.

Il convient de tenir compte des particularités de la profession : un million et demi de propriétaires forestiers, dont beaucoup sont des agriculteurs très attachés à leur parcelle de bois, ont moins de 10 hectares, mais représentent ensemble 6 millions d'hectares.

Le problème est ici celui de leur motivation : la vulgarisation des connaissances, les conseils sur le terrain, les expériences locales, concrètes, visibles par tous, sont nécessaires. Pour ces tâches nouvelles, notre pays est mal équipé, la dévalorisation du travail manuel a multiplié les hommes de dossiers et de rapports, alors qu'une fonctionnarisation croissante des grands organismes spécialisés rend de plus en plus aléatoire la gestion effective des forêts, tant publiques que privées.

Ainsi notre politique forestière apparaît à la veille d'un blocage total : moyens financiers insuffisants pour aider la seule classe dynamique des professions du bois, les sylviculteurs ; absence de politiques efficaces de réanimation des industries situées en aval; au surplus, souvent aussi, absence d'hommes.

Un réexamen en profondeur s'impose donc aujourd'hui. On peut souhaiter qu'il soit réalisé rapidement pour éviter la poursuite d'une sous-exploitation patente, pour éviter qu'une richesse naturelle aussi importante et renouvelable reste plus longtemps à un stade de sous-développement qui en fait notre tiers-monde.

BERNARD VIALSOUBRANE,
Forestier.

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 1955

Le prix des pâtures a augmenté plus vite que celui des labours en 1976

Pour la cinquième année consécutive, les prix des terres agricoles ont augmenté en 1976 (+13,5%) plus rapidement que l'indice général des prix (+9,4%).

ALORS que de 1973 à 1975 les surfaces échangées ne cessaient de diminuer, les transactions ont porté l'an passé sur quelque 520 000 hectares (+ 6 %), soit 1,7 % de la surface agricole utilisée en France. C'est ce qui ressort de l'enquête « *à dire d'expert* », pour 1976, du service central d'enquêtes et d'études statistiques (S.C.E.E.S.) du ministère de l'agriculture. Enfin pour la première fois depuis vingt ans le prix des pâtures a progressé plus rapidement (+ 14,2 %) que celui des labours (+ 13,1 %).

Depuis 1972, le prix de la terre agricole avait gagné 9,2 % en 1972, 14,8 % en 1973, 13,4 % en 1974 et encore 13,4 % en 1975. La progression a été de 13,5 % en 1976. Pour la première fois l'an passé, le prix moyen de l'hectare a franchi la barre de 15 000 F atteignant 15 150 F contre 13 350 F en 1975 (1).

Comme les années précédentes, la principale cause de la hausse des *prix des labours et* des pâtures tient à la conjoncture économique d'ensemble. Citadins ou ruraux, les détenteurs de liquidités investissent dans la terre pour se prémunir contre les effets de l'inflation. Et ils font un bon calcul puisque pour chacune des années à partir de 1972 la valeur réelle du foncier s'est accrue de 2,9 %, 7 %, 2,3 %, 1,1 % et 3,7 %. Evidemment, plusieurs autres facteurs qui ont une influence sur le marché foncier, doivent être pris en compte : extension des emprises urbaines, expropriations liées à certains grands travaux, aménagement touristique des littoraux. Les achats pour des résidences secondaires se sont évalués en particulier à 25 % des transactions.

Il est notable qu'en 1976 le mouvement de reprise des transactions constaté au dernier semestre 1975 se soit confirmé. C'est ainsi que les surfaces échangées ont représenté 520 000 hectares, soit 6% de plus qu'à l'année précédente. On reste loin des quelque 650 000 hectares vendus en 1972 et en 1973. L'élargissement du marché foncier en 1976 n'en est pas moins remarquable, car cette année, pour la troisième fois consécutive, le revenu des exploitants agricoles a diminué — il est vrai que certains agriculteurs ont peut-être vendu de la terre, autrement dit « *décapitalisé* » pour pallier cette diminution de revenu — et pour la seconde année les prêts fonciers consentis par le Crédit agricole ont diminué (— 12 %) en raison de l'encadrement du crédit.

Autre caractéristique de l'année 1976 : pour la première fois depuis que l'enquête du ministère est faite, la hausse des prairies (+ 14,2 %) a été plus forte que celle des terres labourables (+ 13,1 %). Mais celles-ci restent plus chères (15 900 F contre 13 950 F l'hectare). Depuis 1955, le taux d'augmentation des terres labourables est en général supérieur d'un à deux points à celui des prairies. A cette date, les labours valaient 30 % de moins que les pâtures. Les prix s'étaient égalisés en 1969. En 1975, l'hectare de labour valait en moyenne 20 % de plus que celui de prairie.

« *Le phénomène peut s'expliquer par les résultats relativement médiocres enregistrés par les cultures de terres arables au cours des deux dernières années qui se sont répercutés sur la valeur de ces terrains et ont pu conduire à en limiter quelque peu la demande d'autant plus que leurs prix avaient atteint dans certaines régions des niveaux peu compatibles avec leur rentabilité. Il peut aussi s'analyser comme une conséquence de la sécheresse de 1976 qui a conduit de nombreux éleveurs à rechercher activement des surfaces en herbe supplémentaires, favorisant une concurrence génératrice de hausse des prix* », estime le S.C.E.E.S. Nous ajouterons que, depuis deux ans, les aides aux revenus des exploitants, *plus de 13 milliards de francs au total* de 1974 à 1976, ont été concentrés sur les éleveurs. Ceux-ci ont donc disposé de liquidités supplémentaires qu'ils ont pu consacrer à l'amélioration de leurs structures foncières.

Au plan régional, le S.C.E.E.S. constate que les hausses les plus vives se sont produites dans le nord-ouest et autour du Massif Central. C'est de Normandie, région où les prix des terres agricoles étaient déjà très élevés (à plus de 22 000 F l'hectare), que les augmentations les plus fortes sont enregistrées : + 35 % en Seine-Maritime ; + 24 % dans l'Orne ; et + 18 % dans la Manche. En Bretagne (14 500 F l'hectare en moyenne), la hausse a été de 19 % avec une pointe à 27 % dans le Morbihan. La poussée a été forte également en Corrèze (+ 29 %), en Haute-Loire (+ 22 %), dans le Tarn (+ 23 %) et dans le Tarn-et-Garonne (+ 26 %). Une seule région a été épargnée par le mouvement : l'Ile-de-France où les prix n'ont progressé que de 2 %. Il est vrai que l'hectare y est négocié à près de 33 000 F en moyenne et à 38 000 F dans le Val-d'Oise. C'est dans le Var que l'hectare est le plus cher (44 000 F) et dans le Jura qu'il l'est le moins (7 500 F).

Pour ce qui est des vignes, l'évolution du prix a été fonction des résultats économiques de la production. Très bons en Bourgogne et en Alsace, ils ont permis aux vignobles de gagner 29 % en Côte-d'Or, 7 à 58 % en Saône-et-Loire, 29 % dans le Bas-Rhin, 33 % dans le Haut-Rhin. A l'inverse à la suite des difficultés du Cognac, les vignes de Charente ont été stables et celle de Charente-Maritime ont baissé.

De même, à la suite des bonnes récoltes de fruits à noyau, les vergers de certains départements ont connu des hausses importantes : 6 à 17 % dans les Bouches-du-Rhône et l'Ardèche ; 7 à 22 % dans les Pyrénées-Orientales ; 9 à 34 % dans le Lot-et-Garonne ; 25 % dans le Tarn-et-Garonne.

A. G.

(1) La Fédération nationale des sociétés d'aménagement foncier de l'établissement rural (SAFER) donne, pour les ventes enregistrées par ses organismes régionaux, des résultats sensiblement différents : la hausse a été de 8,5 % en 1976 contre 16,4 % en 1975. L'hectare se négocie à 15 400 F contre 14 200 F en moyenne.

RETRAITES

Le régime complémentaire des cadres connaît des difficultés

Le plus riche, le meilleur, le plus ancien, le régime-pilote des retraites complémentaires — l'Association générale des institutions de retraites des cadres (AGIRC) — connaît à son tour des difficultés : notre institution est « à l'épreuve », titre la dernière note d'information de l'AGIRC ; « c'est l'impasse », affirme la C.G.T., qui vient de proposer une réforme complète de la vénérable association.

POUR la première fois depuis 1947, si l'on écarte deux mesures exceptionnelles il y a quelques années, le conseil d'administration a décidé d'accroître les retraites complémentaires à un taux inférieur à celui des prix : + 8,1 % seulement en un an. En outre, l'AGIRC tire la sonnette d'alarme en laissant planer la menace d'une augmentation des cotisations. Jusqu'en 1973, l'AGIRC avait bénéficié d'une « situation privilégiée », comme elle l'admet elle-même : accroissement important des effectifs (c'est-à-dire de cotisants, dont le nombre a triplé de 1954 à 1975, alors que la population active totale s'est accrue de 15 %) ; évolution satisfaisante de leurs salaires. Les réserves étaient supérieures à un an de prestations. Aujourd'hui, rien ne va plus. Les réserves diminuent : elles ne dépassent pas neuf mois et les dirigeants estiment que ces réserves pourraient se réduire dangereusement et rapidement.

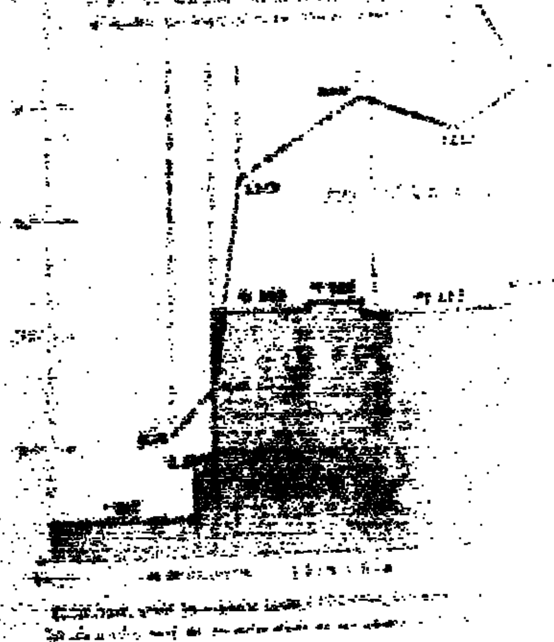
Explications ? L'augmentation des effectifs continue, mais à des taux très faibles ; la stagnation des salaires et le chômage réduisent les rentrées de cotisations ; enfin et surtout l'évolution du plafond des salaires soumis à cotisation est plus rapide que celle des rémunérations des cadres. Or les cotisations de l'AGIRC sont basées sur le traitement supérieur au plafond. De 1970 à 1975, le plafond de la Sécurité sociale a enregistré une hausse de 83 %, alors que les salaires des cadres n'augmentaient que de 69 %, de sorte que le salaire moyen soumis à cotisation n'a crû que de 59 % entre ces deux dates.

Conséquences ? L'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (U.G.I.C.T.) de la C.G.T. vient d'en dresser le bilan : le nombre de points moyens attribués aux cadres en activité pour leur future retraite a régressé de 10 % en huit ans (590 points en 1976, au lieu de 649 points en 1968) ; la valeur du point servant de calcul à la retraite a diminué en pouvoir d'achat de 1,2 % par rapport à l'indice des prix de la C.G.T. et par rapport à l'indice INSEE pour l'année 1977 ; la pension moyenne servie aux cadres en 1976 est de 1 717 F par mois, soit moins que celle qui leur est versée au titre du régime général (2 035 F par mois), soit au total seulement 65 % du salaire et non pas 70 %.

Pour remédier à cette situation, deux thérapeutiques tout à fait opposées sont avancées. Pour la C.G.C. et la majorité du conseil d'administration de l'AGIRC, il faudrait que le nombre des cotisants augmente de 3 % par an et surtout qu'on renonce à l'accroissement, jugé trop rapide du salaire-plafond : celui-ci indique-t-on, devrait évoluer au même rythme que le salaire moyen de tous les salariés. Pour l'U.G.I.C.T., il faut s'engager dans une réforme radicale. Les cadres cégétistes qui, il y a quelques années, parlaient avec prudence du déplafonnement, proposent désormais la suppression totale du système du plafond, à la fois pour la Sécurité sociale (maladie et vieillesse) et pour les *retraites complémentaires en suggérant* l'adoption d'un taux de cotisation de 8 % sur la totalité des salaires pour l'AGIRC. Selon ce système, les salariés (dont les cadres) pourraient recevoir une pension égale à 75 % du salaire. Et le coût ? L'U.G.I.C.T. a calculé qu'actuellement les cadres (cotisation employés exclue) versent une cotisation égale à 12 % du salaire si l'on tient compte des cotisations au régime général, à l'AGIRC, mais aussi aux mutuelles et assurances privées ; la réforme qu'elle propose se traduirait par une contribution qui resterait égale à 12 % dans la mesure où les institutions privées disparaîtraient. Pour le patronat des grandes entreprises, les charges sociales augmenteraient cependant de 3,75 % à 5 %, ce qui, ajoute la C.G.T., « *laisserait encore la France à l'avant-dernier rang des pays membres de la C.E.E.* » pour le coût comparé de la main-d'œuvre.

Ces propositions, qui marquent une nette évolution de l'U.G.I.C.T., devraient être évoquées au cours d'une réunion avec la C.F.D.T., et il est vraisemblable que les cadres F.O., favorables à un déplafonnement, seront informés prochainement, au cours d'un autre entretien à trois — C.G.T., C.F.D.T. et cadres F.O. — sur les problèmes de l'emploi.

JEAN-PIERRE DUMONT.



LES NOTES DE LECTURE
d'Alfred Sauvy

● LE CAPITAL-TEMPS. POUVOIR, RÉPARTITION ET INÉGALITÉS

Yoland Bresson

« Tu n'as pas la patience d'attendre que je parte », était logiquement M. Jourdain à Nicole. Les diverses écoles économiques, même, finalement, la marxiste, négligent trop le facteur temps ; cette critique assez classique, formulée de façons diverses, est conçue ici dans un esprit assez novateur par le jeune enseignant de Paris-XII.

Le temps disponible aujourd'hui, mis davantage en évidence par les enquêtes sur les budgets-temps, doit tenir sa place à côté des ressources. Sur ce thème, nous parcourons dans un ordre aussi logique qu'un autre divers secteurs de l'économie, en regrettant une certaine systématisation. En particulier, « la hiérarchisation du temps-revenu » indiquée ne paraît pas très convaincante, non plus que les conséquences de l'inflation.

Par diverses voies, nous parvenons à la nécessité d'une réduction de l'éventail des revenus. Mais, comme s'il entendait échapper avec sûreté à la servitude des chiffres, l'ancien statisticien s'envole vers d'autres sociétés, s'invite un moment chez les Brahmanes, flâne au temps de Solon et Lycurgue, etc., non sans intention, pour revenir assez brutalement, et sans un train d'atterrissage suffisant, à la nôtre, où, quelque peu inquiet soudain, il redoute également conservatisme et explosion. Curieux cheminement qui ne tombe jamais dans la monotonie.

★ Calmann-Lévy, 1977, Paris, 21 cm, 224 p., 52 F.

● LE CAPITALISME D'ETAT ALGÉRIEN

Marc Raffinot et Pierre Jacquemot

Depuis son indépendance politique, l'Algérie occupe une position originale dans le monde du fait de sa recherche vigoureuse de l'indépendance totale et d'un système socio-politique pleinement expérimental. L'ouvrage des deux enseignants est, sans doute, le plus réfléchi, le plus mûr, qui ait paru sur le sujet.

Le passage à l'indépendance et l'époque de Ben Bella sont remarquablement traités sur le plan des classes sociales, mais quelques réserves peuvent être formulées sur les comptes financiers entre la France et l'Algérie. Il faudra sans doute du temps et un grand détachement pour trancher certains points délicats.

Dans la deuxième partie, proprement économique, l'attention se porte sur la grande question du choix entre les modes de développement. Nous retrouvons face à face les deux doctrines fameuses : « Les industries industrialisantes », de G. Destanne de Bernis, et « L'introversion », de Samir Amin. Le choix est d'autant plus difficile que les données numériques sont incertaines et, surtout, que l'objectif lui-même manque de précision, la maximation rapide du PIB pouvant conseiller une autre solution technique que des vues à long terme, plus politiques. Un point reste acquis : comme dans tous les régimes autoritaires, l'investissement a largement priorité sur la consommation.

Après une description vivante, fidèle, des divers secteurs économiques, notamment de la déficiente agriculture, vient la grande difficulté, celle devant laquelle les interlocuteurs éprouvent un « malaise » et le planificateur un embarras croissant : l'emploi et la population. Les actes de foi priment ici les modèles convaincants. Il y a déjà, nous est-il précisé, un million et demi de chômeurs. Il naît désormais plus d'Algériens que de Français ou, plus exactement, plus d'enfants en Algérie qu'en France et l'immigration a été arrêtée des deux côtés. Il faut lire en particulier la description des régions qui ne vivent que des mandats venus de France. Devant cette question maîtresse, les querelles d'école sur le choix des investissements pâlissent quelque peu, mais, des deux côtés de la Méditerranée, les yeux se ferment pour ne pas être éblouis.

Cet excellent ouvrage est accompagné d'une bibliographie d'où est malheureusement exclue toute démographie, en particulier les publications de l'INED (J. Vallin, D. Tabutin, A. Girard notamment).

★ François Maspero, Paris, 1977, 22 cm, 392 p., 60 F.

● LE CAPITALISME DIFFORME ET LA NOUVELLE QUESTION AGRAIRE. — L'EXEMPLE DE LA GRÈCE MODERNE

Kostas Vergopoulos

Dans une préface brillamment érudite, Samir Amin rappelle que, ni l'empire byzantin, ni l'empire ottoman n'ont connu la société féodale ; c'est le système des tribus qui l'emportait. Le monde ottoman a, de ce fait, été à peu près dominé par le mercantilisme européen, de sorte que le capitalisme est venu de l'extérieur.

C'est une défense vigoureuse de la paysannerie grecque que nous présente le jeune économiste de Paris-VIII. L'évolution de l'économie grecque est décrite avec soin, notamment les conflits du XIXᵉ siècle, autour de l'industrialisation. La période 1915-1925 a été marquée non seulement par la guerre, mais par la réforme agraire de 1917 (une seconde a eu lieu en 1938) et la naissance du parti communiste (parti socialiste ouvrier grec). La division entre conservateurs et socialistes n'a pas suivi le cheminement classique. Sans avoir elle-même la forme capitaliste, l'agriculture paysanne est dominée par le capitalisme industriel, notamment par le jeu des prix et la loi des rendements croissants. De nombreux tableaux accompagnent cette démonstration, sans bien être concluants sur les points essentiels. Si le mouvement des prix en ciseaux, à peine esquissé, est bien vraisemblable, par contre, les déficits absolus durables des paysans pour le blé, le coton, etc., inspirent quelques doutes. Comme souvent, l'excès de preuve nuit à la démonstration.

Il est dommage que la clarté et sans doute la véracité de la thèse soient compromises par des excès de résultats et aussi de style : « L'agriculture moderne, apparemment rejetée dans l'espace chaotique des limbes flottants, où le corps bouillonnant du capital..., etc. » Cela ne pourrait-il pas être dit plus simplement et avec plus de profit ?

★ François Maspero, Paris, 1977, 24 cm, 258 p., 53 F.

● INITIATION A L'ÉCONOMIE POLITIQUE PAR L'ANALYSE DE TEXTES : LE MÉDECIN DE CAMPAGNE DE H. DE BALZAC

Claude Vienney

Dans les dictionnaires et répertoires des économistes ne figure pas le nom de Balzac ; bien à tort, peut-on penser, au vu de la remarquable analyse, présentée ici.

En face d'extraits du *Médecin*, en typographie particulière, sont données de claires explications et interprétations dans la terminologie moderne, assorties de schémas et graphes. Ce canton dauphinois, en « développement », comme on ne disait pas encore, nous pourrions presque en reconstituer la « comptabilité locale », selon un modèle contemporain ; nous aurions même, avec l'aide de Pareto et un peu d'imagination raisonnée, une répartition des revenus.

Ce canton, donc, se développe devant nous dans tous les aspects (économie, santé, population, instruction) par un enchaînement qui n'a rien de magique. Le généticien lui-même pourrait constater, sinon mesurer, la rupture de l'isolat consanguin. Bien que les dates des trois « âges » ou étapes restent un peu incertaines, le rythme de croissance a visiblement dépassé celui de la France au dix-neuvième siècle, sinon au nôtre. Quant à l'accroissement de la population, il n'a pu se faire qu'avec l'aide de l'immigration, comme dans le célèbre exemple, réel celui-là, donné par le marquis de Turbilly, soixante-dix ans plus tôt.

Seule ombre : l'emploi final de termes anglais, même s'ils sont tirés d'un article et d'une revue internationale, est inopportun ; appeler *housing* le logement, etc., pour faire plus technique, n'est pas d'un effet certain.

Aucune magie, disons-nous, mais un puissant enseignement. « *Les peuples sans besoins sont pauvres* », dit Benassis, le médecin. Cela va si loin que M. C. Cathala, auteur de l'article précité, en tire la leçon : « *Le levier du développement économique réside, avant tout, dans la volonté des peuples d'améliorer leur sort.* » Encore faut-il un moteur ou tout au moins un catalyseur.

Cette remarquable réussite du maître assistant de Paris-I n'est pas seulement un divertissement « consommation » : elle peut et doit être utilisée par les enseignants à des fins... d'investissement. A cet effet, ils trouveront auprès de l'éditeur des conditions très spéciales.

★ Editions Media Plein Ciel, Arcachon, s.d., 21 cm, 174 p.

● LE POUVOIR LOCAL DE FINANCEMENT

Jean LEONARD

Etude bien documentée des finances locales, qui hésite curieusement à dénoncer franchement le caractère antisocial de l'impôt sur le logement. Des connaissances techniques sûres sont détériorées par des formules affectives sans contenu.

★ Presses universitaires de Lyon, 1977, 18 cm, 104 p., 15 F.

● L'UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE 1970-1973

Hans J. Dorsch,
Jean-Victor Louis et Marc Michiels

Dans ce quatrième volume de la « chronologie des communautés européennes », une précieuse liste 1970-1973, établie par Hans Dorsch, est précédée d'une analyse économique et d'un exposé des problèmes institutionnels. Le refus de collaboration des Britanniques est dénoncé, avec citation à l'appui d'une partie du célèbre discours de M. Callaghan en 1974.

★ Editions de l'université de Bruxelles, 1977, 24 cm, 284 p., 116 F.

● LE NOUVEL ORDRE DE LA FAIM. RÉVOLUTIONS PAYSANNES

A. provent et F. de Ravignan

Que l'homme de la terre, le nourricier, soit sacrifié aux autres, en tous pays, n'est pas plus contestable que l'infériorité profonde des pays « au-dessous de la ligne ». Ces parias de la société, les paysans des pays pauvres, sont paradoxalement les moins nourris.

Sur ce thème fondamental, le réquisitoire fuse, déborde. Un choix bien ordonné eût été plus pénétrant. Seuls trouvent paradoxalement grâce les combien condamnables, et combien intéressés, rapports du MIT, alors que le scénario Léontief n'est pas cité.

La solution ? Si, depuis trente ans, toutes les dépenses des congrès, des conférences, des bureaux, etc., pour soigner le monde avaient, a dit un fonctionnaire des Nations unies, été employées comme le font les Frères des hommes à apprendre aux paysans à cultiver leur terre, le monde serait aujourd'hui bien nourri. Mais ce n'est pas cette voie qui nous est proposée. Les auteurs leur préfèrent les révolutions paysannes, le pouvoir aux villages, ce qui les conduit à prôner non Cuba, mais la Chine, dont cependant les résultats alimentaires valent plus par la répartition équitable que par les récoltes.

Nous revenons ensuite aux Occidentaux, gaspilleurs, dépenseurs sans prévoyance ; ils devront apprendre à conserver la nature et à épargner ses fruits. Mais, comme dans toutes les professions de foi écologiques, la voiture est épargnée et la santé publique un peu oubliée.

Le point faible, vraiment faible, est comme toujours, la partie démographique mal connue, traitée par voie d'exorcismes. Pourquoi aussi les résultats simples, remarquables et encourageants de M. J.-C. Chesnais restent-ils ignorés ?

En dépit de ces faiblesses, nous ne pouvons pas rester insensibles à ce cri, lancé par l'homme au grand cœur qu'est René Dumont et par ses disciples, non moins généreux.

★ Editions du Seuil, Paris, 1977, 21 cm, 160 p., 30 F.

● L'INSERTION DES JEUNES DANS LA VIE ACTIVE

O.C.D.E.

Pavé de bonnes intentions, cet opuscule dénonce bien la vanité de solutions malthusiennes, mais passe à côté de l'idée fondamentale de l'adaptation des activités à la demande de produits et services, telle qu'elle se manifeste. Bien classique et, de ce fait, à peu près inopérante, est la liste des « mesures spécifiques contre le chômage des jeunes ». Bon reflet de l'indigence de la pensée contemporaine sur ce problème, ou plus exactement de l'absence — il faut le dire — de courage intellectuel et civique.

★ Organisation de coopération et de développement économique, 1977, Paris, 24 cm, 124 p., 24 F.

BIBLIOGRAPHIE

Le troisième conflit mondial

C'EST une idée qui commence à être admise : sans être tout à fait en guerre, nous ne sommes plus complètement en paix, et la somme des conflits de toutes sortes qui se développent autour de nous est peut-être le déroulement d'une troisième guerre mondiale dont les phénomènes militaires seraient larvés du fait de l'empêchement nucléaire. Idéologiques, économiques, politiques, les affrontements imbriqués qui nous entourent dominent notre situation. C'est ce qu'a voulu laisser entendre M. Bernard Esambert en appelant « la troisième guerre mondiale » le vaste tour d'horizon de géopolitique économique et industrielle qu'il n'a pas pu s'empêcher de faire peu après avoir quitté le secrétariat général de la présidence de la République, où il fut l'un des conseillers techniques de Georges Pompidou.

« *Donnez-moi quarante multinationales et je vous ferai une vraie politique étrangère.* » Ce mot, attribué à E. Bevin, n'est pas cité par hasard dans le début du livre (1), non plus que cette référence — étonnante — à Victor Hugo qui écrivait dès le milieu du dix-neuvième siècle : « *Un jour viendra où il n'y aura plus d'autres champs de bataille que les marchés s'ouvrant au commerce et les esprits s'ouvrant aux hommes.* » Guerre économique et compétition idéologique ne sont-ils pas les deux composantes d'une même chose, à laquelle la dimension politique et militaire n'est pas étrangère, et que d'autres ont appelé « la guerre civile mondiale » ? (2).

Il suffit de voir aujourd'hui les dirigeants du parti socialiste français aller se faire sacrer à Washington par anticipation et étudier avec le plus grand soin les implications que pourra avoir leur comportement, une fois la victoire électorale acquise, sur les échanges extérieurs et sur les firmes nationales, pour comprendre que le faisceau de contraintes, parfois à la limite de la violence, qui fondent aujourd'hui sur toutes les nations ne sont pas d'un parti ou d'un autre : aucun gouvernement, qu'il soit de droite, de gauche, ou du centre, ne saurait y échapper. Quand un pays comme la France importe la plus grande partie de ses ressources énergétiques, il est condamné à participer, coûte que coûte, au grand jeu de l'affrontement économico - politique mondial. C'est d'ailleurs, pour les citoyens, à la fois un défi qui s'impose et une garantie de relative liberté qui se présente.

Dès lors l'approche de l'« impératif industriel » qui fut celle de Georges Pompidou et à laquelle M. Bernard Esambert apporta sa contribution en tant que conseiller technique pour la politique industrielle, la recherche scientifique et technique, les transports, les postes, les télécommunications et l'aménagement du territoire, ne peut être dénuée de prolongements. Même si l'on peut discuter des modalités, et en particulier de la répartition la plus souhaitable des fruits de l'industrie — pour ne pas dire « de l'expansion » en cette période de crise — entre les salariés et les capitalistes, une approche volontariste de la politique industrielle est indispensable.

Une voie étroite

Polytechnicien, ingénieur au corps des mines, M. Bernard Esambert a su tenir minutieusement ses dossiers de haut fonctionnaire. Le compte rendu qu'il en fait, devenu banquier, et mettant ses fiches à jour depuis qu'il a quitté la fonction publique en 1974, n'inspire aucune fantaisie. Le lecteur peut s'ennuyer ; le citoyen s'en félicitera. Car le tableau sans concession qui lui est livré montre la voie étroite qui lui est offerte : pas tellement réjouissante. Beaucoup d'informations ; une grande précision qui confine parfois à l'anecdote ; l'ensemble fournit des dossiers de fonds qui permettent de faire le point. Quelle a été et quelle peut être la politique industrielle française ? Comment faut-il voir l'activité des firmes multinationales ? Comment se déroulent — et pour quel enjeu — les grandes négociations commerciales, internationales qui sont en cours ? Et lorsqu'on a pris du recul par rapport au pouvoir politique (le seul...), on peut se permettre de poser crûment les vraies questions. La politique sectorielle est-elle une forme de sectarisme ? Les nationalisations, pour quoi faire ?

Ce qu'on reprochera à ce livre, c'est, malgré sa méthode réaliste et moderne, de s'en tenir trop souvent aux schémas d'analyse économique classique. S'il avait davantage intégré la dimension stratégique du sujet qu'il traite, il aurait dû s'attaquer à un certain nombre de questions, notamment d'ordre militaire, qui s'y rapportent. Mais il est vrai qu'en France l'institution militaire vit en dérivation et qu'en ce moment plus que jamais elle se replie sur elle-même. Les analyses stratégiques que peuvent faire les autorités — ou plutôt celles qu'elles semblent ne pas faire... — sont tabous. Le sachant, on s'explique qu'un fonctionnaire de l'importance et de la qualité de M. Bernard Esambert soit passé malgré lui à côté d'un élément vital de la question. Il y a de quoi s'en inquiéter pour notre administration.

JACQUELINE GRAPIN.

(1) *Le Troisième Conflit mondial*, Bernard Esambert. Plon. 325 pages.
(2) *La Guerre civile mondiale*, Jacqueline Grapin et Jean-Bernard Pinatel. Editions Calmann Levy.

LECTURE

BIBLIOGRAPHIE

Une voie étroite

SUI NORTHERN GAS PIPE[...]
AVIS D'APPEL D'OFFRES
INTERNATIONAL

RELIGION

Libres opinions

«Au cœur du commun combat»

par MAXIME GREMETZ (*)

S'ADRESSANT aux chrétiens de France, le conseil permanent de l'épiscopat vient de publier un texte ayant pour objet de faire le point sur le problème des rapports entre la foi chrétienne et le marxisme. Cette déclaration a un caractère essentiellement idéologique.

Elle part du constat suivant : « *Les catholiques de notre pays sont de plus en plus attentifs aux inégalités dans la répartition des biens et des responsabilités entre catégories sociales et entre régions différentes du monde... Ils savent l'importance d'une action collective pour transformer cet état de choses selon des programmes très divers... Les chrétiens sont aujourd'hui répartis sur tout l'échiquier politique et nombre d'entre eux rencontrent inévitablement le marxisme.* »

Dans la mesure où il est question aussi de la politique du parti communiste français, de son appel aux croyants et du nombre de plus en plus important de chrétiens qui deviennent communistes, ce document ne peut laisser indifférent le parti politique que nous sommes

D'emblée, je dirai que ce texte se situe dans le droit fil de la conférence épiscopale de Lourdes 1972, reconnaissant aux catholiques le droit à un réel pluralisme politique Aucune condamnation n'y est prononcée, aucun anathème n'y est jeté, aucun interdit n'est posé, et il est indiqué : « *Nous acceptons le risque d'un dialogue et d'une confrontation* » — avec les communistes. — « *mais il nous faut en préciser les limites, car les chrétiens entendent bien rester eux-mêmes.* »

Sans omettre naturellement de souligner la différence entre marxisme et christianisme, les évêques rappellent, avec Paul VI et Jean XXIII dans « *Pacem in terris* », que « *l'on ne peut identifier de fausses — pour l'Eglise — théories sur la nature, l'origine et la finalité du monde et de l'homme, avec des mouvements historiques fondés dans un but... politique, même si ces derniers puisent encore leur inspiration dans ces théories* ».

Et de fait, s'est-on bien demandé pourquoi le parti communiste s'adresse aux croyants en tant que tels et de manière particulière ? Pourquoi en effet, sinon justement parce que nous reconnaissons aux chrétiens une spécificité ainsi que le droit d'être et de rester eux-mêmes ?

***

Pour notre part, nous considérons que les individus ne se coupent pas en rondelles et qu'un chrétien a la sensibilité, le regard sur le monde, des préoccupations et aussi des questions qui lui sont propres. Nous voulons tenir compte de cette réalité et, loin de chercher à réduire telle ou telle dimension de la personnalité, nous souhaitons au contraire son plein épanouissement. Nous nous adressons ainsi aux chrétiens parce que certaines exigences de leur foi même — fortement réaffirmées par le document épiscopal — convergent avec ce pour quoi nous luttons.

Oui la politique du parti communiste a pour objectif la libération de l'homme et de la société, la dignité de l'individu. C'est un grand projet qui sera l'œuvre de l'immense majorité du peuple Notre vingt-deuxième congrès a défini le socialisme que nous voulions pour la France. C'est un socialisme pluraliste — dans lequel des conceptions philosophiques différentes auront droit de cité — et réellement démocratique, qui s'élaborera peu à peu grâce à la participation constante et à l'effort spécifique de toutes les couches de la population.

Il est clair qu'une telle société, les communistes ne la construiront pas seuls, mais avec toutes les forces qui aspirent au véritable changement, avec tous les hommes qui espèrent et veulent la justice et la fraternité. Ce qui nous anime, c'est une grande volonté de rassemblement, et nous savons qu'ils sont de plus en plus nombreux — quelles que soient leurs conceptions philosophiques ou religieuses — ceux qui vivent pour que cesse l'exploitation de l'homme par l'homme, loi de notre système social. Les habitants de notre pays sont aujourd'hui confrontés à de grandes difficultés d'existence. Il y a à unir les chrétiens et les incroyants pour qu'un terme soit mis au chômage, à la vie chère, à la pauvreté ; pour vivre mieux, libres et responsables. C'est ce que s'emploie à faire le parti communiste qui est un parti porteur d'un projet politique.

***

Et, sur cette base, un certain nombre de chrétiens se reconnaissent dans notre parti. Ils voient les communistes agir, ils connaissent les analyses politiques de la réalité sociale du P.C.F., ils approuvent ses objectifs de libération de l'homme et de la société et sont, de fait, comme le soulignait récemment Georges Montaron dans un éditorial d'*Hebdo-T.C.*, de plus en plus nombreux à faire ce choix d'engagement politique. C'est qu'il correspond à leur espoir pour la France d'aujourd'hui et de demain. Nous nous félicitons de ce mouvement, et il faut en tenir compte, mais nous n'insisterons jamais assez pour dire — je le faisais déjà dans ces pages le 7 septembre 1976 — que l'on ne peut réduire à cela le sens de notre appel aux chrétiens. Notre démarche vient de plus loin et elle va bien au-delà, car c'est de l'avenir de notre peuple qu'il est question. Ce que nous voulons, non pas pour nous mais parce que cela est nécessaire au bonheur à édifier en France, c'est que se rassemblent autour d'objectifs communs et clairs tous ceux qui aspirent, parce qu'ils en ont besoin pour vivre réellement, à la transformation de la société. C'est cela l'union du peuple de France, et c'est tout le sens de l'adresse aux chrétiens que Georges Marchais a lancée à Lyon en juin dernier. Pour changer vraiment, il nous faut sans tarder rassembler l'immense majorité de la population. Sa diversité sociale, mais aussi, philosophique et politique, loin d'être un obstacle en est l'une des richesses.

Elever des barrières artificielles entre les hommes, c'est faire œuvre de division, c'est nuire au développement du progrès social et contribuer ainsi à perpétuer les maux et les angoisses dont souffrent les travailleurs. Dans la vie réelle, celle des entreprises, des quartiers, des villages, tous ceux dont la situation se dégrade sans cesse, croyants ou incroyants, sont devenus quotidiennement unis dans les luttes pour le droit au travail, contre l'inflation et les énormes gaspillages dus à la politique du pouvoir giscardien. Ce faisant, ils défendent leur intérêt propre, mais aussi et indissociablement l'intérêt national.

Finalement, c'est l'expérience concrète qui tranche. Je suis persuadé, pour ma part, que la vie poussera toujours davantage les communistes et les chrétiens à œuvrer ensemble à la réalisation de la société plus juste, plus fraternelle, à la société de liberté que nous voulons en commun pour la France...

« Quand les blés sont sous la grêle,
« Fou qui fait le délicat
« Fou qui songe à ses querelles
« Au cœur du commun combat.

(*) Membre du bureau politique du parti communiste français, chargé des relations avec les milieux et mouvements chrétiens.

● *Le Saint-Siège* a opté pour « *la patience* » dans l'affaire Lefebvre, mais n'exclut pas de nouvelles sanctions à l'avenir, estiment les observateurs après les déclarations faites le 9 juillet par le porte-parole du Saint-Siège, le Père Romeo Panciroli.

« *Dans un cas de dissidence aussi flagrante qui provoque un sentiment de peine profonde et d'amertume spirituelle, il est compréhensible que le Saint-Siège agisse avec patience, avec prudence et avec l'objectivité nécessaire, et qu'il n'oublie jamais les exigences fondamentales du bien commun du peuple de Dieu en se réservant de recourir aux sanctions canoniques opportunes* », a-t-il expliqué.

D'autre part, le gouvernement mexicain a donné l'ordre à toutes ses missions diplomatiques à l'étranger de refuser un visa à Mgr Marcel Lefebvre, apprend-on en même temps de source bien informée.

Invité au Mexique par des groupes traditionalistes de Guadalajara et de Cuernavaca, le supérieur du séminaire traditionaliste d'Ecône était attendu ce lundi 11 juillet à Mexico

La séparation de l'Eglise et de l'Etat est effective au Mexique depuis le siècle dernier, mais il semble que le gouvernement ait répondu à l'appel de l'épiscopat demandant d'interdire à Mgr Lefebvre l'accès du Mexique.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Georges Mathé ou la nostalgie politique

Georges Mathé — « *l'homme en question* », *dimanche soir sur FR 3*, — *avait une vocation d'homme politique ; le mépris que portait sa mère à la politique l'a conduit à la médecine. Est-ce pour cela que, dans l'énumération des* « *quatre métiers* » *qui sont les siens (médecin, chercheur, gestionnaire et chargé de responsabilités dans l'organisation de la santé), il oublie qu'il est aussi (et peut-être surtout)... un enseignant ? Les critiques concernant la mauvaise formation des futurs praticiens que lui adresse le docteur Granier, président du dynamique et inventif Syndicat de la médecine générale, l'intéressent manifestement moins que la* « *politique de santé* » *ou la politique tout court.*

Georges Mathé reproche à la médecine de ne pas être assez sociologique, intégrée à la société, et de ne pas être assez écologique (80 % des cancers, dit-il, sont dus à l'environnement ou au comportement).

S'il était au pouvoir, il donnerait à la politique de s nlé deux priorités à redonner le pouvoir aux médecins et « réformer l'administration hospitalière qui est incohérente ».

Plus largement, il se situe « dans le gaullisme populaire », *souhaite une politique le plus sociale possible, est révolté par l'opportunisme et la résignation, et place au premier rang des qualités politiques* « le refus de la renonciation et la recherche constante du progrès ».

Les héros de son panthéon personnel sont Mao et de Gaulle, « car ils ont fait l'histoire »...

Georges Mathé est un combattant, et ne donne manifestement sa mesure que dans la lutte.

La bataille qu'il mène en ce moment concerne le budget, qu'il juge insuffisant, de la recherche contre le cancer.

A une question de Gérard Bonnot, qui lui rappelle l'effort gigantesque, « mais avec un résultat nul », du « *plan cancer* » *américain, il répond que des résultats significatifs ont néanmoins été obtenus (la chimiothérapie et l'immunothérapie post-opératoires ont permis de doubler le pourcentage des cancéreux guéris au bout de trois ans).* « De toute façon, *dit-il*, nous avons, en France, 70 millions de francs pour la recherche sur le cancer : les Français consomment chaque année 70 milliards pour l'alcool, le tabac et le tiercé Alors, ou ils ne voient pas clair, ou c'est moi qui ne vois pas clair... » *S'il était ministre de la recherche ou de la santé, le directeur du centre de cancérologie et d'immunogénétique de Villejuif donnerait, dans l'ordre, les priorités suivantes à l'effort national de recherche : le cancer, le cerveau et les maladies mentales, le développement des enfants...* « Laissons à une ambition européenne ce que nous ne pouvons faire seuls : et concentrons-nous sur des priorités à la mesure de nos moyens. »

Le schéma politique du bouillant cancérologue paraît à Philippe Tesson « flou et insuffisant : vous le réduisez à une théorie de l'action dont le contenu est laissé pour compte... ».

« Pas du tout, *répond Georges Mathe*, mon objectif est clair : améliorer la promotion humaine... » (« Tout le monde dit la même chose », *s'exclament les quatre autres...*)

« Et ce but, *poursuit-il*, ne peut être atteint que par le développement : il faut développer le pays quantitativement et qualitativement. Ce que je reproche à la Vᵉ République, c'est qu'elle n'a pas tenu compte du qualitatif ; que l'on ne s'étonne donc pas que 10 % de la population vote écologiste... »

C'est un idéaliste frisant l'utopie généreuse, un passionné de la gestion et du pouvoir, ne négligeant pas l'autoritarisme, qui se présentera peut-être, sans doute, aux prochaines élections, dans cette zone où se recouvrent, où se rejoignent la gauche gaulliste et les modérés de la gauche, et sous une étiquette dont il fera le choix en fonction des programmes des uns et des autres. — Dr E.-L.

Ticket de quai

Jacques Frémontier a raison, bien sûr, à la gare de Lyon — c'était le sujet de son émission (« Vivre ensemble ») dimanche, sur Antenne 2, — la S.N.C.F. a tort de sous-traiter, de concéder un tas d'activités bénéficiaires à des entreprises privées, à des sociétés de groupage, par exemple, chargées d'assurer la manutention, le transport des colis à leur destination. Elles y trouvent leur compte, nous a-t-on dit Alors pourquoi le service public se prive-t-il ainsi à leur profit de substantiels revenus ? N'est-il pas justement à court d'argent ? C'est assez surprenant en effet. Cela dit, ce n'était peut-être pas la peine de se ronger les sangs, de s'obstiner à poser sans cesse sur ce point précis des questions naturellement sans réponse. Cela tournait à l'obsession.

Fallait-il aussi se déguiser en Rastignac, redingote et chapeau claque, pour nous citer des extraits d'un rapport soulignant, m'a-t-il semblé, les difficultés rencontrées par la S.N.C.F. avant la réforme de 1970. Je crois, je n'en suis pas sûr : on était tellement étonné par la brutale apparition derrière nos carreaux de cette espèce de masque de carnaval, de ce visage grimaçant, qu'on n'écoutait pas, on ne comprenait plus.

Si seulement les responsables de ces enquêtes voulaient bien s'effacer davantage, nous laisser libres de nous promener à notre guise dans les endroits offerts à notre curiosité. Il faut qu'ils nous montrent le chemin, je sais bien. Inutile pour autant de nous boucher l'horizon en se profilant sur nos écrans.

Gare de Lyon, on a un peu eu l'impression de rester sur le quai, d'arpenter la salle des pas perdus. S'approcher d'un guichet et bavarder avec l'employé, lui demander s'il est content de sa situation, s'il a des chances d'avancement, à condition qu'il n'y ait pas trop de monde ce jour-là, n'importe qui peut en faire autant. Ce qu'on aurait aimé, c'est visiter à fond l'envers de ce fabuleux décor, c'est aller à la cantine — y en a-t-il une seulement ? — ou bien aux vestiaires ; c'est pénétrer plus avant, au-delà des interviews, des conversations, dans la réalité des choses. Echantillon particulièrement réussi : le dîner d'adieu offert par leurs camarades à deux conducteurs qui prenaient leur retraite. Une heure, c'est court, soyons justes, on ne peut sans doute pas tout voir en si peu de temps.

Vendredi cependant, sur FR 3 (et dimanche après-midi en rediffusion), Andrea Andermann et Alberto Moravia nous ont emmenés passer soixante minutes mémorables au Congo (« Quelques Afriques »), premier épisode d'un merveilleux voyage en six étapes, avec des guides si discrets — bel exemple pour nos réalisateurs — qu'on les oublie, qu'on se sent jetés seuls sur ces plages immenses, dans ces forêts sans fin, premiers êtres humains à découvrir le monde tel qu'il était au cinquième jour de la genèse. Même ces étudiants rencontrés à Brazzaville avaient l'air de s'adresser à chacun de nous en particulier, et c'est à nous, du moins le croyait-on, que revenait le mérite du commentaire, un de ceux que chacun peut faire en pareille occasion. Du grand art, vraiment.

CLAUDE SARRAUTE.

D'une chaîne à l'autre

M. FRANÇOIS BONNEMAIN QUITTE RADIO-FRANCE

● Après la démission de M. François Bonnemain, rédacteur en chef adjoint à Radio-France, qui vient d'être rendue publique, l'organigramme de la rédaction de Radio-France est désormais le suivant :

Directeur de l'information : M. Jean Lefèvre ; directeur adjoint : M. Michel Tauriac ; secrétaire général : M. 1ʺʳ West ; rédacteurs en chef adjoints : MM. Gilbert Denoyan et Jérôme Bellay.

« VACANCES ONDES COURTES » INTERNATIONALES

● Au service des Français vivant à l'étranger, mais aussi de ceux qui passent leurs vacances dans le continent africain, en Amérique du Nord, aux Antilles et, depuis peu, dans les pays de l'Est (*le Monde* daté 6-7 mars 1977), Radio-France internationale diffuse sur ondes courtes un programme composé, pour l'essentiel, de rediffusions, en différé, d'émissions de France-Culture, France-Musique et France-Inter, ainsi que des principaux bulletins d'information. Les auditeurs en vacances, qui ne veulent manquer ni « Inter-Treize » ni « Radioscopie », entre autres, peuvent se procurer le tableau des fréquences utilisées en écrivant à Radio-France internationale, « Vacances ondes courtes », B.P. 9516, 75016 Paris, tél. : 224-30-71.

TRIBUNES ET DEBATS

LUNDI 11 JUILLET

— *M. Alexandre Sanguinetti*, membre du bureau exécutif du R.P.R., participe, avec M. Robert-André Vivien, député (R.P.R.) du Val-de-Marne, à « Aujourd'hui Magazine » sur Antenne 2, à 16 h. 40.

— *Le P.C.F.* a la parole sur TF 1, à 19 h. 40.

— *M. Jean Jaudel*, président de la *Revue des Deux-Mondes*, dispose de la Tribune libre de FR3, à 19 h. 40.

MARDI 12 JUILLET

— *M. Jean Lecanuet*, président du Centre des démocrates-sociaux, est l'invité de Michèle Cotta, à 7 h. 45.

— *M. Marc Becam*, secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales, intervient au cours du magazine de France-Inter, à 13 h.

LUNDI 11 JUILLET

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, FILM : ORGUEIL ET PASSION, de S Kramer (1957), avec C. Grant, F. Sinatra, S. Loren, Th Bickel, J. Wengraf.

En 1810, des Espagnols, résistant à l'occupation napoléonienne, entreprennent, avec le concours d'un officier anglais, d'amener un gigantesque canon sous les murs de la forteresse d'Avila. Un film d'aventures auquel il manque les prestiges de la mise en scène épique appelée par le sujet. Plutôt ennuyeux.

22 h. 35, Tour de France ; 22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Documentaire : La saga des Français, prod. M. de Castillo (Le temps d'apprendre à vivre, réal Cl Ventura)



22 h. 55, Polémique : L'huile sur le feu, de Ph. Bouvard.
23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (cinéma public) : LES PETROLEUSES, de Christian-Jaque (1971), avec B. Bardot, Cl. Cardinale, M. Pollard, P. Sheppard, E. Cohen, T. Grimpera.

Rivalité et affrontement de deux aventurières, l'une à la tête d'un gang de filles (ses sœurs), l'autre régnant sur une bande de garçons (ses frères). Une fantaisie essoufflée où Brigitte Bardot et Claudia Cardinale, en héroïnes de western, font match nul.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dramatique : l'Affaire des Batignolles, par M. Guignebert et H. Weitzmann, d'après E. Gaboriau, avec M. Galabru, J. Dumesnil, N. Desailly, R. Varte ; 21 h., Tribune internationale des compositeurs ; 22 h. 20, Entretien avec Jean-Louis Shafer, par M. Benezet ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie : Marc Guyon.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., *En scène : Une soirée dans la fosse*, par O. Bernager (Berlioz, Gluck...) ; 20 h. 30, Concert-musique plus : « Berg Kristall » (Bussotti) ; « Concert pour piano » (Boucourechliev) ; « Nomos Gama » et « Nomos Alpha » (Xenakis), par C. Helffer, pianiste, et A. Meunier, violoncelliste ; 22 h. 30, Echanges internationaux, enregistrements de Radio-Sarrebrück : « Quatre Ballades, opus 140 » ; « Ballade, opus 130 », de Schumann, par les Chœurs de l'université de la Sarre et l'Orchestre symphonique de la radio sarroise, direction Hans Martin Schneidt ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : Festival de jazz, en direct de Nice ; 1 h., Entre les pavés, l'herbe

MARDI 12 JUILLET

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 30 à 20 h. 30, programme ininterrompu, avec, à 13 h. 45, Téléfilm américain : La disparition du vol 412.

20 h. 30, Série documentaire : Une autre vie (Chronique de quelques Indiens Wayana, quatrième partie : Mimi Siku) ; 21 h. 30, Dossier : Ce monde est dangereux, de P.-M de La Gorce, réal. A. Cortinez Clavero.

L'état actuel de l'armement dans le monde. Des documents et l'avis de M. Raymond Aron et du général Buis.

22 h. 25, Jazz à Juan : Milt Jackson, pianiste, réal. M. Rabinovski ; 22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h. 30, programme ininterrompu, avec, à 18 h., Fenêtre sur : Zig-zag (Le jardin du photographe Paul Strand).

20 h. 30, (Les dossiers de l'écran), FILM : GERVAISE, de R. Clément (1956), avec M. Schell, F. Périer, S. Delair, A. Mestral, J. Harden, J. Holt, H de Lapparent (N., rediffusion)

A Paris, sous le Second Empire, une blanchisseuse réussit à se mettre à son compte, rue de la Goutte-d'Or Mais, prise entre son mari devenu alcoolique et son ancien amant, elle connaît la déchéance Admirable adaptation de l'Assommoir d'Emile Zola. Un univers naturaliste parfaitement recréé.

Vers 22 h., Débat : La condition ouvrière au dix-neuvième siècle.

Avec Mme Madeleine Rébérioux, historienne, MM. Armand Lanoux, de l'académie Goncourt, Gérard Jacquenet, maître-assistant à l'université d'Amiens, et Henri Vincenot, écrivain régionaliste bourguignon.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Présence socialiste ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LE TIGRE AIME LA CHAIR FRAICHE, de Cl. Chabrol (1964), avec R. Hanin, D. Bianchi, M. Mauban, R. Dumas, P. Moro. (N., rediffusion.)

Les aventures d'un agent de la D.S.T. chargé de protéger la femme et la fille d'un ministre turc en visite officielle à Paris. L'humour de Chabrol et son goût du canular appliqués à un film d'espionnage ultra-conventionnel.

21 h. 50, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues : Science, art et enseignement de l'histoire ;

Avec MM. René Héron de Villefosse et Jacques Chastenet, de l'Académie française

21 h. 15, Musique de notre temps, avec Claude Picard ; 22 h. 20, Entretiens avec Jean-Louis Schafer, par M. Benezet ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie : Marc Guyon.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Festival « métamusik » de Berlin : « Gagaku », par l'Orchestre impérial de Tokyo ; 22 h. 30, Festival des Flandres : musique ancienne, par l'ensemble « Pro Cantione antiqua » ; 0 h. 5, Musique russe.

ARTS ET SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : Cendrillon.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Cid.

Les autres salles

Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal.
Fontaine, 21 h. : Irma la Douce.
Hôtel de Sens, 21 h. 15 : Roméo et Juliette.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Nouveautés, 20 h. 45 : Divorce à la française.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : le Tartuffe.
Salle Jacques-Decour, 21 h. : le Songe d'une nuit d'été.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : le Grand Vizir ; le Cosmonaute agricole.

Festival du Marais

Hôtel d'Aumont, 21 h. 15 : Quatuor vocal français (Haydn, Schumann, Schubert, Brahms).
Cave de l'hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : Phil Fromont, Denis Gasser et leurs amis. 22 h. : Le fer à cheval irlandais.
Place du Marché - Sainte - Catherine, 19 h. 30 : Gousse d'ail. 20 h. 30 : Théâtre de la Colline et Puits aux images.

Festival estival

Salle Pleyel, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. L. Berio, avec C. Berberian, M. Rostropovitch, K. Labeque (Berio).

Lundi 11 juillet

Festival du Louvre

Cour Carrée du Louvre, 21 h. 15 : Ballet de l'Opéra de Paris : Ivan le Terrible.

Les concerts

(Voir Festivals.)
Théâtre Mouffetard, 21 h. : Groupe musique thérapie (initiation à la musique).
Le Lucernaire Forum, 21 h. : Musique électronique et synthétiseurs.

La danse

(Voir Festival du Louvre.)
Salle Martin Luther King, 20 h. 30 : Musique et danses d'Indiens Yaquis du Nord-Mexique.

Jazz, pop' et rock

Théâtre Campagne-Première, 17 h. 30 : Téléphone. 22 h. : Max Roach.
Caveau de la Huchette, 21 h. : Dixie Swing Jazz Band.
Le Lucernaire Forum, 23 h. : Belle star.

cinémas

La cinémathèque

Chaillot : relâche.

Les exclusivités

ADOPTION (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All., v. am.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25). Marais, 4e (278-47-86). 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
ARNOLD LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41)
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Le Paris, 8e (359-53-99) Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BAXTER, VERA BAXTER (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE BUS EN FOLIE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE CAMION (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)
CANNON BALL (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93)
CAR WASH (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Studio de La Harpe, 5e (033-34-83).
LA CASTAGNE (A., v.o.) : Ermitage, 9e (359-15-71) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Les Tourelles, 20e (636-51-98) (sauf sam., à 17 h., et mar., à 21 h.).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) Biarritz 8e (723-69-23)
CRASH (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Parmaount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LE DERNIER NABAR (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; H. Sp. Arlequin, 6e (548-62-25) ; v.f. Grand-Pavois, 15e (551-44-58)
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42)
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair 16e (525-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67)
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (359-52-70)
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
EN VOITURE SIMONE (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Opéra, 2e (261-50-32) Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00)
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
HEDDA (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Bonaparte 6e (326-12-12)
L'HEURE DE LA LIBERATION A SONNE (Liban., v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75)
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie 8e (359-41-18)
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56)
JABBERWOCKY (Angl., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
LA JEUNE LADY CHATTERLEY (A., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40)
MADAME CLAUDE (Fr.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

Les films nouveaux

L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS, film américain de Nicolas Roeg, v.o. : Hautefeuille 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67)
UN FLIC SUR LE TOIT, film suédois de Bo Widerberg (**) v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud 14e (331-51-16) ; Cambronne 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
NUCLEAIRE, DANGER IMMEDIAT, film français de Serge Poljinsky : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
L'AUTRE COTE DE LA VIOLENCE, film italien de Franco Martinelli, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00)
UN JOUR, UNE VIE, film américain de Larry Peerce, v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
TANT QU'ON N'A PAS ESSAYE, film américain de C. Griffith, v.o. : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
FRISSONS D'OUTRE-TOMBE, film anglais de Kewin Connor (*), v.o. : Balzac 8e (359-52-70) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

LE MAESTRO (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Victor-Hugo, 16e (727-49.75).
LE MESSAGE (A., v. arabe) : Wepler, 18e (387-50-70) ; v.a. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76)
NETWORK (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
NEWS FROM HOME (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), hor. spécial
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82)
OMAR GATLATO (Alg., v.o.), Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Lucernaire, 6e (544-57-34)
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42)
LE PONT DE CASSANDRA (angl., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins 13e (331-06-19) ; Mistral 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33)
PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME (All., v.f.) : Calypso, 17e (754-10-68).
PROVIDENCE (Fr., vers. angl.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
LE REGARD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
SALO (It., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
STARDUST (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), George-V, 8e (225-41-46)
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88).
UN TAXI MAUVE (Fr., vers. angl.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (261-50-32), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Secrétan, 19e (206-71-33).
VOL A LA TIRE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Biarritz, 8e (723-69-23).

Les festivals

ETRANGE ET PARANORMAL (v.o.), Le Seine (5e) (325-95-99) : la Clepsydre ; Studio 28 (18e) (606-36-07) : le Golem.
CARNE - PREVERT - Renoir, La Pagode (7e) (705-12-15) : la Grande Illusion.
DINO RISI (v.o.), Bilboquet (6e) (222-87-23), 13 h. 15 : Sept à l'italienne ; 15 h. 15 : la Femme du prêtre ; 17 h. 15 : la Carrière d'une femme de chambre ; 19 h. 45 : Parfum de femme ; 22 h. : le Sexe fou
VISCONTI (v.o.), studio de la Contrescarpe (5e) (325-78-37) : Violence et passion.
C. SAURA (v.o.), Quintette (5e) (033-35-40) : la Chasse.
H. BOGART (v.o.) : Action-Christine (325-85-78) : le Trésor de la Sierra Madre.
GRANDS CLASSIQUES DU WESTERN (v.o.), Action-République, (11e) (805-51-33) : la Charge de la 8e brigade.
PANFILOV (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99) 18 h. 15 : le Début ; 20 h. : Je demande la parole ; 22 h. 30 : Pas de gué dans le feu.
C. CHAPLIN (v.o.), Acacias (17e) (754-97-83), 13 h. 30 : les Feux de la rampe ; 16 h. : la Revue de Charlot ; 17 h 30 : le Kid ; 19 h. : les Lumières de la Ville ; 20 h 30 : les Temps modernes ; 22 h. : le Dictateur
I. BERGMAN (v.o.), le Racine (6e) (633-43-71) : Rêves de femmes.
A. HITCHCOCK (v.o.), Olympic-Entrepôt (14e) (542-67-42) : l'Inconnu du Nord-Express ; le Faux Coupable.
BOITE A FILMS (17e) (754-51-50) (v.o.), I. : 13 h. : Let It Be ; 14 h. 30 : Macadam cow-boy ; 16 h. 15 : Jeremiah Johnson ; 18 h. 15 : Sa Majesté des mouches ; 20 h. 15 : le Lauréat ; 22 h. : l'Arrangement. — II. 13 h., 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; 14 h. 30 : 1900 (1re partie) ; 17 h. 30 : 1900 (2e partie) ; 20 h. 15 : Mort à Venise.

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19)
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78)
BUSTER S'EN VA-T-EN GUERRE (A.) : Studio Logos, 5e (033-26-42 ; Action-Lafayette, 9e (878-80-50).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60)
LA CONQUETE DE L'OUEST (A.) (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Cambronne, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75).
DELIVRANCE (A.) (**) (v.o.) : Studio-Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar.)
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : Impérial 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Marignan, 8e (359-92-82), 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81)
GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A.) (v.o.) : Ranelagh (16e), H. Sp.
LITTLE BIG MAN (A.) (v.o.) : Noctambules (5e) (033-42-34).
LOLITA (Fr.), Olympic (14e) (542-67-42).
LA MONTAGNE SACREE (A.) (v.o.) : Panthéon (5e) (033-15-04).
MORE (A.) (**) (v.o.) : Quintette (5e) (033-35-40), Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14) ; (v.f.) : Montparnasse 83 (6e) (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier (8e) (387-35-43), Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) ; v.f. : Haussmann 9e (770-47-55).
PLANETE INTERDITE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
PARFUM DE FEMME (It., v.o) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri 2e (508-11-69), Balzac, 8e (359-52-70), Les Images, 18e (522-47-94)

Festivals

« Macbeth », vu par Mehmet Ulusoy

Le jeune Turc Mehmet Ulusoy, metteur en scène du *Nuage amoureux* de Nazim Hikmet, présente cet été sa vision personnelle de *Macbeth* de Shakespeare.

Mehmet est un bricoleur-né. Au milieu de la scène, il plante un ring rigide monté sur quatre ressorts métalliques énormes. Derrière ce ring, vers le fond de la scène, il y a une tour de bois à trois étages.

Les acteurs sautent d'un étage à l'autre, sautent sur le ring, qui rebondit, et sautent sur le plancher de scène. Cela fait pas mal de bruit ; Mehmet aime le bruit, et quelques ressorts métalliques, pareils à ceux qui soutiennent le ring, sont utilisés comme tambours ; les acteurs cognent dessus, comme des sourds ; *Macbeth* est une pièce orageuse, n'oublions pas.

D'autre part, l'ensemble de l'espace scénique est encombré par, comment appeler ça, des sortes de ballots (ou ballons, mais pas ronds) vides, faits en treillis métallique. Ils sont assez gros ; un homme peut se glisser dedans s'il y a une déchirure. Ils sont attachés les uns aux autres, en chapelet, et aussi pendus en l'air.

Ces gros oreillers vides métalliques représentent sans doute des nuages, hélas ! pas amoureux du tout, plutôt des nuages atomiques ou neurasthéniques. La scène en est pleine ; le roi Duncan et sa femme, et les sorcières, et les autres personnages, passent une partie de la soirée à les déménager, devant derrière, à droite, à gauche, à les hisser, enfin disons que ces oreillers enquiquinent le monde.

Le décor de *Macbeth* comporte aussi deux plates-formes à roulettes, hérissées de ressorts coiffés de casques de guerre américains, qui sont utilisées par des clowns, pendant les intermèdes, et un écran fabriqué avec des déchirures de journaux.

Tous les acteurs portent un vêtement de base : pantalon blanc, chemise blanche, baskets blanches, parfois chaussettes rouges. Par-dessus, certains courtisans et militaires ont des robes pastel, faites de lambeaux de dentelle. Les dentelles de Duncan et de lady Macbeth sont rouge sang, comme il se doit. Les sorcières sont vêtues en folles de Chaillot assez veuves.

Les comédiens troquent souvent leurs dentelles, car Mehmet a tenu à ce que les rôles principaux changent sans cesse d'interprètes. Aussi le public qui ne sait pas la pièce par cœur ne voit pas toujours qui est qui. Comme *Macbeth* est déjà une pièce obscure, dont on ne saisit pas tout le texte, toute l'action, le cirage devient total.

Dans les moments d'intensité poétique, les acteurs mettent de grands verres fumés, portent aux lèvres une cigarette, et jouent lentement à cache-cache entre les oreillers alors éclairés d'une « lividité » lunaire, pendant que les micros diffusent un tango argentin (la musique, souvent présente, est voyou). Ces intermèdes fantomatiques sont très épatants.

De temps à autre des clowns, avec un gros nez rouge, font une entrée, parlent de parachutistes ou de pollution, font un numéro de blue-bell girls. C'est amusant aussi.

La traduction française est de Vercors. Elle est écrite tantôt en prose de M. Jourdain, tantôt en vers de mirliton. Elle n'est pas terrible, mais ça n'a pas grande importance parce que le texte, tronçonné en lambeaux par les galetés de mise en scène, est hurlé si fort par les acteurs qu'on ne l'entend plus (on n'entend que du cri), et, d'autre part, Mehmet a demandé à la plupart des comédiens de rire sans arrêt, aux éclats, pendant toute l'action, ce qui, bien sûr, ôte pas mal de poids à ce qu'ils disent.

Par moments, entre les oreillers et sous les dentelles, on croit reconnaître, le temps d'un éclair, tel ou tel acteur de la bande de Mehmet, mais l'occasion est mal choisie de citer l'un ou l'autre d'entre eux. Quand des comédiens sont plongés dans une telle fiesta, ils deviennent des corps solubles,

Mehmet, mettant en scène Shakespeare, a voulu faire ils fondent, on ne les voit plus. un spectacle gai et populaire, un peu foire. Et comme on nous raconte que du temps de Shakespeare les pièces duraient des heures, la soirée de Mehmet remplit presque la nuit. C'est peut-être trop. D'ailleurs, pourquoi vouloir que tout se soit passé pour le mieux, du vivant de Shakespeare ? Il y avait sûrement des spectateurs pas contents et des spectateurs comblés, des types enchantés et des bonshommes fous furieux. Il ne serait pas étonnant que le mois prochain, à la Martinique, au bout de quatre heures d'oreillers et de tangos et de clowns, Mme Macbeth reçoive quelques régimes de bananes sur la figure. C'est très chahuteur, le public de la foire.

Si Mehmet ramenait son *Macbeth* à un spectacle de deux heures environ, pas plus, en le « dé-shakespearisant », oui, en supprimant quelques dialogues qui semblent avoir un vague lien avec la pièce de Shakespeare, et qui tombent sur cette kermesse comme des cheveux sur la soupe, il présenterait là quelque chose de bon enfant, pas culturel, pas ordinaire, plein d'inventions, et souvent drôle. Nous reverrons ce *Macbeth* à l'automne, quand il aura été rodé. Pour l'instant, il promet, c'est déjà ça...

MICHEL COURNOT.

★ Festival de Carcassonne, les 12 et 13 juillet.

Hamlet : un drame paysan

(Suite de la première page.)

Les autres personnages sont des guignols sortis de journaux satiriques désuets, des livres de contes pour enfants ; même Horatio, le confident de Hamlet, grand godiche gentil et inefficace ; même le fantôme (également Dominique Serreau), franchement et délibérément ridicule, papa moralisateur empêtré dans son armure et ses draps blancs. Quant à Ophélie, Brigitte Rouan, elle est déformée, engoncée dans sa robe, jamais victime ni pathétique, et semble toujours prête à gifler quelqu'un.

Reste Hamlet. Si Benno Besson a choisi Philippe Avron, c'est sans aucun doute pour sa fragilité et son humour, pour son visage fatigué et son sourire clair d'adolescent régressif mais qui, en aucun cas, ne peut être vu comme héros positif. Il y a de la nervosité chez Philippe Avron, mais pas d'intensité soutenue. Il traîne sa nostalgie amère et tous les problèmes d'un garçon privé d'affection, exilé dans sa maison, déchiré entre ses racines paysannes et une culture sophistiquée, entre le bons sens prosaïque et les séductions de la rhétorique. Il est plus désemparé que révolté. Il « mythologise » son père à partir du moment où son père est mort et se défend de son angoisse viscérale par des persiflages macabres. Il veut se faire aimer à tout prix, au prix de l'outrance et de la folie. Peut-être est-il fou, il a surtout peur de l'être, tant il se sent mal à l'aise, différent. Il est seul, réellement seul, puisque les autres sont des pantins, et ses combats ne sont plus que des jeux.

Il est le seul élément complexe de cette histoire compliquée que Benno Besson a su rendre très claire, très lisible (la pourriture et les inégalités sociales du royaume de Danemark sont nettement données), à force d'en raboter les accidents géographiques et de refuser le spectaculaire. Mais alors les péripéties deviennent anecdotes, l'ironie critique tourne à la comédie, le tragique au mélo de cape et d'épée. L'équilibre reste à affermir et il y aura sûrement des changements de distribution à envisager autour de Philippe Avron, pour lui permettre d'éclater plus encore. Le spectacle trouvera sûrement l'ampleur déjà promise par des scènes brusquement grandioses dans leur dépouillement. Celle des comédiens : des masques, des attitudes de gnomes et Hamlet qui, dans le silence étouffant, s'approprie le théâtre et crie son exaltation joyeuse et furieuse. Ou celle des fossoyeurs : un crâne posé de guingois sur la bêche du fossoyeur et c'est la présence vertigineuse et dérisoire de la mort.

COLETTE GODARD.

★ Les 16, 18, 20, 22 et 24 juillet, à 21 heures.



Festivals

« Macbeth », vu par Mehmet Ulusoy

Hamlet : un drame



ARTS ET SPECTACLES

Expositions

LE LIVRE ET LES ARTISTES à la Bibliothèque nationale

Dernier avatar du manuscrit à peintures, voici le livre de peintres, *dont près de cent trente spécimens, ouverts aux « bonnes » pages, transforment, à la Bibliothèque nationale, la galerie Mansart en salle de musée d'art moderne.*

Il faut s'entendre sur le sens de livre de peintres, *choisi de préférence à* livre illustré, *lequel englobe des ouvrages égayés de reproductions mécaniques. Le premier associe au texte des œuvres originales, les estampes, les multiples étant considérés comme tels et correspondant à un tirage forcément limité. La valeur littéraire, le luxe du papier, la typographie, la maquette, forment un tout à inscrire à l'actif de l'éditeur.*

Editeur : on verra, en justifiant l'ordonnance adoptée par M. Antoine Coron, comment doit être entendue ici cette profession, parfois occasionnelle, toujours créatrice de trésors bibliophiliques, dont on a eu naguère l'aubaine d'admirer les t e n u e s *d'apparat à l'Arsenal. M. Jacques Guignard, qui y avait présenté les reliures de Mercher, a d'ailleurs prêté son concours à M. Coron. Celui-ci aurait pu distribuer les volumes par auteurs (écrivains) ou par artistes. Le résultat eût été plus déconcertant.*

Le nom de Michel Butor, par exemple, se retrouve une dizaine de fois dans l'exposition. Il a inspiré des illustrateurs aussi différents que Jacques Monory, Robert Blanchet, Jacques Hérold, Camille Bryen, Alechinsky, Ania Staritsky. Mais la plupart de ces derniers ont enrichi, c'est le mot, d'autres ouvrages. De son côté, Joan Miro a enluminé pour ainsi dire autant de livres, seul ou collectivement. Geneviève Asse, non contente d'avoir assumé avec le poète Silvia Baron Supervielle, l'édition à titre privé des Fenêtres, *a rehaussé de burins tout aussi suggestifs dans leur dépouillement trois grands livres de Pierre Lecuire, de douze pointes sèches* Abandonné *de Samuel Beckett... mais* Au loin les oiseaux *du même Beckett a cinq eaux-fortes d'Avigdor Arikha. Toujours en tenant compte de l'architecture du livre autant que de son message.*

M. Caron a donc placé en première ligne le maître d'œuvre, le metteur en scène plutôt que le metteur en pages, qui, avant de s'effacer devant la splendeur du texte et de sa traduction plastique, a pris l'initiative de ce m a r i a g e *plus ou moins heureux. En l'occurrence il n'a choisi que les heureux. Une sélection portant sur dix années de dépôt légal a même dû en éliminer d'aussi réussis.*

* * *

Iliazd méritait la place d'honneur. Il l'a. Justice lui avait été rendue l'an dernier, partiellement : puisqu'elle portait seulement sur la Rencontre Iliazd-Picasso, *il est vrai déterminante. A ce propos on n'eût pas jugé déplacée la présence, parmi les documents qui escortent les quatre livres majeurs déployés à la B.N., de l'admirable catalogue de cette première* reconnaissance, *dû à François Chapon et sorti des mêmes presses de l'imprimerie Union (Louis Barnier) que les éditions du* Degré quarante et un *d'Iliazd (Ilia Zdanevitch) à la fois poète, auteur, découvreur de chefs-d'œuvre oubliés, typographe-inventeur-bâtisseur. Et qui a su appeler les peintres à la rescousse : ils sont treize à rendre hommage à* Rogelio Lacourière, *maître-artisan de la gravure, de Beaudin à Survage ; trouver en Georges Ribemont-Dessaignes celui qui, en dix eaux-fortes, établirait le meilleur dialogue avec son* Boustrophédon. *Enfin, si une pointe sèche de Picasso suffit à animer son étude sur Pirosmanchvili, vingt-trois eaux-fortes de Miro, en couleurs les plus éclatantes, font* c o r t è g e *au* Courtisan grotesque *d'Adrian de Montluc.*

Les livres de Pierre Lecuire, autre sommet de la haute bibliophilie, dont on a évoqué le nom ci-dessus à propos de Geneviève Asse, sont synonymes de perfection formelle. L'exposition organisée au CNAC — qu'on a revue en Alsace et à Nice — n'est pas si ancienne pour qu'on ait oublié, entre autres, l'équipe de quinze artistes mobilisés parmi les plus grands pour illustrer le Livre des livres. *On a la joie de le retrouver aux côtés de* la Nuit bleue, *du catalogue des* Livres de Pierre Lecuire, *de* Litres, *de* Logis de terre, *de* Sonnets funèbres, *d'*Iblis.

Comme on est heureux de revoir les volumes déjà offerts çà et là à la vue du public, d'éditeurs tels que Tériade — Cirque *de Chagall,* Paris sans fin *de Giacometti,* Ubu aux Baléares *de Miro, de Skira, Malraux, — Dali, et de ceux dont le nom est associé à de grandes galeries de tableaux : Maeght, Jean Hugues, Louise Leiris, Galanis, Jacques Damase, qui se sont assuré la collaboration d'Ubac, Sima, Wilfredo Lam, Zao Wou-ki, Sonia Delaunay, etc.*

Les éditeurs élitaires, de notoriété plus modeste pour le profane, ne manquent certes pas. Ainsi c'est pour « Art et Valeur » qu'Hans Bellmer a gravé les burins des Mystères du confessionnal ; *que Miro a fourni des lithographies en couleurs pour les exemplaires de tête de plusieurs recueils de poèmes, dont le* Chien de cœur *de René Char, imprimés par Guy Lévis Mano ; qu'Ubac et Alechinsky, en ce qui concerne les ouvrages exposés, ont œuvré pour « Fata Morgana » et Max Ernst pour Pierre Chave ; que Michel Seuphor a donné à Jean Audouin* l'Autre côté des choses; *que Georges Visat inscrit à son palmarès Bellmer, Ernst, Dorothea Tanning, Asse, Matta... La liste n'est pas close.*

* * *

Il y a les isolés, ou les occasionnels, voire les amateurs mécènes. Pierre-André Benoit (PAB), qui fait illustrer ses œuvres personnelles (Imminence, Plus tard, Pour 1971) *par les autres, réserve ses propres gravures à René Char. Jacques Goutal-Darly et la galerie Bosquet éditent* le Jour des temps, *inédit de Jacques Prévert avec onze eaux-fortes en couleurs et un collage de Max Papart. Il y a les clubs, les sociétés de bibliophiles franco-suisses, de Normandie, de Provence ou d'ailleurs. Il y a enfin les livres, qui ne sont pas les moins somptueux, édités aux dépens de l'auteur ou de l'artiste : les estampes de Raymond Gid,* le Chant des voyelles *d'Etienne Hadju,* le Dossier Solange *de Zwy Milshtein ;* Colloques *de Paul Valéry avec les aquatintes de Francis Mockel ; et les tours de force de Virgil (Virgilie Nevjestic), qui, après* Talisman du vagabond *dont la composition et la typographie avaient été confiées à Robert Blanchet, a réalisé seul* l'Appel, *gravant sur cuivre même le texte et la couverture. Et, dans leur précision et leur délicatesse, ses estampes débouchent dans le rêve.*

Au total, soixante éditeurs, ou assimilés pour la circonstance, ont fourni à la Bibliothèque nationale l'occasion de réunir un ensemble luxueux qui, par bonheur, appartient à la collectivité. Destinés à être lus sans doute, ils sont surtout ici faits pour être regardés, avec les yeux du cœur et de l'esprit également, à cause des profondes correspondances r e c h e r c h é e s *entre des moyens d'expression complémentaires.* « Ainsi le bleu de Monory, analogique des *Blues*, de Butor, *dit M. Georges Le Rider, administrateur général de la B.N.,* devient initiation au monde des *U.S.A. 76* ; les lithographies de Singler, rendant à l'espace originel le *Balcon en forêt*, de Julien Gracq, libèrent et stimulent l'imagination du lecteur ; des rencontres de poèmes se colorent en *Paroles peintes.* »

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Jusqu'au 11 septembre.

M. Barre à la Fondation Maeght

« Ah ! les jaunes de Klee ! »

De Rouen à Saint-Paul-de-Vence, le premier ministre, M. Raymond Barre, est passé sans transition, le samedi 9 juillet, des tracas de l'emploi aux plaisirs de la découverte artistique en inaugurant, à la Fondation Maeght, l'exposition Paul Klee. C'est en amateur éclairé de la peinture moderne et en admirateur de Klee que le chef du gouvernement, accompagné de Mme Raymond Barre, a visité l'exposition.

« Les jaunes de Klee sont prodigieux ! Quelle maîtrise de la couleur ! » *En dépit des bousculades, du brouhaha et de la chaleur étouffante, le premier ministre, sous la conduite de ses hôtes, M. Aimé Maeght et le directeur de la Fondation, M. Jean-Louis Prat, a pris le temps de s'extasier devant chaque œuvre, citant ici une réflexion du peintre, s'interrogeant plus loin sur la nature des matériaux ou les principes de la composition, établissant des comparaisons personnelles avec d'autres artistes. Un premier ministre pris par son sujet, curieux, enthousiaste et... documenté. Intéressé aussi en tant qu'homme politique par l'artiste engagé s'exprimant dans des œuvres telles que* l'Homme rayé *ou* Lui, aussi, c'est un dictateur, *qui dénonçaient la montée du nazisme et lui valurent de figurer parmi les peintres de l'art dégénéré.* « Je ne suis pas un critique d'art, et je m'abstiendrai de déclarations qui seraient superficielles », *r é p o n d i t M. Raymond Barre aux journalistes.* Mais vous permettrez à un premier ministre d'aimer la peinture. »

Le chef du gouvernement rappelait d'autre part que le président de la République a v a i t *souhaité qu'un effort fût fait pour la culture, en particulier au bénéfice des Musées de France.* « Je crois, *a-t-il ajouté,* que c'est une utilisation fort judicieuse de nos ressources financières » *Quant à l'art, dont on lui demandait s'il pouvait aider à vivre, il le définit comme* « un des moyens qui permettent de supporter les difficultés de l'existence ». *Le premier ministre devait d'autre part compléter son week-end artistique sur la Côte d'Azur en visitant, le dimanche 10 juillet, le Musée national Message biblique Marc Chagall, à Nice. La veille, en arrivant à Saint-Paul-de-Vence, il était allé saluer le maître qui réside près de la Fondation Maeght et lui présenter pour son quatre-vingt-dixième anniversaire ses vœux personnels et ceux de tous les Français.*

GUY PORTE.

Cinéma

LES IDOLES MÉCANIQUES

Il est toujours tentant de mélanger documentaire et fiction, d'introduire dans un sujet classique les « effets de réel » suggérés par la technique du cinéma direct, une façon de tourner qui nous rapproche de l'événement. Le cinéaste britannique Michael Apted ne s'en prive pas dans ce film déjà ancien, *Stardust* (1974), qui se voudrait le portrait dramatisé d'une idole de la rock music.

Jim Mac Laine, enfant du faubourg, à l'accent prolo inimitable (rôle tenu par la vedette rock bien réelle d'aujourd'hui, David Essex), devient le chef de file du groupe des *Stray Cats*. Pure marchandise, il se retrouve vendu à un imprésario américain et obligé de se séparer de ses amis. Ayant échoué symboliquement dans un château en Espagne, victime de la drogue, il joue le grand finale du cinquième acte devant les caméras de la télévision venues l'interviewer.

Tous les clichés suggérés par un sujet du genre *Une étoile est née*, sans la sincérité, sans la conviction, sont au rendez-vous : le show business dévore ses créatures, le public est inhumain et « consomme » ses idoles comme autrefois les jeux du cirque. Michael Apted a fragmenté à l'extrême son récit, multiplié les plans pour rendre la narration plus haletante. Il réintroduit dans le cinéma anglais, aujourd'hui à l'abandon, faut-il le rappeler, une « éthique » détestable, une manière de se sentir supérieur à l'égard d'un sujet nullement traité, de personnages caricaturés, qui nous ramènent trente ans en arrière.

On aimerait dire, pour simplifier les choses, qu'un strict documentaire comme *Pumping Iron* (traduit par *Arnold le Magnifique* dans certains cinémas, *Pompes de fer* dans d'autres) montre la voie à suivre. Les auteurs, George Butler et Robert Fiore, se sont contentés de suivre paresseusement des « culturistes », des M. Muscle américains qui « bâtissent » leur corps, sculptent dans la chair comme d'autres dans l'argile (on les appelle en anglais *body builders*). Une vanité naïve leur sert d'argument, un entraînement de tous les instants les enchaîne, quitte, si l'on gagne le concours de M. Univers, ou si l'on s'en rapproche, à envisager par la suite une confortable sinécure dans l'exploitation d'un établissement pour *body builders*.

Une musiquette entraînante commente les images. Nous voyons du bout de la lorgnette, sous aquarium, l'ombre d'un vrai racket. Le sujet est à peine effleuré, passée la première surprise, pratiquement r i e n n'arrive. L'imagination tarde à venir au pouvoir !

LOUIS MARCORELLES.

★ *Stardust* : U.G.C. Danton, George V (v.o.).

★ *Arnold le Magnifique* : Elysées Lincoln, Quartier latin (v.o.), Hollywood Boulevard

Danse

CHARLES JUDE DANSEUR ÉTOILE A L'OPÉRA

Par décision de M. Rolf Liebermann, administrateur de la Réunion des théâtres lyriques nationaux, et sur proposition de M. Raymond Franchetti, directeur de la danse, Charles Jude a été nommé samedi 9 juillet danseur-étoile à l'Opéra de Paris.

[Né le 25 juillet 1953 à Mytho (Vietnam du Sud), Charles Jude a connu une carrière rapide. N'étant entré comme stagiaire dans le corps de ballet (troupe Favart) qu'à l'âge de dix-huit ans, il a eu la chance, deux ans plus tard, de danser en soliste aux côtés de Rudolf Noureev au Palais des sports, où son style, tout d'aisance et de souplesse, fut aussitôt remarqué.

A l'Opéra, lorsqu'il fut promu premier danseur en janvier 1976, il interpréta les rôles du Faune de Robbins, du Maure de Petrouchka, de Tristan de Glen Tetley. Il a épousé tout récemment la première danseuse Florence Clerc, sa partenaire dans Ivan le Terrible à la cour Carrée du Louvre, où il est affiché en étoile les 13, 18 et 23 juillet prochains. — O. M.]

En bref

Photo

● **LE PALMARÈS D'ARLES**

Le concours de photographie des rencontres d'Arles, qui réunissait cette année trente-deux concurrents, venus du monde entier, a été remporté par la Soviétique Romualda Pozerskis à l'issue du vote du public. La photographe a également remporté le Prix de la critique ainsi qu'une mention spéciale dans le palmarès établi par les jeunes spectateurs, qui lui ont préféré la Française Tahara Keitchi.

Le Prix du meilleur livre photographique a été décerné au Mercure de France pour son édition de l'ouvrage d'Edouard Boubat, *la Survivance*.

Musique

Cendrillon bis

Deux distributions différentes pour assurer un rythme endiablé à ces représentations de la Cenerentola, seule maîtresse de l'Opéra en juillet. Ce pourrait être une épreuve cruelle pour les unes ou les autres si M. Rolf Liebermann n'avait réuni par un de ses fastueux caprices qu'il adore les deux plus grands mezzos-coloratures d'aujourd'hui. Il est impossible de choisir entre Frederica von Stade et Teresa Berganza, les deux incomparables : Berganza, grand personnage dont le chant est toute ferveur, brasier intime, mystère incantatoire ; von Stade, rayonnante de jeunesse, voix de velours, miroitante de diamants comme ses yeux bleus ensorcelants ; et chacune transfigure ces guirlandes de concertos acrobatiques qui avec elles paraissent autant de jardins de délices.

Berganza faisait un peu pâlir le talent juvénile de J o h n *Bercknock, ne puisse rivaliser avec von Stade forme un couple mieux assorti dans la connivence naturelle de la jeunesse, bien que le ténor anglais, plus fougueux que Bercknock ne puisse rivaliser avec la somptuosité vocale épanouie de sa partenaire ; mais n'est-ce pas le lot douloureux des ténors en pareille compagnie ?*

Les autres rôles feraient plutôt pencher la balance du côté de la première distribution : m a l g r é *son charme, William Workmann (Dandini), n'a ni l'éclat ni la vigueur comique de Tom Krause et Marius Rintzler (Don Magnifico), pourtant excellent en ce personnage de barbon ridicule, avec une voix corsée et tonnante à souhait, ne peut rivaliser avec la bouffonnerie géniale de Paolo Montarsolo. Mais von Stade rétablit a elle seule l'équilibre : comment* a c c e p t e r *de ne pas l'entendre ?*

On se réjouit de retrouver par ailleurs dans les deux distributions Roger Soyer, Eliane Lublin et Francine Arrauzau, parfaits dans leur rôle, et, bien sûr, les chœurs et l'Orchestre de l'Opéra chœurs et l'orchestre de l'Opéra, sous la direction de Jesus Lopez-Corbos, alliant délicatesse et ardeur. Et l'on ne se lasse ni du décor ni de la mise en scène (le Monde *du 10 juillet).*

JACQUES LONCHAMPT.

CARNET

Fiançailles

— M. et Mme Pierre Lhomme,
M. Jacques Martel,
ont le plaisir de faire part des fiançailles de leurs enfants,
Claude
et
Paul.

Décès

— Mlle Gabrielle Baillaud,
Le docteur et Mme Etienne Baillaud,
M. et Mme Paul Baillaud,
Le docteur et Mme Jean-Marie Rouillard,
M. et Mme Lucien Baillaud,
M. et Mme Marcel Baillaud,
M. et Mme Maurice Pimot,
ses enfants,
Mme Jean Privat, sa sœur,
font part du décès de
M. René BAILLAUD,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre des Palmes académiques,
chevalier de l'ordre du Mérite social,
correspondant de l'Institut,
professeur honoraire
de la faculté des sciences
de Besançon,
directeur honoraire
de l'observatoire de Besançon,
président d'honneur-fondateur
de la Société chronométrique
de France,
ancien président de l'académie
des sciences, belles-lettres et arts
de Besançon,
survenu le 2 juillet 1977, à Besançon, dans sa quatre-vingt-douzième année.
La messe d'enterrement et l'inhumation ont eu lieu à Laissac (Aveyron), le mercredi 6 juillet 1977.

[Né à Toulouse en 1885, René Baillaud était le fils d'Edouard-Benjamin Baillaud, qui fut directeur de l'observatoire de Paris. Astronome comme son père, René Baillaud dirigea, de 1930 à 1957, l'observatoire de Besançon, après avoir travaillé à ceux de Paris, de Nice et de Marseille.

Spécialiste de chronométrie, il joua un grand rôle dans les organisations internationales assurant la coordination des mesures de temps faites par différents observatoires. Pendant la première guerre mondiale, il avait mis au point un paraboloïde permettant de repérer les avions au son, qui fut utilisé avec succès par la D.C.A.]

— Mme Elie Bouhanna,
Le docteur et Mme Alain Bouhanna et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean Bouhanna, vétérinaire, et leurs enfants,
Le docteur et Mme Pierre Bouhanna et leur fils,
M. et Mme Jacques Benzimra et leurs enfants,
Les familles Bouaziz, Tobelem, Bouhanna, Charbit, Pinto, Nataf, Benarosch,
font part du décès de
M. Albert-Elie BOUHANNA,
docteur vétérinaire,
survenu le 5 juillet 1977.
Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu au cimetière de Bagneux-Parisien, dans la plus stricte intimité familiale, le vendredi 8 juillet 1977.
38, rue Alphonse-Cherrier,
92260 Sceaux.
9, avenue George-V, résidence du Parc,
06000 Nice.

— Mme veuve Xavier Boyer,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gustave Boyer,
M. et Mme Eugène Pascal,
M. André Jory,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, survenu le 26 juin 1977, de
Mlle Marie-Bernadette BOYER,
agrégée d'université,
professeur au lycée Beau-Site, à Nice,
âgée de trente-neuf ans.
Les obsèques ont eu lieu le 29 juin 1977, à Tarascon (Bouches-du-Rhône).
Ils remercient bien sincèrement tous les amis, collègues et élèves de Mlle Boyer, ainsi que les personnes qui se sont associées à leur peine.

— M. Georges Chabachoff,
Mme Simone Coiffier,
M. et Mme Sardi, François et Laurent,
Les familles Coiffier, Berthet, Lepagnol, Chabachoff,
Ses parents, sœur, beau-frère, oncles, neveux, cousins,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel en montagne, à La Bérarde, le 6 juillet 1977, de
Jean-Robert CHABACHOFF,
ingénieur I.P.G.,
à l'âge de trente ans.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, dans le caveau familial au Père-Lachaise, le 9 juillet 1977.
M. Chabachoff,
14, rue Botzaris,
75019 Paris.
Mme Coiffier,
21, rue de Montreuil,
75011 Paris.
M. et Mme Sardi,
24, rue Léon-Frot,
75011 Paris.

— M. Paul Chavonnet, son époux,
M. et Mme J.-Ph. Chavonnet,
Mme Y. Nast-Delater,
M. et Mme C. Herrenschmidt,
Le colonel et Mme Courbe-Michollet,
ses enfants,
Le docteur et Mme Y. Delater et leurs enfants,
M. et Mme C. Chabrol et leurs enfants,
M. et Mme E. Thordarson et leurs enfants,
Claire, Béatrice, Bernard et Annick Chavonnet,
Véronique et Marie-Pierre Courbe-Michollet,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme M. Rossi, sa dévouée gouvernante,
Les familles, parentes et alliées,
Et tous ceux qui l'ont aimée,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Paul CHAVONNET,
née Thérèse Pascalis,
survenu le 8 juillet 1977, à Cannes.
Les obsèques auront lieu le mardi 12 juillet, à 14 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes (27, rue d'Armaillé, 75017 Paris).
Cet avis tient lieu de faire-part.
« Je me remets entre tes mains, Seigneur, car tu es la lumière et la vie. »

— Alger. Paris.
Mme Yolande Cohen-Selmoun,
Mme Jacqueline Cohen-Selmoun,
Mme Yvette Cohen-Selmoun,
M. Thierry Chiche,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur très chère et regrettée mère, grand-mère, parente et alliée,
Mme Semha COHEN,
survenu le 10 juillet 1977, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
Les obsèques auront lieu le mardi 12 juillet.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Pantin-Parisien, à 15 h. 30 (entrée principale).
Cet avis tient lieu de faire-part.
18, rue d'Estienne-d'Orves,
92400 Courbevoie

— Mme Ernest Dargent,
M. et Mme Jean Dargent et leur fille,
M. et Mme Pol Dargent et leurs enfants,
ont la profonde douleur d'annoncer le décès de
M. Ernest DARGENT,
ingénieur civil des mines A.I.L.G.,
chevalier de l'ordre de la Couronne,
survenu inopinément à Dillingen-Saar (R.F.A.), dans sa quatre-vingtième année, le 7 juillet 1977.
Les funérailles auront lieu le mardi 12 juillet 1977, à Jumet (Charleroi, Belgique), à 10 heures.
Réunion à l'église de Jumet-Chef-Lieu.
L'inhumation se fera dans le caveau de famille, au cimetière de Jumet-Chef-Lieu
34, rue Georges-Tourneur,
B. 6030 Marchienne-au-Pont.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Charles GERMAIN,
inspecteur central des impôts,
survenu à Gonesse (Val-d'Oise), dans sa soixante-quatorzième année.
De la part de
Mme Charles Germain, son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Et de toute la famille.
L'inhumation aura lieu le mardi 12 juillet 1977, à 15 h. 15, au cimetière de Gonesse.
11, avenue Paul-Valéry,
95200 Sarcelles.

— Mme François Gouygou,
sa mère,
Mme le docteur Edith Gouygou-Roth, son épouse,
M. et Mme François Gouygou et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Paule et leur fils,
Mlle Elisabeth Gouygou,
M. Jean-Michel Gouygou,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Thérèse Gouygou, sa sœur,
ont la douleur d'annoncer la mort du
docteur Charles GOUYGOU,
professeur agrégé d'anatomie
pathologique au centre hospitalier
et universitaire Henri-Mondor,
survenue le 4 juillet 1977.
Ses obsèques ont été célébrées en l'église de Saint-Sozy (Lot), le 5 juillet 1977.
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, domaine des Bois-de-Jarcy,
Varenne-Jarcy (Essonne).
« Le Marquisat »,
Saint-Sozy (Lot).

[Né le 7 novembre 1919 à Tombouctou, Charles Gouygou est agrégé de médecine en 1952, devient professeur titulaire en 1969. Biologiste des hôpitaux depuis 1967, il a dirigé successivement les services centraux d'anatomie pathologique de l'hôpital Saint-Louis et de l'hôpital Henri-Mondor de Créteil. Le professeur Gouygou a enseigné l'anatomie pathologique pendant de nombreuses années à la faculté de médecine de Paris, puis à celle de Créteil.

Eminent spécialiste de la pathologie rénale et de celle de l'appareil génital masculin, il avait publié de nombreux travaux scientifiques.]

— M. et Mme Henri Levillayer,
ses parents,
Olivier, Sabine, Evelyne et Christelle, ses enfants,
Ses frères et sœurs,
Sa famille et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel en montagne, à La Bérarde, le 6 juillet 1977, de
Marie-France LEVILLAYER,
à l'âge de trente-deux ans.
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité familiale, au cimetière de Saint-Pair, le mardi 12 juillet 1977, à 10 h. 30.
M. et Mme Levillayer,
48, rue Sainte-Anne,
50380 Saint-Pair.

— Mme Albert Grimbert, née Noëlle Ménière de Schacken,
M. et Mme Armel Michel-Ménière et leurs enfants,
Le baron et la baronne Eric Ménière de Schacken,
Mme Marie-Stéphanie Zimmerman et son fils,
La baronne Gilles-Marie Ménière de Schacken,
ont la douleur de faire part du décès de la
baronne Henri MENIERE,
née Yvonne Dumas,
leur chère mère, grand-mère et belle-mère, endormie dans la paix du Seigneur, le 8 juillet 1977, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.
Les obsèques religieuses auront lieu le mardi 12 juillet, à 14 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, suivies de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans la sépulture de famille.

— Mme Albert Vladislas Odesser, son épouse,
M. Daniel Odesser, son fils,
Les familles Odesser, Krongelb, Beltz, Sufaru,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès subit de
M. Albert Vladislas ODESSER,
survenu le 4 juillet 1977, dans sa soixante-quatorzième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
52, rue du Docteur-Blanche,
75016 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du* « Carnet du Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Anniversaires

— Autrans (Isère).
Les enfants et petits-enfants rappellent à tous ceux qui les ont connus et qui restent fidèles à leurs souvenirs, le premier anniversaire du décès de
Mme Roland MENTHONNEX,
et le quatorzième anniversaire du décès de
M. Roland MENTHONNEX.
Union de prière avec les messes célébrées à leur intention.

Messes anniversaires

— En union avec les messes qui seront célébrées à l'intention de
M. Raymond CLOT,
décédé le 19 juillet 1976, une pieuse pensée est demandée aux personnes qui restent fidèles à son souvenir.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux



SODEXHO

Nous sommes l'un des leaders de la restauration de collectivités (800 millions de Francs de Chiffre d'Affaires - 8000 personnes)

Nous intensifions notre développement international.

Nous souhaitons recruter pour **le MOYEN-ORIENT**

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

(ARABIE-SAOUDITE) (réf. DGA)

Minimum 35 ans. Homme d'expérience, profondément opérationnel, il a déjà sur le terrain connu le succès dans le management d'une affaire de services ou la direction d'effectifs importants avec un chiffre d'affaires supérieur à 60 millions de francs et des difficultés évidentes. Notre préférence irait à un homme pouvant prouver sa réussite dans le management de gros chantiers à l'étranger.
Bien entendu, il parle couramment anglais, apprécie le Moyen-Orient et sa situation de famille est compatible avec une telle affectation.
Une formation supérieure et/ou la connaissance de notre métier sont, en outre, des atouts supplémentaires.

CHEFS D'EXPLOITATIONS

(réf. C.E.)

Minimum 28 ans. Leur responsabilité est de gérer un ensemble d'exploitations représentant plus de 100 personnes, avec un chiffre d'affaires d'environ 20 millions de francs, dans des conditions de chantier qui sont celles de notre activité.
La grande autonomie attachée nécessairement à ces postes ne peut convenir qu'à des hommes courageux et aspirant à prendre des responsabilités.
Anglais courant impératif. Célibataires ou mariés sans enfant.

Les perspectives de carrière à l'intérieur du groupe sont excellentes.

Adresser C.V. détaillé, avec photo et lettre manuscrite à Monsieur MACKEN (réf. DGA) ou à Madame RIPAUD (réf. CE) SODEXHO - DIVISION MOYEN-ORIENT — 3, avenue Newton - 78390 BOIS D'ARCY.

POUR FILIALE MAROC
IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche

INGÉNIEUR THERMICIEN

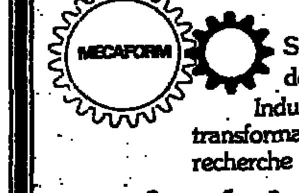
Connaissances pratique techniques climatisation (froid, électricité)

Expérience 5 ans minimum :
— bureau d'études ;
— organisation et conduite chantiers dans entreprises conditionnement d'air.

Nombreux déplacements.
Permis de conduire indispensable.
Poste actif dans société en expansion.
Résidence CASABLANCA.

Env. lettre manusc. avec C.V. à nº 20886

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS



Société Spécialisée de la Fédération des Indutries Mécaniques et transformatrices des métaux recherche

ingénieurs techniciens supérieurs

Expérience nécessaire en milieu industriel pour mission de formation à Alger et à Caracas.

Logement assuré + avant. sociaux français.

Env. lettre manuscrite avec photo, C.V. et copie des diplômes à MECAFORM S.A. 17 av. Hoche 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGENIERIE
recherche

2 techniciens supérieurs de montage

(NIVEAU IV OU V MÉTALLURGIE)

Qui seront chargés du montage d'usines de traitement des eaux dans tous pays sauf en Europe.
Les candidats retenus devront posséder une bonne formation générale et une expérience pratique de plusieurs années en montages industriels tous fluides et machines tournantes
La connaissance de l'anglais est indispensable.
Celle de l'espagnol appréciée.
Durée d'un chantier 1 à 2 ans.
Possibilité de carrière.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et prétentions sous réf. 263 TM à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra

---

Importante société spécialisée dans l'agro-industrie tropicale
recherche
pour projet agro-industriel palmier en Amazonie

1) LE DIRECTEUR DE PROJET

responsable de la mise en œuvre du complexe.
Il sera chargé :
— de sa réalisation effective sur le terrain (infrastructures, plantations, usines...)
— du lancement progressif de l'exploitation
— de la formation du personnel.
Diplômé d'une Grande Ecole, le candidat intéressé devra avoir dans une activité analogue un haut niveau de connaissances spécifiques et d'expérience pratique confirmées tant dans le domaine technique, que dans celui de la gestion des affaires.

2) UN INGÉNIEUR EN AGRONOMIE TROPICALE

responsable du département agronomique
Très familier des problèmes inhérents à la culture du palmier à huile et/ou de l'hévéa, il prendra en charge la conception, le lancement et la mise en exploitation des plantations.

Pour ces deux postes, la connaissance du Portugais et éventuellement de l'Anglais sera vivement appréciée.

Env. C.V. et prétentions sous le nº S. 92, Agence Havas, bd A.-Max, 13, 1000 Bruxelles/Belgique

---

FRANCFORT

RESPONSABLE

Bureau représentation bancaire

est recherché par établissement national
Ouverture prévue 4e trimestre 1977
Le candidat devra être parfaitement BILINGUE

Envoyer C.V. photo, prétentions à nº 20.832 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Recherche pour ABIDJAN

UN ARCHITECTE PROJETEUR-DÉCORATEUR perspectiviste

sérieuses références exigées, esprit de création, bonnes connaissances techniques et chantiers demandées. Poste de haut niveau débouchant sur Direction Technique Entreprise.

C.V. et photo à adresser à DARC PUBLICITE 5, rue du Fg-Saint-Honoré, 75008 PARIS qui tr.

---

côte africaine

Nous sommes une importante société industrielle et minière d'environ 6000 personnes installée dans un pays d'Afrique Francophone et comprenant plusieurs unités de production. Notre Directeur Général, très soucieux de la formation et de la promotion, a crée un important département Formation Professionnelle et Gestion Prévisionnelle du Personnel regroupant plusieurs centres de formation. Pour le seconder, il recherche :

CHEF DU DEPARTEMENT FORMATION

Rattaché au Directeur Général, ce cadre de haut niveau aura comme principale mission, outre la gestion budgétaire complète de son département
- d'évaluer les besoins en personnel du groupe,
- de définir une politique de formation qui tienne compte des objectifs de la société à court, moyen et long terme,
- de mettre en route cette politique par des actions de formation pouvant se réaliser en Afrique et en Europe,
- d'en contrôler le bon fonctionnement.

Ce poste s'adresse à un très bon technicien ayant une formation supérieure (Centrale, Arts et Métiers, etc...) et une solide expérience de direction d'unités de formation. Réf. 3054/M

ADJOINT AU CHEF DU DEPARTEMENT FORMATION

Il assistera le Chef du Département formation dans les différentes responsabilités décrites ci-dessus.
Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur grande école ayant une solide formation technique et quelques années d'expérience pratique en formation. Réf. 3055/M

RESPONSABLE DES ETUDES

Dans le centre d'apprentissage le plus important (200 personnes) du département, il participe au recueil et à l'analyse des besoins en formation, organise plus particulièrement les études et les stages, gère, contrôle, améliore et adapte la formation dispensée. Ses fonctions s'étendent jusqu'au perfectionnement du personnel du centre, sur le plan pédagogique.
Ce poste s'adressent à un bon technicien, niveau ingénieur électromécanicien ayant 2 à 3 ans d'expérience pédagogique. Réf. 3056/M

PROFESSEURS TECHNIQUES

Leurs principales tâches consistent à dispenser à une quinzaine d'apprentis les cours qu'ils préparent et qu'ils diffusent au moyen de méthodes pédagogiques actives. Ils contrôlent les connaissances et suivent les résultats devant déboucher sur la formation d'ouvriers spécialisés et d'agent de maitrise.
Les candidats devront avoir une culture générale du niveau bac, l'habitude du commandement et une expérience d'environ 5 ans dans un service électromécanique. Une formation pédagogique ou une expérience d'animation serait souhaitée. Réf. 3057/M

Pour tous ces postes, la rémunération, fonction du niveau du candidat, est assortie d'avantages substantiels (logement équipé, école, soins médicaux gratuits, polyclinique, 2 mois de congés annuels, etc...).

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo en rappelant la référence du poste choisi à AXIAL Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmet.

Importante Société d'Ingénierie recherche pour poste en AFRIQUE NOIRE

UN COORDINATEUR DE CHANTIER

Désireux de participer à un important chantier de bâtiment, le candidat recherché devra être titulaire d'un diplôme de technicien supérieur ou de conducteur de travx bâtiment et avoir acq. une expérience d'au minimum 5 ans, pour partie à l'étranger, dans la coordination « tous corps d'état » (suivi de chantier, diagramme PERT ...).
Il pourra, à ce titre, justifier de références précises.
Ce poste, auquel sont attachés les avantages de l'expatriation, est à pourvoir rapidement.
Les personnes intéressées sont invitées à écr. (joindre C.V., en mention. dernier salaire France) sous référence 880/101 à :
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

Société Ingénierie Paris recherche pour poste au *Moyen-Orient*

INGÉNIEUR OUVRAGES D'ART

spécialisé dans les techniques de

PONTS PRÉCONTRAINTS et MÉTALLIQUES

Diplômé d'une grande école, cet ingénieur peut faire état d'une large expérience professionnelle ds le domaine des travx publics, acquise pour partie à l'étranger. Une bonne connaissance de la langue anglaise est nécessaire pour l'exercice des fonctions qui lui seront confiées.
Les ingénieurs intéressés sont priés d'écrire (C.V. + dernier salaire annuel) sous réf. 758/112
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

Dans le cadre de ses activités d'assistance technique en Asie, Société d'Ingénieurs Conseils recherche

SPÉCIALISTE MATÉRIELS T.P.

parlant et rédigeant en anglais, ayant une bonne expérience des plans d'investissement et des appels d'offres de nouveaux matériels de travaux publics, de l'évaluation des matériels en activité et des spécifications.

Vous êtes priés d'adresser votre C.V. et d'indiquer votre dernière rémunération annuelle en spécifiant la référence 875/103 à :
L.T.P 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

BUREAU D'ETUDES à vocation internationale, siège social Paris, recherche pour séjour à l'étranger -

INGÉNIEUR - PROJETEUR AUTOROUTIER

Cet ingénieur diplômé, s'exprim. en anglais, se verra confier des responsabilités qui nécessitent une expérience dans ce domaine d'une dizaine d'années au min. Les personnalités intéress. sont invitées à prendre un premier contact en écrivant (joindre C.V. et indiquer dernière rémunérat. annuelle, sous référence 871/104
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Chaque semaine, "Le Monde information-professions" dresse le tableau récapitulatif des offres d'emploi encadrées parues dans "Le Monde".

Outre ceux qui, sans emploi, recherchent une situation, ce service est aussi destiné aux lecteurs qui pensent en termes d'avenir.

Nos synthèses leur permettent en effet de se situer, d'évaluer l'importance de l'offre dans leur branche, dans leur spécialité, l'évolution des qualifications. Analyser, une fois par semaine, et d'un seul coup d'œil, l'ensemble des annonces parues dans "Le Monde", c'est le moyen, pour ceux qui ont une responsabilité dans l'entreprise, comme pour ceux qui exercent ces fonctions, de suivre les fluctuations du marché de l'emploi.

bon de commande à découper
Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Je désire m'abonner à la synthèse hebdomadaire de la ou des fonctions suivantes :

1) Mettre une croix dans les cases correspondant aux fonctions retenues :

- ☐ Direction générale, fonctions multipostes.
- ☐ Marketing relations publiques publicité.
- ☐ Informatique.
- ☐ Production entretien.
- ☐ Ingénieurs.
- ☐ Etudes organisation et recherche.
- ☐ Direction financière et administrative.
- ☐ Comptabilité.
- ☐ Personnel formation relations humaines et sociales.
- ☐ Direction commerciale vente.
- ☐ Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.
- ☐ Banques - Assurances.
- ☐ Professions médicales et paramédicales.
- ☐ Secrétariat de direction, traductions, documentation.
- ☐ Cadres débutants.

2) Entourer, dans le tableau ci-dessous, le nombre de semaines retenu :

TARIF DES ABONNEMENTS (en Francs)

Nombre de fonctions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
13 semaines	39	77	112	145	127	208	234	259	283	304	324	339	355	369	380
26 semaines	69	134	195	254	308	361	408	453	494	532	566	594	622	647	670
52 semaines	115	230	336	436	530	615	700	772	847	912	971	1018	1064	1108	1142

Le tarif de l'abonnement est la correspondance entre le nombre de fonctions et le nombre de semaines demandés.

INFORMATION-PROFESSIONS est adressé sous pli fermé soit au domicile soit au Siège de la Société de l'abonné.
(Le premier envoi sera assuré dès la semaine suivant celle de la réception du bon de commande.)
Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 874.72.05, ou écrire : "LE MONDE" INFORMATION-PROFESSIONS - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

NOM : ____________ ou SOCIETE : ____________

ADRESSE : ____________ TEL. : ____________

Joindre le règlement par chèque bancaire à l'ordre du "Monde" ou chèque postal (CCP 4207-23 Paris) - ETRANGER envoi aérien : + 1 F par fonction et par semaine.

12 juillet 77



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois internationaux

MONTAGE
(Moyen-Orient)

Nous cherchons dans le cadre de nos activités d'ENGINEERING, un

ingénieur d'affaires

au niveau direction, ayant au minimum 10 ans d'expérience dans la gestion de contrats de sous-traitance de montage.
Il aura la responsabilité des délais et du budget du travail qui lui sera confié.
Bon conducteur d'hommes, c'est aussi un animateur.
Il séjournera sur chantier pendant environ 3 ans.
La connaissance de l'anglais et du français sont indispensables.
La rémunération qui est en rapport avec les responsabilités confiées, comprend un treizième mois, une gratification et une assurance de groupe. D'autres avantages extra-légaux sont également accordés par l'employeur.
Les candidats sont invités à adresser un curriculum vitae manuscrit et détaillé en indiquant leurs prétentions à Universal Media, chaussée de La Hulpe 122, B-1050 Bruxelles, en mentionnant la référence M/371 sur l'enveloppe. Nous pourrons ainsi la transmettre, sans l'ouvrir, à notre client, lequel désire rester anonyme.

Importante société spécialisée dans l'agro-industrie tropicale recherche pour projets agro-industriels palmier en Afrique Noire anglophone

2 CHEFS DE PROJETS

responsables de la mise en œuvre d'un complexe.
Chaque chef de projet participera aux négociations avec les autorités locales.
Très familier des problèmes inhérents à la culture du palmier à huile et/ou de l'hévéa.
Il sera chargé :
— Des réalisations effectives sur le terrain (infrastructures, plantations, usines...) ;
— Du lancement progressif de l'exploitation ;
— De la gestion totale du projet (définition et gestion des budgets...).
Connaissance effective de l'anglais indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions sous le n° S 90 Agence Havas, bd A.-Max, 13, 1000 Bruxelles - Belgique.

Importante société spécialisée dans l'agro-industrie tropicale recherche

RESPONSABLE DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DU PERSONNEL

pour l'une de ses unités (3.000 pers.) en cours de réalisation en Afrique Noire francophone.

Le candidat retenu devra avoir dans ce domaine un niveau de connaissances et de pratique éprouvé

Une expérience analogue outre-mer ainsi que de bonnes bases juridiques sont souhaitables.

Contrat et avantages expatriés.

Envoyer C.V. et prétentions sous le n° S. 91, Agence Havas, boulevard A.-Max 13, 1000 Bruxelles

---

GABON

SOCIETE MARITIME filiale d'un groupe français important recherche pour PORT-GENTIL

CHEF DU SERVICE COMPTABLE

27 ans min. En liaison étroite avec le Directeur, il sera resp. de TOUTE LA COMPTABILITE DE LA SOCIETE et de la gestion administrative du personnel gabonais et français.

NECESSAIRE niveau D.E.C.S. Une expérience confirmée de la comptabilité générale.

Possibilité d'évolution dans le groupe. Poste à pourv. rapidem.

Nombreux avantages. Congés annuels.

Entretiens prévus avec le Directeur de la Société les 22 et 25 juillet.

Ecrire avec C.V. et prétentions, sous référence 2.782, à :

CORT
65, avenue Kléber, 75016 PARIS.
Discrétion assurée.

Rech. J.F. hôtesses, accompagnatrices, interprètes pr Taranto (Italie), saison ou année. Pour ttes informations, tél. 727-43-77.

Sté géophysique rech. pr équipes sismiques à l'étranger, oberser expérimenté, junior observer Connais. anglais indisp. Ecrire avec C.V. et photo à PETTY-RAY, 12, av. George-V, Paris-8.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

IMPTE SOCIETE recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

SPECIALISE EN MECANIQUE DES SOLS
Quelques années d'expérience
Pour poste en

COTE-D'IVOIRE

Ecrire avec C.V. à :
C.E.B.T.P., 12, rue Brancion, 75737 PARIS - CEDEX 15.

Société para-public, Paris, recherche pour un séjour dans un pays anglophone

INGÉNIEUR ENTRETIEN ROUTIER

Ce spécialiste, diplômé d'une grande école, s'exprimant en anglais, aura acquis dans ce domaine technique une large expér. ds les pays d'outre-mer. Veuillez adresser votre candidature, joindre un C.V. et indiquer votre rémunération annuelle, en spécifiant la référence 876/105, à L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

GTE INTERNATIONAL INCORPORATED

Contract administrator

will reside in Sidi-Bel-Abbes, Algeria for two years.

Duties :
- Negociate claims, contract modifications and perform liaison functions.
- Assist in major negociations.
- Monitor in Algeria activities which might impact on base contract.

Abilities Required/helpful
- Negociation experience mandatory.
- Fluent French and English.
- Excellent written and verbal communications skills.
- Awareness of American business mentality
- Sensitivity to Algerian culture.
- Some legal/financial exposure preferable.

Education :
Advanced business or legal degree.

Send resume, including salary requirements to :
GTE INTERNATIONAL
Personnel Dept - 32 Third Avenue - Burlington Massachusetts 01803 - USA

emplois régionaux

LOTO

PRELO

recrute pour son centre de traitement de Marseille-Vitrolles

le responsable des services techniques-informatiques

Il aura à superviser et coordonner quatre services techniques comportant des effectifs très importants.
Le candidat, âgé de 30 ans minimum, justifiera d'une formation supérieure en Informatique et d'une solide expérience en matière d'exploitation.
La rémunération de départ ne sera pas inférieure à 100.000 F par an.
Les dossiers de candidature - sous référence M 1346 à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 PARIS.

SOMMER sols et murs

recherche pour son unité de production (1200 personnes) Située à SEDAN (Ardennes)

UN DIRECTEUR GESTION

Référence C 77/07

Sous l'autorité directe du Directeur de l'Usine, il sera responsable de la direction des services suivants :
- la comptabilité analytique
- le contrôle de gestion
- l'informatique
- la logistique des produits finis (stocks et expéditions)
- les nomenclatures

La réussite dans cette fonction implique une formation supérieure complétée impérativement par une expérience similaire de 3 à 5 ans en unité de production, surtout dans le domaine de contrôle de gestion.
Par ailleurs la connaissance de l'anglais et de l'allemand sera vivement appréciée.

UN INGENIEUR DE FABRICATION

Référence C 77/08

Au sein du Département des Fabrications des Produits Plastiques, il assurera la direction d'un atelier d'enduction (75 personnes).
Il aura une formation d'Ingénieur-Chimiste et devra justifier d'une expérience de 2 à 3 ans dans le P.V.C.

Adresser candidature, C.V. détaillé, photo (retournée) et rémunération actuelle en précisant la référence du poste choisi Direction du Personnel - 20, Boulevard du Parc - 92521 NEUILLY CEDEX.

TOP MANAGEMENT TEXTILE

Groupe multinational ayant de nombreux licenciés et faisant confectionner en sous-traitance dans le monde entier recherche pour sa DIVISION TEXTILE (marché mondial porteur en forte évolution).

DIRECTEUR TECHNIQUE

DIVISION TEXTILE

Cette fonction peut passionner un Ingénieur diplômé d'une école textile française ou étrangère. Praticien confirmé de l'industrie Textile (coûts, méthodes, production) il est parfaitement au courant de l'évolution des fibres et de leurs applications. Il est trilingue (français, anglais, allemand) et a une forte expérience des procédures import-export.

Son action ? La synthèse et la coordination des différents partenaires internationaux pour la fabrication intégrée, sous licences, en négoce.

Votre dossier complet adressé au CABINET MANAGING sous REF. N° 2542 bénéficiera du meilleur accueil et si vous souhaitez des informations préalables, téléphonez à Mme HAEFFNER en chiffrant le (88) 36.12.00.

20, avenue de la Paix
67000 STRASBOURG

managing

GROUPE INTERNATIONAL
SPECIALISE DANS PRODUITS POUR CONSTRUCTION ELECTRIQUE
recherche
pour sa Société Française

DIRECTEUR DE DIVISION

Formation Ingénieur.
Age minimum 40 ans.
Pratique de l'anglais exigée.
Expérience industrielle indispensable dans branche isolation électrique.
Responsabilité dans unité de production similaire souhaitée,
en vue de prendre en charge production et commercialisation d'une unité de plus de 600 personnes.
POSTE EN PROVINCE

Ecrire sous no 42112 à M. BESSON, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE

Sté Biens d'Equipements PROVINCE

DIRECTEUR CCIAL

Minimum 35 ans
Connaissances milieu agricole
100 à 120.000 F/an
Ecrire sous réf. 942 à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09 qui transmettra.

Société internationale créant futurs concessionnaires recherche pour sa succursale de Lille

CONTROLLER

dynamique, capable de prendre en charge la comptabilité générale, le contrôle budgétaire et le reporting anglo-saxon.
- Formation supérieure - niveau D.E.C.S. ;
- Expérience société multinationale appréciée ;
- Anglais lu et parlé ;
- Age souhaité : 25/30 ans ;
- Lieu de travail : Lille.

Envoyer C.V. et prétentions : CLARK FRANCE, 8, quai G.-Legrand, 59000 LILLE.

Bureau aide-sociale Grenoble recherche

ASSISTANTE SOCIALE

pr son secteur personnes âgées. Candid. à adresser au Service du personnel, Bureau aide-soc., 14, rue Hébert, 38027 Grenoble, avant le 24 juillet 1977.

GROUPEMENT INTERET ECONOMIQUE mécanique chaudronnerie rech. pour action commerciale

UN CADRE

Niveau ingénieur mécanique
35 ans minimum
Introduit commerçants, accrocheur, aimant voyage, basé à LYON
6.000 à 8.000 F + intéressem.
Ecrire HAVAS LYON n° 9092.

ORGANISME PUBLIC recherche pour NICE :
Technicien supérieur Travaux Publics ou Jeune ingénieur connaissant suivis techniques et administratifs des travaux VRD. Envoyer lettre de candidature manuscrite, curriculum vitae et prétent. Ecr. Agence HAVAS, 06011 NICE Cedex s./réf. 0492.

D.D.E./G.E.P. 54 rech. Urbaniste Géographe pour études d'aménagement. Spécialisation en cartographie et techn. d'impression exigées. Env. C.V. à : G.E.P., 54, pl. des Ducs-de-Bar, B.P. 125, NANCY.

La Ville de Montpellier souhaite recruter, pour assurer la mise en place d'un Service de Restauration Scolaire Municipale, un intendant et un chef de cuisine. Le salaire mensuel de l'intendant sera de l'ordre de 6 000 F, celui du chef de cuisine de l'ordre de 4 000 F. Les candidats au poste d'intendant devront présenter une connaissance et une expérience parfaites de la restauration scolaire (direction de la cuisine centrale, 5 000 repas par jour ; organisation et fonctionnement du service de Restauration, tarification dégressive ; menus. De plus il participera à la mise en place d'une cuisine centrale neuve, ainsi qu'au choix d'une chaîne de transport des aliments préparés). La limite du dépôt des candidatures est fixée au 20 juillet 1977 et celles-ci sont adressées à :
M. LE DEPUTE-MAIRE
de la Ville de Montpellier,
34064 Montpellier Cedex
Service du Secrétariat général
Mairie de Montpellier.
Les candidatures au poste de chef de cuisine seront adressées dans les mêmes conditions. Les renseignements peuvent être pris à la Mairie de Montpellier, bureau du Secrétariat général.

STE BANLIEUE NORD-EST Spécialisée dans les installations de sécurité, alarme, détection et protection incendie recherche pour secteur : RHONE-ALPES

AGENT TECHNICO-CCIAL

— Formation électrotechnique ;
— Homme dynamique ;
— Expérience Cciale et étude de devis indispensables ;
— Formation complémentaire technique assurée par la société ;
— Avantages sociaux ;
— Retraite complémentaire ;
— Sérieuses références exigées;
— Résidence : départements : RHONE ou ISERE ;
— Vacances assurées ;
— Libre rapidement.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
LES INSTALLATIONS GENERAL-INCENDIE
28, rue du Goulet,
93300 AUBERVILLIERS.

CENTRE de READAPTATION SOCIALE pour HOMMES recherche

ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS

ou TOUS TRAVAILL. SOCIAUX intéressés par la création d'un milieu thérapeutique total.
Adr. C.V. et photo à :
RELAIS BOIS-L'ABBE
459, av. Pasteur, 49000 ANGERS

DÉLÉGUÉS MÉDICAUX
SI L'AVENIR VOUS PRÉOCCUPE

UN IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL

VOUS OFFRE : la sécurité.
de réelles possibilités d'avenir.

en échange de votre expérience et de votre détermination à réussir.

NOUS RECHERCHONS

1 DÉLÉGUÉ HOSPITALIER
POUR TOULOUSE

9 DÉLÉGUÉS MÉDICAUX

pour
— Charente, Charente-Maritime.
— Vienne, Haute-Vienne.
— Meurthe-et-Moselle, Meuse.
— Moselle.
— Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord.
— Finistère, Morbihan.
— Isère.
— Savoie, Haute-Savoie.
— Nord, Pas-de-Calais.

Ecrivez-nous, même brièvement (vous êtes peut-être en vacances).
Nos conditions très compétitives vous seront précisées ultérieurement.
N° 45832 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy 75008 PARIS, qui transmettra.

H A L C O
FOURNISSEUR D'ÉQUIPEMENT DE FORAGE
recherche

UN DIRECTEUR

Les candidats doivent avoir 30 ans minimum
— une connaissance parfaite de la langue anglaise,
— une très bonne expérience de la gestion et de la vente dans le domaine d'équipement de forage.

Ils doivent être capables de prendre la totale responsabilité de la Société, d'en contrôler le développement, et d'avoir de bonnes initiatives.

La société, succursale d'une compagnie britannique, est située près de Blois.

Les demandes doivent être rédigées en anglais et accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photographie récente, et doivent indiquer le nom de deux personnes pouvant fournir de sérieuses références.

Les demandes devront porter la mention CONFIDENTIELLE et être envoyées à :
Mr. A. H. MARSHALL, Managing Director
MARSHALLS FRANCE S.A.R.L.
13, rue du Docteur-Audy
Huisseau-sur-Cosson
41350 VINEUIL

---

gestion du personnel et formation

EST

Important Groupe de construction mécanique, nous recherchons un responsable de gestion du personnel pour l'une de nos usines située dans l'est (2 000 personnes environ).
Rattaché au Chef du Personnel, il définira, mettra en place les méthodes de gestion du personnel ouvrier et ETAM, puis en assurera le suivi. Il prendra par ailleurs en charge l'ensemble des problèmes de formation.
Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure sensibilisé au problème *de gestion du personnel par une première* expérience d'environ 5 ans en milieu industriel.

Adresser CV sous référence VIOR (à mentionner sur l'enveloppe).



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

---

groupe pierre fabre

Notre Centre de Recherche emploie 200 personnes. Il comprend des services de recherches chimique, pharmacologique, galénique, thérapeutique.
Nous souhaitons entrer en relation avec :

un PHARMACOLOGUE

de haut niveau qui sera l'adjoint du responsable de la Recherche Pharmacologique.

Pour postuler il faut :
- être médecin, pharmacien ou vétérinaire
- être titulaire de C.E.S. ou de D.E.A. axés sur la pharmacodynamie.
- avoir 5 à 10 ans d'expérience industrielle dans un poste de pharmacologue (toutefois une partie de cette expérience peut être universitaire).

Le poste est à pourvoir à Castres.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions salariales à :

F. CHEVALLIER - Groupe Pierre FABRE
125, rue de la Faisanderie - 75016 PARIS

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

Acoustique Industrielle

Directeur Département

La Société est filiale d'un des premiers groupes français. Son Département Acoustique Industrielle étudie les problèmes posés par les clients et réalise pour les résoudre des produits aux applications très diverses multipliées encore par le souci de la qualité de la vie. Petite équipe très performante. Chiffre d'Affaires en grand développement.

La mission que le Directeur Général souhaite ainsi largement déléguer est l'animation de cette unité autonome, la coordination avec les autres activités de la société et la gestion du budget du Département. Pour la remplir il faut un jeune ingénieur (Centrale - AM), ayant déjà connu la vie d'usine et y ayant prouvé ses qualités d'animateur, son goût de la gestion et ses capacités à l'autonomie.

Sa rémunération ne sera pas inférieure à 100 000 F et le poste doit connaître une importante évolution.

Les Ingénieurs qu'il intéresse sont invités à adresser leur dossier sous référence AI 722/M à SEFOP qui les en remercie et qui procédera aux entretiens d'ici la fin juillet.

SEFOP 7 rue Lincoln 75008 PARIS

sperar

IMPORTANTE USINE

région Parisienne

recherche

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

— Titulaires du BTS ou DUT ou niveau

— Expérience appréciée.

Envoyer curr. vitae sous référence 9.508 à :

SPERAR PUBLICITE
12, rue Jean - Jaurès
92807 Puteaux qui transm.

Un groupe américain recherche pour sa filiale française qui importe et commercialise du matériel haute fidélité un :

directeur administratif et financier

La fonction offre à un candidat de formation supérieure DECS ou équivalent, complétée par une expérience d'au moins 5 années et parlant anglais, la possibilité de s'intégrer dans une entreprise en expansion évoluant sur un marché en pleine croissance (objectif C.A. 1980 : 80 millions de francs).

La mission consiste à :
- assurer la direction des services comptabilité, informatique, stockage et expédition.
- prendre la responsabilité des comptabilités générales et analytiques, de la facturation, des formalités de dédouannement, de la gestion des stocks, du personnel, de la paie, des déclarations sociales et fiscales.
- établir les rapports mensuels de gestion.
- collaborer à la préparation des budgets annuels et contrôler leur réalisation.

Adresser lettres de candidatures manuscrites et curriculum vitae à Mr Warnke-Dherines, MARANTZ FRANCE, 9, rue Louis Armand 92600 Asnières.

marantz. FRANCE

GROUPE BANCAIRE INTERNATIONAL
PARIS - QUARTIER OPÉRA

recherche

INGÉNIEUR SYSTÈME

Pour mise en place IBM 370-138

- Expérience OS VSI (2 ans minimum + C.I.C.S. souhaité ;
- ce cadre de formation supérieure dépendra directement du Directeur Informatique ;
- devra assurer l'adaptation permanente des personnels d'étude et d'exploitation ;
- qualités humaines de coopération indispensables ;
- esprit d'équipe et sens pédagogique.

Adresser C.V., pohot, prétent., ss le nº 20.915 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ALIMENTAIRE

de NANTERRE (C.A. 150 millions. 450 personn.) recherche pour diriger son service

ENTRETIEN ET TRAVAUX NEUFS

UN INGÉNIEUR

— 35 ans environ ;
— 4 ans expérience minimum ;
— formation A. et M. de préférence, ce poste pourrait convenir aussi à un ancien Officier mécanicien de la marine ;
— des connaissances en chaufferie et froid seraient appréciées compte tenu du type d'industrie ;
— rattaché au Directeur Technique de la Société, le poste doit être occupé très rapidement.

Ecr. avec C.V. et photo ss le nº 21.108 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er qui transm.

---

directeur général

150 000 F

Société Commerciale de Distribution, produits de grande diffusion, SPORTS-LOISIRS, recherche son Directeur.

Ce poste conviendrait à

Directeur Commercial de haut niveau, HEC, ESSEC, SUP. de CO.,

35 ans minimum, connaissant parfaitement les différents circuits de distribution et tout particulièrement le détaillant spécialisé.

Il aura à animer une équipe de 35 personnes : chef de vente, représentants, responsable de dépôt, personnel administratif et comptable ... et sera responsable au delà de l'activité commerciale et marketing dans son ensemble, tant en France qu'à l'étranger, des achats, des stocks, de la gestion comptable et financière.

Bonne maîtrise Anglais indispensable.

Veuillez écrire sous référence M 12.486 à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

SDRC
Structural Dynamics Research Corporation

(U.S.A.)
COMPAGNIE DE CONSEILS ET SERVICES EN INFORMATIQUE

SDRC est une compagnie de consultants en ingénierie spécialisée en génie mécanique, analyse et résolutions de problèmes pour les utilisateurs et les constructeurs de tous les types de machines et de véhicules. Ses services comprennent l'utilisation de packages de simulation (NASTRAN), d'analyse de structures, de phénomènes vibratoires et de technologie en ingénierie mécanique.

En relation avec notre croissance rapide et notre implantation en France, nous recherchons :

INGENIEUR

SPECIALISTE EN GENIE MECANIQUE

pour assister les clients dans l'utilisation de nos services, organiser des séminaires techniques, et assurer les activités de marketing.

Parfaitement bilingue Anglais/Français.

De formation supérieure technique, connaissant outre les applications mentionnées ci-dessus, la méthode des éléments finis.

Une expérience des programmes informatiques de modélisation ou de calcul de structures tels que NASTRAN, STRUDL, ASKA, ADINA, serait appréciée.

De même une expérience dans une ou plusieurs des industries suivantes : construction automobile, construction d'engins de travaux publics, matériel agricole ou de moteurs.

La possibilité est offerte à un élément de valeur de prendre la direction de notre agence en France, après une période d'environ 3 ans.

Le salaire est à débattre, et sera fonction de l'expérience.

Envoyer C.V. et prétentions à No 20674, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

---

emplois régionaux

LA REDOUTE complète l'équipe qu'elle met en place dans l'une de ses filiales, leader dans l'Edition, dont le Centre Informatique se décentralise dans la région de ROUEN.

Nous recherchons donc

2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS ET 2 PROGRAMMEURS

pour développer de nouvelles applications orientées base de Données et Télétraitement.

Les candidats auront déjà une expérience de plusieurs années dans un poste comparable au cours desquels ils auront pratiqué L'ASSEMBLEUR 360. Une connaissance du PL1 serait appréciée.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions en spécifiant le poste qui vous intéresse à DIFFUSION No1 - Direction du Personnel - 8, rue Caroline -76410 SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF.

CLINIQUE MUTUALISTE - 246 LITS

DIRECTEUR

(Chirurgie - Médecine
Maternité et Unité de Réanimation

recherche

Organisateur et gestionnaire expérimenté disponible au plus tard le 1er octobre 1977.

Adresser C.V. détaillé à

M. le Président UDSMI
5, rue Vauban, 38026 GRENOBLE CEDEX

Dans le cadre du développement de notre Département Informatique, créé il y a un an, nous recherchons un

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Le candidat retenu connaîtra le système 10 et le langage Assembleur.

Rattaché au Directeur Financier, il sera chargé :
- de l'organisation du Service Informatique,
- de la programmation complémentaire au package utilisé.

Si ce poste, situé en Banlieue Sud de Paris, vous intéresse, écrivez en joignant un C.V. complet et en indiquant vos prétentions à INFRAPLAN CARRIÈRES sous réf. L 111, Tour de Lyon, 185, rue de Bercy 75012 Paris

---

LILLE

Société de construction mécanique réalisant des installations d'usines «clé en main» recherche :

INGENIEURS DIPLOMES

GENIE CIVIL

(A.M. - E.T.P. - I.D.N. - MINES DOUAI - H.E.I. etc...)

- Pour prendre des fonctions dans le département GENIE CIVIL de son INGENIERIE INDUSTRIEL.
- Les postes seront confiés à des Ingénieurs DEBUTANTS, libérés des obligations militaires, décidés à entrer de suite dans la vie professionnelle.

Ecrire avec C.V. détaillé sous réf. 32109 L à Gérard STIKER CFF - ORES

ORES
«Centre Vauban»
201 rue Colbert
59000 - LILLE

sperar

CHEF DES VENTES EXPORT

La Société (128 p. 14 M de CA) fabrique des pièces métalliques découpées et embouties.

Le poste convient à un jeune ESCAE ou ingénieur (débutant accepté) ayant le goût du commerce d'exportation. La connaissance de l'allemand est indispensable et sera controlée au préalable.

Base Paris. Rémunération 60.000/85.000 selon expérience.

Ne pas envoyer de C.V.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 713 M.

GROUPE INTERNATIONAL

Très important de l'industrie de transformation des matières plastiques.

Recherche pour la filiale française implantée dans la région de MONTARGIS

RESPONSABLE DES AFFAIRES SOCIALES

Directement rattaché au Directeur administratif et financier.

LE CANDIDAT recherché :
— Est âgé d'environ trente-deux ans ;
— A une expérience dans une fonction similaire de plusieurs années dans une entreprise industrielle ;
— Est intéressé par une carrière dans une société dynamique en pleine expansion.

Ecrire avec C.V. et photo à nº 20.946 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Giratev

Groupement informatique des organismes de RADIO et de TELEVISION (ex. ORTF), équipé d'un IBM 370/158 sous OS/VS1 recherche plusieurs

INFORMATICIENS DE GESTION

programmeurs
- DUT informatique ou équivalent,
- pratiquant le COBOL ANS. (réf. P 1107 M)

analystes
- Ingénieur ou équivalent,
- maîtrise, DEA ou licence,
- pour la conception - réalisation d'applications, éventuellement comme Chefs de Projets. (réf. A 1107 M)

Tous ces postes exigent d'être libérés des obligations militaires et demandent un début d'expérience professionnelle.

Les connaissances techniques suivantes seront autant d'atouts supplémentaires : • IBM 360/370 • OS • PL 1 • Télétraitement • IMS • mini-ordinateur.

Adresser C.V., prétentions, photo, date de disponibilité, sous référence correspondante à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

CENTRALE

recherche

1 DIRECTEUR D'USINE

- Formation Grandes Écoles ou équivalent.
- Expérience. similaire en conserverie de légumes et de plats cuisinés.

région PICARDIE

Envoyer C.V. manuscrit, photo, prétentions au Secrétariat Général de la S.G.C.C.
27/33, quai Le Gallo, 92100 BOULOGNE

Discrétion et réponse assurées à toute candidature.

Lieu

Hypermarché de meubles et équipement de la maison (C.A. : 25.000.000 - 80 personnes), en pleine expansion, recherche pour assurer la gestion financière et administrative de la société son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Dépendant du Directeur Général, il aura pour mission :
- d'assumer la fonction financière de l'entreprise (service comptabilité, relations bancaires, trésorerie...) ;
- de perfectionner et de promouvoir les outils de gestion existants (budgets, tableaux de bord...) ;
- de mettre en place un équipement informatique.

Cette fonction conviendrait à un jeune candidat (28 ans min.), titulaire du DECS, diplômé d'une école de commerce, option comptabilité, ou équivalence, qui aurait acquis si possible une expérience de cabinet et obligatoirement une expérience en P.M.E. en qualité de chef de service. La maîtrise de la gestion informatique des stocks constituera un atout appréciable.

Les perspectives de développement personnel, liées aux projets de l'entreprise, et la jeunesse de l'équipe de direction (34 ans de moyenne d'âge) rendent cette fonction particulièrement attrayante.

Base d'activité : LILLE Rémunération : 90.000.

Adresser votre C.V. manuscrit, photo et prétent. à : S.A. SOVAPE - Service OS, B.P. 2000 51070 REIMS CEDEX.

Concepteur et maître-d'oeuvre d'installations d'ensembles industriels de haute technicité, nous sommes en pleine expansion.

Pour notre département informatique équipé d'un IBM 370/168, nous recherchons :

chefs de projets

Dépendant d'un ingénieur en chef, ils assureront le développement d'applications industrielles : gestion de documents et de matériel.

Ingénieurs diplômés, ils justifiront d'une expérience de l'informatique de gestion en milieu industriel. Réf. M/300

analystes expérimentés

Ils dirigerons une équipe de programmeurs et mèneront à bien des travaux d'analyses fonctionnelle et organique.

Une expérience d'application de gestion, base de données ou télétraitement est nécessaire. Réf. M/301

Ces différents postes, basés à Paris, peuvent bénéficier d'excellentes perspectives d'avenir.

Adresser lettre manuscrite et c.v. en rappelant la référence du poste choisi à AXIAL Publicité, 91, Fg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmet..

SGMI CONSTRUCTEUR

offre

à étudiants (3e, 4e année, 3e cycle) droit, Sciences Eco..., postes

CONSEILLERS DE VENTE

pour affectation à mi-temps à la vente de maisons individuelles et d'appartements en Région parisienne

Adresser CV et sous réf. CV 02 à la SGMI (discrétion assurée)
35 quai André Citroën
75725 PARIS CEDEX 15

SGMI CONSTRUCTEUR

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

GLAENZER SPICER

SOCIETE DE MECANIQUE AUTOMOBILE
région de POISSY (Yvelines)
Filiale d'un important groupe international propose à

DIPLOMÉ DECS

La responsabilité d'une unité de comptabilité générale.
Ce poste évolutif s'adresse à un CADRE *connaissant parfaitement l'anglais, âgé de* 30 ans minimum et intéressé par les techniques comptables internationales.

L'expérience professionnelle exigée (5 ans minimum) aura été acquise dans des entreprises industrielles, éventuellement dans des cabinets d'expertise comptable.

Rémunération et avantages sociaux intéressants.

Adresser C.V. avec photo et prétentions au : Chef du Personnel - BP 60 - 78301 POISSY.

IMPORTANTE ENTREPRISE TRAVAIL TEMPORAIRE recherche dans le cadre de son expansion en région parisienne

UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL pour prendre la responsabilité d'exploitation d'une nouvelle agence à PARIS.
Le candidat devra avoir :
— Très bon contact commerc. ;
— Solide expérience industrielle ;
— Réelles qualités d'animateur.
Conviendrait à excellent agent technico-commercial travail temporaire désirant faire preuve de ses qualités de gestionnaire. Ecrire à REGIE INDUSTRIE, M. DUPONT, 53, bd Voltaire, Paris (11e).

INGENIEUR POSITION 2 en électronique pr petites stés études et réalisation de prototypes, connaissances en B F indispensable ; logique et analogique souhaité. - Ecr. 5/64.178 J.R.P 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris.

Rech. Traducteur allem.-franç., excell. niv. électromécanique p. centrale thermique. Ecr. n° T 75.520 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

INGÉNIEURS COMMERCIAUX
PARIS - PROVINCE

Le premier constructeur européen de matériel informatique recherche, dans le cadre de son développement continu, des INGÉNIEURS COMMERCIAUX professionnels de la vente de systèmes informatiques (petits et moyens systèmes, informatique répartie, télétraitement).
Les hommes que nous voulons engager auront une expérience réussie de 2 ans dans la profession.
Une formation approfondie sur nos produits et nos techniques de vente sera assurée avant intégration dans une équipe structurée.
Nous assurons aux INGÉNIEURS COMMERCIAUX qui réussissent un niveau de rémunération élevé, la sécurité d'une grande entreprise, des possibilités d'évolution liées à un développement continu de nos opérations.
De nombreux postes sont à pourvoir tant à Paris qu'en Province.
Adresser lettre avec CV et prétentions, en précisant la réf. IC et la région de France où vous souhaiteriez exercer votre activité, à Pierre GUÉRIN
ICL France-16, cours Albert 1er-75008 Paris

ICL

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE - 1.000 PERSONNES - PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS EN PROVINCE, RECHERCHE POUR PARIS (ÉTOILE)

CADRE DE PERSONNEL

CHARGE D'ASSURER AU SEIN DE LA DIRECTION DU PERSONNEL ET DES AFFAIRES SOCIALES :
- un rôle de conseil sur le plan juridique et social ;
- une activité d'études et des travaux de réglementation sociale (classification, rémunération, participation, plan de carrière...).

Le titulaire du poste devra disposer :
- d'une formation supérieure, licence en droit ;
- d'une expérience de 5 ans environ acquise dans Direction de Personnel ou organisme spécialisé.

POSTE INTÉRESSANT POUR CANDIDAT QUALIFIÉ
Ecrire sous référence NC 548 CM.

4, rue Massenet 75016 Paris discrétion absolue, etap

SAVIEM
analystes programmeurs confirmés

De formation IUT ou équivalent vous possédez une réelle expérience en informatique de gestion et vous pratiquez COBOL.
Nous vous proposons de vous intégrer à l'équipe existante et de participer au développement du projet "gestion informatique de la production".
Matériel utilisé IBM 370/145 sous O.S.
Lieu de travail : Suresnes 92.
Les deux postes sont à créer dès maintenant mais une prise de fonction en septembre/octobre 1977 est possible.
Le Service Recrutement répondra à toutes les candidatures qui lui seront adressées ss réf. 06 au 9, rue Frédéric-Clavel, 92152 SURESNES.

Emplois et Carrières

GENERALE INFORMATIQUE EXPLOITATION
recherche

techniciens méthodes informatiques

- formation ingénieur, maîtrise,
- organisateurs.

Pour :
- ordonnancement, lancement de travaux,
- mise en place de nouveaux circuits liés à l'évolution de l'exploitation.

Envoyer CV, prétentions (sous réf. T.M.)
Service du Personnel
Tour Franklin, Cédex 11
92081 PARIS La Défense.
GIE

SOCIÉTÉ FILIALE DU GROUPE 3 M
PITHIVIERS
recherche :

CHEF DE VENTE
FRANCE *100.000 F*

- *Création de poste :* *Après un stage en fabrication, il sera responsable du démarrage et du développement d'une nouvelle activité de vente de produits chimiques organiques destinés aux industries pharmaceutiques*
- *Lieu de travail PARIS avec déplacements au siège et dans certaines grandes villes.*
- *Si vous avez :*
— *Un diplôme d'une Grande Ecole de chimie (Paris, Nancy ou équivalent) ;*
— *28 ans minimum ;*
— *Un tempérament de vendeur et une première expérience de vente de produits chimiques ;*
— *De bonnes connaissances en anglais,*
nous souhaitons vous rencontrer.

Merci d'envoyer votre curriculum vitae sous référence 3555 X a :
SERIFO - RECRUTEMENT
38, rue de Lisbonne - 75008 PARIS
SERIFO

ORGANISME DE RETRAITE ET DE PRÉVOYANCE
Banlieue NORD, recherche

UN ASSISTANT ANALYSTE
(4.600 × 13,75)

Ingénieur INSA débutant ou équivalent, chargé dans un premier temps de la conversion d'applications COBOL (travail à Paris même pendant un an). Il devra par la suite développer un projet T.P.

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR
(3.600 × 13,75)
D.U.T. + 2 ans d'expérience.

Env. C.V. et photo en précisant poste sollicité, N° 20.537 - CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040, PARIS CEDEX 04.

UNE IMPORTANTE ENTREPRISE INTERNATIONALE
CHERCHE

TECHNOLOGUE
POUR LA RECHERCHE DANS LE DOMAINE DU VERRE PLAT

qui devrait entrer dans l'organisation au niveau de cadre supérieur.

On demande :
— Diplômé dans une discipline scientifique.
— Dix années d'expérience dans le domaine de la recherche appliquée, secteur verre.
— Capacité d'établir et réaliser des plans de recherche et développement technologique relativement au secteur intéressé, soit à l'intérieur, soit en faisant recours aux instituts professionnels extérieurs, même étrangers.
— Aptitude à conduire l'activité de recherche, au travail en groupe et aux contacts interpersonnels.
— Connaissance d'une langue étrangère.
— Disponibilité à s'établir en Italie, Allemagne, ou France.

La salaire offert correspond au poste.
La durée du contrat est d'au moins cinq ans.

L'entreprise participe à la sélection dès le début et assure la plus grande discrétion.

Ecrire sous référence CL 9000 à GMV Conseil, 15, avenue d'Eylau, 75116 PARIS qui transmettra

---

ANALYSTES
ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Vous connaissez bien IBM 370/158 sous OS/VS 1
Le COBOL/ANS n'a plus de secret pour vous.
Vous avez 3 années d'expérience sérieuse en informatique.
Les problèmes BANCAIRES vous intéressent.
Vous avez peut-être une expérience dans le domaine de la tenue des comptes, des opérations sur l'étranger et du marché monétaire ;
Paris vous plaît mais la proche BANLIEUE OUEST vous attire : FIN 78 votre lieu de travail y sera décentralisé.

Alors vous pouvez poursuivre une CARRIERE EVOLUTIVE dans un grand établissement financier où une FORMATION permanente est assurée.

Même en vacances, env. C.V. + salaire ss le n° 1.477 à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui tr.
REPONSE ET DISCRETION ASSUREES

TRES IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION DONT LE SIEGE EST A PARIS CENTRE
leader dans sa branche
recherche
pour sa Direction de Contrôle Qualité

INGÉNIEUR BIOCHIMISTE

Chef de Laboratoire (ENSBANA, ENSIA...) responsable des gammes de produits ALIMENTATION DROGUERIE, COSMETOLOGIE
Il sera chargé de :
- la sélection et du contrôle des produits et fabricants ;
- l'animation d'une équipe de techniciens de contrôles ;
- la mise en place de cahiers des charges.

Une expérience de deux ans minimum dans un poste comportant des responsabilités identiques est exigée.
Adres. C.V., photo et prétentions à BLEU, n° 7977 B 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

Nous sommes sur des marchés très dynamiques

SOPALIN S.A.
filiale d'un important groupe multinational principales marques
sopalin Kleenex Kotex Freedom
nous recherchons

2 CHEFS DE PRODUITS
(grande consommation)

Des professionnels capables de conduire l'ensemble des actions liées à l'élaboration et à l'avancement de ses plans marketing.
Leur expérience 2 à 3 ans minimum de gestion de produits grand public.
La pratique de l'Anglais est nécessaire.
POUR INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES téléphoner à F. Robert 602-70-23
ou adresser votre candidature avec informations d'usage à Société SOPALIN - F. ROBERT, Bureaux de la Colline. — 92213 SAINT-CLOUD.
Réponse rapide. — Discrétion de rigueur

Cadres financiers niveau international
F. 160.000 à F. 300.000

Notre client, mondialement connu, est un important groupe multinational fabricant de biens d'investissement. Une de ses divisions établit son siège européen à Paris et nous sommes chargés du recrutement de l'état major de sa direction administrative et financière. Les postes à pourvoir comprennent le Directeur Administratif et Financier et ses 5 adjoints dans diverses disciplines : audit, budget et contrôle de gestion, relations bancaires, gestion de fonds, relations publiques, etc.. Agés de 35 ans minimum, les candidats retenus devront parler couramment l'anglais et le français, si possible l'allemand, éventuellement l'italien.

Adresser C.V. détaillés sous référence 6687 à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02, en indiquant *rémunération actuelle, téléphone privé,* ainsi que dates et adresse de vacances.

Les dossiers de candidature seront traités confidentiellement par le Cabinet de Conseillers de Direction chargé de la sélection des cadres. L'identité des candidats ne sera dévoilée qu'à l'issue d'un entretien personnel.

---

ingénieurs grandes écoles
(Centrale, Mines, Ponts, Supelec, Télécom, X)

vous venez de terminer vos études, pourquoi ne pas entrer dans la vie active par
l'informatique de gestion ?

Nous assurons votre formation et nous vous offrons des débouchés vers le
CONSEIL AUX ENTREPRISES
au sein d'une de nos sociétés spécialisée dans ce domaine.

Si vous êtes intéressés envoyez votre c.v. sous réf. 454 à la Cie BANCAIRE
Service Orientation-Recrutement
25, Av. Kléber - 75791 Paris Cedex 16.

HAVAS CONTACT

compagnie bancaire



G.CAM
Société de Service et de Conseil en informatique du Groupe de la Caisse des Dépots
recherche

PROGRAMMEURS
CONFIRMÉS

ANALYSTES - PROGRAMMEURS

Formation IUT ou équivalent, expérience grands systèmes IBM et CII-HB, excellente pratique du COBOL.
Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à Colette LENOIR
G. CAM - BP 130
113, rue Jean Marin NAUDIN
92223 BAGNEUX

Recherchons pour
IMPORTANTE ENTREPRISE ÉLECTRONIQUE
Banlieue SUD DE PARIS

DES INGÉNIEURS ARTS ET MÉTIERS
POUR SERVICE DE FABRICATION ET BUREAU DE DESSIN

Adresser curric. vitae sous le n° 21.005 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Groupe Français de taille internationale, recherche un

directeur technique
haut niveau

Il devra concevoir et diriger toute la ligne de produits, depuis la définition des nouveaux produits, l'évolution des lignes existantes, jusqu'à la programmation et la mise en place des moyens de production. Sous sa responsabilité directe, plusieurs services dont principalement : conception des produits et qualité, qui l'assisteront dans sa mission. Ingénieur de formation (Centrale, SUP-ELEC, A-M) il possède une expérience industrielle confirmée de production de grande série. L'orientation de la fonction nécessite outre la capacité de prévoir à long terme les investissements techniques, un esprit marketing ouvert au dialogue avec les services commerciaux. L'importance des effectifs à encadrer et l'évolution possible du poste désignent un candidat à très fort potentiel personnel. Réponse et discrétion assurées à tte lettre man., CV, photo, rém. adressée ss réf. D/5298 à Mme Sigolet.

bernard julhiet psycom
93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly

SOCIETE D'EDITION 15e recherche
CHARGÉ D'ÉTUDES
débutant ou 1 à 2 ans expér. pour SUIVI des VENTES
Connaissances : STATISTIQUES indispensables ; INFORMATIQUE appréciée.
Avantages sociaux : 5 × 8. 13e mois. Tél. pour R.-V. : 539-73-52.

IMPORTANTE SOCIETE recherche
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
COBOL
BURROUGHS 3500
Env. C.V. man., photo et prét. s/réf. 944 à SWEERTS, B.P. 269 75424 Paris Cédex 09 qui tr.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

REVUE MÉDICALE
cherche

médecin rédacteur

poste demi temps stable.
Il est indispensable de savoir rédiger aisément.

Ecrire avec curriculum vitae détaillé photo et prétentions à HAVAS CONTACT 156, Boulevard Haussmann, 75008 PARIS - Sous référence 35542.

HAVAS CONTACT

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Nous sommes une société spécialisée en travaux maritimes, portuaires et offshore et en tuyauterie industrielle.
Jeune et en forte expansion travaillant à l'étranger, nous recherchons un

CADRE FINANCIER export

Adjoint du Directeur Financier. 25 ans mini.
— Quelques années d'expérience des problèmes financiers rencontrés à l'exportation de préférence dans le secteur BTP.
— Dans le cadre de notre activité étrangère il sera chargé : des relations avec les banques et les administrations.
— De la gestion prévisionnelle de la trésorerie.
— De la mise en place de financements.
— Plus généralement du suivi sur le plan financier des contrats de travaux à l'exportation.
— De par ses qualités personnelles il devra pouvoir s'imposer comme l'interlocuteur des directions opérationnelles.
— Anglais courant indispensable.
Envoyer C.V., photo et prét. sous réf. 2135 à
OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

INGENIEUR SPECIALISTE du COMBUSTIBLE IRRADIE

Nous sommes une Société d'Ingénierie et de Construction Nucléaire, affiliée à un groupe français de premier plan.

Pour notre division Combustible, nous recherchons un ingénieur ayant une bonne connaissance des matériaux sous irradiation, ainsi que des procédés d'irradiation expérimentale et des techniques en cellule chaude.

Sa mission consistera à définir et réaliser, sur le site ou en laboratoire, les examens post irradiatoires des matériaux constitutifs de l'assemblage combustible.

Ecrire à No 20.569 Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra Paris Cedex 01, qui tr.

Cadre administratif et commercial 65.000 F +

Société Financière Française en relation d'affaires avec plus de 60 pays, nous recherchons un Cadre Administratif et Commercial pour assurer la gestion administrative et le suivi technique des contacts passés avec notre clientèle des pays de langue allemande. Une première expérience du suivi de contrats d'

affaires internationales

est souhaitée pour ce cadre de formation supérieure qui peut s'exprimer aisément en anglais comme en allemand. Ses responsabilités évolueront assez rapidement vers la prise en charge d'un service de plusieurs personnes. Il pourra dans notre société voir sa carrière se développer vers des activités commerciales de niveau international. Réponse et discrétion assurées à tte lettre man., CV, photo, rém. adressée ss réf. B/3277/B à M. Collet.

spérar

bernard julhiet psycom
93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly



Fromageries BEL

LA VACHE QUI RIT - APERIT CUBES KIRI - SYLPHIDE - BONBEL BABYBEL - CANTADOU, etc., recherchent

UN CHEF DE PRODUIT

pour lui confier la gestion de produits existants et le développement de produits nouveaux.

Le candidat, de formation supérieure H.E.C., E.S.S.E.C. ou équivalent, aura 2 à 4 ans d'expérience dans le Marketing des produits de grande consommation, de préférence alimentaire.

Envoyer curriculum vitae détaillé aux Fromageries Bel - Direction du Personnel 4, rue d'Anjou. — 75008 PARIS.



une des premières sociétés de conseil et services en informatique

recherche :

JEUNES INGENIEURS

GRANDES ECOLES

pour participer au developpement d'un important logiciel orienté télétraitement.

Ils seront appelés par la suite à prendre la responsabilité de projets dans des domaines tels que : langages, systèmes, bases de données ...

Adresser C.V. manuscrit et prétent., SLIGOS Direction du Personnel 91 rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX.

IMPORTANTE SOCIETE DE FABRICATION DE MATERIEL DE TELECOMMUNICATION recherche pour Service Commercial PARIS

UN INGÉNIEUR-TECHNICO-COMMERCIAL
DEBUTANT libéré du Service National

Adr. C.V. et prét. ss nº 20.867 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui tr.

Pour faire travailler un enfant, en sixième en septembre, recherche

PROFESSEUR ou PRÉCEPTEUR
5 à 7 h. par sem. sur 4 jours à SAINT-CLOUD (près gare). Ecr. ss réf. 12.498 M à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

Service de formation continue des adultes recherche

FORMATEUR COMPTABLE
niv. DECS, expér. comptabilité en entreprise ou cabinet souh. Ecrire à Madeleine COTTEN, Service Formation Continue Université Paris - Val-de-Marne avenue du Général-de-Gaulle, 94010 CRETEIL Cedex

Service de Formation Continue des Adultes recrute

ENSEIGNANTS
Disciplines : maths, physique et expression française. Envoyer C.V. et lettre man. à Michel FIALÉYRE Service Formation Continue Université Paris - Val-de-Marne avenue du Général-de-Gaulle, 94010 CRETEIL Cedex

IMPORTANTE SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS recherche pour son siège banlieue Sud-Ouest de Paris

COMPTABLE
3e ECHELON pour poste ADJOINT AU CHEF COMPTABLE
Diplômé et expérimenté

Semaine 5 jours
Restaurant d'entreprise.

Env. C.V. manuscrit et prét., nº 21.118, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

IFOCOP
recrute :

UN PROFESSEUR
expérimenté langue maternelle anglaise pour région CERGY-PONTOISE. Téléphoner au 687-24-05, postes 206-207, pour rendez-vous.

Une société de dimension nationale PARIS cherche

pour seconder le responsable de ses Services Généraux
Sécurité, surveillance, entretien.

UN COLLABORATEUR
30 ans au moins de formation secondaire, qui s'imposera en souplesse aussi bien auprès de l'encadrement qu'auprès du Personnel très diversifié de l'entreprise.

Adresser lettre manuscrite C.V., photo et prétentions, à nº 20.700, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui transmettra.

Urgent pour CLAMART

PERFOS-VÉRIFS
TRES QUALIFIES

Téléphoner : 735-96-50

IMPORTANTE SOCIETE COSMETIQUE Réputation internationale recherche pour CENTRES DE RECHERCHES BANLIEUE PARISIENNE ET REGION ORLEANAISE

UN TECHNICIEN CHIMISTE
Diplômé ETS ou DUT

Ayant connaissance produits cosmétiques. Rémunération selon expérience.

Adresser C.V., photo + prét., nº 42.875, Publ. ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

SOCIETE EN EXPANSION *recherche*

UN ASSISTANT FORMATION
chargé de la formation initiale du personnel nouvellement embauché : conception, organisation et suivi des stages, il est basé à Paris, mais effectue de fréquents déplacements de courte durée en province.

Le poste convient à un jeune cadre de formation supérieure (D.U.T. ou équivalent) ou à un cadre non diplômé ayant quelques années d'expérience de la formation.

Si vous êtes intéressé, adressez votre C.V. détaillé av. indicat. de la rémunération souhaitée, sous le nº 3.686, PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS, qui transmettra.

C.E.A.F. INFORMATIQUE
recrute
ANALYSTE PROGRAMMEUR
— Cobol A.N.S. O.S.
— Assembleur O.S. I.B.M.
— GAP II.
2 ans expérience
Tél. : 233-79-10 pour R.-VS

CHERCHONS FILLE AU PAIR. CONTACTER R. LUHMER : 1 BERLIN 28 NIMRODSTR. 66.

GROUPE DE SOCIÉTÉS SPÉCIALISÉ DANS LA DISTRIBUTION DE MATÉRIEL DE BUREAU
Siège social à Vélizy (78) - 900 personnes

recherche
pour son Directeur général

UNE ASSISTANTE
d'excellent niveau - position cadre

- 35 ans minimum,
- niveau BTSS ou équivalent,
- parfaitement bilingue anglais-français,
- possédant de solides qualités d'entregent.

POUR LUI CONFIER :
- la rédaction du courrier et des rapports,
- la coordination de l'information dans les rapports avec les membres du Conseil de Direction,
- le suivi des affaires en cours.

Le poste est à pourvoir au 1er septembre 1977.

Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite avec prétentions et photo à Mme SCHOONMANN SCM : 86, avenue de la République 94700 MAISONS-ALFORT

bleu

COMPAGNIE D'ASSURANCES CORDIALITÉ BALOISE

recrute pour son Département Informatique

IBM 370/125 DOS/VS POWER

2 PROGRAMMEURS PL 1

Minimum 2 ans d'expérience

Adresser C.V. et prétentions à Monsieur DENEY, 14, rue de la Victoire 75439 PARIS CEDEX 09.

SOCIÉTÉ DE CONSEILS EN MANAGEMENT
recherche
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
pour carrière d'

INGÉNIEUR CONSEIL

- Le poste offre de grandes possibilités d'enrichissement personnel et d'évolution de carrière.
- Toutes les actions ont un caractère participatif. Les études débouchent sur des réalisations ; elles impliquent des contrats aux différents niveaux hiérarchiques et un travail d'équipe dans les domaines suivants : Gestion, Personnel, Produits.
- Une bonne aptitude à la conduite de groupes est requise.

Prière d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référ. 941 à AXIAL PUBLICITE, 91, Fg-Saint-Honoré, 75008 Paris, qui transmettra.

UN DES PLUS GRANDS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS recherche pour sa

DIVISION PHARMACIE

RESPONSABLE FABRICATION
PRODUITS CHIMIQUES D'ORIGINE BIOLOGIQUE

Ce poste :
— Est susceptible d'évoluer rapidement à l'intérieur du groupe ;
— Conviendrait à UN JEUNE INGENIEUR CHIMISTE ayant une expérience en fabrication et désireux d'acquérir des connaissances en biologie.

Adresser C.V. manuscrit nº 21.134 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), q. tr.

SOCIETE D'ELECTRO ACOUSTIQUE PROFESSIONNELLE recherche URGENT

UN AGENT TECHNIQUE
« ETUDES », niveau 5, échelon 3 possédant expérience des circuits analogiques et digitaux.

Env. C.V. + ph. à Mme Kaddouch - Sté TELEVIC, 8, rue de la Croix-Martre - 91120 - PALAISEAU.

SOCIETE DE CAUTION MUTUELLE PARIS (16e) recherche

UN CADRE FINANCIER
Pour lui confier la responsabilité de l'étude et du suivi des dossiers (analyse de bilans, diagnostic, montage de financement).

Ce candidat non débutant devra bien connaître les techniques des crédits à moyen et à long terme (expérience bancaire).

Adr. C.V., photo et prétentions à : PUBLI INTER, 75, rue Voltaire - LEVALLOIS-PERRET, qui trans.

FIRME ANGLAISE FABRICANT GAMME REMORQUES routières cherche technico-commercial expérimenté pour monter filiale française. Ecr. nº 1.310 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Société Informatique recherche

PROGRAMMEURS DE GEST.
EXPERIMENTES
Assembleur - Cobol A.N.S. minim. 2 ans de pratique. Adr. C.V. détaillé et prétent. à S.P.M., 76, r. d'Hautpoul 75019 PARIS.

Importante Association Education populaire ch. urgent pour foyer jeunes travailleurs Paris. 100 lits.

DIRECTEUR
ayant connaiss. éducation, animation, gestion. Adresser C.V. Nº T 075504 M Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

TRADUCTEURS TECHNIQUES
français - anglais spécialisés en aéronautique C.V. à B.I.A.T., 3, bd Berthier, 75017 PARIS.

Société Internationale d'Assistance technique recherche pour son siège parisien SECTEUR ÉTRANGER

INGÉNIEUR CCIAL
de formation supérieure, ayant l'expér. des stés de services et une connaissance des techniques dans différentes branches industrielles telles que mécanique, électricité, bâtiment, etc. Anglais indispensable. Rémunération importante en fonction des résultats. (Fixe + commission).

Adr. C.V. manuscrit et prét. à MINET PUBLICITE Nº 3344/JT 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS qui transmettra.

STE FRANÇAISE INDUSTRIES CHIMIQUES recherche

MECANICIEN

Format. A. et M., IDN, ENSI...

Adresser C.V., prétentions et photo, à MINET Publicité, (nº 3322/JT), 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

BANQUE PRIVEE recherche

COMPTABLE BANCAIRE
— Formation min. exigée : B.P. Comptable.
— Expér. d'au moins 5 ans ds le service comptable d'une Banque (participation à l'élaboration des bilans et comptes d'exploitation).
— Aptitude au travail en équipe.

Adresser C.V., photo et prét. s/nº 43.094, Publicité ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Sté de Traduction rech.

TRADUCTEURS
DES LANGUES SLAVES
Ecr. nº T 75.495 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Nous recherchons

CONSEIL JURIDIQUE
EXPERIMENTE
spécialisé en droit des sociétés, pour exercer dans un cabinet de groupe.
— Perspectives d'avenir.
— Résid. : MANTES-LA-JOLIE.
— Qualités souhaitées : dynamisme et esprit d'équipe.
Env. C.V. et prétentions à : nº T 75.497 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

IMPTE SOCIETE DE FABRICATION DE TELECOMMUNICATION BANLIEUE OUEST recherche pour sa division FABRICATION COMPOSANTS ET EQUIPEMENT

UN INGÉNIEUR DE FABRICATION
DIPLOME
Ecole électromécanique ou électronique.
Ayant quelques années d'expér. Conviendrait à candidat âgé de 30 à 35 ans. - Classement en position II.

Adr. C.V. et prétent. à nº 20.869 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Recherchons pour septembre

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS AT2
Pour assurer le service après vente de nos appareils d'analyses biochimiques équipés de mini-ordinateurs et micro-processeurs. Bonne présentation. Aimant contacts clientèle et déplacements. Dégagés O.M., permis VL. Expérience en logique et analogique. Anglais et notions d'optique appréciées. Place stable et d'avenir si compétents. Env. C.V. détaillé, disponibilité et prétentions s/réf 1059 à P. LICHAU S.A., 10, r. de Louvois 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Avis de vacance de poste
La Dass de Nanterre recrute d'urgence

UN RÉDACTEUR
titulaire d'une licence section scientifique. Sal. 2.350 F. Pour tous renseignement, s'adr. 141, aven. Joliot-Curie — Recrutement - 92 Nanterre.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI
UN
Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter
- La graphologie et ses pieges
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés
- Vos droits, lois et accords.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

capitaux ou proposit. com.

P. rech. emprunt. Mme Heurtel, 149, r. Château-des-Rentiers, 18e

enseignem.

Cours intensifs d'Anglais en Angleterre
Cambridge Certificate affaires internationales, etc.
Renseignements Cox School, 199 St.Faith's, Norwich NR6, Angleterre.

Apprenez un anglais parfait dans cité animée, Bournemouth Ecr. à Cooke, 146 Cranbrook, Parkstone, Bournemouth, Angl

bateaux

Part. vend bateau pneumatique de Marque VIKING Moteur 10 ch - Volvo Penta 1975 Prix : 6.500 F. Tél. : 875-50-30.

A VENDRE
KETCH 17 m « Mikado » CNSO (état neuf 1 an)
1 moteur 106 CV, 2 cabines dbles dont 1 avec toilette priv., 1 toilette - douche dans couloir 1 cab. 3 couchettes, 1 cabine équipage 2 couchettes, 1 grand carré (12/14 pers.), 1 cuisine équipée.
ENTIEREMENT EQUIPE et ARME
(Radio-Téléphone V.H.F.)
Prix 620.000 F (neuf 750.000 F 2 ans délai).
Ecr. nº 6.526, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427, PARIS-9e.

secrétaires

Secrétaires de direction :



GROUPE EUROPÉEN EXPORTATEUR D'ENSEMBLES INDUSTRIELS
Champs - Elysées
recherche pour Direction Générale

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

ayant une grande expérience professionnelle, excellente formation générale et une réelle disponibilité. Poste à responsabilité

Excellente sténodactylo indispensable.

Langues : Allemand, Anglais.

Adresser C.V. avec photo et prétentions à :

KLÖCKNER INA FRANCE Sarl
31, rue Marbeuf — 75008 PARIS

Saint Gobain Industries
recherche pour son Siège Social à Neuilly

une secrétaire trilingue
Allemand/Anglais
pour une direction développement.

une secrétaire trilingue
Anglais (ou Américain) Allemand
pour une direction commerciale, ayant si possible 2 ou 3 années d'expérience.

Pour le 2ème poste la sténo-anglaise est nécessaire.

Adresser C.V. et prétentions à S.G.I. 62 Bd. Victor Hugo 92209 - NEUILLY

spérar

Secrétaires

STE MULTINATIONALE AMERICAINE quartier Etoile-Pte Maillot recherche

UNE COLLABORATRICE DE DIRECTION FINANCIÈRE

ELLE DEVRA :
— suivre et analyser les résultats européens.
— avoir un potentiel certain,
— assurer le secrétariat.
Expérience en informatique appréciée.
Salaire : 4.000 F + X 13.

UNE SECRÉTAIRE
PR SERVICE COMPTABILITE

ELLE DEVRA :
— assurer le secrétariat,
— avoir de bonnes notions de comptabilité,
— être flexible.
Salaire : 3.000 F + X 13.

Pour ces deux postes, il est nécessaire d'être parfaitement bilingue (français-anglais).

Les candidates devront envoyer leur C.V. et prétentions en précisant le poste à : CORNING GLASS INTERNATIONAL S.A. Service du personnel, 251, bd Péreire - 75017 PARIS.

Impt magasin indépendant PARIS, ch. libre rapidement

SECRÉTAIRE-COMPTABLE
Connaiss. sténodact. et comptab. jusque balance générale. Capable seconder direction. Hor. 40h/sem. sur 5 jours. Tél. pr R.-V. 606-14-75 M. Lardy.

MORITZ, 3, av. des Pommerats 78400 Chatou, près R.E.R. recherche

SECRÉTAIRE
Sténodactylo très confirmée, Expér. industrie, minimum 30 a. pr. secrétariat direct. Cciale. Tél. 976-18-20, Mlle Vigier ou écrire.

SECRÉTAIRE

GROUPE IMPORTANT recherche une Collaboratrice d'un bon niveau de culture générale, ayant acquis une expérience de 5 ans minimum, de préférence dans une grande Entreprise.

Lieu de travail : PARIS (20e)

Adresser C.V. et prétentions sous référence 2.190, à Organisation et Publicité 2, r. Marengo, 75001 Paris, q.tr.

Sténodactylos

Pour PARIS et région SUD nombreux postes de

- **Dactylos**
- **Sténodactylos**

à pourvoir immédiatement. Se présenter à E L P 110, bd Gabriel-Péri (92) MALAKOFF

occasions

LIVRES achat comptant à domicile. LAFFITTE, 13, rue de Buci, 6e. Tél. : 326-68-28.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Part. vend coupé 104 Peugeot, juin 75, ét. impecc. accessoires, 32 000 km. 13 000 F. 271-00-16.

+ de 16 C.V.

MERCEDES 600 1965
Etat exceptionnel. 60 000 F. Téléph. domicile : (93) 86-85-14

JAGUAR 420 NOIRE ex-voiture Alexandre Onassis, toutes options, dont direction assistée, air conditionné, état exceptionnel. Téléph. domicile (93) 86-85-14.

divers

B.M.W. - OCCASION
316 - 320 - 520 - 525 - 528 - 30 L modèles 77, peu roul. garantis. Auto-Paris XV. Tél. : 533-69-95. 68, r. Desnouettes, 75015 Paris.

SOCIETE EXPORT recherche

100 « JEEP AMÉRICAINES »
d'occasion

Véhicules en bon état de marche. Contrat renouvelable.

Faire offre à nº T 075.479 M - REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

Voitures PARIS-MONCEAU
Essais tous les jours **ROVER** 3500 S.D1
La nouvelle voiture de l'année est arrivée
114 RUE CARDINET 17e 755-97-60

demandes d'emploi
DIRECTEUR DES VENTES
DOCTEUR EN GESTION
CADRE COMMERCIAL
AU PROCHE-ORIENT

demandes d'emploi

DIRECTEUR DES VENTES
31 ANS BIENS D'EQUIPEMENT
Diplômé ingénieur électricien mécanicien, Formation Commerciale I.A.E. PARIS, 6 ans d'expérience animation et direction des ventes dans secteurs construction électrique et manutention.
Recherche
DIRECTION COMMERCIALE
VENTE, MARKETING
Ecrire sous le n° T 075.505 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

CADRE COMMERCIAL ET ADMINISTRATIF POUR L'ETRANGER
34 ans, Marié. Universitaire Droit, Sc. Po. Excellente présentation, Exp. financière, bancaire, marketing, publicité. Anglais, Espagnol courant. 2 ans en Amérique Latine. OFFRE COLLABORATION DANS FILIALE A L'ETRANGER EXISTANTE OU A CRÉER. Sens des responsabilités et des relations publiques.
Ecrire BAUDSON, 18 bis, rue M.-Michelis, 92200 NEUILLY.

DOCTEUR EN GESTION
(Ph. D.U.S.A.)
INGENIEUR GRANDE ECOLE
30 ANS
7 ans expérience (études, conseil, recherche, formation) en contrôle de gestion, finance, recherche opérationnelle.
Recherche poste à Responsabilités dans groupe industriel ou financier en France ou à l'étranger.
Ecrire n° 1298 « le Monde » Publicité
5, rue des Italiens 75427 Paris-9e

CADRE COMMERCIAL
30 ANS -EXPERIMENTE
Ayant eu à diriger et animer une équipe et à élaborer une politique commerciale à l'occasion de la création d'un département de vente au sein d'une importante société américaine de biens d'équipement.
Recherche
Situation d'avenir avec responsabilités, branche indifférente.
LIBRE 1er SEPT. ECRIRE A GUESDE
27, rue Lacaze, PARIS-14e

AU PROCHE-ORIENT
Enlever une affaire est une chose... s'y maintenir en est une autre.
GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF et FINANCIER
De nationalité française, parfaitement trilingue français, américain, arabe. D.E.C.S. + Sc. Eco expérience de l'expatriation et connaissance approfondie des problèmes spécifiques du PROCHE-ORIENT et du GOLFE ARABE.
cherche situation en rapport
Fin de mission actuelle en Août, envisagerait rencontre avec les intéressés, début septembre.
Ecrire n° T 75496 M REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F., 24 ans, excellente présentation
ESPAGNOL-ANGLAIS
références
RP-PUBLICITÉ-ANIMATION ART CONTEMPORAIN
pourrait s'intégrer avec enthousiasme à vos projets et vous seconder efficacement - Libre immédiatement - Accepterait situation Paris, toutes régions ou étranger.
Ecrire n° T 075.456 M, REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra

28 ans - 5 ans d'expérience de terrain - 2 ans de Direction Générale d'intérêts commerciaux, cherche poste de responsable de zone sur ASIE DU SUD-EST, Japon, Australie et Zone Pacifique. Chinois - Anglais - Espagnol.
Négociations au niveau international - Formation : Economique, Bancaire et Littéraire.
Ecrire n° 7284 « le Monde » Publicité
5, rue des Italiens 75427 Paris-9e

CADRE EXPORT
ESC, 30 a., angl., allem., ch. poste administ. export.
Ecr. n° 1.312 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

LICENCIÉ EN DROIT FISCALISTE
25 ans, 10 ans expér. problèmes fiscaux, ch. collab. temps partiel cab. d'avocat, cons. fiscal.
Ecr. n° 7.287 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

SECRETAIRE ayt exp. Cabinet AVOCAT, cherche travail mi-temps (matin) à part. septembre pour Paris - Tél. : 769-17-10.

E.S.C., 27 a., Tril. Négociateur av. tt. Polyv. Export, Industrie, Immobilier, rech. emploi dans entreprise.
Ecr. n° 1.236 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens - 75427 PARIS-9e.

J.H. Franç. Dyn., 28 a., brevet techn. COM. ext., parfait tril. anglais, espagn., ital., expér. dans sect. Achat, Vente actuel. Acheteur en Algérie pour Sté Eng. Et. ttes prop. poste étrang. Ecr. no 7.236, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

32 a., orig. Afriq. noire franc. DECS compl., 7 a. exp. chef Cptable, ch. pl. Gabon ou C.-Iv. Ecr. no 1.315, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

ARCHITECTE D.P.L.G.
Urbaniste, Yale University, 30 ans, français, anglais, espagnol, 5 ans expérience, recherche situation PARIS ou Sao-Paulo, BRESIL.
Ecrire : François GUERIN, 3, rue Sextius-Michel 75015 PARIS
Téléphone : 567-54-56

STATISTICIEN DISPONIBLE JUILLET à SEPTEMBRE
Ecr. no 1.305, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

ANGLAIS 30 a., parl. français, Ingénieur Electro-mécanique industrie du pétrole, systèmes de contrôle et machines tournantes, spécialiste montage, mise en route, dépannage, ch. emploi stable ou temporaire. Bristow, chez Decker, 95, av. Cyrielle-Besset, Cros-de-Cagnes, 06170

ASSISTANTE COMMERCIALE expér. organisation salons internationaux, 29 a., célib., Chbre comm. britannique, connaissant allemand, rech. poste respons., contacts haut niveau, banlieue Sud, sept. 77. Ecr. s/no 75.343 M Regie-Presse, 85 bis, r. Réaumur. 75002 PARIS.

J.F., 35 ans, lic. angl., documentaliste, exp. traduction, rech., cherche empl. pour juillet et août. Tél. : Madame Basile. 797-65-58.

GRAPHOLOGUE dipl. ch. trav. sélection professionnelle. Ecr. no T 75.355 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS

TECHNICIEN SUPERIEUR
BTS metallurgie, électro-techn., portugais, anglais, français. 3 années exp., ch. emploi au BRESIL. Possede carte immigr. modèle 19.
M. A. DUCHENE, rua Visconde de Parnaiba, 1316 Bras, SAO-PAULO - T. 93 B 177 R 46.

Jeune fille ch. pour juillet à fin sept., ménage ; chez particulier ou hôtel. Tél. : 246-43-85, l'après-midi.

SECRETAIRE TRILINGUE
(Anglais, allem.), BTSS triling. Sténo anglaise. Libre 1er sept. Ecr. no 1.295, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Jne étud. ch. pr juillet, août, emplois div. : employé bureau, manutention, etc. - T. 924-80-48

J.H. 23 ans, not. Comptabilité, 5 a. expér., rech. emploi bur. Place stable de préférence. Ecr. no 6.528, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

SECRÉTAIRE BILINGUE
Anglais - Bacc. G 1 - Diplômée ch. commerce Londres, bonnes connaiss allemand, italien, ch place stable REGION SEDAN Libre début août.
Ecr. no T 75.490 M Régie-Presse. 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGÉNIEUR E.S.T.P.
+ Institut de gestion, 47 ans.
— Ai réalisé d'importants projets clés en main.
FRANCE ET ETRANGER
cherche situation en rapport.
T R O N, 16, rue de Marnes, 92410 VILLE-D'AVRAY.
Tél. : 926-27-74, après 18 h.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 100 m2 à 235 m2.
227-91-45 ou 755-98-57.

PORTE MAILLOT
GRAND 6 P. à rénover.
Prix avantageux.
Jean FEUILLADE, 566-00-75.

PARIS-17e - 37, R. NAVIER
10e étage sur square.
VUE IMPRENABLE. Gd Db living, 3 ch., H. conf., 110 m2. Px 540.000 F. Tél. : 627-03-06.

12, BD FLANDRIN
PARIS (16e)
Dans hôtel particulier de grande classe
13 APPARTEMENTS
de caractère près personnel de 2 à 6 pièces
Visites mardi 12 de 13 h. à 17 h.

1er HALLES - BEAUBOURG
5, rue des Prêcheurs
Immeuble rénové - Standing
2 pièces entièrement aménagées
Tél. : 720-04-14.

JOURDAIN, prop vd ds b. imm. 4-5 P., 105 m2, 3 ch., liv. 40 m2, cuis., s. bns, asc., cellier, gren. + terrasse 15 m2 plein Sud. Px. 440.000 F. 046-82-46 p. R.-Vs.

Près PLACE DES VOSGES
Gd 2 p., cuisine américaine, bains, WC, Chf. IMPECCABLE. Px 235.000 F. VERNEL 526-01-50.

RANELAGH-ASSOMPTION
Vue dégagée calme, soleil s/gde terrasse, 7 P. en DUPLEX 280 m2. Urgt. « TAC » 329-33-30.

VUE SUR TOUT PARIS
137, Rue PELLEPORT (20e). Liv. + chbre, dressing, s. bns, cuis., balcon. 4.000 F le m2. Tous les jours. 325-63-00.

ETAGE ELEVE, balcon. Imm. Pierre de T., appart. 160 m2, tt cft, park. Vis. lundi 11 et mardi 12 (14 h. à 17 h.). 138, av. VICTOR-HUGO.

NATION
Dans bel imm. entièrement restauré. Tr. beau 2 pces, tt cft. 145.000 F., avec 20.000 cpt + crédit.
Sté Praire. 345-55-18. P. 25.

MARAIS (pr. place des Vosges) dans bel imm. 17e S. restauré. STUDIOS, 2 et 3 p. avec ou ss travaux. 266-16-65.

JARDINS MAILLOT, petite terrasse plein ciel, séjour + chb + chbre enfant, tout confort, tél., 370.000 F. 229-52-98.

PORTE D'AUTEUIL
Bel imm., gd 4 p., 130 m2 + ch. serv. Mardi 14 h 30/17 h 30. 39, RUE POUSSIN.

50 m PORTE MAILLOT
Bd PEREIRE
SPECIAL INVESTISSEUR
à haut rendement locatif dans immeuble en cours rénovation, tout confort. Reste seulement 2 duplex 5 studios.
Prix sans concur. 6.500 F m2. Location gestion assurées.
GROUPE VRIDAUD
15, rue de la Paix.
261-52-25 +

INVESTISSEURS
PROFITEZ DES VACANCES
pour réaliser un excellent placement à PARIS sur Bd Bonne-Nouvelle à 50 m cinéma REX dans immeuble entièrement rénové + haut rendement locatif. Location, gestion assurées. 10 autres programmes en cours Visite tous les jours, même dimanche, sur R.-V., 8 h-20 h. sans interruption.
GROUPE VRIDAUD
15, rue de la Paix
261-52-25 +

N.-D. DE LORETTE
calme 4/5 P., cft.
MARTIN Dr Droit. 742-99-09.

SAINT-FARGEAU
Immeub. récent, gd standing. Tr. b. 3 p., tt cft. Grand balcon. Parking, tél., cave. 280.000 F avec 40.000 F. comptant + crédit.
STE PPTAIRE. 345-86-41.

MARAIS Près Thorigny
Bel imm. XVIIIe en rénovation. 1° Studio caract., cuis., WC, bns. Haut de plafond. Prix : 140.000 F. Avec 30.000 F.
2° Liv. + 2 chbres style grenier, cuis., WC, bns, chf. centr. Dernier étage, plein soleil. 290.000 F. Avec 60.000 F.
Voir pptaire : lundi, mardi de 14 h 30 à 19 h., 31, r. CHARLOT.

BON XVIe
5, rue Guy-de-Maupassant
Immeuble standing, Pierre de taille. Il reste à vendre :
1 appartement de 2 pièces
3 appartements de 4 pièces
S/pl. les lundis, mardis, jeudis, vendredis, de 14 h. 30 à 18 h. Tél. 504-40-09, H. B. 261-56-52.

EUROPE - LIEGE
IMMEUBLE P de T., 200 m2 Possibilité partie professionnelle, 1er étage, asc., tél., service. 1.000.000 F. 874-70-47.

REPUBLIQUE, BEL IMM. TOUT CONFORT. STUDIO 30 m2, calme, cuisine séparée, tél. 120.000 F. - 874-70-47.

STUDIO près BASTILLE
3e étage sur jard. imm. standg. *Prix : 129.000 F. Pr visiter, voir gardienne : 86 bis, rue Amelot*

Dans cour-patio.
Splendide duplex décoré 55 m2. Exceptionnel.
Prix : 230.000 F. Tél. 206-15-30.

Donnant sur
JARDINS DU PALAIS ROYAL
cachet exceptionnel, duplex 160 m2, réception, 3 chbres, 2 chambres de service, ascens.
MONTESPORT - 544-11-87.

STUDIO TOURNELLES à saisir pr investiss. ds imm. classé. Tt cft, ét. élevé, calme, soleil. Le pptaire 531-85-56.

MARAIS, tradition du passé. Raffinement moderne. 257 m2 6 p., terrasse exception. FIM 633-33-67.

16e VUE SUR BOIS
A 500 mètres Porte Dauphine Immeuble 1961 Ravalement voté Propriét. vend 3 p., 8e ét., Sud, 77 m2 + loggia. Parfait état. Px 650.000 F. 924-40-92. Sur place mardi, 13-16 h., 26, r. Dufrénoy.

OPÉRA - 39, R. SAINT-ROCH
3e ét. ss asc. d'un imm. classé. Garçonnière de caractère Bains, cuis. équipée. - Me voir lundi et mardi, de 12 à 18 hres.

HALLES IMMEUBLE XVIIIe s. 6 pièces, impeccable, caract., calme, sol. 4e ét. ss asc. Prix 650.000 F. - Tél. 992-21-90.

O.R.T.F. IMMEUBLE STAND. TOUT CONFORT
Luxueux séj dble + chbre 85 m2, Belle cuis. équipée, impeccable. Prix 560.000 F. Vernel, 526-01-50.

2e HALLES Tr. bel im. p. de t. XVIIIe, ravalé, beau et grd Studio av. mezzanine, cuis. éq., bns, wc, 30 m2 en cours rénov. r.-de-ch. cour. 120.000 F. 766-12-00.

ILE SAINT-LOUIS EXCEPTIONNEL
62 m2 plein Sud. A refaire. Tél. 325-10-62.

BUTTES-CHAUMONT Bon imm. vue Paris 2-3 p., 55 m2, balcon, tout conft. Prix intéressant - Tél. 331-89-46.

90 bis AV. VERSAILLES Me Mirabeau
5e sans asc., calme, beau 3 P., balc. sur parc. 295.000 F. Mardi 12 de 14 h. à 17 h. 331-81-11.

AV. KLEBER PRES ETOILE Imm. pierre de t.
Beau 7 p. de caractère en étage élevé av. balcons, 235 m2 + serv. Tél. 522-45-52.

16e KLEBER
Dans bel imm. pierre de taille, 4e étage, ascens., tapis escal.,
GRAND 5 PIECES CONFORT
+ chambre service avec ascens.
PRIX · 770.000 FRANCS
Lundi, mardi de 14 h. à 18 h.
20, RUE SAINT-DIDIER ou 723-91-28

NATION Particulier vend beau 2-3 pièces sur jardin, imm. 72, 2 pièces, 57 m2 + balcon, entrée, living, chambre, s. bains, cuis. équip., wc séparé, tél., box en location. 260.000 F. Tél. le soir 387-59-42.

CENTRE POMPIDOU
67-69, rue Quincampoix
RENOVATION DE PRESTIGE
Poutr. appar., vide-ordures, asc., STUDIOS, 2 PIECES DUPLEX
Disponibles immédiatement à partir de 130.000 francs. Tous les jours de 13 à 19 h., sf dimanche. Tél. matin 770-73-77.

Paris Rive gauche

APPT DE RÉCEPT. PRÈS QUAI D'ORSAY
180 m2 + SERV. 292-12-55.

Pptaire - STUDIOS
Cft, très bel imm. 531-85-56.

8 TOURNEFORT PANTHEON
JARDIN PRIVE 40 m2
Séj. + 2 ch., cave voûtée plus. Possib. + studio charme, calme. Sam., lundi 13 h-18 h, ODE 95-10

R. DE SEINE, vue unique sur square. 5 P. tt cft, 105 m2, 6e ét., asc., tél. 325-76-97.

Métro PASTEUR. Imm. Standing - Studettes Idéal investissements. 720-14-15, poste 42.

Résidence des Champs de Port-Royal, liv. + chbre tt cft. Calme, verdure. 365.000 francs. IMMO 5, 46, bd Port-Royal-5e.

MAISON PARTICULIERE. Calme. 3 studios + 2 appts 140-130 m2. Jardin privé + terrasse. Lux. ODE 42-70. Charme.

ASSAS
APPART. 3/4 PIECES CHARME A SAISIR - ODE 95-10.

POUR PLACEMENT
dans imm. neuf bon quartier rive gauche. 3 p. séj. double + 2 chmbes 77 m2 + 56 m2 terr.
RAPPORT ENVIRON 6 %
TEL. : 720-72-72, POSTE 226.

ODEON STUDIO caractère
38 m2, confort., cuis. equipee
IMMOB MERGUI. Tél. 766-42-00.

9 rue Campagne-Première
Atelier d'artiste
27 m2 + 2 loggias. A rénover. Calme, soleil. 175 000 F.
URGENT. Mardi de 14 à 18 h.

PORTE D'ORLEANS
Beau 3 pièces tt conf. plein sud. Exceptionnel, 215 0000 F. 206-15-30.

XVe RUE DES BERGERS
Imm. récent, studio tt confort, 4e étage 175 000 F. 359-23-35.

XVe PROCESSION
Jamais habité, studio, vraie cuisine 26 m2 + balcon 13 m2, 7e etage. 180 000 F. 359-23-35.

XIVe RUE DES PLANTES
Imm récent, studio tt confort, 22 m2 environ, cave et parking. 155.000 francs — Tél. 359-50-20.

RUE GUYNEMER
Beau 6 pièces, sur Luxembourg. Imm. pierre de taille, stand., 2 serv 1 250 000 F. 267-55-71.

LUXEMBOURG, raviss. appart. de 2 p. tout conf. Tél Soleil. URGENT. Prix à discuter PROMOTIC 325-10-74.

ÉMILE-ZOLA
Grand séjour + 2 chambres
Luxueux - 1re occupation
Jean FEUILLADE - 566-00-75

FACULTÉ SCIENCES
Pptaire vend dans imm. rénové merveilleusem., gd cft, poutres, STUDIOS, 2 PCES et DUPLEX. Grand calme — 265-44-94

14e Beau STUDIO très clair Bon placement. 75.000 F. Part. à part. Tél. 633-89-76.

DENFERT - SAINT-JACQUES
2 PIECES cuisine, entrée, salle d'eau, wc, ch. cent., tél. 190.000 F. Tél. 566-50-46.

13e, 2 pièces, tt conft. 742-67-56
55 m2 3e ét. bel im. impeccable **205.000**

6e RUE HAUTEFEUILLE
IMMEUBLE RESTAURE
Appartem. de 85 m2 à 170 m2
Tél. 227-91-45 ou 755-98-57.

RUE BROCA, 5e Gobelins Moderne
4 p., bns, 85 m2, 5e ét., parking. 580.000 F. Impeccable. Calme. MICHEL et REYL, 265-90-05.

CARDINAL-LEMOINE
DANS IMMEUBLE RESTAURE
2 PIECES 45 m2 ENVIRON, cuis., bns, placards. Entièrement aménagé, 4e étage, ascens. Renseignem. et visites Tél. 755-98-57 ou 227-91-45.

CENSIER GOBELINS Immeuble neuf, grand standing, Superbe 4 pièces, cuis. équipée, tt conft, balc. sur jardin. park. VERNEL 526-01-50.

RUE VIOLET, gentil 2 P., tt cft, calme, verdure, soleil, imp. MARTIN Dr Droit. 742-99-09.

5 P. Vue dégagée, plein soleil, 100 m2 loggia, 5e étage, parking. Vendredi, samedi, de 14 h. 30 à 18 h. 30, 131, rue Jeanne-d'Arc, ou Tél. 359-68-10.

Région parisienne

Orsay ctre, 200 m Me, F-4 65 m2 + pet. jdin ds parc 6.200 m2, park, cve, const. 73, 325.000 F HT. Tél. : 907-03-80 ou 928-57-77

MELUN - Rez-ch., 3 gdes pces, cft, cour, cave. Calme, agréab. 100.000 F - 437-91-11 (P. 3902)

Neuilly - P. vd, 8, av. Ste-Foy, 3 p., cuis, bns, wc. Tél., soleil. Px intéress. Sur place ce jour et demain, de 14 h à 20 h.

ST-GRATIEN 95 - Part. vd ds résid. Appt nf F-5 tt cft. Prix : 280.000 F - Téléphone : 989-52-30

Asnières, Mairie - Liv., 3 ch., s. de bns, s. de douche. Box. 400.000 F - 705-24-10

COURBEVOIE (gare Bécon) Récent, sans vis-à-vis, 3 p. tt cft, balc., bon état. Parking. MARTIN, Dr Droit, 742-99-09

CHATOU 6' R.E.R. RECENT
VUE SPLENDIDE - CALME
Séjour 36 m2, 2 ch., cuisine, s. de bains, asc., park. sous-sol. Ag. Pont de Chatou, 976-38-98.

VINCENNES
SOCIETE propriétaire vend :
APPARTEMENT DE FONCTION
DUPLEX 130 m2 + Terrasse 100 m2, état neuf
APPARTEMENT DE FONCTION
Heures bureau : 254-46-05 et après 18 heures, 808-30-89.

PRES BOIS ET R.E.R.
84, bd Gambetta, NOGENT dans verdure, magnifique app.
4 P., 85 m2 grand balc., cuis., bains, moquette, parfait état, téléphone, parking. 450.000 F - Mardi 18 h. - 19 h. 30
COURTOIS 265-49-85.

NEUILLY BOIS Bel immeuble dans verdure
double living + 2 chambres, tout confort. Impeccable. T. 266-92-15.

LES TERRASSES DE VILLIERS
2 PIECES, 46 m2, 290.000 F.
3 PIECES, 85 m2, 500.000 F.
5 P. 126 m2 + 100 m2 terrasse. 750.000 F. Visit. 22, rue de Villiers, LEVALLOIS. 757-15-57.

appartem. achat

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE ach., urgent, 1 à 2 P., Paris, préf. 5e, 6e 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. - 873-23-55.

Juillet-Août
Les mois des affaires
L'AGENCE LAGRANGE
Fondée en 1876. Tél. 265-53-94.
Recherche pour clientèle
Province, Etranger
Studios
Appartements. Paris Neuilly

Pour activité à la Salpêtrière cherche à acheter studio très calme, ensol. et sur cour (20 à 25 m2). Tél. 958-90-96.

constructions neuves

MARAIS
Proximité PLACE des VOSGES
« LE PARC ROYAL »
16, rue du Parc-Royal
Réalisé par la Société d'Economie mixte de Restauration du Marais
Résidence entourée de jardins. Appartements de grande classe STUDIOS à 6 P. et DUPLEX jardins privatifs - terrasses. Vues dégagées. Environnement hôtel ancien. Livraison Printemps 78.
Commercialisation
P. BATON
21, av. P.-Doumer, 75016 PARIS
704-55-55

(92) BOULOGNE Près RHIN-ET-DANUBE
PETIT IMM. DE STANDING
28 APPARTEMENTS
STUDIOS, 2 et 3 PIECES
Dégagements exceptionnels très ensoleillé
LIVRABLE PRINTEMPS 1978
PRIX DEFINITIFS
Renseign. et vente PROFINA, 19, r. Auber, Paris (9e), 742-74-75

fonds de commerce

A vendre, banl. Nord, magasin 100 m2 TOUS COMMERCES. Téléphoner le matin : 959-14-55.

NICE, aux Abattoirs - Vends Bar-Tabac-P.M.U.-Restaurant. Chiffre d'affaires prouvé. Ecr. AGCE HAVAS 06011 NICE CEDEX sous référence 0486.

Part. vend tout ou partie petit HOTEL *** S.A. centre Paris. C.A. 1.600.000 F. Crédit banque. Ec. av. réf. VILLEMAND, 70, bd Latour-Maubourg, 75007 PARIS.

POUR VENDRE VOTRE COMMERCE ou boutique dans de bonnes conditions **LIIP**
AXE 50.00 ou 834-09-24

bureaux

NEUILLY
Propriétaire loue un ou plusieurs bureaux ds imm. neuf. 758-12-40.

CHAMPS-ELYSEES
Propriétaire loue un ou plusieurs bureaux. Ref. neuf. - 563-17-27.

DOMICILIATION, TEL., SECR.
TELEX Frais 100 F/mois
APEPAL - 228-56-50

ETOILE Sur grande avenue à louer
Sans pas de porte 180-360 m2, étages élevés. - Tél. 522-45-52.

8e Proximité SAINT-AUGUSTIN dans immeuble grand stand.
A LOUER 32 BUREAUX
sur un seul niveau
293-62-52

MADELEINE - 45 m2
BUREAUX, R.-de-ch. Location. Jean FEUILLADE - 566-00-75

224-08-80
Domiciliat. Courrier. Secrétar. Permanence. Téléph. Télex.

8e PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux refait neuf Tél. : 723-55-18.

PROCHE CHATELET
Burx 1.100 m2, très lumineux. Prix intéressant.
BOURDAIS BUREAUMATIQUE 227-11-89

immeubles

18e - Je vends directement (200 m PLACE CLICHY) dans bel imm. STUDIOS et 2 PIECES - 531-85-56.

PLAINE MONCEAU
Magnifique immeub. de rapport, pierre de taille. 2 A. - 265-40-99.

RECH., U R G E N T, immeuble, même gros travaux à prévoir. 504-96-20

locaux commerciaux

TRES BON PLACEMENT
MURS commerciaux à céder. rapport annuel 36.000 F Toit et contruct. entretenus par locataire - Prix : 280.000 francs. Tél. de 10 à 12 h. (86) 66-11-79.

17e - 90, RUE POUCHET
Rez-de-chaussée sur rue
LOCAUX A TS USAGES 35 M2, mur. 75.000 F - Téléph. 627-03-06

locations non meublées Offre

Paris

MONTPARNASSE
Gd dble living + 2 ch., cuis., bains, tél. 2.800 + ch. 924-92-45

GOBELINS, 5 P. 110 m2, 4e et. *tr. bon standg. TEL. Imm. réc.* Box. 3.600 net - Tél. 704-88-18

PALAIS-ROYAL
Imm. 18e, STUDIO, tt cft, tél., terrasse, soleil, 6e sans ascens. 1.300 F charges compr. 874-70-47

Région parisienne

A louer, LE RAINCY, très beau Pavillon tout conf. 5 p. Garage. Jardin 500 m2. Libre de suite. 2.700 F/mois. Téléphone : 16 (33) 35-14-84, après 19 heures

NEUILLY PRES BOIS IMMEUBLE RECENT
Luxueux 7 p. 200 m2, cuis., 2 bs tél, 2 park. 6.500 + ch. 924-92-45.

EXCEPT. - 15 km PARIS
BORDURE
FORÊT MONTMORENCY
MAGNIFIQUE PROPRIETE
Superbe récept. + 8 chambres av. chacune leurs sanitaires, nomb. dépendances, parc 3 ha, 6 500 mensuels. Tél. : 033-62-71.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti, 4.000 F max. 283-57-02

URG., Senlis, Creil, Compiègne, Part. ch. grde maison à louer, 5/6 pièces + jardin, tout conft. Tél. : 272-92-01 (Poste 147)

locations meublées Offre

Paris

B. Appt, pr. Tour Montp., meubles anc., gd liv., 2 ch., tt cft, tél., 4e ét. ss asc. 2.500. 326-71-18

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, rue Saint-Charles, 75015 Paris loue à la SEMAINE, à la QUINZAINE ou au MOIS, studios et appartements. Tél. : 577-54-04.

viagers

BIARRITZ - ANGLET, Résidence Arcadie, LIBRE, luxe, living, 2 ch., 2 s. bains, cuis., balc.-terrasse. Cpt 80.000 F. Rente mens. 1.500 F. S/1 tête. 520-26-19 ou (15-59) 24-52-55 (appt 747).

Vendez rapidement en viager
Conseil - Expertise - Indexation gratuits. Discrét. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. — 700-00-99.

Propriét. réalisez mieux votre viager. Indexations garanties
F. CRUZ 8, rue La Boëtie 266-19-00
Estimation gratuite - Discrète.

15 KM OUEST Libre 1979 Très belle propriété, 10 pièces, parfait état, grands arbres, 2 têtes 71 et 72 ans. Compt. 430.000 F rente 4.600 F.
LE VIAGER 130, rue de Rivoli 233-05-75

VIAGER LIBRE
GARCHES PRES GARE RESIDENTIEL
Charmante villa, living double, 2 chambres, cuis., s. bns, jardin 500 m2. 300.000 F + petite rente sur une personne de 80 ans. Katz, Gare Garches, 970-33-33.

TR. BEL APPT GD CFT LUXE
NICE emplacement 1er ordre, calme sur verdure.
5 p. principal., gd cft, park. Libre 390.000 + R. VOL. 58-70.

maisons de campagne

SOCIÉTÉ SUISSE
vend par cession de parts
MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ
Dans l'Eure, 50 mn de PARIS par autoroute, dans vaste parc aménagé, entièrement clos, 2 maisons de maître, 2 maisons d'invités style normand, très grand confort, locaux de service, dépendances et garages.
ISOLEMENT ET QUIETUDE.
Prix élevé très justifié. Libre de suite.
Ecrire no T 075.470 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

MAISON BOURGUIGNONNE
220 m2, 2 gar., très bon état, gd grenier et gde cave, pl. midi, possib. occupation 2 ménages, 4 ch., 2 séjours, cuis., grange, 2 s. d'eau, et 2.000 m2 terrain attenant. - *Prix : 400.000 F.* Tél. : (86) 63-40-86

TOURETTES-SUR-LOUP (06)
Sur remparts, vds mais. village 6 pces, cuis., 2 s. bains, ch. cal, 2 terrasses. - Terrain : 700 m2. 450.000 F. — (93) 32-32-05.

130 km Paris, autor. Chartres
CHARMANTE PETITE PPTE
Gd séj. 42 m2, chem., poutres, 3 ch., cuis., s. bains, tél. Jardin 1.500 m2, planté, dépend. 280.000. T. préf. hres repas (37) 09-48-87.

VAL DE LOIR
3 km CHATEAU DU LOIR
Très jolie propriété campagne à FLANC DE COTEAU, 2 constructions, bon état, caves en roc, eau, électricité, site exceptionnel. VUE imprenable. Prix 145.000 F avec 30.000 cpt.
C.I.O., 8, rue Gambetta, (72) LE MANS
Tél. (15) 43-28-79-16.

villas

PLAISIR-LES-GATINES
Part. vd gde mais. réc. 220 m2, séj. 54 m2, 5 ch., 3 s. bns. Dble gar. Tr. beau jardin 950 m2. Prix 695.000 F - Tél. 460-46-70

ASNIERES - Villa s/1.000 m2 terrain, construction meulière, 10 pces, pavillon gardien. Gar. Piscine - 526-31-66

ESPAGNE, Costa Dorada
Cambrils - Villa F-4, terrasse. Garage. Jdin clos. 400 m mer. Ecr. no 7.295, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

COLOMBES
Villa, centre résidentiel. Séjour, double cheminée, cuis. 1er étage : 2 chambres, bains, cabinet de toilette. W.-C. 2e étage : 2 chambres, cabinet de toilette. Jardin fleuri 500 m2. Prix : 440.000 F - DUROT, 422-20-71 .. 422-09-06

MONTPELLIER
QUARTIER RECHERCHÉ
Particulier vend cause mutation jolie maison refaite 1972. Tout confort moderne. Très raffiné. Gd séjour, 5 chambres, 3 bains. Belle cuisine équipée. Garage. Beau jardin. Tél. : 734-19-92 ou 16 (67) 63-55-43.

LE VÉSINET
Centre, calme, PROPRIETE parf. ét., récept., 5 ch., 2 bns, dches, tt cft, mazout, PAVILLON GARDIENS, 2 ch. + gar., jardin d'angle clos 1.350 m2.
AGENCE DE LA TERRASSE
LE VESINET - 976-05-90.

ANTONY Très calme, résident., 10 min. métro Parc, villa stand., séj. 38 m2 + 4 ch., gr. cft, terr. 416 m2. Px 900.000. AGENCE du MARCHE 661-05-05.

pavillons

A vendre : Pavillon de style, Haute-Provence. Beau terrain. Prix : 45.000 F.
Ecr. no 7.292, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

FONTENAY-AUX-ROSES
Résidentiel sur 700 m2
Pavillon 8 pièces principales, 200 m2 habitables + pavillon gardien 2 pièces 45 m2 + dépendances. Confort. 920.000 F. Téléphone : 225-15-27

COLOMBES - 6 p. ppales + nombr. dépend., gar., pet. jdin, tt cft, tr. b. ét. 420.000 F à déb. 781-67-98 av. 8 h 15, après 18 h.

PART. A PART. 5' DU R.E.R.
BOISSY-SAINT-LEGER
et de toutes commodités, Pav. 1972, 6 p., séj. 45 m2 cheminée, 4 chbres, cuis., s. de bains, s. d'eau, cellier. Gar., tt confort. Décoration luxueuse. Terrain de 445 m2. Px 435.000 F + 27.000 F C.F. Tél. 569-77-69 ou 437-51-32

RUEIL R.E.R. MAISON DE caractère 1870
S. 350 m2 terr., séj., jard. d'hiv., 5 ch., bns + cab. toil. Jardin clos beaux arbres. Décoration bon goût. 660.000 F. Exclusivité RUEIL IMMOBILIER, 967-03-48.

JOIGNY Proche YONNE Beau PAVILL., grand séj., cuis., 5 ch., tout cft, gar. + PAV. gardiens sur 4.000 m2 jardin clos. 500.000 F. CAB. BOUVRET, 27, av. Gambetta 89 JOIGNY, tél. (86) 62-19-44.

terrains

VALLEE CHEVREUSE CERNAY
Propriétaire vd beau 4 000 m2, façade 35 COS 0.20. Prix : 750 000 F. Tél. (93) 55-38-00.

domaines

VENTE PAR PROPRIETAIRE
BERRY, 220 km de PARIS
55 HA PLAINE - 5 HA BOIS.
Excell. CULTURE et CHASSE.
Téléphoner : (15-36) 51-40-62.

propriétés

18 KM DEAUVILLE
7 km sortie autoroute Paris
Part. vend PROPRIETE : parc 11.000 m2, nombr. arbres, maison normande à colombages, tuiles anc., séjour 50 m2, grde cheminée anc., poutres, 3 ch., 1 s. d'eau, 1 s. de bains, cuis. Tout cft. Tél. Paris : 705-44-55, du 11 au 13-7 et ultérieur. au 16-85-51-14 - 77, heures bureau

Vallée LOT, limitrophe Périgord 2 km Puy-Lévêque, 30' gare Cahors Capitole, part. vd mais. style périgourdin, rez-ch. tout conft, 8 p. av. combie aménag. sur 3 niv. : 1 de 140 m2, 2 de 120 m2, avec enclos 3.500 m2 bordé ruiss., bosq., prair., eau, élec., tél. en cours, phot. s/dem. T. : (53) 29-91-58 ou écr. B.P. 8, 24550 Villefranche-du-Périgord

A 25 KM DE BEAUNE
Dans bourg de 3 000 habitants, *agréable propriété de 10 pièces.* Confort, dépendances, grand terrain. Prix : 450 000 F. Bernard Labille, 71360 Epinac. Tél. : (85) 82-10-40

MORAINVILLIERS
36 km Paris, autoroute Ouest. MAISON RURALE XVIIIe, restaurée. Etat neuf. Récept 8 m. ss charpente appar. Mezzanines et hur. S. à m. séparée. Cuis. équipée. 3 chambres. Bns. S. de billard ds gren. Poutraison exc. Jardin curé clos murs. 900 000 F
OFFICE NOTARIAL DE POISSY. .. 965-55-11.

COTE VAROISE
Face presqu'île de GIENS
PIEDS DANS L'EAU
Belle propriété meublée, plain-pied, 9 pièces, 5 bains, construite autour patio. 6 500 m2 jardin descendant dans la mer. Permis ponton privé. Calme absolu. Vaste terrasse. Vue imprenable. Maison gardien indépend. Prix : 1 700 000 F
AGENCE TOULONNAISE
5, rue Anatole-France, TOULON
Téléphone : (94) 92-76-43

VALLÉE DU LOIR
Part. vd à LAVARDIN (41) 2 h. Paris, BELLE MAISON ANC. Restauration de style. 6 pièces, Confort. Séjour poutres. Cheminee Dépend. Jardin-terrasse et gd jard. PX INT. M. Bretheau, à 41800 MONTOIRE-sur-le-LOIR. Tél. : 15 (54) 82-08-12

fermettes

REGION MORVAN TYPIQUE FERMETTE
INDEPEND. Bon état, habitable de suite, 4 pièces, poutres, cheminée, cave, grenier, grange, écuries attenantes, jardin avec arbres fruitiers. Le tout formant un sympathique enclos de 2.500 m2 dans un cadre boisé avec rivière à proximité. Prix 150.000 F CAB. PIERRE FRANÇOIS, 9, place Saint-Just, 58300 DECIZE, tél. 16-86-25-12-12 ou 25-16-41

2 H. PARIS REGION TOURISTIQUE
SARTHE - MAYENNE
Bonne FERMETTE, 4 pièces, dépend., eau ss pression, élect. avec point d'eau - Prix : 85.000 F avec 8.500 F compt.
C.I.O. 8, rue Gambetta, (72) LE MANS
Tél. (15) 43-28-79-16

LES ANDELYS (pr.) fermette typique, parf. état, beau jardin. Me SANGUINET. (32) 54-10-15.

Dans PARC DU MORVAN
charmante fermette caract. sur 1,50 ha. Bel. chem., tr. bel. poutres, 3/4 p., tt cft meublée, chff. cent., tél., gdes dép., vue splend. Impr. 550 m alt. à l'orée bois. Lac 4 km, chasse, pêche. 320 000 Ecr. no 7285 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

ORÉE FORÊT
DOMANIALE, 85 km. de Paris, fermette, colombages, bon état, gd séj. rustiq., 3 ch., cuis., S. d'eau, wc, cell., gren. am., gar., cave, atel., 5/2.850 m2 paysagés. Prix 256.000 F av. GROS CRED.
AVIS 8, faubourg Cappeville (16) 32-30-91-11 le 405 à GISORS ou Paris 887-43-40.

châteaux

A 20 km A6, château bourguignon du XVIIIe, 15 p. princip., communs de caractère, parc, prairies, pour 4 hectares. Bernard Labille, 71360 Epinac. Tél. : (85) 82-10-40.

villégiatures

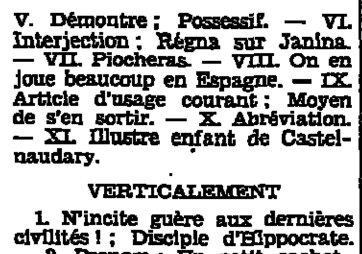
CANNES, bord de mer, locations meublées. Ecrire DULIEU G., 90, boulev. Eugène-Gazargnaire.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1811



HORIZONTALEMENT

I. Serait plutôt à prendre avec des pincettes ; Elément du cintre. — II. Grecque ; Peuvent être pleines sans être grosses. — III. A garder précieusement ! — IV. Capitale étrangère ; Cacha. — V. Démontre ; Possessif. — VI. Interjection ; Régna sur Janina. — VII. Piocheras. — VIII. On en joue beaucoup en Espagne. — IX. Article d'usage courant ; Moyen de s'en sortir. — X. Abréviation. — XI. Illustre enfant de Castelnaudary.

VERTICALEMENT

1. N'incite guère aux dernières civilités ! ; Disciple d'Hippocrate. — 2. Pronom ; Un petit cachottier. — 3. Résolues. — 4. Contrée ancienne ; Début d'une interminable série ; Quelle horreur ! — 5. Compagnes des dieux (épelé) ; Est généreux. — 6. Coupe la poire en deux ; Ce sont des choses qui peuvent arriver. — 7. A contrarié bien des gens en restant debout ; Pas monochromes. — 8. Il devait avoir une bonne vue ! ; Métal (abréviation). — 9 Barbares, chez les Huns ; Caches ; Dans son ménage, on peut dire que son mari y a mis du sien !

Solution du problème n° 1810

Horizontalement

I. Narcisse. — II. Odorat ; NV. — III. Tau ; Aune. — IV. Emises ; Ur. — V. Lame ; Ys. — VI. Mélo ; Suée. — VII. Ove ; Sûr. — VIII. Ré ; Poussa. — IX. Ruinée. — X. Etoile. — XI. Su ; Sésame.

Verticalement

1. Note ; Mortes. — 2. Adam ; Eve ; Tu. — 3. Rouille ; Ro. — 4. CR ; Sao ; Puis. — 5. Ia ; EM ; Voile. — 6. Stases ; Unes. — 7. Ussé. — 8. Ennuyeuse. — 9. Versera ; Dé.

GUY BROUTY.

Loto

LA PUBLICITÉ SERA SURVEILLÉE

M. Raymond Barre, dans sa réponse à une question écrite de M. Raoul Honnet, député (P.R.) de l'Aube, qui s'étonnait, notamment, d'avoir entendu sur les ondes, dans un message publicitaire, un gagnant au Loto dire qu' « *il n'aurait jamais pu gagner autant pendant une vie de travail* », déclare dans le *Journal officiel* du 9 juillet : « *L'assurance peut être donnée que les services compétents du département de l'économie et des finances, ainsi que les organisations d'anciens combattants ou groupements mutualistes associés aux opérations de la Loterie nationale, s'efforceront toujours de contenir de telles exagérations afin de maintenir la ligne raisonnable à laquelle le public est particulièrement sensible et qui a toujours caractérisé l'institution.* »

Journal officiel

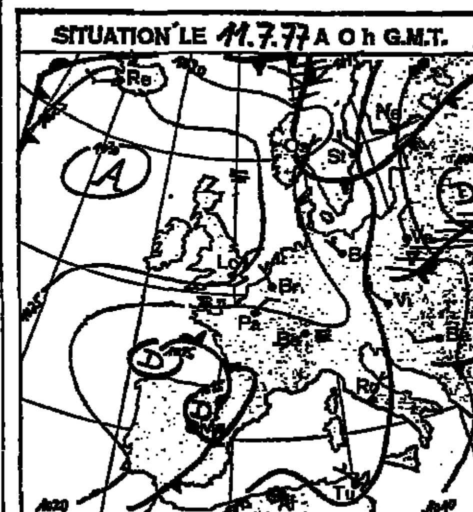
Sont publiés au *Journal officiel* du 10 juillet 1977 :

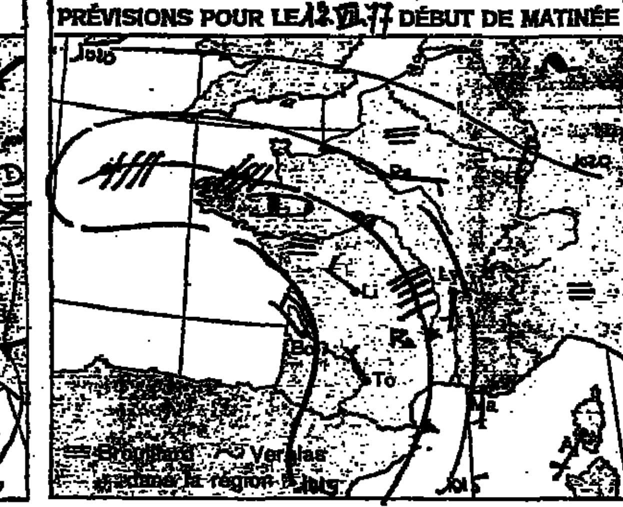
DES LOIS

● Relative aux sociétés anonymes à participation ouvrière ;

● Relative aux stations radioélectriques privées et aux appareils radio-électriques constituant ces stations.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 11 juillet, à 0 heure, et le mardi 12 juillet, à 24 heures. La nouvelle zone orageuse, qui abordait lundi matin le littoral de l'Atlantique, s'étendra progressivement à la plus grande partie de la France.

Mardi 12 juillet, le temps sera nuageux et orageux, dès le matin, des Pyrénées au Massif Central, à la Bretagne et à la Normandie. Sur le reste du pays, le ciel sera peu nuageux, mais il y aura parfois des brumes ou des brouillards dans le nord-est et le nord. Au cours de la journée, les pluies orageuses s'accentueront et elles s'étendront progressivement vers les régions méditerranéennes, les Alpes et le bassin parisien tandis que le ciel deviendra nuageux dans l'est et le nord. De fortes rafales de vent accompagneront les orages et les températures maximales subiront une baisse sensible.

Lundi 11 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 020,5 millibars, soit 765,5 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 juillet, le second, le minimum de la nuit du 10 au 11 juillet). Ajaccio, 29 et 15 degrés ; Biarritz, 29 et 18 ; Bordeaux, 28 et 17 ; Brest, 20 et 15 ; Caen, 21 et 13 ; Cherbourg, 16 et 13 ; Clermont-Ferrand, 26 et 14 ; Dijon, 26 et 17 ; Grenoble, 26 et 12 ; Lille, 24 et 13 ; Lyon, 26 et 15 ; Marseille-Marignane, 30 et 19 ; Nancy, 25 et 12 ; Nantes, 25 et 19 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 20 ; Paris-Le Bourget, 26 et 14 ; Pau, 28 et 17 ; Perpignan, 27 et 18 ; Rennes, 25 et 17 ; Strasbourg, 26 et 14 ; Tours, 26 et 16 ; Toulouse, 28 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 19 degrés ; Amsterdam, 24 et 15 ; Athènes, 38 et 27 ; Berlin, 23 et 14 ; Bonn, 27 et 12 ; Bruxelles, 25 et 13 ; îles Canaries, 22 et 20 ; Copenhague, 26 et 17 ; Genève, 25 ; Lisbonne, 22 et 13 ; Londres, 23 et 13 ; Madrid, 31 et 15 ; Moscou, 21 et 16 ; New-York, 30 et 19 ; Palma de Majorque, 28 et 15 ; Rome, 27 et 18 ; Stockholm, 23 et 14 ; Téhéran, 38 et 25.

Tourisme

Si vous êtes malade à l'étranger

A la veille des départs en vacances, il est utile de savoir ce qu'il faut faire en cas de maladie ou d'accident à l'étranger.

En vertu des règlements des Communautés européennes, les salariés, les pensionnés-rentiers, les assurés volontaires ou ayants-droit peuvent bénéficier de l'assurance-maladie si leur état vient à nécessiter des soins pendant leur séjour dans l'un des pays de la C.E.E. Mais, avant de partir, les intéressés doivent se procurer le formulaire E 111 délivré par le centre de paiement — pour la région parisienne — ou la caisse d'assurance maladie — pour la province — dont ils dépendent, sur présentation de leur attestation annuelle d'activité salariée ou de bulletin de paie. Ce formulaire n'est pas requis dans les pays du Royaume-Uni, où le service national de santé publique assure des soins gratuits à condition de s'y inscrire dès l'arrivée. Les soins privés ne sont, en effet, pas remboursés.

Quelles prestations sont accordées ? : « *Les frais de maladie (soins médicaux, médicaments, hospitalisation, etc.) seront pris en charge par l'organisme du lieu de séjour selon le système en vigueur dans ce pays. Cet organisme fournira toutes indications utiles à ce sujet.*

» *En règle générale, en Allemagne, au Danemark, en Irlande, en Italie, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, les soins médicaux sont dispensés gratuitement par les médecins agréés par les organismes assureurs ; quant aux médicaments, ils sont également gratuits aux Pays-Bas et en Irlande ; dans les autres pays, une contribution (non remboursable) est demandée aux assurés.*

» *En Belgique, en France et au Luxembourg, l'assuré doit, en principe, régler directement les frais ou certains frais encourus, et il obtient ensuite, de l'organisme d'assurance-maladie compétent du lieu de séjour, le remboursement de ces frais, selon le tarif appliqué aux personnes assurées auprès de cet organisme.* »

Les personnes appartenant au régime français de sécurité sociale, mais séjournant en dehors de la Communauté européenne, peuvent dès leur retour être éventuellement remboursées des frais engagés, sur présentation des factures ou notes d'honoraires acquittées, sur la base du tarif conventionnel, dans la limite du prix payé.

Pour les personnes de nationalité étrangère, qui séjournent dans leur pays d'origine lors de leurs congés payés, il est recommandé de se renseigner auprès de leur caisse primaire d'assurance-maladie.

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS DÉLIVRÉS IMMÉDIATEMENT DANS HUIT MAIRIES D'ARRONDISSEMENT

Les cartes nationales d'identité, les passeports et les cartes grises sont délivrés immédiatement dans les mairies d'arrondissement des 1er, 3e, 4e, 5e, 6e, 11e, 14e et 15e arrondissements, rappelle dans un communiqué la mairie de Paris.

Pour les 13e et 17e arrondissements, ce sont les commissariats de police qui délivrent ces documents dans les mêmes conditions, précise le communiqué.

Visites et conférences

MARDI 12 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 11, quai de Conti, Mme Pajot : « Hôtel des monnaies ».

15 h., église Saint-Germain-l'Auxerrois, Mme Bouquet des Chaux : « La Saint-Barthelemy ».

15 h., place du Puits-de-l'Ermite, Mme Legregeois : « La mosquée de Paris ».

15 h., 115, rue de la Tombe-Issoire, Mme Oswald : « Le Palais des eaux ».

21 h. 30, 6, place des Vosges, Mme Zujovic : « Le Marais illuminé » (en anglais) (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h., métro Cité : « L'île de la Cité » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h. 30, façade de l'église : « Eglise Saint-Julien-le-Pauvre » (M. de La Roche).

CONFERENCE. — 18 h. 30, Reid Hall, 4, rue de Chevreuse, M. Paul Chemetov : « A propos de la forme urbaine » ; M. Bernard Huet : « La cité analogue ».

ÉCONOMIE

MONNAIES

L'ESPAGNE FERME SON MARCHÉ DES CHANGES

(Suite de la première page.)

Aujourd'hui, l'heure des échéances a sonné. A partir de maintenant, le sort du gouvernement de M. Suarez est plus ou moins lié au succès de sa politique en matière économique. Une dévaluation de la peseta (on parle de 10 % à 20 %) ne saurait être efficace que si elle est accompagnée de mesures drastiques dans tous les domaines.

En février 1976, une première dévaluation de 10 %, qui, précisément, n'avait pas été accompagnée des mesures nécessaires, n'avait aucun effet, sauf celui d'alourdir le coût des importations indispensables. Cette fois ci, l'enjeu est capital : c'est sur son plan de lutte contre la crise que M. Suarez et ses ministres seront jugés.

FRANÇOIS RENARD.

● *Les avoirs officiels de la France* s'élevaient à 103 114 millions de francs au 30 juin 1977, en progression de 9 879 millions de francs par rapport à la fin du mois de mai, annonce un communiqué de la Rue de Rivoli. Cette augmentation est due pour l'essentiel à la plus-value dégagée par la revalorisation du stock d'or et des avoirs en devises. La révision semestrielle des cours de référence (opérée à la fin de chaque semestre) a établi à 23 230 F le cours du kilo d'or d'après lequel la Banque de France comptabilise ses avoirs (contre 20 264 F pour la période précédente), à 4,9330 F le cours du dollar (contre 4,9590) et à 5,7325 le cours du DTS (droit de tirage spécial) contre 5,76024 F.

AUTOMOBILE

DES DIRIGEANTS DE SAAB SERAIENT RÉSERVÉS A L'ÉGARD DU PROJET DE FUSION AVEC VOLVO

Selon le quotidien *Dagens Nyheter* de Stockholm, des divergences seraient apparues entre les directions des firmes automobiles suédoises Volvo et Saab, qui avaient annoncé, le 6 mai (*le Monde* daté 8-9 mai), leur intention de fusionner. Le quotidien affirme que le président du conseil d'administration de Saab, ainsi que son directeur et plusieurs administrateurs, auraient, lors d'un récent conseil d'administration, adopté une attitude beaucoup plus réservée que précédemment à l'égard du projet de fusion. Ce projet, qui a été annoncé au gouvernement suédois, doit être approuvé par les actionnaires des deux sociétés, les syndicats de salariés des deux firmes s'étant déjà prononcés en faveur de cette opération, sous réserve que le maintien de l'emploi soit garanti.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	552 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

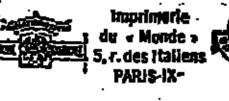
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

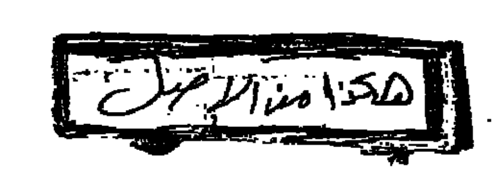
LA VIE É

SÉCURITÉ SOCIALE

« Tout s'est bien passé »

INFORMATIQUE

Une lettre du directeur général de C.I.I.-Honeywell-Bull



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE

Discrète application du tiers payant dans les pharmacies parisiennes

Depuis le 1er mars, une nouvelle convention permet à tous les assurés sociaux du régime général de bénéficier du système du tiers payant, c'est-à-dire de ne payer que la part des frais pharmaceutiques non remboursée par la Sécurité sociale — évaluée grosso modo à 30 % — ou même de ne pas débourser un centime lorsqu'ils sont indemnisés à 100 %. Cela pour des ordonnances d'au moins 30 F et à condition que l'assuré transmette son dossier au centre de paiement dans un délai inférieur à trois mois.

Ce taccord, négocié d'abord à l'échelon national, puis à l'échelon régional entre la Caisse centrale primaire de la région parisienne et les représentants des organisations professionnelles de pharmaciens, n'est, en fait, qu'un avenant au régime antérieur, datant de 1958 et qualifié de « convention des impécunieux ». La quasi-totalité des pharmaciens (93 % des quelque trois mille cinq cents officines) de la région parisienne (départements 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95) ont signé l'accord. Ils se sont ainsi individuellement engagés à appliquer la nouvelle convention.

En quatre mois de fonctionnement, près de cinquante mille assurés en ont bénéficié, soit deux fois plus qu'auparavant. Mais, sur les deux millions et demi d'assurés, c'est fort peu : 2 % ! Dans d'autres départements, comme les Bouches-du-Rhône ou le Nord, le tiers payant a connu un succès plus rapide. Pourquoi un tel retard en région parisienne ?

« *Vous désirez ?...* » Du fond de la pharmacie vétuste, nichée dans une de ces vieilles rues du treizième arrondissement de Paris, s'avance, aimable, la vendeuse. La nouvelle venue sort de son sac une ordonnance et, d'un ton hésitant, demande : « *Faites-vous le tiers payant ?* » Quelques secondes de silence. L'autre, soudain maussade, lit l'ordonnance. « *Etes-vous salariée ?*

— *Non.*

— *Chômeuse ? Il vous faut la dernière fiche de paie, la carte de l'agence pour l'emploi. Pointez-vous au moins régulièrement ?* », ajoute la vendeuse, soupçonneuse.

La cliente repart, rouge de confusion... vers une pharmacie voisine, où, cette fois-ci, elle paie, sans plus de façon, ses médicaments ! Encore une qui ne rejoindra pas la petite cohorte des assurés sociaux qui arrivent à faire respecter leurs droits.

La Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.V.) a été jusqu'à présent l'une des rares organisations à lancer une campagne d'information sur ce droit au tiers payant. Partout, le même constat : lorsque les assurés connaissent — fait rare — la réglementation, ils hésitent à en demander l'application. De peur peut-être de paraître avouer leur indigence ou solliciter l'assistance.

Cette situation, estiment les responsables de la C.S.C.V., semble être entretenue par les signataires de la convention, qui, pourtant, prévoit dans son article 16, que « *l'information des bénéficiaires* [*doit être*] *diffusée par les caisses et par les pharmaciens* ». La Fédération des syndicats pharmaceutiques a bien imprimé, fin mai, à l'intention de ses adhérents, une affichette bleue, où l'on précise que tout assuré peut ne pas payer la totalité des frais. Mais, nuance oblige, il n'y est pas question de tiers payant et encore moins de droit. Dans le treizième arrondissement, une pharmacie seulement sur dix expose l'affichette.

Les pharmaciens craignent-ils de provoquer une brutale baisse de leur trésorerie en faisant l'avance de 70 % du montant de l'ordonnance ?

« Tout s'est bien passé »

« *Ce qui fut la grande réticence du début est en fait aujourd'hui dépassé* », constate un praticien de cet arrondissement. Pour sa part, il a déclaré, à fin mars, comme l'y autorisait la nouvelle convention, le montant des tiers payant appliqués, soit 10 000 F environ (10 % de son chiffre d'affaires, mais 2,2 % seulement de sa clientèle). Un mois plus tard, la Sécurité sociale lui a versé 10 000 F d'acompte. Depuis, chaque quinzaine, ou chaque fois que le montant excède 1 000 F, elle crédite son compte tiers payant.

Pour les trois quarts des ordonnances présentées en mars, le règlement s'est fait sans problème en six semaines. Le quart restant sera, si besoin est, couvert par la caisse après un délai de trois mois, cette dernière se retournant à son tour contre l'assuré négligeant qui n'aurait pas transmis son dossier. « *Tout s'est finalement bien passé : le système est à présent enclencher, malgré les retards dus à la grève de la B.N.P. qui gère le compte de la caisse* », ont reconnu pharmaciens et administrateurs, à leur réunion de la fin juin. Alors, comment expliquer le faible succès du tiers payant en région parisienne ?

La Sécurité sociale ne tenait pas à ce qu'il y ait trop de publicité en cette période de rodage, dit-on à la Fédération des syndicats pharmaceutiques. D'autres pharmaciens évoquent le caractère compliqué du dispositif et le nombre excessif de papiers à remplir. Pourtant le nouveau bordereau remplace simplement l'ancienne feuille de maladie. Le seul surcroît de travail pour le pharmacien semble bien être la vérification de l'ouverture des droits de l'assuré, opération qui « *nuit aux bonnes relations du commerce* », regrette l'un des praticiens, attaché, comme beaucoup de ses collègues, à la libre entreprise.

Alors pourquoi les pharmaciens ont-ils signé la convention ? « *Nest-ce pas tout simplement pour opposer un contre-feu à la multiplication des pharmacies mutualistes ?* », demande un administrateur de caisse. Il fallait pouvoir expliquer que la création de telles pharmacies dans la région parisienne était sans objets, le tiers-payant y étant désormais appliqué. De fait, quinze demandes d'ouverture de pharmacies mutualistes ont jusqu'ici été refusées par le ministère de la santé.

A Maubeuge, la pharmacie mutualiste réalise un chiffre d'affaires de 4 milliards et demi, soit la moitié des ventes du bassin de la Sambre. De quoi inquiéter de nombreux pharmaciens, soucieux de leur propre avenir.

DANIELLE ROUARD.

M. BERGER (R.P.R.) RÉCLAME UN DÉBAT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Berger (R.P.R.), président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, a présenté officiellement le *Rapport d'information sur la réforme de la Sécurité sociale* (1), que *le Monde* avait analysé le 13 avril. Cet épais document (six cents pages) constitue un passionnant inventaire des critiques et propositions des organisations professionnelles et syndicales, des associations et de diverses personnalités. Cinquante auditions sont reproduites intégralement.

Les conclusions de ce rapport — du moins les orientations communes qui y sont dégagées — portent sur les points suivants : il n'y a pas lieu de bouleverser les institutions sociales ; il faut mettre l'accent sur l'information et l'autodiscipline des assurés, des médecins, des hospitaliers et revenir à l'élection des administrateurs des caisses. La maîtrise des dépenses étant nécessaire mais non suffisante, un appel à la solidarité financière pourrait se traduire par la création ou l'augmentation des taxes sur le tabac, l'alcool et certains sports. « *L'objectif de ce rapport,* a indiqué M. Berger, *est d'améliorer l'information sur ces questions et surtout d'obtenir du gouvernement un débat à l'Assemblée nationale.* » Sauf surprise, celui-ci pourrait avoir lieu à l'automne prochain.

★ Ce document est vendu au prix de 1,50 F, au « Journal officiel », 26, rue Desaix - Paris (15e).

BIBLIOGRAPHIE

« MEMO SOCIAL » Un guide pratique de droit social

La revue *Liaisons sociales* vient de publier le *Mémo social*, un guide pratique de droit social. Ce n'est ni un manuel ni une encyclopédie, mais un résumé — clair et concis — d'une matière complexe, permettant à chacun de connaître ses droits, et leurs limites.

Rédigé avec l'objectivité et la compétence indispensable, cet ouvrage fait le tour des législations et réglementations en vigueur au 1er mai 1977 dans les domaines du droit du travail (contrats et licenciements, conventions collectives, salaires et durée du travail, congés, hygiène et sécurité) de la prévoyance sociale et de la retraite (sécurité sociale, prestations familiales, régimes complémentaires, aide sociale).

Son intérêt principal réside dans la facilité avec laquelle le lecteur pourra trouver la référence d'un texte ou d'une matière, grâce à deux index alphabétiques qui concernent l'un le droit du travail, l'autre la prévoyance sociale.

★ *Mémo social*, 256 pages, 25 francs, revue *Liaisons sociales*, 5, avenue de la République, 75541 Paris Cedex 11 (C.C.P. 5582-21 Paris). — Tél. : 805-91-05.

INFORMATIQUE

Une lettre du directeur général adjoint de C.I.I.-Honeywell-Bull

En réponse aux commentaires faits par Jean-Michel Quatrepoint à la lettre que nous avait adressée M. Jean-Pierre Brulé, P.-D.G. de C.I.I.-Honeywell-Bull (le Monde *du 5 juillet), à propos des projets de construction d'ordinateurs, nous avons reçu du directeur général adjoint de la compagnie (chargé des plans et de la politique produits) une nouvelle mise au point, dont nous publions ci-dessous l'essentiel.*

Dans les mois qui ont précédé et suivi la création de la compagnie C.I.I. - Honeywell-Bull, les utilisateurs des matériels d'origine C.I.I. se sont légitimement préoccupés des conséquences que la nouvelle orientation aurait pour le développement à venir de leurs systèmes et de leurs applications. Aussi, désirant faire plus que d'affirmer un engagement de continuité, C.I.I.-H.-B. a voulu indiquer comment elle pensait assurer celle-ci. A cette fin, la compagnie a procédé en septembre 1976 et en mars 1977 aux annonces du projet Unisys, dont font partie les systèmes Y4-5 (modèles les plus puissants du projet P7G), sans toutefois en dévoiler publiquement les caractéristiques détaillées.

Jean-Michel Quatrepoint, dans son article du 1er juillet, puis dans les commentaires concernant la lettre de notre président, M. J.-P. Brulé, publiés dans votre numéro du 5 juillet, a voulu entrer dans des analyses techniques détaillées et en tire des conclusions avec lesquelles je suis en désaccord.

Ayant participé étroitement à la réalisation de la gamme IRIS dès son début, ayant assuré la direction technique de C.I.I. lors de la conception de X4-X5, et étant responsable de la stratégie produits de C.I.I.-H.-B., je me crois autorisé à réfuter le point de vue de J.-M. Quatrepoint.

Je note au passage que votre collaborateur ne met plus en doute le fait que le projet Unisys apportera aux utilisateurs des matériels d'origine C.I.I. la continuité au sujet de laquelle la compagnie avait clairement défini ses engagements. Il porte maintenant le débat sur un autre terrain : la stratégie retenue par C.I.I.-H.B. conduirait la France à abandonner le développement et la construction des grands ordinateurs.

Un grand ordinateur est certes caractérisé par la puissance de son unité centrale (exprimée en kilo-opérations par seconde, et non pas en kilo-octets par seconde comme l'indique J.-M. Quatrepoint). Il l'est aussi et avec un poids au moins égal par :

— La technologie mise en œuvre ;

— La capacité que peut atteindre sa mémoire centrale ;

— Sa capacité de fonctionner en multiprocesseur ;

— Ses possibilités de reconfiguration dynamique en vue d'assurer un service continu si nécessaire ;

— Les fonctionnalités multidimensionnelles de son système d'exploitation et des langages dont il dispose ;

— Son aptitude à être le centre d'un grand réseau de téléinformatique ;

— La possibilité de lui connecter un très grand nombre de terminaux (plusieurs centaines) ;

— La capacité et le débit des mémoires de masses qui lui sont connectées ;

— Le haut degré de sécurité et de disponibilité du système global.

Sur toutes ces caractéristiques P7G, lors de son introduction, marquera une progression substantielle par rapport à l'Iris-80. Je relève à ce propos l'erreur faite par votre collaborateur lorsqu'il affirme que la puissance brute de l'unité centrale de P7G serait la même que celle de l'Iris-80 actuel (en réalité, elle sera au moins du double).

P7G sera, notamment pour les utilisateurs d'Iris-60 ou d'Iris-80, un outil particulièrement compétitif pour bâtir les systèmes informatiques répondant à l'évolution de leurs besoins, tout en leur assurant la compatibilité avec leurs systèmes actuels.

J'ajouterai que, grâce aux extensions et aux améliorations qui lui ont été apportées depuis son lancement, et qui continuent à lui être apportées (unité centrale, mémoires, disques, réseaux, systèmes d'exploitation, etc.), l'Iris-80 d'aujourd'hui a notablement évolué par rapport à celui de 1972. De la même manière, P7G aura, par sa conception, d'importantes possibilités d'évolution qui lui permettront de rester compétitif de nombreuses années.

Je puis donc affirmer que C.I.I.-H.-B., s'appuyant sur les acquis techniques des deux compagnies d'origine, reste résolument dans le domaine des grands ordinateurs. Enfin, je voudrais, pour terminer, indiquer que ce serait une grave erreur que de confiner l'avenir de l'informatique au seul développement des unités centrales les plus puissantes, alors que nul ne peut ignorer l'essor des systèmes informatiques distribués auxquels C.I.I.-H.B. consacre un effort de développement considérable.

F. SALLÉ.

HANDICAPÉS

Le vœu du congrès de Nancy

« VIVRE NORMALEMENT, AVOIR UN LOGEMENT, UN EMPLOI ET DES MOYENS DE TRANSPORT »

(De notre correspondant.)

Nancy. — Les handicapés « *doivent vivre normalement, avoir un logement, un emploi et des moyens de transport. Nous mettons l'accent sur l'intégration dans la vie quotidienne et demandons l'établissement d'une charte en faveur de notre insertion* », ont affirmé, dimanche 10 juillet, les responsables du Groupement pour l'insertion des handicapés physiques (G.I.H.P.), réunis en congrès à Nancy.

Né dans cette ville il y a treize ans, le G.I.H.P. (1), au départ groupement des intellectuels handicapés physiques, a essaimé à travers la France pour, depuis mars 1977, s'ouvrir à tous en changeant d'appellation tout en conservant le même sigle.

On assiste actuellement à un changement de mentalité chez les handicapés. En effet, leur handicap n'est plus seulement dû à la naissance ou à la misère, il atteint, avec les accidents de la route, des personnes qui ont déjà connu une vie active ou étaient en cours de scolarité.

« *Ayant vécu normalement, elles n'ont aucune envie d'être infantilisées,* déclare le G.I.H.P. *Leur désir est de vivre parmi les autres et avec eux.* » Le G.I.H.P. cite l'exemple du transport — condition première de l'insertion, — où une subvention a été demandée non au ministère de la santé, mais à celui des transports. A Nancy, les minibus ont été pris en charge financièrement par le district urbain et techniquement par la compagnie des transports de l'agglomération. Le même schéma va être appliqué à Montpellier et à Amiens.

Au G.I.H.P., où l'âge moyen est assez jeune, on compte une part égale d'hommes et de femmes, avec un peu plus de responsables masculins. Pour de nombreux membres, leurs études achevées, se pose le problème de l'entrée dans la vie active, et d'abord vers les métiers qualifiés.

(1) G.I.H.P., 5, rue de Bavière, 54500 Vandœuvre-lès-Nancy.

FAITS ET CHIFFRES

Commerce

● *L'installation d'un centre Leclerc dans la banlieue est de Périgueux* a provoqué une vive polémique entre M. Yves Guéna, député R.P.R. et maire, et le président du Sénat, M. Poher. Le premier reproche au second d'avoir fait pression sur le ministre de l'industrie, M. Monory, pour que soit autorisée cette installation, en dépit du refus opposé par la commission départementale d'urbanisme commercial ; selon M. Guéna, la chambre de commerce locale attaquera la décision de M. Monory en Conseil d'Etat pour abus de pouvoir. M. Poher se défend d'avoir fait la moindre pression, son rôle s'étant borné, selon lui, à transmettre à M. Monory les informations en sa possession sur le sujet.

Économies étrangères

● *Le Zaïre pourrait reporter le paiement de sa dette.* — Les représentants des onze principaux pays créditeurs du Zaïre ont décidé de recommander à leurs gouvernements de consolider l'ensemble des intérêts dûs en 1977 par le pays africains pour ses emprunts. Un moratoire identique à celui de l'an passé serait ainsi accordé au Zaïre, dont la dette s'élève à 2 milliards ou 3 milliards de dollars. En 1976, le Zaïre avait obtenu de ne rembourser que 15 % de sa dette (due pour 1975 et le premier semestre 1976), un délai de trois ans lui étant accordé avant le remboursement sur sept ans des 85 % restant.

● *Aux Etats-Unis* l'indice composite de l'activité économique a reculé de 0,2 % en mai, soit la première baisse depuis janvier. Cet indice, qui est censé anticiper la conjoncture, avait progressé de 0,5 % en avril, de 2 % en mars et de 0,9 % en février. Fin mai, il se situait à 130,6 (base 100 en 1967), alors que le plus haut niveau atteint avant la récession était 133,7 en juin 1973. — *(A.F.P.)*

PRESTATIONS SOCIALES

LICENCIÉS OU DÉMISSIONNAIRES

Comment les salariés de soixante à soixante-cinq ans peuvent toucher la préretraite

A partir de ce lundi 11 juillet, tous les salariés de l'industrie et du commerce, âgés de soixante à soixante-cinq ans peuvent, sous certaines conditions, démissionner de leur entreprise et bénéficier d'une « pré-retraite » égale à 70 % de leur salaire brut antérieur. L'accord signé le 13 juin 1977 par l'ensemble des organisations syndicales, le C.N.P.F. et C.G.-P.M.E. est entré en effet en application. Cet accord, qui résulte d'une recommandation du gouvernement, contenue dans le programme d'action du 26 avril 1977, complète l'accord du 27 mars 1972 qui a créé une « pré-retraite » ou une « garantie de ressources » pour les salariés âgés, victimes de licenciements. Ce texte étend le bénéfice de cette garantie aux salariés âgés qui démissionnent.

Avant de prendre toute décision, il est vivement conseillé aux candidats de se renseigner auprès de l'antenne locale des ASSEDIC (Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) afin d'examiner s'ils remplissent bien toutes les conditions requises. Bien renseigné, le salarié pourra alors donner sa démission.

● *Les conditions d'ouverture du droit à pré-retraite :*

Pour bénéficier de ce droit, le salarié doit :

— Etre âgé d'au moins soixante ans à la date d'effet de sa démission ;

— Justifier de dix années d'appartenance à un régime de Sécurité sociale ;

— Ne pas avoir fait procéder à la liquidation d'une pension depuis la date de notification de sa démission ;

— Ne pas avoir droit, avant soixante-cinq ans, à une pension égale au taux applicable à soixante-cinq ans. Cette disposition exclut par conséquent les inaptes au travail, anciens déportés, internés, prisonniers, anciens combattants et les travailleurs manuels qui ont droit à une retraite au taux plein dès soixante ou soixante-deux ans selon les cas ;

— Ne plus rechercher d'activité rémunérée (interdiction absolue de cumul).

● *La procédure à suivre :*

Après s'être renseigné auprès de l'ASSEDIC, le candidat doit tout d'abord s'inscrire à l'Agence nationale pour l'emploi, mesure apparemment curieuse puisque le « pré-retraité » n'est pas un chômeur et ne recherche pas d'emploi ; mais qui est justifiée dans la mesure où l'Etat verse indirectement aux bénéficiaires, par l'intermédiaire des ASSEDIC, l'allocation d'aide publique. (Une fois cette démarche effectuée, le « *pré-retraité* » n'aura aucune obligation de pointage à l'ANPE.) A l'Agence, un dossier spécial sera remis au candidat.

— Se rendre ensuite aux ASSEDIC de son domicile avec son dossier, pour déposer sa demande de pré-retraite.

● *Le montant des ressources garanties :*

Il est égal à 70 % du dernier salaire brut — soit environ 80 % du salaire net. L'allocation minimale est d'environ 1 430 francs et l'allocation maximale de 10 108 F (70 % du traitement égal à quatre fois le salaire plafond de la Sécurité sociale). Ce montant est revalorisé deux fois par an comme les autres allocations de l'UNEDIC ; il est versé chaque quatorzaine.

● *Autres garanties :*

Le pré-retraité conserve ses droits à l'assurance maladie et l'UNEDIC versera au compte du bénéficiaire les cotisations de retrait (régime général et complémentaire) de telle sorte qu'il ne soit pas pénalisé lorsqu'à soixante-cinq ans, il prendra sa retraite. Un accord a été conclu avec l'institution de retraite complémentaire des non-cadres (ARRCO) ; bien que la C.G.T. ait affirmé que rien de tel n'avait encore été signé avec le régime de retraite des cadres (AGIRC), l'UNEDIC nous a indiqué que des assurances sont prises pour ne pas pénaliser les cadres. Mais encore faut-il préciser que le versement de ces points de cotisation — gratuit pour le pré-retraité — est basé sur le taux de cotisation minimale (4 ou 8 % selon les régimes).

Le candidat à la pré-retraite peut, lors de sa démission, prétendre à l'indemnité de départ à la retraite si celle-ci est prévue par la convention collective dont il bénéficie, en tant que salarié.

● *Paiement des impôts :*

Les bénéficiaires paieront l'impôt sur le revenu des personnes physiques sur la base de 70 % de leur dernier salaire. Toutefois, ils ne paieront pas l'impôt sur la part qui leur sera versée au titre de l'aide publique de l'Etat (16 F par jour).

● *Période d'application :*

L'accord signé est valable jusqu'au 31 mars 1979, étant entendu que les pré-retraités recevront les allocations de l'UNEDIC jusqu'à l'âge de soixante-cinq ans. Les signataires de l'accord doivent se rencontrer avant mars 1979 « *pour apprécier l'opportunité d'une prorogation* ».

● *Champ d'application :*

L'accord est applicable à tous les salariés du secteur privé, industriel et commercial (1 005 039 établissements, 13 millions de salariés) c'est-à-dire, en fait, à 450 000 personnes âgées. Le C.N.P.F. estime qu'environ 20 % des intéressés demanderont à bénéficier de cet accord. Et celui-ci est étendu à tous les salariés des entreprises cotisant à l'UNEDIC par un agrément du ministre du travail du 9 juillet, publié au *Journal officiel* du 10 juillet 1977.

● *Financement :*

L'accord est financé par l'UNEDIC (Fonds d'indemnisation du chômage géré paritairement par le C.N.P.F. et les organisations syndicales) selon la règle du financement habituelle : 80 % par les entreprises, 20 % par les salariés. Le taux actuel de cotisation est de 2,20 %. Il est vraisemblable qu'en 1978, si le nombre des candidats est important, le patronat demandera un relèvement de ces cotisations.

ASSURANCES

Les compagnies françaises veulent se préoccuper davantage du consommateur

L'industrie française de l'assurance a maintenu, en 1976, un rythme soutenu de développement. Ses encaissements de primes ont atteint, sur le marché métropolitain, 59,1 milliards de francs, contre 52,2 milliards de francs en 1975, soit une progression de près de 14 %, supérieure à une hausse officielle des prix de 9,9 % durant l'année.

Les implantations à l'étranger ont été activement poussées, notamment au Proche-Orient et au Brésil ; de sorte que, avec l'appoint des opérations de réassurances (4,87 milliards de francs), le montant total des primes encaissées par la profession s'est élevé à 67,1 milliards, contre 59,6 milliards de francs (+ 13,5 %).

La branche la plus dynamique a été l'assurance-vie, en augmentation de 17,50 % (13,3 milliards de francs de primes, avec une mention particulière pour les contrats collectifs, dont la progression est toujours vive (+ 20 % en 1976 et + 23,8 % en 1975), supérieure à celle des salaires (+ 15 %). On note toutefois une baisse du nombre de contrats nouveaux souscrits en branche « populaire » (à capitaux réduits), alors que la situation de la « grande branche » apparaît assez satisfaisante, et que la branche « capitalisation » est en expansion de 30,8 %.

La croissance de la branche « incendie » s'est ralentie, en raison essentiellement de la progression plus modérée des indices sur lesquels sont indexées les garanties et les primes de la plupart des contrats. Dans le secteur industriel, les encaissements de primes n'ont augmenté que de 8 %, ce qui traduit les difficultés des entreprises et leurs réticences à réévaluer les capitaux souscrits ; fait plus grave le nombre de têtes d'extincteurs automatiques à eau (Sprinklers) installées dans l'année baisse régulièrement depuis 1974 (600 000 contre 730 000), ce qui n'améliore pas la sécurité. En 1976, le nombre et le coût des sinistres supérieurs à 10 millions de francs a sensiblement augmenté, ce qui laisse présager une année 1977 plus difficile.

En matière de risque « vol », source de préoccupation commune aux assureurs et aux assurés, le tassement du nombre des vols enregistrés par la police et les efforts de prévention largement déployés font espérer une dégradation moins rapide des résultats de cette branche.

Pour la sixième année consécutive, la hausse spécifique des primes d'assurance automobile (5 %, compte tenu d'un accroissement du parc estimé à 3,2 %) a été inférieure à celle du coût de la vie.

En présentant ces résultats, M. Gaudet, président de la Fédération française des sociétés d'assurance, a insisté sur deux points : l'égalité de concurrence en Europe, qui doit être garantie aux sociétés françaises dans le cadre de la liberté d'établissement prochainement accordée aux sociétés d'assurances des Neuf ; le besoin d'information du public, qui s'est traduit en février 1976 par un accord avec les représentants des consommateurs en matière d'assurance-vie, et s'étend actuellement aux problèmes de l'assurance automobile.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SOCIETE GENERALE

ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Comme nous l'avions annoncé précédemment, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE procède, depuis le 4 juillet 1977, à une ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES à raison de DEUX actions nouvelles pour VINGT-CINQ actions anciennes.

Le cours du droit détaché à cette occasion s'est établi, le 4 juillet, à 16 F, tandis que le cours de l'action ex-droit s'élevait à 197,50 F.

Dès cette date, le marché du droit a fait l'objet de transactions importantes qui soulignent l'intérêt que le public et les institutions financières portent à ce titre.

Le cours actuel de l'action, qui représente moins de 3,5 fois le bénéfice estimé consolidé du groupe en 1976, hors intérêts minoritaires, offre en effet pour les investisseurs d'intéressantes perspectives.

Rappelons que l'action Société générale peut être acquise par des personnes physiques de nationalité française — pour un maximum de cinq cents titres par personne — et par certaines personnes morales, essentiellement les sociétés d'investissement et les sociétés ou organismes d'assurance, de prévoyance ou de retraite, dans la limite de 1 % du capital.

Poclain

L'assemblée du 30 juin 1977 a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1976 et décidé de reporter à nouveau les pertes s'élevant à 60 885 611 F.

Aucun dividende n'avait été distribué pour l'exercice 1975.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 2 199 millions de francs, soit une augmentation de 17 % par rapport à 1975 ; la perte s'établit à 138,5 millions de francs, dont 128,3 millions représentant la perte du groupe.

Le faible montant des capitaux propres du groupe, affecté de la perte antérieure, est, pour une grande part, à l'origine de la perte d'exploitation de 1976. Les frais financiers représentent à eux seuls une charge de 93,7 millions de francs au niveau de Poclain S.A. et de 160,7 millions au niveau du groupe.

Le montant des investissements a été de 20,9 millions de francs pour Poclain S.A. et de 41 millions de francs au niveau du groupe. Cela est le minimum qu'il était nécessaire d'effectuer pour maintenir et moderniser, lorsque besoin est, les outils de production et de commercialisation.

M. Pierre Bataille, président, a prononcé l'allocution suivante :

« Nous avons le plaisir de vous confirmer, à l'occasion de notre assemblée générale, qu'après avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires, l'augmentation du capital de votre société réservée au groupe Tenneco a été réalisée le 27 juin. Tenneco a en effet souscrit 629 983 actions nouvelles au prix de 310 F l'action, soit un apport de capitaux frais de 195 294 730 F.

» Tenneco détient maintenant 40 % du nouveau capital de Poclain, composé de 1 574 957 actions ; les autres principaux actionnaires sont, comme vous le savez très certainement, la famille Bataille (15,9 %), Peugeot (2 %), Renault (2 %), Volvo A.B. (2 %), et divers banques et investisseurs institutionnels (12,1 %). Les actionnaires privés détiendront, pour leur part, 26 % du capital.

» La reprise, par Case - Tenneco, de certaines filiales commerciales à l'étranger, sera effectuée au cours des prochains mois. Ainsi l'ensemble de la restructuration financière de Poclain sera réalisée selon le schéma présenté lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 17 mai 1977.

» L'action de votre société, au terme de cette opération, sera à nouveau cotée à la Bourse de Paris, nous avons conscience d'ailleurs que cette longue suspension de la cotation a pu poser des problèmes aux nombreux porteurs qui nous ont toujours maintenu leur confiance et qui, très certainement, continueront à le faire. Nous avons cependant la conviction d'avoir bâti dans l'intérêt des actionnaires et des différentes parties de l'entreprise un accord qui permettra à Poclain de poursuivre son expansion sur des bases financières plus solides et avec l'appui d'un partenaire de grande dimension internationale.

» Cet accord était d'autant plus nécessaire que les résultats de l'activité des six premiers mois de l'année ont été décevants, la situation du marché, mais aussi l'incertitude qui a affecté toutes nos équipes durant cette période, ont pesé sur les résultats du premier semestre ; le chiffre d'affaires consolidé du groupe est en recul d'environ 11 à 12 % par rapport à celui de la même période en 1976. Le résultat des six premiers mois, affecté par cette baisse de volume, sera donc encore très largement déficitaire.

» Grâce à l'augmentation de capital et à l'appui de nos nouveaux partenaires, votre société doit entrer dans une phase de redressement ; celui-ci ne pourra être que progressif, surtout si la conjoncture reste aussi déprimée dans notre secteur d'activité qu'elle l'est actuellement. A l'horizon subsistent de très importants besoins d'infrastructure dans le monde, et votre société dispose d'importants atouts techniques et commerciaux pour, après une période difficile pour tous, poursuivre sa progression. »

Rappelons que la cotation du titre a repris à la Bourse de Paris depuis le 1er juillet 1977.

DAMART SERVIPOSTE

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue à Roubaix le 30 juin 1977, a approuvé les comptes de l'exercice 1976.

Le chiffre d'affaires hors taxes du groupe s'est élevé à 266 741 623 F, et le bénéfice net (part du groupe) à 17 914 901 F.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 12 F net par action, au lieu de 11 F l'année précédente, ce qui correspond, compte tenu de l'avoir fiscal, à un dividende global de 18 F au lieu de 16,50 F. Toutefois, pour tenir compte des recommandations gouvernementales, la distribution effective en 1977 (coupon n° 1, mis en paiement à partir du 15 juillet) sera limitée à 11,70 F net (soit 17,55 F brut), les 0,30 F complémentaires devant être payés en 1978, avec le dividende de l'exercice 1977.

Le chiffre d'affaires du premier semestre 1977 devrait marquer une progression d'environ 15 % sur celui de 1976, ce qui paraît satisfaisant dans la conjoncture générale actuelle.

L'exécution du programme commercial annoncé lors de la réunion d'information du 5 avril se déroule comme prévu.

La rénovation de cinq magasins est achevée, le bureau de Valenciennes et le Centre de prise de commandes par téléphone de Paris seront ouverts début septembre.

Un nouveau centre-conseil sera en outre créé prochainement dans un centre commercial de la région parisienne.

L'augmentation des moyens d'exploitation — informatique, capacité de stockage, envois de catalogues — doit permettre le développement parallèle de la vente par correspondance.



Worms Investissement

Au 30 juin 1967, l'actif net s'établit à 125 951 120 F, se répartissant de la façon suivante (en %) :

— Actions françaises (20,62) ; actions étrangères (30,85) ; obligations françaises (30,75) ; obligations étrangères (3,91) ; liquidités (13,87).

La valeur liquidative des 601 [illegible] actions de 100 F composant le capital de 60 165 100 F à la même date ressort à 209,34 F.

LES MARCHÉS FINAN[illegible]

LONDRES

BOURSE DE PARIS - 8 JUILLET

VALEURS

LES MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	1er juill.	8 juill.
Indice général	60,4	60,5
Assurances	121,5	119,3
Banq. et sociétés financ.	73,4	71,8
Sociétés foncières	76,5	75,3
Sociétés investiss. portef.	73,5	73,4
Agriculture	73,7	72,9
Aliment., brasseries, distill.	67,1	66,1
Autom., cycles et l. équip.	77,9	73,1
Bâtim., matér. constr., T.P.	81,5	79,3
Caoutchouc (ind. et comm.)	86,1	61,3
Carrières salines, charbon.	62,2	86
Constr. mécan. et navales.	66,4	64
Hôtels, casinos, thermal.	98,1	89
Imprimeries, pap., cartons.	58,6	59
Magas., compt. d'exportat.	47,8	46,5
Matériel électrique	76,1	75,1
Métall., com. des pr. métal	48,2	47,7
Mines métalliques	104,4	97,4
Pétroles et carburants	65	62,7
Prod. chimiq. et él.-mét.	77,5	74,7
Services publics et transp.	84,6	83,1
Textiles	83,8	87
Divers	97,2	91,8
Valeurs étrangères	103,6	103,7
Valeurs à rev. fixe ou ind.	118,6	—
Rentes perpétuelles	56,2	—
Rentes amort., fonds gar.	163,9	—
Sect. indust. publ. à r. fixe	82,4	—
Sect. ind. publ. à rev. ind.	222,3	—
Secteur libre	101,5	—

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	207,8	—
Val. franç. à rev. variable.	508,7	497,6
Valeurs étrangères	765,7	766,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	58,2	57,1
Produits de base	38,4	36,8
Construction	86,3	83,5
Biens d'équipement	51,8	51,2
Biens de consom. durables	100,6	98,3
Biens de cons. non durabl.	51,6	51,6
Biens de consom. aliment.	60,6	60,4
Services	84,9	83,8
Sociétés financières	67,4	67
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	154,9	154,2
Valeurs industrielles	51,8	50,6

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8/7	11/7
1 dollar (en yens)	264 92	264 62

LONDRES

Le marché reste déprimé par les incertitudes économiques et sociales. Recul du pétrole et fléchissement des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 142 05 contre 142 05

VALEURS	CLOTURE 8/7	COURS 11/7
Beecham	498 ...	486 ..
British Petroleum	932 ...	922 ...
Courtaulds	127 ...	126 ...
De Beers	269 ...	271 1/2
Imperial Chemical	400 ...	392 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	202 ...	193 ...
Shell	568 ...	557 1/2
Vickers	182 ...	182 ..
War Loan 3 1/2 %	28 1/2	28 1/2
*West Driefontein	19 ...	19 ...
*Western Holdings	15 ...	15 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

OCE VAN DER GRINTEN. — Le bénéfice net consolidé réalisé au premier semestre 1977 s'est élevé à 17,42 millions de francs contre 15,89 millions, un an plus tôt.

DART INDUSTRIES. — Les dirigeants s'attendent « à de nouveaux résultats records, pour l'exercice en cours ».

ARBEL. — Le groupe va procéder à l'émission d'un emprunt de 15 millions de francs re présenté par des obligations convertibles, à tout moment, en actions. Le capital social sera porté au maximum de 70 millions de francs.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	7 juil.	8 juil.
Valeurs françaises	87,6	87,2
Valeurs étrangères	98,6	98,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	57,3	57,1

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Ciments d'Origny c. 54	1 p. 2	o 10 40
Constr. mét. Prov., c. 14	1 p. 8	10 40
Dragages trav. publ., c. 4	1 a. p. 2 a.	...
Lordex, c. 26	2 p. 3	3 65
Nationale navigat., c. 24	7 p. 10	.. ..
Relinco, dr. ou c. 18	1 p. 20	.. ..

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires* du 11 juillet 1977 publie

Diffusion industrielle nouvelle - Loca-Din - Loca-Din (V.U.) - Société financière de banque « Sofib ». — Emission de 250 000 obligations de 1 000 F nominal. Cet emprunt, portant intérêt de 11,30 % et d'une durée maximum de dix ans, sera amorti soit par tirage au sort le 12 juin de chaque année d'une des dix séries, soit par rachat en Bourse.

Groupement pour le financement de la région de Fos « Gifos ». — Insertion fait en vue de :

1) Emission d'un emprunt de 156 millions de francs, représenté par 156 000 obligations de 1 000 F et portant intérêt de 11,30 %. L'amortissement en dix années au plus, et à partir du 27 avril 1979, s'effectuera soit par tirages annuels, soit par rachats en Bourse.

2) Emission au pair de 38 000 actions de 100 F, jouissance du 1er janvier 1977, portant le capital de 15 150 000 F à 18 950 000 F.

Caisse centrale des Banques populaires. — Emission d'un emprunt de 130 millions de francs, divisé en 130 000 obligations de 1 000 F nominal portant intérêt de 11,30 %. D'une durée de dix ans, cet emprunt, divisé en huit séries, sera amorti soit tirage au sort, à raison d'une série chaque année et pour la première fois le 11 juin 1980, soit par rachats en Bourse.

Bail Equipement. — Emission d'un emprunt de 100 millions de francs représenté par 100 000 obligations de 1 000 F, portant intérêt de 11,30 % payable en une seule fois le 11 juillet de chaque année.

Ces obligations seront amorties en dix ans au maximum, soit par tirages au sort, soit par rachat en Bourse.

La Union et le Phénix espagnol. — Emission de 800 000 actions de 500 pesetas émises au pair et libérées :

— à concurrence de 60 %, soit 300 pesetas, par prélèvement sur le compte régularisation ;

— pour le solde, soit 200 pesetas, par versement des actionnaires.

Ces actions, réservées aux actionnaires à raison d'une nouvelle pour quatre anciennes, seront souscrites en France du 12 juillet au 30 juillet 1977. Le capital se trouvera ainsi porté de 1,6 à 2 milliards de pesetas.

Société routière Colas. — Attribution gratuite de 70 971 actions de 100 F, une nouvelle pour dix anciennes possédées dont le nominal a été préalablement élevé de 50 à 100 F. A la suite de ces deux opérations, le capital sera porté de 35 millions 485 700 F à 78 068 500 F.

Union pour le financement d'immeubles de sociétés (UIS). — Conversion en actions et cotation des 711 609 obligations 7,75 % février 1973 restant en circulation.

BOURSE DE PARIS - 8 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	490 ..	... ..
E.D.F. parts 1959	475	480 .
Ch. France 3 %	133 10	133 50
Abeille I.G.A.R.D.	... ..	470 ..
Abeille (Vie)	. ..	193 ..
A.G.F. (Sté Centr.)	374 ..	374 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	1145 ..	1140 ..
Concorde	248 .	251 ..
Epargne France	278	280 ..
Financ. Victoire	167	165
Fonc. T.I.A.R.D.	75 30	75 30
Cr. ind. Als.-Lor.	132 ..	133 ..
(M) Crédit Med.	53 ..	53 ..
Electro-Banque	115 ..	116 ..
Eurobail	102 .	103 .
Financière Sofal.	257 20	257 50
Fr. Cr. et B. (Cie)	40 50	42 .
France-Bail	166 ..	156 ..
Hydro-Energie	..	21 ..
Immobail B.T.P.	120 70	119 ..
Immobanque	161 .	160 .
Immofice	123 10	123 10
Interbail	141 ..	141 10
Laffitte-Bail	112 10	111 10
Fonc. Chât.-d'Eau	600	600 ..
(M) S.O.F.I.P.	60	61 ..
Fonc. Lyonnaise	515	510 ..
Immob. Marseille	761	760 .
Louvre	156	160 .
Midi	600	598 .
Rente foncière	820	798
SINVIM	147 70	147 90
Voitures à Paris	.. 50	248 ..
Cogifi	107 10	107 50
Foncina	.. 10	97 .
Gr. Fin. Constr.	109	109 .
Immindo	112	112
Comindus	331 10	332 .
(Li) Dév. R. Nord.	128	120 .
Electro-Financ.	195 ..	194 .
Fin. Bretagne	38 50	39 80
Gaz et Eaux	463 .	460 .
La Mure	23 30	22 50
Leben et Cie	104	104 ..
(Ny) Lordex	111	111 .
Cie Marocaine	25 15	25 10
O.V.A.I.M.		39 ..
OPB Paribas	90 80	91 ..
Paris-Orléans	84	85 .
Pathé-Marconi	120 ..	120 ..
Tour Eiffel	78 ..	78 ..
Air-Industrie	65 10	65 10
Applic. Mécan.	40 ..	40 .
Arbel	137 ..	137 80
Ateliers G.S.P.	18 50	18 10
Av. Dass.-Breguet	237 ..	238 ..
Bernard-Moteurs	31 50	31 ..
B.S.L.	231	234 ..
C.M.P.	253	263 ..
De Dietrich	429 .	430
(Ly) Gerland	d... ..	215 .
Gévelot	190 ..	... .
Grande-Paroisse	86 ..	85 ..
Huiles G. et dér.	68 ..	68
Novacel	94 90	94 90
Parcor	239 50	237 90
Quartz et Silice	d 23 70	d 23 70
R.E.T.I.	..	.. ..
Ripolin-Georget	48 .	48 ..
Rousselot S.A.	450 ..	450 ..
Soufre Réunies	. ..	127 ..
Synthelabo	C119 ..	112 40
Noranda	132 50	132 10
Vieille Montagne	337 ..	337 ..
Am. Petrofina	...	166 ..
British Petroleum	79 50	80 50
Gulf Oil Canada	119 40	122 ..
Petrofina Canada	.. ..	77 50
Shell Tr. (port.)	.. ..	46 ..
Akzo	.. ..	58 ..
Dart. Industries	176 ..	180 .
Dow Chemical	165 ..	166 50
Foseco	.. ..	15 20
Gestion Mobilière	192 64	183 90
Mondiale Invest.	167 38	159 79
Oblisem	126 11	120 39
Optima	137 22	131 00
Pleninter	271 22	258 92
Sicavimmo	180 67	172 48
S. I. Est	362 54	345 10
Sogince	119 39	113 98
Soginter	416 30	397 42
Univalor	147 60	140 91
Valorem	153 13	146 19

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
655	4,50 % 1973	656 50	655 80	656 ..	656 ..
1820	C.N.E. 3 %	1870 .	1873 .	1873 ..	1875 ..
340	Afrique Occ.	340 30	342 90	339 80	336 10
325	Air liquide	337 20	*331	327 10	C265 ..
58	Als.Part. Ind.	59 ..	59 ..	59 .	59 ..
124	Als. Superm.	129 ..	130	130 .	130 ..
182 ..	E.J. Lefebvre	194 ..	136 50	186 50	189 50
54 ..	Esso S.A.F.	54 20	52 80	52 80	51 50
144 ..	Eurafrance	147 10	153 .	158 .	152 ..
325 ..	Europe no 1.	351 .	350 .	358	355 ..
330 ..	Ferodo	354 90	352	352 .	348 ..
119	Olida-Caby	124 50	118 50	118 20	118 50
75	Opfi-Paribas	79 05	79 50	79 50	78 ..
58	Paris-France	60 10	60 60	60 50	59 55
71	Pechelbronn	72 05	72 50	72 50	73
80	P.U.K.	77 10	76 50	75 90	75
192 .	Tél. Ericsson	187 20	185 .	188 20	181 50
66 .	Terres Roug.	67	67 ..	67 ..	66 20
168 .	Thomson-Br.	159 10	159 ..	159 .	159 .
205	— (obl.)	214 .	217 ..	217	214 ..
280 .	U.I.S.	198 50	200 ..	200 50	198 ..
157 .	U.C.B.	166 90	169	169	167 90
180 .	Un. F. Bques	187	186 50	186 60	183 50
	U.T.A.	69 80	69 80	68 80	70 .
340	Gen. Motors	332 .	331 20	331 10	328 70
11 50	Goldfields	11 30	11 40	11 40	11 20
18 .	Harmony	17 90	18 .	17 95	17 65
290	Hoechst Aktí.	292 .	292 .	293 10	292 .
33	Imp. Chem.	33 35	33 20	33 30	33 20
136	Inco Limited	127 40	129 70	129 70	130 .
1270	I.B.M.	1263 .	1266	1267	1236
179	I.T.T.	172 ..	171 90	174 70	171 90
670 .	Deuts. Bank.	538	692 ..	692 .	682 .
215 .	Dome Mines.	223 50	228 50	229 ..	225
580 .	Du Pont Nem	562 .	555	570	565
295 .	East Kodak	287	281	281	282 80
12	East Rand	12 30	12 50	12 65	12 25
111	Ericsson	111 .	110 10	110 10	110 50
265	Exxon Corp.	258	257 80	208 80	257 80
280	Ford Motor	278	275 .	276 ..	276 10
55	Free State	52 90	54	54 .	54 90
280	Gen. Electric	271 50	272 30	222 60	272 30
48	Sony	44 50	44 95	45 20	44 50
11 .	Tanganyika	11 65	11 70	11 70	11 70
240 .	Unilever	241 40	241 80	251 80	241 90
12	Union Corp.	14 60	14 10	14 05	14
119	U. Min. 1/10	119 30	119 30	119 30	118 20
99	West Drief.	97 80	99 90	99 20	100 .
40	West Deep	40 80	40 80	40 05	40
69	West Hold.	72	73	72 60	72 5
250	Xérox Corp.	233 60	234 50	234 50	238 1
1 02	Zambia Cop.	0 99	1 ..	1 ..	0 9

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8 7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 868	4 871	4 880
Allemagne (100 DM)	210 990	211 110	208 500
Belgique (100 F.)	13 595	13 601	13 550
Pays-Bas (100 fl.)	198 140	197 870	197 500
Danemark (100 krd)	80 920	80 200	81 500
Suède (100 krs)	110 190	110 810	110 500
Norvège (100 k.)	91 940	91 700	92 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 370	8 382	8 450
Italie (1 000 lires)	5 514	5 616	5 660
Suisse (100 fr.)	200 760	200 600	199 500
Autriche (100 sch.)	29 787	29 770	29 650
Espagne (100 pes.)	6 957	6 952	6 975
Portugal (100 esc.)	12 680	12 780	14
Canada ($ can. 1)	4 589	4 594	4 565

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8 7
Or fin (kilo en barre)	22900 .	22910
Or fin (kilo en lingot)	22930	23080
Pièce française (20 fr.)	239 90	240 10
Pièce française (10 fr.)	205	206 50
Pièce suisse (20 fr.)	213	217
Union latine (20 fr.)	194 20	195 70
Souverain	222 80	222 60
Pièce de 20 dollars	1082	1052
Pièce de 10 dollars	559 80	560 20
Pièce de 5 dollars	336	
Pièce de 50 pesos	920 50	939 50
Pièce de 10 florins	214 50	214 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 10-11 juillet 1977 a été tiré à 501 131 exemplaires.

A B C D E F G

Au Liban

La situation se dégraderait dans le Sud

De notre correspondant

Beyrouth. — La situation au Liban continue d'être dominée par le risque que fait courir à la sécurité du pays la guerre larvée qui se poursuit au sud dans la zone frontalière et est entrée dans une phase relativement active depuis le milieu de la semaine dernière. La droite chrétienne annonce avoir pris le contrôle, d'une part, du village musulman de Yarine, situé entre ses positions et le littoral, et, d'autre part, des villages également musulmans de Chebaa et Hebbariyeh, situés dans le « sanctuaire » palestinien de l'Arkoub. La résistance palestinienne affirme que, depuis sa contre-offensive d'avril dernier, les combats se sont limités à des duels d'artillerie.

Un des objectifs de la nouvelle poussée des forces conservatrices serait d'ouvrir la route entre les villages chrétiens et la mer, à Ras-Nakoura. De là serait établie une liaison maritime avec le port de Jounieh, ce qui mettrait un terme à la situation actuelle, politiquement embarrassante, dans la mesure où le seul lien possible pour les forces chrétiennes entre l'intérieur du pays et les villages du Sud passe par Israël.

Un des chefs de la droite chrétienne, M. Camille Chamoun, a préconisé, à deux reprises en quarante-huit heures, de recourir à une force d'urgence des Nations unies pour contrôler la situation à la frontière libano-israélienne. Avant lui, des dirigeants de la droite musulmane, notamment M. Saeb Salam et Kamel El Assaad, ainsi qu'un *« front de sauvegarde du Sud »* avaient fait des propositions similaires, mais personne ne semble croire sérieusement ici que l'ONU puisse envoyer des « casques bleus », qui viendraient s'ajouter à la force de dissuasion déjà sur place. Le ministre des affaires étrangères, M. Boutros, qui se trouve depuis dimanche soir au Koweït après s'être rendu à Damas, au Caire et à Ryad, a d'ailleurs estimé qu'une telle mesure devrait s'insérer dans une *« solution d'ensemble du problème du Sud »*, qui ne paraît pas se dessiner.

La reconstitution d'un noyau de l'armée libanaise annoncée la semaine dernière aurait pu fournir un élément de cette solution, s'il ne s'agissait d'une opération aux dimensions limitées. Les effectifs de cette force n'ont pas été précisés, mais il est clair qu'ils sont symboliques et ils n'excéderaient pas trois cents hommes.

Le chef du gouvernement, M. Selim Hoss, faisant le bilan d'un semestre d'exercice du pouvoir, a lui-même reconnu implicitement que l'impasse politique demeurait entière et que le problème du Sud était insoluble dans ces conditions. Les décrets-lois promulgués dans le cadre des pleins pouvoirs accordés au gouvernement ne comportent pas, en conséquence, de dispositions amorçant la solution politique de la crise. La dernière fournée compte bien deux textes à caractère politique — une nouvelle loi draconienne régissant la presse et une réorganisation de l'université nationale, — mais ni l'un ni l'autre ne sont le fruit d'un consensus et ils sont fortement contestés.

Cet enlisement pourrait ne pas convenir à la Syrie elle-même, malgré les avantages politiques qu'elle tire de sa position dominante au Liban et vis-à-vis de la résistance palestinienne. Confronté à de sérieux problèmes socio-économiques et à une vague d'agitation terroriste qui s'est encore traduite par un grave attentat le dimanche 10 juillet à Damas, le régime syrien risque en effet de subir le contre-coup d'un pourrissement de la situation libanaise, d'autant que les contacts pour un règlement du contentieux syro-irakien ont tourné court et que l'Arabie Saoudite, tout en soutenant Damas, marque aux Syriens une opposition feutrée quand ils veulent prendre des initiatives politiques unilatérales.

LUCIEN GEORGE.

DEUX SOVIÉTIQUES DÉTOURNENT SUR HELSINKI UN APPAREIL D'AEROFLOT

Helsinki *(A.F.P.)*. — Deux Soviétiques ont détourné, dimanche soir 10 juillet, un Tupolev-134 de la compagnie Aeroflot qui reliait Petrozavodsk, dans le nord-ouest de l'U.R.S.S., à Leningrad (1). Les deux pirates de l'air avaient exigé que le pilote se posât à l'aéroport de Stockholm, mais à 20 h. 30, arguant d'un manque de carburant, le pilote faisait atterrir l'appareil à Helsinki. En 1974, la Finlande a signé un traité avec l'U.R.S.S. en vertu duquel elle s'était engagé à remettre à l'U.R.S.S. les pirates de l'air soviétiques si ceux-ci se rendaient aux autorités finlandaises.

Peu après l'atterrissage, les sept membres de l'équipage étaient libérés. Les autorités finlandaises refusaient alors de fournir du carburant tant que les sept enfants se trouvant à bord ne seraient pas relâchés. Les pirates ont cédé sur ce point dans le courant de la matinée du lundi, libérant sept enfants et treize femmes. Les deux pirates gardent encore en otages cinquante hommes. Ils demandent qu'un équipage finlandais conduise l'appareil à Stockholm. Dans la capitale suédoise, la police étudie les dispositions à prendre pour le cas où l'avion détourné se rendrait à l'aéroport d'Arlanda : là se trouvent déjà de nombreux policiers, en prévision de l'arrivée des ministres de l'OPEP, qui sont attendus pour la réunion qu'ils doivent tenir à partir de mardi à Saltsjoebaden.

Plusieurs membres du gouvernement finlandais étaient réunis à l'aérodrome d'Helsinki lundi en fin de matinée, pour tenter d'amorcer des pourparlers avec les pirates qui ne parlent que le russe.

(1) Un avion soviétique avait été détourné sur Stockholm, le 26 mai dernier : l'auteur de ce détournement, un ingénieur soviétique d'origine balte, s'était rendu à la police suédoise. Les autorités suédoises ont refusé son extradition à l'U.R.S.S. : mais il sera prochainement traduit en jugement pour détournement d'avion, crime passible en Suède de six ans de prison. En U.R.S.S., il aurait risqué la peine de mort.

Le voyage du premier ministre en Poitou-Charentes

Dialogue aigre-doux entre M. Barre et l'opposition à Angoulême

De notre envoyé spécial

Angoulême. — Venant de la Côte d'Azur, M. Raymond Barre s'est rendu, lundi 11 juillet, en Charente et dans la Vienne, où il devait présider deux réunions de travail consacrées aux problèmes économiques et sociaux de la région Poitou-Charentes. A son arrivée à Angoulême, il a été conspué par près de deux mille manifestants rassemblés devant l'hôtel de ville à l'appel des partis de l'opposition, des vignerons du MODEF (Mouvement de défense des exploitants familiaux), de la C.G.T., de la C.F.D.T., et, notamment, des syndicats des industries papetières régionales.

Le jeune maire de la localité, M. Jean-Michel Boucheron (P.S.), élu en mars dernier, a toutefois réservé un accueil courtois au premier ministre, sans pour autant atténuer ses critiques à l'égard du gouvernement. Il a notamment déclaré très librement, à l'adresse de son hôte : *« Notre ville, notre région, sont parmi les plus touchées de France par le chômage, ce qui souligne cruellement l'inefficacité des trois députés de la majorité de notre département à l'Assemblée nationale. Si l'on aborde les modalités de l'indemnisation du chômage, celles-ci sont tellement complexes qu'un bon nombre de travailleurs ignorent quels sont leurs droits les plus élémentaires. C'est en ce sens que je déplore et dénonce profondément la politique sociale du gouvernement que vous représentez. »*

M. Jean-Michel Boucheron a également souligné *« la contradiction entre la politique électorale du pouvoir giscardien et sa politique économique »*. « *Votre gouvernement*, dit-il au premier ministre, *ne peut plus masquer l'illusion d'une politique économique chaque jour plus asservie aux intérêts des grands groupes industriels et bancaires.* »

M. Raymond Barre, qui avait écouté ce réquisitoire avec un sourire en coin, a répondu sans polémiquer, en invitant le maire d'Angoulême à *« considérer objectivement les problèmes de la France »*. « *Ceux qui pensent que par un coup de baguette magique nous pourrions résoudre du jour au lendemain tous ces problèmes*, a-t-il déclaré, *ceux-là se trompent et cultivent l'illusion. Il vaut mieux regarder les choses en face.* » Le premier ministre a ajouté : « *Je voudrais que dans ce pays, quelles que soient les légitimes diversités, tous les hommes et femmes de bonne volonté, indépendamment de leurs opinions politiques, puissent se retrouver sur l'analyse objective qui s'impose aujourd'hui et s'imposera à tout gouvernement, quel qu'il soit, et qu'ils travaillent ensemble à surmonter les difficultés.* »

Ce dialogue aigre-doux étant achevé, le chef du gouvernement et le maire d'Angoulême ont partagé le café et les croissants.

Evitant le tumulte des manifestants, qui, à l'extérieur, scandaient de nombreux slogans hostiles à sa politique, M. Raymond Barre a quitté l'hôtel de ville d'Angoulême par la porte de derrière, où l'attendaient quelques sympathisants groupés sous une banderole attestant leur soutien au gouvernement.

Le premier ministre devait ensuite s'adresser aux chefs d'entreprise de la région et prononcer un discours consacré à l'artisanat, au commerce et à l'entreprise individuelle. — A. R.

Mgr JACQUES FIHEY EST SACRÉ ÉVÊQUE AUXILIAIRE DE MARSEILLE

Mgr Jacques Fihey a été sacré évêque auxiliaire de Marseille, dimanche 10 juillet, en la cathédrale de Nantes par Mgr Michel Vial, évêque de Nantes, en présence des cardinaux François Marty (Paris), et Paul Gouyon (Rennes), d'une vingtaine d'évêques, dont Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, président de la conférence épiscopale, et du nonce apostolique à Paris, Mgr Egano Righi-Lambertini.

La présence de personnalités protestantes témoignait de l'audience œcuménique de Mgr Fihey, qui a été pendant six ans directeur du secrétariat de l'opinion publique de l'Eglise de France, c'est-à-dire porte-parole de l'épiscopat.

● *Les évêques de la région parisienne* estiment que l'ampleur des tâches auxquelles ils ont à faire face nécessiterait le doublement de leurs effectifs. C'est ce qu'il suggéreront lorsqu'ils seront reçus par le pape au mois de septembre. Actuellement pour une population d'environ dix millions d'habitants — soit le cinquième de la France — devraient être une trentaine en région parisienne.

Au Japon

LE PARTI GOUVERNEMENTAL FIGURE EN BONNE POSITION DANS LES PREMIERS RÉSULTATS DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Tokyo (A.F.P.). — Les premiers résultats des élections sénatoriales du dimanche 10 juillet, au Japon, indiquent une progression inattendue du parti libéral démocrate au pouvoir. Ces élections, qui ont lieu tous les trois ans, avaient pour objet le renouvellement de la moitié des mandats à la Chambre haute. Il y avait 126 sièges à pourvoir. Le scrutin a eu lieu simultanément dans la circonscription nationale, où 50 candidats sont élus par l'ensemble du pays, et dans les 47 circonscriptions préfectorales, qui choisissent 76 candidats.

Le nombre de voix obtenues par les candidats sur la liste nationale ne devait être connu que dans la soirée de lundi au Japon. En fin de matinée, sur 96 sièges déjà attribués, 59 allaient au parti gouvernemental, 20 au parti socialiste (principale formation d'opposition), 9 au Komeito (formation bouddhiste située au centre), 3 au parti communiste, 3 au parti social-démocrate (gauche modérée), 2 à des indépendants. Le Nouveau Club libéral, constitué de transfuges du parti libéral démocrate, qui avait fait une entrée spectaculaire sur la scène politique aux élections à la Chambre basse en décembre, n'avait remporté qu'un seul siège.

● *Reprise du travail au Crédit lyonnais.* — Le travail a repris lundi matin 11 juillet au Crédit lyonnais au centre informatique de la rue Ménars, à Paris (2e), et à celui de Limeil-Brévannes (Val-de-Marne), où le personnel était en grève depuis le 16 juin à l'appel des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. (*le Monde* du 2 juillet). Les grévistes ont obtenu de la direction l'engagement d'ouvrir des discussions dès la rentrée de septembre sur leurs revendications.

L'intervention de la force publique chez Lip suscite de vives réactions

*Une fois de plus, la police est intervenue à l'usine de Besançon-Palente, le samedi 9 juillet, au lendemain de l'arrêt de la cour d'appel de Paris confirmant la liquidation des trois sociétés qui ont succédé à la Société anonyme Lip (*le Monde *daté 10-11 juillet). Trois cent quatre-vingt-huit montres d'une valeur globale de 55 000 F, selon la C.F.D.T., ont été saisies à l'occasion d'un* « constat de vente illégale ».

Trois délégués de cette organisation — M. Charles Piaget, Mme Jeanine Pierre-Emile et M. Alain Springaux — ont été amenés au poste de police et interrogés durant près de deux heures, jusqu'à 17 heures.

De source syndicale, on indiquait que la production des montres devait reprendre lundi matin. Les ventes de montres s'étaient d'ailleurs poursuivies dimanche, et une paye « sauvage » est toujours envisagée pour une partie des ouvriers.

La promptitude de l'intervention policière, au lendemain de l'arrêt prononcé à Paris, montre que les autorités n'entendent pas laisser le personnel de Lip occuper à nouveau l'entreprise, comme il l'avait fait au cours de l'été 1973.

Le courant coupé pour la quatrième fois

Au cours de la nuit de vendredi à samedi, le courant électrique avait été coupé — pour la quatrième fois — à la demande du syndic administrateur de l'usine, Me Jacquot. L'opération s'était déroulée sous la protection d'une vingtaine de policiers en civil et de gendarmes mobiles. Le courant avait d'abord été interrompu dans le quartier de Palente, puis le transformateur intérieur de l'usine mis hors d'usage sous les yeux d'une douzaine d'ouvriers de Lip, de garde dans l'entreprise — occupée depuis le 31 mai 1976, — qui ne sont pas intervenus. Ces derniers ont aussitôt annoncé leur intention de réparer ce qu'ils considéraient comme « un sabotage ». A la préfecture de Besançon on précisait que le syndic avait requis la force publique « pour mettre fin au vol d'énergie commis dans le poste de livraison de l'usine ».

Une série de réactions ont été aussitôt enregistrées. D'abord celle de la fédération C.F.D.T. du gaz-électricité, qui dénonce l'attitude de la direction d'E.D.F. qui s'est, affirme-t-elle, « une nouvelle fois mise à la disposition du gouvernement et du patronat pour tenter de briser la lutte des travailleurs de Lip », alors que « des solutions étaient possibles pour passer un contrat entre les représentants des travailleurs et E.D.F. ». La fédération C.F.D.T. de la métallurgie appelle de son côté « toutes ses organisations et l'ensemble des travailleurs à manifester leur solidarité avec la lutte des « Lip » et à répondre positivement à toute initiative d'action qui s'avérerait nécessaire ».

Après la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.), le syndicat de la magistrature réagit également à ces événements. Il regrette notamment « que la justice, en acceptant d'apprécier le fonctionnement de l'entreprise selon les seuls critères de la comptabilité, en réduisant totamment la lutte des travailleurs à des éléments du passif, confirme, par son interprétation du droit, la supériorité du capital sur le droit des travailleurs ».

LE CHOMAGE S'EST AGGRAVÉ EN JUIN estime la C.F.D.T.

Selon la C.F.D.T., qui tenait une conférence de presse, lundi 11 juillet, sur le plan de création d'emplois pour les jeunes, le chômage se serait accru en juin. Se fondant sur l'accroissement des nouveaux dossiers déposés à l'UNEDIC (+ 33 % environ, par rapport à juin 1976), la C.F.D.T. estime que le nombre des demandes d'emploi non satisfaites, après correction des variations saisonnières, s'est établi à 1 150 000, au lieu de 1 096 700 en mai 1977 et de 966 700 il y a un an.

En données observées, le nombre de demandes d'emploi non satisfaites aurait été à peu près égal à celui constaté le mois précédent (976 100).